



EXAMEN DE PLUSIEURS PARTIES DE LA CHIRURGIE,

D'après les faits qui peuvent y avoir rapport.

Par M. BAGIEU, Ecuyer, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien-Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez la Veuve DELAGUETTE, Imprimeur du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.

M. DCC LVII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.

ſans nous rien apprendre de déterminé.

Dionis (*a*), Compilateur & Praticien, regarde l'amputation comme celle qui fait le plus d'horreur. Il étoit perſuadé qu'il n'y avoit pas de Chirurgien qui ne tremblât de couper un membre. C'eſt inſpirerer de l'effroi d'une maniere mal entendue. L'amputation eſt redoutable ſans doute, mais c'eſt par ſon danger. Celle qui conſerve la vie eſt moins horrible que toute autre opération qui la fait perdre, ou qui en eſt accuſée.

Voulant juſtifier les Chirurgiens des Armées de ſon tems (*b*), que Louis le Grand accuſoit de compter les exploits de leurCampagnes par les amputations qu'ils avoient faites, *aſſura* Sa Majeſté que c'étoit l'opération que les Chirurgiens faiſoient avec plus de peine, qu'elle exigeoit trop de *cruauté*, & qu'elle devroit être faite plûtôt *par un Boucher* que par un Chirurgien. Etrangemaniere de déſabuſer Sa Majeſté !

Quoi qu'il en ſoit de ce reproche que l'on nous fait encore, mon intention n'eſt pas de m'arrêter ſur cette ſinguliere juſtification. Dionis oublia qu'il parloit à un Monarque auſſi éclairé qu'il

(*a*) Page 732.
(*b*) Idem.

étoit Grand. Il oublia auſſi combien il faiſoit perdre à la Chirurgie par la biſarrerie d'une odieuſe comparaiſon.

Il n'eſt pas difficile de dire pourquoi on pratique ſi ſouvent l'amputation ; car j'admets que le reproche de la faire trop ſouvent eſt fondé : c'eſt ce qu'il ſera aiſé de démontrer. Le moins intelligent des Chirurgiens, peut la faire preſque auſſi adroitement que celui qui eſt plus habile. N'ayant rien à ménager, il eſt aiſé de tout couper ; aucune conſidération n'arrête la main de l'Opérateur, ou ne l'intimide ; c'eſt un membre qu'il faut mettre à bas, & c'eſt l'affaire du moment.

On peut dire la même choſe des panſemens que l'on fait au moignon : rien de plus facile, & en même-tems rien de plus difficile que de panſer & de conduire une Playe qui paroît exiger l'amputation. L'un eſt l'affaire des Commençans, l'autre eſt celle des plus grands Maîtres.

L'éclat de cette opération eſt auſſi une raiſon de ſéduction. Une cuiſſe ſéparée du corps paroît à un Chirurgien qui ne connoît pas le danger de cette opération, une choſe plus frappante que ce que les plus habiles font pour

la conserver. Les procédés de celui-ci sont des mistéres qu'il ne peut pénétrer. L'amputation est accomplie quand elle est faite. C'est la maniere de raisonner des Chirurgiens trop bornés. Le membre à bas, tout lui semble fait ; l'esprit est à peine occupé de ce qu'il faut faire dans la suite, le genie se tait. Il y a si peu de chose à faire du côté de l'Art, que l'Opérateur se croît aussi habile, quant à cet objet, que s'il l'étoit effectivement.

Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de conserver un membre ; ce dessein est beaucoup au-dessus d'un Chirurgien borné ; celui-ci est tranquille quand l'opération est faite, la Playe qu'il faut panser rentre dans le cercle de celles où il y a peu de chose à panser & à faire du côté de l'Art : les saignées, la diete, & d'autres secours généraux, les pansemens bien faits & à propos sont à peu près ce que le Chirurgien peut mettre en usage ; ces connoissances bornées sont aisées à acquérir ; mais ne suffiroient jamais si la Nature ne prenoit l'événement sur son compte. C'est ce que je me suis proposé de demontrer dans ce Mémoire.

Un Chirurgien qui n'a pour guide

que l'habitude de panſer ſans réflêchir, ſe repant toujours de n'avoir pas fait l'amputation, quand les ſecours bornés qu'il a donnés pour l'éviter n'ont pas eu le ſuccès qu'il en eſpéroit ; au contraire, combien de fois s'eſt-il reproché d'avoir fait cette opération, quand elle n'a pas réuſſi. Des regrets qui partent d'un tel jugement déshonorent la Chirurgie. Les régles que l'expérience renferme dans ſon ſein font juger autrement ; du moins n'a-t'on pas de reproche à ſe faire lorſqu'on a exactement ſuivi ces régles. Qui peut répondre d'un ſuccès, quoiqu'on puiſſe prouver qu'on a pris le meilleur parti pour l'obtenir ? Les Chirurgiens doivent autrement raiſonner que le vulgaire, qui pour l'ordinaire ne juge que d'après l'événement.

La différence de couper un membre, ou de ne pas le couper, eſt immenſe. La queſtion eſt donc de ſçavoir quel eſt de ces deux partis celui qui paroît le meilleur, & le plus ſûr, le moins incertain pour la conſervation de la vie. En entendant le détail que j'ai médité & qui fait l'objet le plus particulier de ce Mémoire, je dirai qu'en général c'eſt une double victoire de conſerver

un membre avec la vie, & qne le contraire peut être régardé comme une double confusion.

En mettant l'amputation dans la classe des moyens curatifs, il est essentiel de bien examiner si le danger de ce moyen n'est pas supérieur au motif pour lequel on l'employe. Je trouve des Auteurs qui passent légérement sur cet examen, ou plûtôt qui ne s'y sont pas arrêtés d'une maniere assez désavantageuse contre cette opération, ce qui nous porte à croire que c'est une des raisons qui l'a le plus accréditée.

Un propos assez ordinaire contre cette opération, c'est d'accuser trop souvent le mauvais tempéramment du malade, & de le rendre responsable du mauvais succès de l'amputation; accusation presque toujours mal fondée, du moins aux armées, où la plûpart des amputés sont fort & robustes avant d'avoir été blessés, & par conséquent jouissoient d'une très-bonne santé. Mais supposons pour un moment que l'accusation soit fondée, en ampute-t'on moins des membres qui très souvent pourroient être conservés? En prenant si fréquemment le parti de les retrancher, on peut dire que l'on fait plus per-

dre à lhumanité & à la Chirurgie qn'elles ne peuvent y gâgner.

Un des vices de cette opération est de ne sçavoir d'un nombre quelconque de blessés, quels sont ceux qui guériront ; ce seront peut-être ceux dont on espere le moins, & que l'on a le plus décisivement condamnés. La certitude de guérir ne peut pas même tomber sur un seul, quelque attention que l'on ait mis pour en faire le choix.

Une chose bien certaine, est que le secours de l'expérience est très-borné pour ce pronostic ; la variété des moyens qu'elle nous offre ailleurs, manque ici presque totalement. On connoît les accidens qui doivent survenir; on prédit le tems de leur arrivée, on prédit même d'avance le moment de la mort : on en voit la cause, & cependant on ne peut y remédier, quelque diligence qu'on y apporte, par la raison que les lumieres de la Chirurgie sont resserrées dans un si petit espace, que le plus habile y est aussi embarrassé que le plus ignorant.

On se débat pour sçavoir combien d'un grand nombre d'amputés, il en guérira ; les uns disent le tiers, d'autres en comptent moins ; ce qui veut

proprement dire que le plus grand nombre eſt du côté des morts ; & cela eſt vrai en effet, à s'en rapporter à toutes les liſtes que j'ai faites, ou que j'ai vû faites par d'autres.

Il faut donc que cette opération ſoit bien dangereuſe par elle-même, & indépendamment des circonſtances qui la rendent encore telle ; puiſque, comme je viens de le dire, on ne peut pas eſpérer de guérir celui ſur lequel on compte le plus. Je rapporterai plus bas un exemple frappant ſur cette eſpérance démentie. J'en rapporterois un plus grand nombre ſi je voulois groſſir ce Mémoire d'Obſervations malheureuſes.

Je me ſuis déja mis à découvert en parlant dans les recherches ſur les Corps étrangers des balles enchâſſées dans les os. On a dû appercevoir que je ne ſuis pas partiſan de l'amputation, même dans le cas dont j'ai parlé, quoiqu'en général on puiſſe les regarder comme des cas pour ainſi dire privilégiés.

Si l'on ne s'en rapportoit qu'à ce que j'ai dit de ces Playes, je ne ſerois pas étonné que la plûpart des Praticiens fuſſent d'une opinion différente de la

mienne ; je l'ai prévû, & je ſerois peut-être de leur ſentiment, ſi je n'avois d'autres raiſons à dire pour l'opinion que j'ai embraſſée, j'oſe dire, après de ſérieuſes réflexions

De nouvelles recherches m'ont encore plus éclairé, ou m'ont perſuadé que je l'étois ; c'eſt de quoi on jugera. Je n ignore pas à quoi je m'expoſe, en offrant ma doctrine à des Chirurgiens plus habiles que moi, & je n'ignore pas non plus que leur nombre en eſt fort grand. Voici mon but, en prenant ce parti : c'eſt de profiter de la critique ſi l'on croit qne mon Ouvrage en vaut la peine. Je m'attends à des repréſailles, réſolu de n'y répondre, ou que pour avouer mes fautes, ou pour éclaircir des matiere que je puis ne pas avoir aſſez bien rendues.

Un Recueil de diverſes Obſervations fait la baſe de ce Mémoire ; je les ai aſſorties du mieux qu'il m'a été poſſible, aux principes que j'établis pour aprétier cette opération à ſes juſtes bornes. Cette entrepriſe ne peut être que celle d'un Praticien, mais elle pouvoit être celle d'un plus habile.

Le nombre ptodigieux de morts ;

qui m'ont paru être les triſtes victimes de cette opération, & le plus ſouvent très-promptement, a fixé mes réflexions, principalement ſur ce qu'elle eſt en elle-même. Je l'examine dans ſon eſſence & dans ſes effets.

J'expoſe l'état tumultueux de la Nature, & le peu de ſecours que l'Art peut lui donner dans cet état. Je fais voir autant que je le puis que toute autre Playe n'exige pas autant d'efforts de ſa part qu'il faut qu'elle en faſſe, pour ſe tirer du déſordre où l'a mis la perte d'un membre.

Enfin j'ai raſſemblé tout ce qui s'eſt offert à mon attention pour faire juger du danger de cette opération, qui pourtant mérite un rang diſtingué parmi celles qui font honneur au génie de la Chirurgie. C'eſt l'objet de la premiere Partie.

J'entre dans un grand détail ſur les reſſources de la Nature, & ſur celles que la Chirurgie lui fournit pour ces mêmes Playes qui ont ſemblé rendre l'amputation indiſpenſable. C'eſt le ſujet d'une ſeconde Partie.

Tel eſt le plan d'un Ouvrage que je puis dire intéreſſant par lui-même, & dans lequel je dis peu de choſe qui ne

soit fondé sur l'expérience, seule capable de nous éclairer dans une matiere aussi importante.

J'ai lû avec satisfaction ce que M. Boucher (*a*) a écrit sur la même matiere. Il l'a saisie, ce me semble, autant que le peut un Auteur qui n'a écrit que d'après le témoignage d'autrui.

J'ai lû de même le Précis d'Observations par M. Bordenave inséré dans le même tome. Un tel Ouvrage fait sans doute honneur à l'esprit & à l'éducation; c'est dommage que l'Auteur n'y dise rien d'après lui, & qu'il nous fasse regretter que des Chirurgiens comme M. Arnaud, M. Petit, & tant d'autres, n'ayent pas employé leur plume, pour raisonner d'après leur expérience sur leur propres Observations.

J'aurois peut-être dû tenter de prescrire les cas où l'amputation est indispensable, soit sur le champ, soit à la suite du traitement infructueux que l'on fait pour éviter cette opération. Je l'aurois fait, si je n'avois pas pensé comme l'Academie, que ce point de Pratique méritoit d'être traité en particulier; c'est ce qui a fait que je me suis tourné

(*a*) Associé, tome second des Mém. de l'Acad. Royale de Chirurgie.

du côté de certains cas où l'on a cru l'amputation indifpenfable, pour lefquels cependant on s'en eft difpenfé avec fuccès.

On voit par-là que mon plan eft bien différent de celui que j'évite. Je n'ai pas voulu paffer les bornes que je me fuis prefcrites, pour ne pas entrer dans un point particulier de Pratique qui ne peut manquer d'être bien traité, puifque l'Académie en a fait le fujet du Programme des années 1755. & 1756. Je me fuis donc renfermé dans une certaine étendue d'expérience; il ne dépendra pas de moi que de plus habiles ne l'affocient à la leur, s'ils croyent la miennent digne de leur être affociée; rien, fans doute, ne pourroit me flater autant. J'ai cherché un bien qui foit avantageux à la Chirurgie, & par conféquent à l'humanité & à laSociété; tout ce qui peut y concourir doit également exciter notre zèle.

Je fupplie ceux qui fe donneront la peine de me lire, d'écarter tout préjugé. La matiere que je traite eft affés importante par elle-même, pour mériter que l'on penfe plus à elle qu'à moi.

Les Obfervations que j'ai raffemblées appartiennent à plufieurs. Si mon

travail peut avoir quelque mérite, c'est moins pour être inventeur de quelque chose, que pour avoir mis ces Observations dans un point de vûe où on puisse les appercevoir facilement.

Je suis bien éloigné de croire que j'aye épuisé cette matiere ; mon Ouvrage n'est, pour ainsi dire, qu'un Essai que j'offre au Corps de la Chirurgie comme un hommage de mon respect & de ma reconnoissance.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du danger qui résulte de la Playe faite par la section d'un membre.

S'IL est permis d'interpréter la Nature, on doit lui supposer de l'horreur pour sa destruction. Ce sentiment n'est pas chimérique : L'ordre mécanique de tout être qui respire, fait qu'il tend à sa conservation par un principe sécret que la Nature a mis dans chaque espéce vivante. Mais quoi qu'il en soit

de cette impreſſion ſecrette, plus aiſée à ſentir qu'à prouver, il n'eſt pas moins réel que la Nature trouve deux difficultés preſque inſurmontables. La premiere eſt de rétablir la circulation dans le moignon. La ſeconde d'établir la ſuppuration dans ce même moignon. Il eſt à remarquer que ces deux choſes ſont liées entr'elles, de maniere que ſi la premiere manque, la ſeconde ne peut avoir lieu.

I.

De la Circulation après la Section du Membre.

Le parti le plus prompt dont la Nature s'occupe lorſque l'amputation eſt faite, eſt de faire en toute diligence un méchaniſme de circulation, qui ſoit équivalent à celui qui manque par la ſection du membre. Sa propre conſervation en dépend immédiatement; auſſi peut-on dire que de ſes Ouvrages dans l'ordre des guériſons, ce méchaniſme, ſi l'on peut ainſi parler, eſt un des plus ſçavamment médités.

L'Art n'y peut rien de direct comme dans les autres Playes; ce n'eſt pas à lui à détourner la colonne immenſe de

de ſang arrêtée comme dans un cul de de ſac par la ligature ; il ne peut qu'en diminuer le volume , très-ſouvent il n'en a pas le tems. La Nature en déſordre ſe confond dans ſes propres arrangemens, auxquels elle eſt preſque toujours forcée de mettre trop de précipitation.

Pour qu'elle puiſſe ſe tirer d'un embarras auſſi dangereux il faut que très-promptement elle ſépare & pouſſe au loin cette colonne de ſang dont l'inaction ſeroit bientôt funeſte. Mais nos liqueurs ne remontent pas vers leur ſource par les canaux qui les portent, il faut donc que de bonne heure , que même dès le premier inſtant de l'amputation, la Nature partage habilement cette colonne de ſang arrêtée, pour la verſer dans une quantité ſuffiſante des vaiſſeaux que les Anatomiſtes nomment collatéraux , c'eſt-àdire qui prennent naiſſance du corps du tronc lié.

C'eſt ſans difficulté le ſeul parti que la Nature ait à prendre , mais il n'eſt pas facile par les contrariétés qu'elle trouve dans la formation de ſon Ouvrage. Pour le concevoir il faut ſe rappeller que ces vaiſſeaux de décharge peuvent n'être pas en proportion avec le

tronc dont ils ſont les branches immédiates, ſoit par leur nombre qui n'eſt pas ſuffiſant, ſoit par la différence de la totalité de leur calibre avec le calibre du tronc pris dans une certaine étendue. On peut ſuppoſer cette diſproportion; les Anatomiſtes ſçavent que les arteres crurales, les axillaires &c. de différens ſujets, n'ont pas toutes la même diſtribution dans leur étendue. Or ce manque d'égalité dans les calibres reſpectifs du tronc & des branches, peut être un grand obſtacle aux arrangemens que la Nature prend pour rétablir l'ordre dans la circulation.

Les branches dans leſquelles le ſang du tronc doit être verſé peuvent elles-mêmes être remplies de leur propre liqueur; elles peuvent être dans la ſtupeur, le tronc peut y être de même par l'effet de la commotion, & par une ſuite néceſſaire les liqueurs ſont dans la ſtagnation. Or comment ſe figurer dans cet état d'inaction total, que l'excès du ſang arrêté puiſſe s'inſinuer dans des branches qui s'y refuſent?

Les branches immédiates du tronc lié ſe diviſent elles-mêmes juſqu'à devenir des capillaires imperceptibles, ce qui arrive par une dégradation ſucceſ-

ſive juſqu'à un terme limité. On imagine, ſans doute, que dans l'eſpace plus ou moins long que le ſang parcourt, il eſt néceſſaire que la même proportion ſe trouve dans toutes les diviſions de ces branches, leſquelles deviennent elles-mêmes des branches des troncs particuliers qui les fourniſſent.

Si l'on fait attention à cette diviſion preſque infinie de vaiſſeaux, on comprendra ſans peine l'excès de l'embarras dans lequel la Nature ſe trouve lorſqu'elle ſe propoſe de rétablir la circulation dans un eſpace aſſez grand, & dans lequel elle eſt entiérement ceſſée. Cependant, comme je l'ai déja dit, la vie dépend du degré de vigilence qu'elle doit mettre dans la formation du nouveau méchaniſme qu'elle ſe propoſe, & elle dépend bien plus particuliérement encore du ſuccès de ſes premiers arrangemens.

Pour juger encore mieux à quel point elle eſt environnée d'obſtacles, il faut encore faire attention, que le ſuperflu du ſang artériel arrivé à ſon dernier terme, par le moyen de vaiſſeaux dont la petiteſſe peut à peine être conçue, eſt repris par des capil-

laires d'une égale petiteſſe & d'un genre différent ; ce ſont les veines. Celles-ci ſe réuniſſent à meſure qu'elles ramaſſent le ſang que les arteres ont verſé dans les parties, pour le reporter dans la ſource d'où il eſt parti un moment auparavant, & d'où il repart ſans ceſſe pour être reporté de même.

Il n'y a pas de doute que la circulation ne ſoit parfaitement rétablie, lorſqu'elle eſt au point où l'on vient de la voir, & que dans cet état le moignon & le malade ne puiſſent guérir. Mais que de riſques n'a-t'il pas couru avant le rétabliſſement d'une telle organiſation ? C'eſt ce que je me propoſe de faire voir plus particuliérement dans la ſuite.

Dans ce que je viens de dire du rétabliſſement de la circulation, je n'ai parlé que des organes qui portent & reportent le ſang. Je me diſpenſerai de parler de la circulation à rétablir des autres liqueurs, quoiqu'également eſſentielle, pour éviter un détail Anatomique dont la longueur ſeroit étrangere à mon ſujet, & je m'en diſpenſe dans l'idée où je ſuis qu'il ſuffit d'avoir préſenté ces premiers obſtacles, pour faire juger de ceux dont on ne parle

pas, & qui réunis doivent faire voir le danger de l'amputation.

L'ordre méchanique naturel & ſurprenant, que la Nature a établi dès l'inſtant de notre création, change totalement par la ſection du membre. Ce n'eſt plus, comme je l'ai déja dit, que confuſion & déſordre, & c'eſt grand haſard ſi la Nature n'y ſuccombe par la difficulté de vaincre les obſtacles qu'elle trouve dès le premier moment que l'amputation eſt faite.

Ambroiſe Paré, Obſervateur toujours exact, n'a pas ignoré le danger où la Nature ſe trouve dans ce moment. Il parle dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, de la néceſſité de laiſſer dégorger les vaiſſeaux coupés avant d'en faire la ligature. Ce conſeil eſt un précepte qu'on a négligé, on n'a pas toujours penſé que cette opération mérite qu'on ne néglige rien; ſur-tout dans ce qui peut aider la Nature dans les premiers inſtans, où elle employe tout ce qu'elle peut pour rétablir la circulation. Or il n'eſt pas douteux qu'elle y réuſſira avec d'autant moins de peine que les vaiſſeaux du moignon ſeront moins pleins.

Occupé du gonflement du moignon

& de ses suites, ce grand Praticien n'ignoroit pas que cet accident arrive indispensablement, quelque précaution que l'on prenne, mais il en craignoit l'excès; s'il ne s'est pas expliqué sur la véritable cause du gonflement, il ne sentoit pas moins que, quand il passe les bornes ordinaires, il est toujours suspect & redoutable, la gangrenne suit de près si sa cause dépend d'un défaut de circulation. Je ne crois pas qu'on révoque cette vérité.

On a lieu de croire que Dionis ne l'a pas reconnue ou qu'il en faisoit peu de cas. *Il est inutile*, dit-il (*a*), *de laisser dégorger la partie amputée*, par la raison singuliere que le malade a perdu assez de sang en perdant celui qui est dans le membre coupé. En alléguant cette raison il n'a pas pris garde, qu'on ne saigne pas moins les amputés malgré cette perte de sang, quelquefois même trop tardivement, comme lorsque l'on a manqué de laisser dégorger suffisamment le moignon. S'il est quelque opération où la saignée soit d'un mérite démontré, c'est sans difficulté dans l'amputation; & s'il en est où il faille en faire très-promptement, c'est sans

[*a*] Page 752.

doute pour cette opération. Or la maniere la plus prompte eſt de laiſſer couler les vaiſſeaux coupés aſſez de tems pour équivaler une certaine quantité de ſang, que l'on ne manquera pas de tirer par les ſaignées.

Il n'eſt pas difficile d'appercevoir ſenſiblement la raiſon qui juſtifie cette conduite, il ne faut que ſe rappeller l'embarras où ſe trouve la Nature de verſer aſſez promptement le ſang contenu & arrêté dans les vaiſſeaux liés, dans ce que nous avons appellé les vaiſſeaux collatéraux : cette raiſon ſuffira pour juger combien il importe qu'il y en ait une moindre quantité. Nous aurons peut-être occaſion ailleurs de prouver la vérité de ce précepte d'une maniere plus évidente ; il nous ſuffit ici d'avoir préſenté la doctrine qui autoriſe ce précepte ; parce que nous n'avons eu en vûe que de faire voir le danger de la Playe que fait l'amputation, par la ſeule raiſon des difficultés que la Nature trouve en voulant rétablir la circulation.



I I.

De la ſuppuration du Moignon.

Personne n'ignore qu'il ne peut y avoir de ſuppuration dans une partie lorſque le ſang n'y circule plus ; on ſçait de tout tems que lorſque ce principe de la vie manque à l'occaſion d'une bleſſure, la pourriture s'empare promptement de la partie où la circulation eſt éteinte. C'eſt la raiſon ſenſible qui fait que tant d'amputés périſſent en ſi peu de tems par la gangrene du moignon. La ſupuration eſt donc une ſuite du méchaniſme organiſé de cette partie tronquée.

Mon deſſein n'eſt pas de parler en détail du ſiſtême de la ſuppuration des Playes, phénomène auſſi extraordinaire qu'il eſt néceſſaire pour leur guériſon qu'elles ſuppurent. C'eſt le ſecret de la Nature que deux célebres Phiſiciens (*a*) ſe ſont efforcés de deviner ; leurs opinions ſur ce miſtere ſont ſçavantes & ingénieuſes, mais eſſentiellement différentes par leurs principes, ce qui peut faire penſer que l'un des deux

[*a*] MM. Queſnay & Fize.

n'eſt pas fondé, ſans qu'il ſoit facile de prouver celui qui l'eſt.

Je ne me ſuis pas propoſé de les analiſer, on a pû juger juſqu'à préſent de l'eſprit de cet Ouvrage. Je me ſuis éloigné autant qu'il m'a été poſſible de tout ce qui peut paroître ſiſtématique; toutes les matieres que l'on traite peuvent en être ſuſceptibles quand on veut tourner ſes réfléxions du côté des opinions qui ne ſont purement qu'opinion. Mes recherches ſont plus conformes aux véritables vûes de l'Académie dont l'objet eſt d'éclaircir de plus en plus ce qui peut avoir du rapport à l'expérience; enſorte que ſans nous arrêter ſur les diverſes opinions ſur la formation de la ſuppuration du moignon, il doit nous ſuffire de ſçavoir qu'elle eſt conſtamment précédée du degré d'inflammation qui doit la produire, & que celle-ci eſt l'inſtrument principal dont la Nature ſe ſert pour convertir nos liqueurs naturelles en une liqueur totalement étrangere.

C'eſt un grand avantage, ſans doute, que la ſuppuration du moignon ſoit bien établie, puiſque c'eſt par elle, & qu'on ne peut que par elle eſpérer de guérir. Le premier objet de la Nature,

comme nous l'avons obſervé, eſt de rétablir la circulation; le ſecond eſt d'établir la ſuppuration, l'une eſt l'affaire de peu de tems; occupée de cet ouvrage important elle ne peut pas être long-tems dans l'incertitude du ſuccès, la gangrene la préviendroit indiſpenſablement. La ſuppuration ne peut donc avoir lieu qu'autant que le méchaniſme de la circulation eſt rétablie.

Il eſt à remarquer que ce rétabliſſement n'eſt pas toujours complet, c'eſt-à-dire dans toute l'étendue du moignon; elle eſt même ainſi ordinairement, ce qui eſt toujours fâcheux, mais non pas toujours funeſte, à la différence des cas où la circulation ne ſe rétablit pas du tout.

Le rétabliſſement de la circulation que j'appelle ici *partial* eſt plus ou moins ſuſceptible d'accidens fâcheux; il en eſt dont on eſt quitte pour l'altération critique de quelque partie qui n'a pas été aſſez promptement organiſée, ce qui peut être réparé par le ſoin de revivifier ce qui a été altéré, ou ſoit en le retranchant, comme cela arrive quelquefois.

Si ce que la Chirurgie peut vis-à-vis cet accident, n'a pas le ſuccès dont elle

pouvoit ſe flater, cette altération étant une annonce d'accidens plus fâcheux, on voit bien-tôt les parties molles ſe dilacérer, ſe flétrir dans une plus grande étendue ; de maniere que ſi dans cet état la Nature ne prend promptement le deſſus, la gangrene & la pourriture qui la ſuit, mettront en peu de tems le malade dans le danger le plus éminent, & le plus ordinairement funeſte ; mais pas auſſi promptement que lorſque le rétabliſſement de la circulation manque entiérement, ce qui fait que les amputés périſſent en plus ou moins de jours ou de tems, ſelon que la circulation, ou n'eſt pas rétablie du tout, ou qu'elle l'eſt plus ou moins.

La Chirurgie n'eſt d'aucune utilité dans le premier cas. Les ſaignées en épuiſant le malade ont auſſi épuiſé ſes reſſources, elle n'en a aucune de directe pour engager la Nature à rétablir la circulation, dès qu'elle manque elle-même à remplir cet objet, tout autre ſecours devient églement épuiſant. Le ſeul que l'Art peut mettre en uſage, eſt de faire une ſeconde amputation au-deſſus de la premiere, quand cela ſe peut. Mais cet effort de courage à plus l'air d'un déſeſpoir pouſſé à bout, que d'une reſſource,

Dans le second cas, c'est-à-dire dans celui où le malade ne meurt pas si promptement, il semble que l'Art ait plus de ressource. Il a déja le mérite que la diete peut avoir acquise par quelques jours de plus ; il a la certitude que la circulation n'est pas entiérement éteinte ; il a des moyens de ranimer des parties mourantes, il a l'adresse de retrancher celles qui sont mortes, il a enfin l'espérance que puisque la circulation s'est rétablie dans quelque point, elle peut se rétablir dans celles où elle a manqué.

La suppuration du moignon, telle qu'on la desire, ne s'établit jamais aussi promptement que la circulation s'est rétablie ; elle trouve quelquefois de grandes difficultés qui s'y opposent, & qui sont indépendantes de celles que fournissent le manque de circulation, elle en trouve de dépendantes de la suppuration même. C'est ce qu'il est nécessaire d'examiner en détail.

Pour que la suppuration soit réguliere dans toute la surface du moignon, il faut que toutes les parties molles coupées suppurent à même tems, &, si j'ose le dire, du même ton : le retardement des unes fait souvent tort à

celles qui ſuppurent les premieres. Cette loi de ſuppurer enſemble eſt déſirée par la Nature même & eſt conforme à ſes vûes. Mais quoiqu'elle faſſe & que nous faſſions, la différence dans l'eſpéce des parties qui ſuppurent, met quelquefois obſtacle à ce que l'on déſire.

Les Praticiens connoiſſent ces difficultés, elles ſont ſoumiſes à l'Obſervation journaliere, la ſupuration eſt ici comme dans les autres Playes. Une liqueur qui paroît ſimple & homogene & qui ne l'eſt pas, elle eſt au contraire fort compoſée, & pourtant jamais malfaiſante, tant qu'elle conſerve le caractere purulent qui la conſtitue.

Il ne faut pas penſer qu'elle ſoit telle dès que le moignon commence à ſuppurer ; ce n'eſt d'abord qu'une humeur groſſiere qui reſſemble bien plus à une ſuppuration putride qu'à une liqueur purulente. Les qualités avantageuſes qu'on lui demande ne s'obtiennent que dans la ſuite ; il faut auparavant que la Nature ſe débarraſſe des liqueurs qui ſe ſont épanchées dans les interſtices des parties, ou qui ont été retenues dans le tiſſu cellulaire.

Les parties molles coupées fourniſſent auſſi leur contingent de ſuppura-

tion, à la vérité moins abondamment & moins longuement que les liqueurs. On peut obſerver ſans microſcope de quelle maniere les fibres charnues ſe flétriſſent à leur extrémité. La même choſe arrive au tiſſu cellulaire qui lie les parties molles, ainſi qu'au genre vaſculaire qui les pénétre de toutes parts.

Ces extrémités de fibres flétries, & enſuite deſorganiſées, ne ſe ſéparent pas d'abord des vivantes auxquelles elles ſont continues, ce n'eſt qu'à meſure que la premiere ſuppuration perd de ſa groſſiéreté, pour acquérir une qualité plus balſamique & plus analogue.

Lorſque la ſuppuration eſt parvenue dans ce ſecond état on peut eſpérer que la Playe guérira, du moins eſt-on convaincu que s'il arrive quelque dérangement dans la ſuite, on ne doit plus en accuſer la circulation, puiſqu'on doit être certain qu'elle a été entiérement rétablie. On ne doit pas non plus en accuſer la ſuppuration, puiſqu'elle eſt parvenue à l'état où on l'a déſire. On doit cependant ſe tenir toujours ſur ſes gardes, & tout employer pour garantir la Playe des impreſſions de l'air, & de

l'action des médicamens, ou trop-tôt suppurans ou trop-tôt dessicatifs.

C'est un triomphe quand on conduit une Playe de ce genre jusqu'à ce point ; comme on n'avoit aucune raison de s'y attendre on doit s'applaudir d'y être parvenu, sur-tout quand on a vû périr un grand nombre de blessés à côté de celui-là, & auxquels on avoit donné les mêmes soins.

Il est un second triomphe auquel l'Art à plus de part ; c'est celui qui conduit la Playe depuis l'établissement de la suppuration jusqu'à sa parfaite guérison. Ces deux tems sont essentiellement différens de tout point, il est aisé d'en juger, pour peu qu'on veuille les réfléchir. Le danger du premier tems est manifeste, comme il l'est que le plus grand avantage de ce côté appartient à la Nature, & que si la Chirurgie a plus d'avantage dans le second tems, ce n'est que par comparaison au peu qu'elle en a dans le premier, & certainement elle en a infiniment moins qu'elle en a à la guérison des Playes où l'on s'est dispensé de faire l'amputation ; c'est ce que l'on pourra voir dans l'article suivant.

III.

Exposé des avantages de la Chirurgie, pour les Playes qui pourroient exiger l'Amputation.

On vient de voir le peu de ressources de l'Art pour la Playe qui fait l'extirpation d'un membre. Il est sensible qu'il est très-borné dans ce qu'il s'agit de l'ouvrage important du rétablissement de la circulation des liqueurs dans le moignon, & qu'il l'est à peu près de même par rapport à l'établissement de la suppuration ; du moins a-t'on pû juger que les secours qu'il donne dans l'un & l'autre de ces cas, sont d'autant plus bornés qu'on peut les regarder comme indirects, c'est-à-dire comme n'aidant la Nature, pour ainsi dire, que de loin. On va voir plus particuliérement dans quel sens j'entends ce que je viens de dire.

Quelque mutilé que soit un membre que l'on veut conserver, la circulation y subsiste dès que son méchanisme n'y est détruit qu'en partie. les gros vaisseaux y sont en entier, ainsi que la plus grande partie des muscles : plusieurs autres parties jouissent encore de leur

organiſation. Dans l'amputation tout eſt détruit : Cette différence eſt trop remarquable pour ne pas exiger un détail fourni par le parallèle de la Playe que fait l'amputation , & des autres Playes.

L'expérience fait voir journellement d'une maniere ſenſible que la Nature ne parviendroit que très-imparfaitement à faire ſuppurer les Playes d'armes à feu , ſi la Chirurgie n'aplaniſſoit les difficultés que la premiere trouve dans le déſordre qui accompagne ces Playes. Le premier ſecours que l'Art lui prête ſont des inciſions qu'il dirige convenablement , ſelon le genre des Playes & ſelon les parties qui ſont intéreſſées.

Les inciſions font ce que la Nature ne peut faire d'elle-même, elles dégorgent la partie en donnant iſſue à la trop grande abondance des liqueurs retenues par le caractere même de la Playe, qui, à la différence des Playes faites par inciſion, ne permet dans la plûpart qu'une legere effuſion de ſang. Qu'on n'oppoſe pas la Pratique de quelques Nations (*a*) qui penſent les Playes ſans les inciſer , la nôtre a ſuffiſamment démontré qu'el-

(*a*) M. Queſnay.

le l'emporte ſur elles ſur ce point de Pratique. Ce premier avantage eſt d'autant plus important, qu'il met la Nature en état de ſe défendre de la gangrene dont elle eſt menacée par le genre particulier de contuſion qui caractériſe les Playes d'armes à feu.

Un autre avantage, qui n'eſt ni moins réel ni moins important, eſt de relâcher les parties trop tendues & trop étranglées ; effets ordinaires & inſéparables du genre de confuſion & du violent déchirement qu'occaſionnent les corps pouſſés par la poudre, & qui pénétrent rapidement nos parties.

L'engorgement dans les parties ; leur tenſion & leur étranglement, ſont les pivots ſur leſquels roulent notre Pratique pour les Playes d'armes à feu. Les inciſions ſe font pour l'ordinaire ſelon la direction de la partie où on les fait, c'eſt-à-dire ſelon celle des muſcles : C'eſt une régle dont on ne s'écarte que forcément. On n'en pratique pas de ſemblable à l'amputation, une ſuffit. Elle eſt circulaire, elle embraſſe toutes les parries du membre ; mais par cette forme particuliere, elle fait naître des différences fâcheuſes indépendamment des funeſtes dont j'ai parlé.

Les vaiſſeaux ſanguins principaux, & les cordons des nerfs qui les accompagnent, ſont violemment ſerrés par une forte ligature, moyen d'arrêter le ſang, & qui par cela ſeul eſt une cauſe ordinaire d'accidens fâcheux & même funeſtes.

Dans les autres Playes les vaiſſeaux ſont à l'aiſe, les inciſions en ont dégorgé une partie, l'organiſation ſubſiſte dans la plûpart des parties, par la raiſon que la circulation des liqueurs n'y eſt interrompue que dans quelque recoin, & où elle n'eſt que gênée en comparaiſon de ce qu'elle eſt dans tout le moignon.

Dans la place de cette partie tous les vaiſſeaux, ainſi que toutes les fibres molles, ſont repouſſées avec force du dehors au dedans, chaque point de preſſion agit également ſur toute la ſurface du moignon. L'objet de ce premier panſement ne permet pas une médiocre compreſſion. La néceſſité de la faire, telle qu'il convient pour éviter l'hémorrhagie, eſt une contrariété qui s'oppoſe à l'inſinuation ſalutaire du ſang dans les vaiſſeaux collatéraux.

Dans les autres Playes, il eſt des parties qui ne ſont nullement compri-

mées, & celles qui le ſont, le ſont médiocrement quand le bandage eſt fait comme il doit l'être, c'eſt-à-dire qu'il ne comprime que légérement.

On peut ajoûter les effets de l'air ſur la Playe du moignon, par le longtems qu'il faut quelqueſois employer avant le panſement. L'application de la charpie ſur des fibres ſenſibles palpitantes, & en convulſion. La maniere bruſque & peu ménagée avec laquelle on eſt forcé de l'appliquer. La forte compreſſion que l'on fait, tant au moignon qu'au-deſſus, pour preſſer de plus près la charpie & pour diminuer le calibre de chaque vaiſſeau, ſont autant d'inconvéniens qui ne ſe trouvent pas dans les autres Playes.

Les médicamens dont on ſe ſert pour la Playe de l'amputation ſont à peu près les mêmes que ceux que l'on employe pour les autres Playes ; mais quelle différence pour le tems, pour leur variété, & pour leurs effets !

On ne s'en ſert pour la Playe du moignon que lorſque l'appareil eſt détaché, ce qui pour l'ordinaire va à quatre ou cinq jours. Pendant ce tems le moignon eſt, pour ainſi dire, livré à ſoi même, l'Art eſt impuiſſant pour lui. La crainte

d'une hémorrhagie & la forme particuliere de l'appareil, suspendant l'usage des médicamens sur le local, jusqu'à ce que l'appareil soit détaché.

Dans les autres Playes les secours sont abondans. Dès que l'appareil est appliqué, les cataplasmes, les embrocations, les lotions, les fomentations &c. peuvent être employés. On peut dès le lendemain lever l'appareil en tout ou en partie, on peut porter dans la Playe les médicamens que les raisons présentes indiquent. Les autres secours de l'Art ont les mêmes avantages, ils sont en raison des obstacles qu'ils ont à surmonter.

La différence du tems dans l'universalité des cas pour l'établissement de la suppuration fournit de nouvelles différences. Dans les Playes la Nature fait couler un pus louable le quatre & le cinq dans les cas les plus difficiles, elle est de ce caractere le six.

Dans l'amputation la suppuration est plus tardive dans les cas les plus favorables. Le moignon ne fournit le quatre & le cinq qu'une sérosité sans consistance; le six, le sept & souvent le huit ce n'est encore qu'une continuité d'une fonte graisseuse, mal digérée. Le vrai

pus ne paroît que lorſque cette fonte eſt en partie épuiſée, & que les fibres flétries dont j'ai parlé plus haut ſont ſéparées des vivantes dont elles ſont la continuité.

Cette différence de tems pour la ſuppuration admet des conſéquences déſavantageuſes pour les amputés, comme je l'ai déja remarqué. Je ne crains pas que les Praticiens Obſervateurs en diſconviennent. Il n'en eſt pas qui ignorent que la ſuppuration des Playes eſt toujours attendue avec quelque ſorte d'impatience, & qu'on la voit toujours arriver avec ſatisfaction, par les craintes que l'on a des accidens qui ſuivent ſon retardement, ce qui ne ſe voit que trop ſouvent.

Je pourrois porter mes reflexions plus loin, la matiere eſt vaſte. On ſe tromperoit ſi l'on croyoit que j'aye tout dit dans cette Partie contre une opération qui mérite d'être plus réfléchie qu'elle ne l'a été. Il eſt facile de porter le parallèle au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites. Ce qui ſe paſſe dans la longue guériſon de la Playe de l'amputation n'eſt point du tout à ſon avantage. D'ailleurs on ne guérit que par la perte d'un membre, perte

irréparable & dont on a des regrets d'autant plus fâcheux qui, quoiqu'inutiles, n'en ſont pas moins conſtans.

Ce que j'ai dit ailleurs de la ſaillie & de la dénudation de l'os, doit encore être compté comme un accident au moins fâcheux, & qui ne regarde en aucune maniere les autres Playes. Mais c'eſt aſſez parlé du danger de cette opération; voyons dans la ſeconde Partie l'application des reſſources de la Chirurgie pour la conſervation des membres, afin de mettre les eſprits à portée de juger ſur une diſcuſſion auſſi importante pour l'humanité & la Société.

SECONDE PARTIE.

Examen abrégé de ce que l'on dit en faveur de l'Amputation.

PERSONNE n'ignore les avantages que la Chirurgie retire des Obſervations, lorſque voulant éclaircir des choſes douteuſes, elles ſervent de preuves aux réflexions qui les précédent & à celles qu'elles font naître. Elles ſont toujours utiles par les dé-

tails qu'elles renferment, & elles ſont précieuſes lorſqu'elles nous font appercevoir des reſſources inconnues, ou qu'elles confirment celles que nous connoiſſons : elles ſont quelquefois des ſources d'erreurs (*a*) mais ce n'eſt que par leur infidélité & par l'eſprit ou de préjugé ou d'inattention de la part de ceux qui en font uſage ; les vérités que les Obſervations annoncent, n'admettent pas de contrariété quand on met en évidence les principes ſur leſquels on les fonde.

C'eſt en les apréciant à leur juſte valeur que l'Académie à pû prétendre à la réputation qu'elle acquiert chaque jour, comme une juſte récompenſe de ſon travail, & c'eſt pour ſeconder ſes vûes que je vas ainſi régler le mien.

De toutes les matieres de la Chirurgie, celle qui préſente le plus de variétés dans les ſentimens eſt la matiere de l'amputation. Les Obſervations pour & contre ſont ſi nombreuſes, qu'elles augmentent plutôt l'indéciſion où elles nous mettent, qu'elles ne ſervent à fixer nos réfléxions.

L'Art d'extirper les membres, &

[*a*] Préface, tome premier des Mém. de l'Acad. Royale de Chirurgie.

l'Art de les conſerver, ſont, pour ainſi dire, deux ſortes de Chirurgies qui different dans leurs principes. Je ne me rappelle pas cependant, que l'une & l'autre ayent été traitées aſſez particuliérement pour juger ou de leur borne ou de leur étendue.

Nous n'avons pas d'opération qui préſente une alternative auſſi importante pour le malade, que celle de lui couper un membre, ou de ne pas le lui couper, il s'agit donc de décider pour ou contre.

Nous n'ignorons pas que pour juſtifier l'amputation, l'on dit qu'il vaut mieux perdre un membre que de perdre la vie en voulant le conſerver. Ce propos devenu ſentencieux par ſon apparente ſimplicité, fourni, dit-on, par les régles de la Chirurgie, eſt trop vague & perd par-là le mérite d'avoir dans la plûpart des occaſions un ſens déterminé ou déciſif.

Il faut perdre un membre, ſans doute, ſi l'on ne peut conſerver la vie qu'à ce prix; mais dans combien de cas peut-on dire que l'amputation ſoit le ſeul moyen que l'on puiſſe tenter pour y parvenir? Qu'on faſſe une exacte recherche de ces cas, qu'on les compte ſans

prévention, & que l'on juge après si l'on ne peut pas dire à plus juste titre, que le moyen le plus sûr de conserver la vie est de tenter de conserver le membre.

En général la Chirurgie n'ordonne pas plus de faire l'amputation que de sauver le membre que l'on veut amputer, ce qu'elle ordonne certainement, est de guérir le malade, n'importe comment. C'est au Chirurgien à faire choix du moyen ; celui qu'un examen bien réfléchi lui prescrit & que l'expérience autorise est sans difficulté celui que la Chirurgie ordonne que l'on suive; mais cet examen se fait différemment, & cela dépend de l'âge de l'Opérateur ; s'il est jeune, il se déterminera sans balancer pour l'amputation ; si au contraire il est, comme on dit, un vieux routier, il prendra le parti opposé, soit parce qu'il a vû périr trop d'amputés, soit qu'étant plus maître de ses réflexions son expérience lui ait enfin ouvert les yeux sur les ressources de l'Art & de la Nature, & c'est ce qui arrive à la plûpart de ceux qui ont eu de fréquentes occasions de traiter des grandes Playes d'armes à feu ; &, si mon témoignage peut être compté, j'avoue que c'est ce qui m'est arrivé.

Un grand nombre de mauvais succès ayant fixé mes réflexions sur cette opération, & la considérant en elle-même, je crûs entrevoir qu'en me déclarant contr'elle avec les égards qu'elle mérite, je n'aurois principalement à combattre que des préjugés, ou mal entendus ou mal réfléchis. Dans l'examen plus médité que je fis de cette matiere, les Observations de part & d'autre se présentérent en foule : je les assemblai, & par-là je crûs m'être mis dans le vrai point de vûe, où l'on doit se mettre pour juger avec plus de clarté. Je crus voir une nouvelle Chirurgie que je n'avois point encore apperçûe assez distinctement dans les Livres, & encore moins dans mes premiers exercices. J'eus recours à l'expérience afin de justifier mes nouvelles réflexions : on va les juger, je me soumets.

Je pourrois citer plusieurs Observations dont les mauvais succès m'ont le plus frappé ; mais, comme je l'ai dit ailleurs, mon dessein n'étant pas de grossir mon Ouvrage par des exemples malheureux, je me contenterai d'en rapporter un, c'est une Observation annoncée plus haut ; elle servira à prouver combien peu on doit compter sur

l'amputation, même dans les cas qui ont l'apparence la plus favorable.

I. Observation. Sur une amputation sans succès dans un cas des plus favorables.

Un jeune Seigneur, fort, courageux, & d'un médiocre embonpoint, reçut, à une affaire près Tongre, & à la tête de son Régiment, un coup de fusil à la partie antérieure & inférieure de la cuisse, environ un pouce au-dessus de la bifurcation des condiles du fémur, sans intéresser ni l'articulation ni les gros vaisseaux, la balle n'avoit fait que son trou, & percé l'os & le membre de part en part.

L'amputation fut faite sur le champ & fut très-bien faite. M. de la Martiniere fut mandé le lendemain; je le fus aussi, le blessé avoit été très-bien pansé & avoit été abondamment saigné. Que produisit le secours qui lui fut procuré? Il mourut le quatriéme jour de la gangrene au moignon, précédée dès le lendemain de la dilacération des muscles, & sans qu'il fût possible au Chef de la Chirurgie, qui eut un soin tout particulier de ce blessé, de retarder sa mort d'une heure.

Ma critique ne tombe pas sur l'Opérateur, bien d'autres que lui eussent opéré de même, l'exemple dont il s'agit paroissant en général des plus favo-

rables. Certainement cet exemple mérite d'autant plus d'être réfléchi, que ceux de ce genre ne sont pas rares dans les Armées ; on peut en faire un long catalogue qui du moins peut servir à faire juger si dans les cas absolus de l'amputation, il ne seroit pas possible de gagner à retarder cette opération plus ou moins de tems.

Il est certain que le membre coupé toute réflexion cesse, puisqu'il est perdu sans retour ; mais le plus grand mal ne consiste pas dans cette perte, elle est médiocre en comparaison de la perte de la vie. La difficulté est donc de sçavoir ce que l'on peut perdre ou gagner par le retardement de cette opération. On a déja vû que c'est le principal objet de cet Ouvrage.

Je n'ignore pas qu'on peut me demander si une Playe telle que celle dont je viens de parler eût guéri si on eût tenté de conserver le membre ? Comme il n'est pas facile de répondre directement à cette question, je prendrai dans la suite la voye de la comparaison. Ce que nous pouvons dire en attendant, est que ne pouvant pas douter que ce blessé ne soit mort par les difficultés insurmontables que la Natu-

re a trouvé en voulant rétablir le méchaniſme d'une nouvelle circulation, on eût du moins marchandé, pour ainſi dire, ſa vie en voulant la lui conſerver avec le membre.

J'aurai occaſion dans le corps de l'Ouvrage d'examiner quelqu'autre opinions, qui, quoiqu'elles ſoient de célébres Maîtres, ne méritent pas moins d'être cenſurées.

La matiere que je traite ayant été éclaircie dans la premiere Partie, quant à la Théorie, ſelon le plan que je me ſuis propoſé; il ne s'agit plus que d'appliquer les exemples que j'ai médités concernant la Chirurgie par laquelle on conſerve les membres.

Je diviſerai ces exemples en trois claſſes, 1°. En ceux qui intéreſſent les articulations & leur voiſinage.

2°. En ceux qui briſent les os dans l'étendue de ce qu'on appelle la partie principale.

3°. En ceux qui fracaſſent les os des mains & des pieds.



CHAPITRE PREMIER.

Des Playes qui intéressent les Articles & leur voisinage.

POUR faire ce que l'Art ordonne, selon le langage ordinaire, il faut le connoître dans son étendue : ce n'est pas une chose facile à cause de la diversité des connoissances qui le constituent. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire connoître leur diversité & leurs rapports ; ces connoissances doivent être supposées de maniere, qu'il faut en être instruit pour entrer dans les vûes que je me suis proposées dans cet Ouvrage, son objet étant principalement de traiter de la partie Pratique fondée sur l'expérience.

La différence des sentimens des Auteurs sur les Playes des articulations ou des articles, est embarrassante pour ceux qui n'ont pas assez d'expérience pour les concilier, elle l'est même pour ceux qui tiennent rang parmi les Praticiens.

Un d'eux (*a*) s'explique ainsi : le

[*a*] M. le Dran, Traité des Playes d'armes à feu, pages 199. & 200.

texte est nécessaire. » Les Playes faites » sur les articulations ou tout auprès, » si la capsule n'est pas entamée, ne » sortent pas de la régle générale; & » on les guérit assez communément.

» Celles qui sont très-étendues, lors » même que l'articulation est en partie » détruite, y en ayant une petite portion d'emportée, ces Playes, dis-je, » sont pour l'ordinaire bien moins susceptibles d'accidens que celles qui ne » font que les percer, & même que la » contusion un peu violente qui peut y » être faite.

La raison de ce phénomène extraordinaire est, selon l'Auteur, que » dans » la violente contusion, comme dans la » Playe qui perce de part en part, la » commotion s'étend à toute l'articulation; les épiphises peuvent être détachées; la capsule, les ligamens, les » tendons, les graisses & les glandes » synoviales, souffrent : mais les grandes Playes ont cet avantage que la » suppuration, *si l'on peut la procurer*, » est un bien d'où résulte le dégorgement de toutes les parties qui ont » souffert; au lieu que dans les petites » Playes qui sont profondes, & dans » la contusion violente, la suppuration

» ne se fait presque jamais qu'aux dé-
» pens de toute l'articulation, & même
» de tout le membre.

Voilà donc une différence notable des Playes des grandes articulations & des petites, & cette différence consiste à faire remarquer, comme on vient de le voir, que les petites sont plus dangereuses que les grandes; il est cependant vrai que l'Auteur les traite à peu près de même. Voici ce qu'il en dit (*a*).

» Quoique je regarde les Playes très-
» étendues sur les articulations, comme
» moins dangereuses que les petites qui
» les pénétrent, c'est-à-dire, qui pas-
» sent de part en part; je dirai cepen-
» dant qu'elles sont toutes rarement
» exemptes de grands accidens, *lorsque*
» *la capsule est ouverte*; qu'il en guérit
» fort peu, sans qu'on soit obligé de
» faire l'amputation du membre; &
» que s'il y a un moyen sûr de prévenir
» les accidens, c'est de la faire promp-
» tement au-dessus de l'articulation
» blessée.

On ne peut douter en effet que si l'on coupe le membre on ne prévienne les accidens qui seroient survenus à la Playe qui n'est plus; mais cette opéra-

[*a*] Page 202.

tion préviendra-t'elle ceux qu'elle méne avec elle, & qui lui ſont propres? Non, ſans doute. Il s'agit donc pour éclaircir ce point de Pratique important, de faire une comparaiſon autant exacte qu'il eſt poſſible des accidens indiſpenſables des Playes de ce genre & de ceux qui ſont inſéparables de l'amputation.

Par ce qu'on vient d'entendre de ce Praticien, un Commençant peut croire que cette opération eſt le remède ſouverain pour tirer de danger un bleſſé menacé de perdre la vie, & que par-là il n'eſt réduit qu'à perdre le membre. Une telle confiance eſt très-propre à accréditer cette opération, mais elle eſt abuſive; du moins peut-elle l'être dans une infinité de cas qui doivent aſſujettir la réflexion dans un examen très-ſérieux.

La capſule bleſſée d'une articulation peut-elle être ſuſceptible de l'excès de danger dont M. le Dran la menace? Et peut-elle établir avec celle qui ne l'eſt pas une différence auſſi remarquable? En général les Playes de cette enveloppe des articles, méritent ſans doute de grandes conſidérations, mais non pas au point de faire l'amputation ſur le champ, comme cet Auteur le

preſcrit, quand même la commotion ſeroit au dégré qu'il la ſuppoſe dans les petites Playes des articles. L'Auteur ayant manqué d'autoriſer ſa Théorie par des faits : nous allons nous ſervir de cette voye pour autoriſer la nôtre.

II. Obſervatio Sur un artic briſé.

M. de Caſtenault, Officier dans le Régiment de Guyenne, reçut un coup de fuſil dans l'articulation du bras avec l'avant-bras. L'amputation du bras fut réſolument propoſée par pluſieurs Chirurgiens, comme l'unique moyen de lui conſerver la vie ; le bleſſé jeune & courageux s'y oppoſa opiniâtrement. On crut ſon funeſte ſort décidé ; on le plaignit après avoir employé les plus fortes raiſons pour le déterminer à l'amputation ; cependant pour ne pas l'abandonner ſans lui donner quelque ſecours, on prit le parti de lui faire des inciſions, & heureuſement elles furent bien faites. On emporta par leur moyen une grande partie du condile de l'humerus, toute la tête plate du rayon, & la plus grande partie de l'olecrâne. Il guérit malgré la multitude des accidens qui menacérent long-tems & le bras & la vie. Je l'ai vû nombre d'années ſe ſervir paſſablement bien de cette extrémité.

S vj

Il vit vers ce tems feu M. Maréchal, Premier Chirurgien du Roi, pour le prier de vouloir viser le Certificat qui constatoit sa guérison. Cet illustre Chef, surpris qu'on n'eût pas fait l'amputation pour une telle Playe, désapprouva trop tard le parti qu'on avoit pris de conserver le bras, il pensoit que le blessé en eût couru moins de danger en le lui coupant.

Ce jugement seroit celui de M. le Dran, & il avoit été celui des Chirurgiens qui le guérirent; tous penserent selon les prétendues régles de l'Art; ce sont celles qui en effet se présentent les premieres à la réfléxion, elles étoient cependant mal fondées dans ce cas-ci, comme elles pourront l'être dans beaucoup d'autres.

Qui peut être convaincu de guérir une amputation &, comme je l'ai dit dans la premiere Partie, même dans le cas qui paroît le plus favorable? Qui peut par conséquent s'assurer qu'il y a moins de danger en faisant l'amputation qu'en ne la faisant pas? On est certain de bien faire cette opération, c'est tout ce que l'on peut attendre de l'Art; le succès est enséveli dans d'épaisses ténébres, toujours impénétrables même à

l'expérience. M. de Castenault a guéri, voilà ce que l'on peut assurer. Eût-il guéri de même par l'amputation ? J'attends que l'on réponde à cette question.

Je sçai que l'on peut se reprocher quelquefois de n'avoir pas pris le parti de couper un membre, mais ce n'est jamais que lorsqu'on a vainement tenté de le sauver. La mort d'un blessé donne des regrets, cependaut on n'est pas plus sûr qu'on eût réussi si on eût fait l'amputation. On se reproche de l'avoir faite quand le succès ne répond pas à nos espérances. Ces reproches sont louables dans ceux qui peuvent en tirer avantage, mais quels sont les cas où cela se peut ?

Il manque à la Chirurgie de sçavoir distinguer les cas où l'on peut être moralement sûr qu'on guérira une amputation. Nos connoissances sur ce point sont encore trop bornées.

Paré fait le détail d'un fait semblable à celui que je viens de rapporter & qui fut suivi des plus grands accidens.

M. le Comte de Masfelt fut blessé d'un coup de pistolet à la jointure du coude du bras droit qui lui fractura les os, de maniere qu'il y en avoit, dit l'Auteur, d'écrasés comme si on les eût rompus sur une enclume. Les accidens

III & IV. Observation sur le même sujet. Histoire mémorables chap. 14.

furent extrêmes. Des Chirurgiens, dont Paré faisoit cas, avoient fait de grandes incisions pour s'opposer à la gangrene, lorsqu'il eut ordre du Roi d'aller voir le blessé. Il le trouva dans l'état le plus dangereux & dont le détail pourroit paroître trop long. Il renouvella les incisions à mesure qu'il en voyoit de nécessaires, tant pour donner issue au pus qui en se cantonnant forma plusieurs dépôts, soit pour faciliter la sortie des piéces d'os rompues. L'Auteur atteste *qu'il en ôta plus de soixante, entre lesquelles il y en avoit de grandes comme un doigt*. Mais enfin le blessé a guéri. Il rapporte que M. de Bassompierre fut blessé à la même affaire d'un pareil coup, & qu'il guérit de même par ses soins.

Il est à remarquer que dans le long détail qu'il fait des accidens qu'il eut à combattre ainsi que du traitement, il ne dit pas un mot de l'amputation. Il ne paroît pas non plus que les Chirurgiens qui le virent avant lui, ayent pensé à cette opération. D'où pouvoit venir ce silence, sinon de l'opinion qu'ils avoient du danger de l'amputation, & en même-tems des idées avantageuses qu'ils avoient des ressources de la Chirurgie.

Paré cependant avoit réformé cette opération, elle étoit devenue bien moins dangereuſe dans ſes mains ; il étoit naturel qu'il le prouvât par une grande multitude d'exemples ; c'étoit le vrai moyen d'en impoſer à ceux qui s'étoient déclarés contre ſa découverte ; cependant il ſe refuſa à faire deux amputations pour un genre de Playes que nous condamnons ſans difficulté à ſubir cette opération.

C'eſt le ſentiment de M. le Dran, & M. Louis ne balance pas, ſi l'on s'en rapporte à une réflexion qui mérite d'être rendue telle qu'elle eſt exprimée dans une Obſervation de M. Allouel, rapportée dans un Mémoire de M. Andoüillé & commentée dans les Mémoires de l'Académie par M. Louis. Un Soldat, dit le texte (*a*), reçut un coup de fuſil qui traverſoit le genou. » On ne ſçait pas trop, ajoûte le Com- » mentateur, ſur quel fondement le » Chirurgien qui panſoit le bleſſé en » premier appareil, ne jugea pas à pro- » pos de couper la cuiſſe.

M. Allouel n'en dit rien en effet dans ce qui eſt rapporté, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pû être fondé à retarder

[*a*] Page 279.

l'amputation. Selon M. Louis, il ne pouvoit l'être ; c'eſt ce qui réſulte de ſa réflexion. Mais cette réflexion eſt-elle elle-même bien fondée ? Si elle l'eſt, il eſt donc indiſpenſable de ne pas retarder l'amputation pour des Playes de ce genre ?

Il y a long-tems que l'on cherche cette déciſion Chirurgique, & il s'en faut bien qu'elle ſoit encore trouvée ; nous trouvons au contraire qu'on s'en eſt diſpenſé ſouvent avec ſuccès. C'eſt ce que nous avons déja fait voir, & c'eſt ce que nous nous propoſons de faire voir encore.

Nous ne mettrons pas ici en queſtion, s'il réſulte un avantage du retardement de l'amputation. L'affirmative étant démontrée, nous nous contenterons de rapporter des faits conſtatés, avec l'attention de les lier à des réflexions.

V. Obſervation. Sur une Playe à l'article du genou, par M. Deſport, page 126.

Un Soldat reçut un coup de feu à la bataille de Milan. La balle entra par la partie externe du genou droit. On le penſa ſimplement ; il fut enſuite transporté à l'Hôpital de Crémone.

On avoit négligé de dilater la Playe ; ce fut par-là que commença M. Deſport. Il chercha la balle avec ſoin, &

ne la trouva pas. Le gonflement étant conſidérable, il eut recours à cinq ſaignées, & à des cataplaſmes relâchans.

Le troiſiéme jour il eut la liberté d'introduire une doigt dans la Playe : il ſentit un corps rond de la groſſeur de la balle, il crut que c'étoit elle ; ſa ſurpriſe fut extrême lorſqu'ayant tiré ce corps, il reconnut que c'étoit un éclat du condile externe du fémur. Il remit le doigt dans la Playe dans la même direction, & l'enfonçant plus avant, il trouva la balle qui étoit *poſitivement* dans la cavité *ſemi-lunaire* du tibia, deſtinée à loger le condile du fémur, & la tira.

On ſe tromperoit ſi l'on étoit perſuadé que la guériſon de ce bleſſé fût ſuivie d'une enkiloſe parfait, l'Auteur nous dit qu'il parvint, quelque-tems après ſa guériſon, à plier le genou paſſablement ; circonſtance heureuſe, & qui ajoûte à la beauté de cette cure.

VI. Obſervation Sur un fraca[s] de la partie ſu[-]périeure de l'humerus.

M. de Bellerieu, Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie, & Aide-Major général de l'Armée, reçut à la bataille de Dettenghen un coup de balle de canon chargé à cartouche, à la partie antérieure & ſupérieure du bras droit, au-deſſus de la partie moyenne

de l'attache mobile du muſcle deltoïde.

M. de Garangeot, Chirurgien-Major de ce Régiment, très-digne de la réputation qu'il s'eſt acquiſe; ayant examiné la bleſſure, la crut du nombre de celles qui exigent l'amputation ſur le champ, du moins qui en ont l'aparence. On imagine ſans peine qu'il falloit la faire dans l'article, auſſi étoit-ce l'intention de ce Praticien.

Un parti ſi prompt & ſi extrême donna l'éveil à d'illuſtres amis qui s'interreſſoient au ſort de ce bleſſé. Meſſieurs Guerin, feu M. Girard & moi, fûmes mandés pour le lendemain pour être conſultés.

L'avis de tous après avoir été combattu, fut de dilater la Playe, qui ne l'avoit pas été, dans l'opinion où M. de Garangeot avoit été de leur inutilité; des qu'il ne pouvoit être queſtion que de l'amputation, qu'il croyoit réſolument déterminée.

Les dilatations nous ayant mis à même de juger du fracas de l'os, nous trouvâmes l'humérus en piéces, avec un fente & un écartement conſidérable dans la portion ſupérieure de cet os, ſans qu'il fût poſſible d'en trouver la fin, quoique M. de Garangeot eût re-

dilaté la Playe dans sa partie supérieure aussi près de l'article qu'il se peut sans le metre à découvert.

Cet habile Praticien fit valoir cette circonstance, la tête de l'humérus pouvoit être intéressée par la fente, il y avoit même lieu de le croire; ce qui joint aux autres circonstances de la blessure sembloient exiger l'amputation comme l'unique ressource. Ce parti fut combattu, & il y a lieu de croire qu'il eût été exécuté, sans l'état d'angoisses & d'abbattement extrême où le blessé étoit.

Le blessé étoit jeune & du plus grand courage, mais terrassé par son état: il fut saigné plusieurs fois, & ne prit pour ainsi dire rien pendant plusieurs jours. Nous nous rassemblâmes le soir, le lendemain & le surlendemain. Pendant tout ce tems le poux fut petit & concentré, les angoisses devinrent plus fréquentes, & le hocquet se mit de la partie. On ne pouvoit pas être plus mal, cependant les saignées ne furent qu'éloignées & moins fortes, on en fit encore de petites.

Le blessé dans un tel état ne pouvoit être transporté, & M. de Garangeot, qui avoit perdu toute idée d'amputa-

tion, ne put ſe diſpenſer d'aller joindre ſon Régiment où il avoit un grand nombre de bleſſés ; ce qui fit qu'il me chargea de celui-ci, pour être compris parmi ceux que j'avois, & qui de même ne pouvoient être tranſportés.

Les accidens des Playes les plus effrayans, ne le ſont quelquefois que pour un tems, & même aſſez court ; c'eſt ce que l'on voit arriver aux Playes qui ſont accompagnées de commotion. Le déſordre menaçant dans lequel le bleſſé ſe trouve par l'ébranlement & l'éréthiſme du ſiſtême nerveux, va quelquefois juſqu'au point de le croire ſans reſſource, & quelquefois, & même aſſez fréquemment, on le voit ſortir de cet état pour voir renaître l'eſpérance. Une réflexion qu'il ne faut pas perdre de vûe, eſt que l'état d'anéantiſſement où ſe trouvent les bleſſés pendant les premiers jours, n'eſt pas un état d'épuiſement ; il n'eſt tel, au contraire, que par une plenitude embarraſſée par le défaut d'action des nerfs, des vaiſſeaux, en un mot du ſiſtême des ſolides ; ce qui rend les ſaignées précieuſes quand on ne s'en laiſſe pas impoſer par l'idée mal entendue que le bleſſé n'y réſiſtera pas.

Le poux du bleſſé, que l'on ſentit à

peine pendant les premiers jours, ſe développa un peu le ſoir du quatriéme; cependant il paſſa une ſi mauvaiſe nuit par l'agitation où il fut, qu'elle penſa être la derniere. Il ne fut pas poſſible de lui faire rien prendre; ce n'eſt pas toujours un mal, & c'eſt toujours un bien les premiers jours, quelques verres d'eau, de fois à autre, ſuffiſent.

Le jour qui ſuccéda à cette horrible nuit fut plus calme; ce qui continua & augmenta avec la ſuppuration, qui commençoit à ſe mettre en régle depuis deux jours; circonſtances toujours avantageuſes dans les cas qui paroiſſent déſeſpérés. La Nature ne fait pas ſuppurer les Playes, quand l'action des nerfs & des vaiſſeaux eſt éteinte. La gangrene s'empare bientôt d'une partie où l'organiſation ceſſe. Le Praticien qui étudie la Nature apprend à régler ſon jugement par de telles Obſervations.

Le bras & principalement l'avant-bras, furent pendant du tems gonflés d'une maniere exceſſive. L'abondance de la ſuppuration & ſa bonne qualité en vinrent à bout; le gonflement ſe diſſipa par degrés comme la ſuppuration diminua de ſon abondance.

Il y avoit déja quelques jours que le tems de faire l'amputation étoit favorable ; le bleſſé étoit entiérement à lui. Il avoit aſſez de force pour la ſupporter, il s'y attendoit & n'en étoit pas effrayé. Je la ſuſpendis encore, & enfin je ceſſai d'y penſer.

L'attention d'humecter cette extrémité ſans ceſſe, preſque toujours avec l'eau ordinaire ou émoliente, le ſoin de tenir le bleſſé ſur ſon ſéant, le dos contre des oreillers & les pieds arcboutés, ſituation favorable pour donner plus de pente à la ſuppuration ; enfin la régularité des panſemens, tout ſeconda les intentions de la Nature & les miennes.

Je tins la Playe exactement dilatée pour la ſortie des eſquilles, & des autres corps étrangers ; je ſçavois que la balle étoit dans la partie, puiſque la Playe n'avoit pas de ſortie ; je la croyois de plomb, elle étoit de fer. Je ne ſçûs que dans la ſuite qu'elle étoit de canon chargé à cartouche. C'eſt cette balle dont j'ai parlé dans les Recherches des Corps étrangers. Au ſurplus quand je l'aurois ſçu je n'aurois pas fait plus de perquiſitions que j'en fis pour la trouver. Il en eſt, comme je l'ai fait voir,

qu'on eſt forcé d'abandonner à la Nature, au haſard & à la conduite du Chirurgien.

La Playe alloit exactement bien, lorſque remontant le Rhin pour aller en Alſace, le bleſſé voulut reſter à Vorms où ſon équipage s'étoit rendu, & où ſon Régiment étoit. On le penſa différemment. Le bon état de la Playe fit croire qu'on pouvoit la moins tamponner. On ne fit pas aſſez d'attention que cette Playe n'étoit pas de celles que l'on peut guérir promptement. Les chairs pouſſérent & ſe bourſoufflérent; la ſuppuration changea de qualité, le gonflement du bras & de l'avant-bras, qui étoit médiocre, redevint exceſſif, la fiévre ſurvint avec le cours de ventre; dans cet état menaçant le bleſſé ſe fit mettre dans un brancard & ſe fit conduire à Lautrebourg où j'étois.

La différence dans ſon état m'étonna autant que j'eus des craintes ſur l'événement. Je le remis au même régime où il étoit, & dont on l'avoit tiré. J'uſai de conſomptifs & de dilatans, je me vis à même de renouveller les inciſions, je rétablis la fréquente humectation que l'on avoit négligé, je le remis dans la même ſituation où il étoit

dans mes mains pour les panſemens & que l'on avoit crû inutile ; enfin je mis en uſage toutes les petites choſes que M. Monro a recommandées depuis, & qui toujours furent exactement obſervées tant que M. Dubois, Chirurgien que M. de Garangeot m'avoit laiſſé, panſa le bleſſé ſous mes yeux (*a*).

Le bon état de la Playe ſe rétablit & augmenta Il ſortit pluſieurs eſquilles, deux entr'autres conſidérables, l'une & l'autre vers le cinquantiéme du traitement. Les piéces d'os par éclats ſe recollérent par un calus commun, ſi bien raffermi qu'il réſiſta à une chûte que le bleſſé fit ſur la route de Metz dans ſa chaiſe, qui fut renverſée. Enfin il fit la Campagne d'après en ſe ſervant de ſon bras comme il s'en ſervoit avant la bleſſure.

Une articulation peut être briſée à moitié & ne pas exiger l'amputation. Voici une Obſervation qui le prouve ; elle peut ſervir du moins à faire voir que l'on gagne à ne pas ſe preſſer, quoiqu'elle ſoit indiquée par ce qu'on appelle les régles de l'Art.

[*a*] C'eſt par ce Chirurgien que j'ai ſçu le détail concernant la balle, tel qu'on l'a vû dans mes Recherches ſur les Corps étrangers.

M.

VII. Obſervation. Sur le fracas des deux extrémités articulaires inférieures de l'avant-bras.

M. le Chevalier de Breval, Ingénieur, robuſte & violent, reçut à la tranchée au ſiége de Fribourg, un coup de fuſil à la partie inférieure de l'avant-bras droit, qui briſa les têtes des os cubitus & radius dans leur articulation ſans intéreſſer les os du carpe.

Le bleſſé fut porté au dépôt de la queue de la tranchée. Les Chirurgiens ayant examiné la bleſſure la jugérent de celles qui exigent une amputation ſur le champ; ils en prévinrent le bleſſé & le perſuadérent; elle ne fut cependant pas faite; ils le renvoyérent à ſon quartier aſſez près du ſiége, après l'avoir penſé ſimplement, pour ne pas lui faire des inciſions douloureuſes & inutiles.

J'avois été chargé des Ingénieurs bleſſés pendant ce ſiége. Je vis celui-ci le lendemain; la bleſſure me parut d'autant plus importante, que la fiévre étoit conſidérable, & que le bleſſé étoit fort agité. L'appareil de l'amputation, qui, comme je viens de le dire, avoit été réſolue la veille, étoit prêt; je la ſuſpendis pour voir qu'elle tournure prendroit & la Playe & le bleſſé. Celui-ci, dont le parti étoit pris, eut de la peine à ſe rendre à mon ſentiment, il

le fit cependant, ce qui m'attira de sa part des reproches amers pendant la durée de la violence des accidens.

Je désirois sauver ce bras, j'agis en conséquence, & cependant je ne m'en flattois que très-médiocrement. Une raison qui dirigea la conduite que je tins fut l'agitation où le blessé étoit, & fut, malgré les abondantes saignées qui furent faites les premiers jours. La commotion ne méne pas tous les blessés à l'anéantissement, quelques-uns tombent dans un état contraire, & qui ne mérite pas une moindre attention.

Quoiqu'il en soit, je fis des incisions étendues à l'entrée & à la sortie de la balle ; il falloit en user ainsi à cause des aponévroses dont cette partie est recouverte. Je portai la pointe du bistouri sur les extrémités des os pour inciser le périoste en particulier ; j'allongeai les incisions de droite & de gauche sur le poignet. J'ôtai autant d'esquilles qu'il me fut possible, je laissai couler le sang sans me presser de l'arrêter. Je suis dans cet usage, principalement lorsqu'il y a du gonflement, comme il y en avoit. Je fis le pansement & j'assujettis convenablement la main qui ne tenoit que par la peau & les ten-

dons que j'avois ménagé du mieux qu'il m'avoit été poſſible. Enfin je mis en uſage ce que je pus imaginer de plus relâchant & de plus propre à calmer la fougue du ſang, afin de prévenir l'excès de l'inflammation.

Malgré ces précautions, la main, l'avant-bras & le bras, ſe gonflérent conſidérablement, tandis que la douleur la plus vive ſe joignoit à une tention extrême. Je m'attendois à voir ſurvenir ces accidens, ils ſont inévitables dans les grandes Playes, principalement dans celles où le fracas des os ſe trouve environné de parties tendineuſes & aponévrotiques. La grande attention du Chirurgien dans ces occaſions eſt de bien calculer l'étendue des accidens, afin de juger juſqu'à quel point ils peuvent approcher de la gangrene & de la pourriture, ſans ſe confondre avec ces derniers accidens beaucoup plus redoutables.

Ces calculs importans ne peuvent être faits que par les Praticiens, parce que l'expérience ſeule peut les apprendre. Je fus blâmé de n'avoir pas prévenu cet orage & de ne pas en borner l'excès en amputant cette partie. Je n'étois pas réſolu de la conſerver aux

dépends de tout ce qui pouvoit arriver ; ce dessein eût été répréhensible ; mais l'événement a prouvé que j'aurois fait une faute de ne pas attendre le terme des apprêts de la suppuration : les accidens qu'ils entraînent diminuent pour l'ordinaire quand elle s'établit. Le point essentiel est donc de bien juger la Nature dans les premiers tems des Playes.

Le blessé, comme je l'ai dit, avoit compté perdre cette partie, & avoit arrangé ses réflexions en conséquence. J'eus de la peine à mériter sa confiance, il me l'eût donnée en lui coupant une partie à la conservation de laquelle il pensoit que la perte de sa vie étoit attachée. Je résistai à ces violens reproches ; c'est toujours un fort grand mal d'être si peu d'accord avec un blessé qui souffre, & d'y être long-tems. Je ne parvenois à le calmer qu'en marchandant sur le jour de l'amputation, & à dire vrai je marchandois ainsi avec la Nature.

Occupé de l'état de l'un & de l'autre, les saignées furent continuées, la diete fut rigoureuse, les cataplasmes furent répétés souvent, les pansemens ne se firent qu'une fois dans les vingt-

quatre heures, & avec les ſuppurans les plus doux, & arrangés dans la Playe fort *molettement*, la boiſſon fut aſſez abondante, mais legere, enfin je fis uſer quelquefois des lavemens.

La fiévre perſiſta avec aſſez de violence, & quelque marque de délire. Il ne faut pas toujours ſe trop effrayer de ces accidens; la fiévre eſt toujours la ſuite des apprêts des grandes ſuppurations & elle ceſſe le plus ſouvent lorſqu'elle eſt établie. Le délire, quand il dépend d'elle, ſe diſſipe dès qu'elle diminue.

De la gangrene à la pourriture, la diſtance eſt quelquefois fort courte. La premiere a des degrés pour arriver à la ſeconde. Si quelquefois ils ſont rapides & ſe mettent au-deſſus des ſecours de l'Art, quelquefois auſſi on les borne & on les diſſipe. Le Chirurgien ſans expérience confond les différens états de l'inflammation qui précéde & la gangrene & la pourriture; il croit voir diſtinctement l'un & l'autre de ces accidens, lorſqu'un plus habile voit des diſpoſitions à un changement prochain.

Un point eſſentiel eſt de ne pas perdre de vûe les parties dont l'inflammation s'eſt emparée; elle a ſes nuances, comme je l'ai dit, de même que la gan-

grene. Le gonflement qui accompagne la premiere les confond quelquefois avec celles de la seconde, & quelquefois aussi il devient si considérable que la pourriture se manifeste avant d'avoir apperçu la gangrene.

Je me flate que l'on me passera ces réflexions générales, elles sont de la science du Praticien, seul capable de s'opposer au désordre menaçant d'une inflammation orageuse qui fait tout craindre pour une extrémité que l'on veut conserver. Mais cette science ne peut être décrite que grossiérement. Il s'en faut bien que l'Art d'écrire ait encore atteint le talent d'exprimer certains signes, que l'expérience fait appercevoir à des yeux qu'elle a bien dressé. Je reviens au blessé.

Pendant que tout se disposoit pour la suppuration, j'eus beaucoup de peine à résister au blessé qui résolument vouloit que je lui fisse l'amputation ; ce désir ne lui étoit pas sorti de la tête, depuis qu'on lui avoit annoncé qu'il ne guériroit que par cette opération : je n'étois pas assez éloigné de prendre ce parti, pour lui en faire perdre l'espérance. Je voulois gagner du tems, dans l'attente que les accidens se bor-

neroient, & c'eſt ce qui arriva. Le bleſſé ſe rangea de mon parti à meſure que je me flatois moi-même de lui conſerver la vie ſans perdre la partie.

La ſuppuration s'eſt établie le ſeptiéme jour ; les accidens avoient diminué dès la veille de maniere à me faire eſpérer que je ſerois plus maître du bleſſé le lendemain, ce qui arriva ; je le fus entiérement quelques jours après. Je le panſai encore quelque-tems avec toute l'attention que méritoit cette Playe, elle étoit dans le meilleur état où elle pouvoit être, lorque je le perdis de vûe pour le laiſſer entre les mains d'un Chirurgien Aide-Major de l'Hôpital, à qui l'entiere guériſon eſt dûe & qui lui fait honneur.

Je rencontrai le bleſſé pour la premiere fois depuis ſa guériſon, à Louvain, quelques jours avant la bataille de l'Awfelt, où il alloit ; je le vis dans le moment que feu M. de Chicoineau, M. de Sennac & M. de la Martiniere, examinoient ſa bleſſure. Ils furent auſſi ſurpris que je le ſuis encore, non de ce que la main s'étoit rapprochée de plus d'un pouce des extrémités des os briſés, non de ce qu'elle s'y étoit ſi fortement attachée par un calus ſolide ;

mais de ce que les doigts avoient acquis assez de flexibilité & d'action pour écrire & dessiner de cette main, presque aussi-bien qu'avant la blessure.

On ne doit pas juger les hommes dans leur état de douleur, on prend de fausses idées de leur caractere. J'avois crû M. le Chevalier de Breval un homme violent & fougueux, la liaison que j'ai contractée depuis avec lui, me l'a fait voir l'homme du monde le plus doux, le plus sensible & le plus reconnoissant. Si je l'avois mieux connu quand je le pansai, j'aurois peut-être jugé différemment de son poux & de son état ; mais pourtant je n'aurois pas mieux agi, puisque je lui ai conservé un bras que peut-être il eût perdu.

Il est bien difficile de tenter de tels succès, quand on se nourrit l'esprit de préjugés, que l'on prend souvent pour les régles de l'Art ; la Nature n'en connoît pas quand elle est mal conduite, & elle fait des miracles quand on sçait la mettre à même d'employer ses ressources. Les Playes des articulations sont mortelles, nous dit-on, la plus prompte amputation est donc celle qui est faite le plus à propos ; cela seroit

en effet, ſi cette opération étoit moins dangereuſe par elle-même : mais l'obligation de la faire, quoiqu'on en puiſſe dire, exige rarement qu'on la faſſe ſur le champ, M. le Chevalier de Breval eût perdu le bras & peut-être la vie, ſi j'avois ſuivi les régles qui demandoient le ſacrifice de l'un, & qui mettoient l'autre dans un plus grand danger.

Les Auteurs effrayent trop nos Elèves, en trop exagérant le danger des Playes de la capſule membraneuſe, qui enveloppe les articulations ; cet Ouvrage eſt fait pour les raſſurer & je n'ai d'autre intention ; ſi ma doctrine & mon expérience ſont contredites avec fondement, je m'engage à en convenir ; nous devons tous ce ſentiment au bien de l'humanité & de la Société. Voici une Obſervation qui mérite d'être méditée, on y voit une capſule entiérement déchirée, on y voit une fracture du premier ordre ; on y voit enfin ce que peut l'Art quand le préjugé ne prend pas trop ſur ſon habileté.

VIII. Obſervation Sur la fracture de la partie inférieure des deux os de la jambe.

M. de la Villurnois, Commiſſaire des Guerres & Inſpecteur des Hôpitaux, ſe caſſa tranverſalement les deux os de la jambe, à une ou deux lignes

de leur articulation avec le pied, de maniere que ce pied fut luxé & renversé en-dehors, & assujetti dans cet état par l'extrémité fracturée du tibia, après qu'il eut percé de toute son épaisseur la capsule & la peau, déchiré plusieurs ligamens & écarté le péronné qui avoit suivi le pied.

Cet accident extraordinaire arriva en 1742. entre Peronne & Cambrai, en descendant de sa chaise de Poste; il y remonta comme il put, & dans cet état il se rendit à Cambrai où j'étois avec la Compagnie des Gendarmes.

Son arrivée fut annoncée par ses cris. Le pied & la jambe étoient déja considérablement gonflés. On me chercha inutilement, on le conduisit chez M. Dumoulin, Chirurgien de mérite & Major de l'Hôpital, où se trouvérent d'autres Chirurgiens; ils tentérent vainement de remettre les os & le pied dans leur situation naturelle, ils ne purent parvenir à les ébranler.

En ne consultant que les régles prescrites par l'usage il n'y avoit pas à balancer, l'amputation de la jambe étoit le seul parti que la Chirurgie sembloit ordonner, on s'y résolut d'autant plus que le blessé demandoit opiniâtrement

que cette opération lui fût faite sans retardement.

On ne put le satisfaire aussi-tôt que tous le desiroient, il falloit avoir un appareil prêt, on se mit en devoir de le faire avec empressement ; j'arrivai un moment avant qu'il fût fait : s'il l'eût été j'aurois trouvé l'amputation faite, & sans doute je l'aurois approuvée ; ne l'étant pas je pensai différemment.

Comme la réduction du pied étoit l'objet principal, mais impossible par les moyens ordinaires ; je proposai de scier en travers la totalité du tibia, & suffisamment pour dégager le pied. Cet avis fut approuvé, excepté du blessé qui y résista quelques momens.

Nous dégageâmes le tibia par des incisions d'abord latérales, le travail fut long, douloureux & difficile. Il falloit séparer les chairs pour mettre le tibia à nud ; il falloit couper des ligamens des vaisseaux & la capsule, écarter des tendons & éviter des gros vaisseaux : tout cela fut fait. Le périoste raclé comme dans une amputation complette, M. Dumoulin scia l'os avec toute l'addresse dont il étoit capable ; par ce moyen le péronné & le pied furent remis avec facilité dans leur situation naturelle.

Le bleſſé étoit d'un âge raiſonnable, d'un bon tempérammment, mais d'une pétulence naturelle, extrême. Il perdit du ſang pendant l'opération & fut ſaigné abondamment, prit des calmans, fut mis à la plus grande diete, & l'on fit uſage ſur cette extrémité, de tout ce que nous pûmes de plus relâchant; il ne fut cependaut que très-médiocrement ſoulagé, ce qui fit que l'impatience, ou plutôt le déſeſpoir, s'emparérent de ſon eſprit.

Ces contrariétés ſont toujours fâcheuſes, il faut en calculer & comparer les effets; c'eſt ce que fit feu M. Gerard, mais qu'il fit mal. Il vit le bleſſé en paſſant, il ne contribua pas à le calmer, au contraire, il fut d'avis que l'on fît l'amputation; je n'y étois pas, lorſqu'il haſarda ce ſentiment, je l'aurois combattu ſi j'y avois été; peut-être ſe ſeroit-il contenté de me le dire en particulier.

Il faut ſçavoir réſiſter aux idées des malades: la déciſion inconſidérée de M. Gerard, du moins pour le moment, avoit rendu le bleſſé fougueux. J'avois ma bouſſole, elle étoit dans l'état du pied, de la jambe & de la Playe; l'un & l'autre étoient fort gonflés, mais la

tenſion n'étoit pas extrême, l'inflammation n'étoit pas outrée, la fiévre étoit ordinaire, elle n'étoit pas en proportion avec la douleur qui paroiſſoit extrême, ni avec le caractere pétulent du malade. Il me reprocha amérement pendant trois ſemaines d'avoir oſé tenter une épreuve ſur lui. Il avoit raiſon ç'en étoit une en effet ; c'eſt ce que je ferai voir dans la ſuite. Il me preſſa pendant ce tems de lui amputer la jambe ; la priere qu'il m'en faiſoit ſouvent prenoit quelquefois l'air de fureur. M. de la Villurnois, comme Commiſſaire & Inſpecteur des Hôpitaux, n'ignoroit pas qu'on y amputoit fréquemment pour des bleſſures moins graves que la ſienne ; mais plus occupé de ſon zèle pour le ſoulagement des malheureux que des réflexions Chirurgiques, je ne pûs le mettre d'accord ni avec lui, ni avec moi, cependant je réſiſtai à ſes inſtances.

L'accident le plus conſidérable que nous eûmes à combattre fut la perſévérance de la douleur, elle ſe ſoutint extrême & preſque ſans relâche pendant près d'un mois. J'étois ſenſible à ſes plaintes, à la fin je m'y accoutumai. Il faut ſçavoir apprécier la dou-

leur ; il y a des bleſſés qui l'exagérent de bonne foi, il y en a à qui on pourroit dire qu'ils ne ſçavent pas ſouffrir. Nous ne devons pas être impitoyables, mais l'objet qui captive nos réflexions doit nous empêcher de prendre le change ; une pitié mal entendue a quelquefois été funeſte ; le proverbe le dit.

Je ne doutois pas que le bleſſé ne reſſentît de vives douleurs, elles me parurent extrêmes dans les premiers jours, & pendant le tems que nous eûmes, pour ainſi dire, les inſtrumens de l'amputation à la main ; mais l'orage auquel je m'attendois étant médiocre, j'attendis tranquillement des accidens qui ne vinrent pas, ou du moins qui ne furent pas à beaucoup près égaux à ceux que j'attendois.

Il ſurvint une fuſée le long de la face interne du tibia de deux pouces environ de longueur, elle fut peu allarmante, on en fit l'ouverture avec facilité & elle n'eut pas de ſuite. Quelques jours après ; ce fut vers le quinziéme de la bleſſure, il ſe forma un dépôt conſidérable ſous la maleole externe, lieu oppoſé à la Playe. Il fut annoncé par une douleur locale, par un gonflement, par une rougeur aſſez vive & par la pulſa-

tion. Ces ſignes, précurſeurs ordinaires des abſcès, me firent bien augurer de celui qui ſe formoit; j'employai les reſſources de l'Art pour le faire arriver à point, & je formai le deſſein d'en tirer parti.

La ſuppuration de la Playe fut d'abord fort abondante comme ſont les Playes des articles, à cauſe de l'humeur ſynoviale qui les arroſe dans l'état naturel. Il y eut lieu de croire que le dépôt dont j'ai parlé étoit cauſé en partie par l'infiltration de la ſuppuration qui manquant de penchant du côté de la Playe, s'étoit détournée du côté du dépôt, où elle s'étoit épanchée. Je penſai que l'iſſue de ce côté étant plus baſſe, la ſuppuration pouvoit prendre ſon cours par-là; l'abſcès fut ouvert en conſéquence, de maniere qu'il arriva ce que nous avions eſpéré.

Ce fut par cette ouverture que ſortit en différens morceaux la plus grande partie de la portion du tibia reſtée ſur l'os aſtragal, & que nous ne pûmes pas avoir dans le premier panſement. Le reſte de cet os ſe fit jour avec le tems, en différens tems, & même après que la cicatrice fut entiérement faite. M. Morand vit le bleſſé à Paris vers le

dernier terme de la cicatrice, il fut question pour lors de l'issue de quelques esquilles.

Voilà à peu près à quoi se réduisirent les accidens dont le blessé craignoit si fort l'excès, & que nous ne craignions gueres moins.

La guérison de la Playe se fit à grands pas depuis l'ouverture du dépôt; la Playe fut cicatrisée la premiere, nous nous opposâmes quelquetems à la cicatrisation de l'ouverture du dépôt pour affermir les avantages que nous en avions retiré.

Cette conduite par laquelle on détourne des suppurations n'est pas nouvelle, aussi ne prétendons-nous pas la donner comme telle, elle est au contraire très-ancienne. Nous ne lui donnons d'autre titre que de confirmer par un nouveau témoignage, ou une preuve de plus, la bonté de cette conduite.

J'ignore de quelle maniere l'exfoliation de l'extrémité du tibia s'est faite, ou s'il s'en est fait une. S'il s'en est fait cela a été de la maniere la plus insensible. Il se fit un calus par l'addition d'une matiere osseuse qui a paru dans la suite avoir englobé l'astragal, & il s'est si bien raffermi que le blessé fut

en état de faire les dernieres Campagnes d'Italie & de marcher avec presqu'autant de facilité qu'avant la blessure. C'eſt par lui que j'ai appris, il y a quelque-tems, que ſon pied avoit acquis quelque leger degré de mouvement, qui ne m'a pas paru ſenſible.

IX. Obſervation Sur le même ſujet.

On trouve dans M. de la Motte une Obſervation approchante à certains égards. Une femme, dit-il, montée ſur un orme, tomba de la hauteur de plus de vingt coudées. Le pied droit ſe trouvant écarté de la ligne perpendiculaire, le tibia ſortit par la chûte de ſon article, perça les tégumens, & entra en terre de la profondeur de trois ou quatre travers de doigts, le péronné ſe trouva rompu en deux endroits, de ſorte que le pied fut replié le long de la jambe.

Si ce grand Praticien eût amputé cette jambe, je doute très-fort qu'on l'en eût blâmé; il ne douta pas lui-même qu'il ne fût forcé d'en venir à cette extrémité; cependant il commença par faire la réduction, à quoi il paroît qu'il parvint ſans peine. Il fit la guerre à l'œil; il combattit les accidens, ils furent extrêmes & les ſurmonta. Enfin il guérit la malade ſi bien, qu'une an-

née après, au rapport de l'Auteur; elle alloit de chez elle à une demie lieue à pied & ſans bâton. Si M. de la Motte eût coupé ce membre, ce n'eût été qu'une amputation de plus, & peut-être auſſi malheureuſe que tant d'autres. En la conſervant il nous a laiſſé une Obſervation qui donne une grande idée de ſon habileté.

RÉFLEXIONS

Sur ces deux Obſervations, qui ménent à d'autres ſur la rupture du Tendon d'Achile.

JE ne puis me refuſer à quelques réflexions ſur ces deux Obſervations. Il n'eſt pas douteux qu'elles étoient d'un genre à exiger l'amputation ſur le champ, & je ſens qu'on ne pourroit raiſonnablement reprocher à perſonne de faire en pareil cas cette opération avec empreſſement; cependant ces deux bleſſés ſont parfaitement guéris. Pourroit-on ſe refuſer à l'admiration que font naître les reſſources de la Nature, conduite par un Art qui en a lui-même de ſi ſupérieures?

J'oſe dire que je crois être le premier qui ait pris le parti de ſcier en entier

dans une fracture, un os aussi considérable que le tibia, ce qui me le persuade est ce qu'on lit dans l'Auteur qui a le mieux écrit sur les maladies des os. Voici son texte.

» On peut aussi se trouver, dit-» il (*a*), dans la nécessité de scier un » des bouts des os pour parvenir à les » réduire, ou d'emporter avec la gouge » & le marteau de plomb, les pointes » & les inégalités qui s'opposent à la » réduction. J'ai jusqu'à présent évité » ces opérations *qui sont quelquefois plus* » *fâcheuses par les suites qu'elles ne sont* » *cruelles par elles-mêmes.*

Ce célebre Maître eût peut-être pensé différemment s'il eût tenté de faire cette opération comme elle fut faite à M. de la Villurnois. M. Petit pouvoit en craindre les suites comme il le dit ; mais il n'auroit pas moins regardé cette opération comme longue & douloureuse, & pour me servir de ses termes, comme cruelle par elle-même. Elle le fut en effet. J'y comptois quand je la proposai, mais il le falloit, ou il falloit amputer la jambe. Ce qui pouvoit arriver de plus fâcheux, étoit

(*a*) M. Petit de la fracture de la jambe, pag. 243.

que la premiere opération ne dispensât pas de la seconde, il y avoit lieu de le craindre; mais n'en étant pas convaincu, nous employâmes tous nos soins pour éviter cette extrémité.

La douleur que le blessé ressentit par l'opération qui lui fut faite devoit être supérieure à celle qu'il eût ressentie par l'amputation; on ne peut en douter, pour peu qu'on réfléchisse sur la différence de ces deux opérations, & par rapport à leur forme, & par rapport à leur longueur. Le blessé s'en étoit d'abord fait cette idée, ce qui fit que j'eus tant de peine à le déterminer, & il n'y eût jamais consenti, s'il n'avoit pas été persuadé que les vives douleurs qu'il ressentoit, cesseroient après l'opération.

La douleur mérite, sans doute, de grands égards, mais elle s'évanouit enfin, & s'oublie après qu'elle a cessé; il n'en est pas de même des regrets que l'on a d'avoir perdu un membre, ils sont éternels. M. de la Villurnois se rappelle à peine tout ce qu'il me dit de désobligeant, pour vouloir lui conserver un membre qu'il vouloit résolument perdre.

Quant aux suites de l'opération sur

leſquelles l'Ouvrage de M. Petit donne des terreurs dont j'étois prévenu, je fus long-tems dans l'attente ; on a vû par le détail de l'Obſervation à quoi elles ſe réduiſirent. Cependant il y a lieu de croire que j'aurois conſenti à l'amputation que le bleſſé déſiroit, & que les Conſultans avoient réſolue, ſi M. Petit eût dit qu'il avoit vû arriver les accidens qu'il fait craindre ; mais ayant été moins affecté par ce manque d'affirmation, je voulus tenter ce qu'il eût tenté lui-même dans un cas ſemblable.

Un Ouvrage plus moderne que nous devons à un célebre Editeur (*a*), en dit plus que M. Petit, & n'allarme pas autant ſur ce genre d'opération ; c'eſt grand dommage que l'encouragement qu'il nous donne ne ſoit appuyé ſur quelques faits qui nous raſſurent. Voici de quelle maniere l'Ouvrage s'explique.

» Quant aux pointes des eſquilles,
» dit-il, qui piquent ſouvent les ten-
» dons & les chairs, *ou qui ouvrent des*
» *gros vaiſſeaux*, accidens qui ſont fort
» à craindre, pour remédier au mal on

[*a*] M. de Sennac, Traité des Maladies des Os, par M. Duvernay, page 24. du premier tome.

» coupe ces pointes, avec un ciseau;
» ou avec des tenailles incisives, ou avec
» quelqu'autre instrument convenable,
» en dilatant la Playe, s'il est nécessaire.

M. du Verney, comme on voit, ne met pas même en doute qu'il puisse y avoir quelque chose à craindre dans les procédés qu'il conseille ; cependant il ne devoit pas ignorer que de son tems les Praticiens fulminoient contre l'usage des tenailles incisives, comme étant sujettes à éclater les os que l'on veut couper, & c'est pour cette raison que l'on a préféré depuis d'amputer les doigts dans leurs articles.

Nous ne croyons pas devoir passer sous silence la sécurité de ce célebre Professeur, qui veut que l'on coupe les pointes des esquilles qui ont ouvert de gros vaisseaux. Si elles ne menaçoient que de les ouvrir, il conviendroit peut-être de suivre son conseil, mais cette précaution est inutile quand les gros vaisseaux sont ouverts ; un accident aussi dangereux indique, sans doute, un parti plus violent, mais plus convenable. Aussi est-ce son sentiment trois pages plus bas.

» Les fractures, dit-il (*a*), où l'os

[*a*] Page 27.

» eſt éclaté en pluſieurs piéces qui dé-
» chirent les tendons, les nerfs, ou qui
» ouvrent de gros vaiſſeaux, & celles
» où les bouts des os rompus déchirent
» les chairs & ſortent par la Playe, ſont
» ſi dangereuſes, que le plus ſûr eſt
» d'avoir recours à l'amputation, pour
» éviter un déluge d'accidens inſur-
» montables qui feront périr les bleſſés
» après avoir ſouffert inutilement de
» longues & cruelles tortures, & qui
» font par ce retardement une double
» complication.

Ces menaces, très-conformes à celles de bien d'autres Auteurs, ne doivent pourtant pas être ſi exactement priſes à la lettre, qu'on ne puiſſe s'en ſouſtraire dans bien des cas, excepté cependant l'ouverture des gros vaiſſeaux; cet accident, toujours irrémédiable, preſcrit l'amputation ſans difficulté & ſans retardement. Il n'en eſt pas de même des autres complications des fractures dont il s'agit : nous verrons dans la ſuite qu'on s'eſt diſpenſé quelquefois avec ſuccès d'en venir à une extrémité qui, même dans la ſuppoſition qu'on y vienne, ne fait pas perdre autant par le retardement que cet Auteur le ſuppoſe.

Quant aux fractures où les bouts des os déchirent les chairs & ſortent par la Playe, on vient de voir par celle de M. de la Villurnois qu'il ne faut pas toujours craindre un déluge d'accidens inſurmontables, dans le cas même où la capſule eſt violemment déchirée; membrane ſans difficulté plus importante de tout point que des chairs.

Il faut pourtant convenir que M. du Verney nous raſſure un peu plus bas, par l'air avec lequel il parle de la ſection de l'extrémité d'un os. » Quand on eſt obligé, dit-il, de » ſcier l'extrémité d'un os pour le ré- » duire, ou d'enlever une portion de » l'os ſéparée de ſon tout dans toute ſon » épaiſſeur; il eſt à craindre, ajoûte-t'il, » que, le bleſſé venant à guérir, la par- » tie ne reſte plus courte, &, ſi cela » arrive à une extrémité, que le bleſſé » ne demeure boiteux.

Ce fameux Anatomiſte n'a donc pas ignoré que pour réduire une fracture on ſcioit l'extrémité d'un os. Ou il a confondu, comme il y a apparence, la pointe d'une eſquille, dont il a parlé plus haut, avec la totalité de l'os dont il ſemble qu'il veuille parler ici; ce qui au reſte eſt de peu de conſéquence; pas

par la raiſon qu'il m'eſt preſque égal d'être le premier qui ait oſé tenter cette opération, telle que je l'ai décrite, ou de l'avoir répétée d'après autrui. A l'égard du racourciſſement de la partie après la guériſon dont parle l'Auteur, on ne doitpas craindre cet inconvénient dans uue partie où il y a deux os, lorſque l'un d'eux ſe conſerve entier.

On a dû trouver étrange que M. de la Villurnois ait pû reſſentir un ſi grand déſordre pour une cauſe en apparence ſi foible. La femme que j'ai cité d'après M. de la Motte ne fait pas naître la même ſurpriſe. Le fracas dans celle-ci a dû être en proportion à la chûte & à la circonſtance par laquelle la jambe fracturée s'eſt trouvée éloignée de la perpendiculaire; car la jambe qui a ſoutenu le poids du corps en fut quite, ſelon l'Obſervateur, pour une échimoſe à cette jambe. Or il eût pû arriver que ſi cette femme fût tombée perpendiculairement à l'horiſon ſur les deux jambes. Elle n'eût eu qu'une échimoſe à chacune; ce qui fait penſer qu'un effort ſur nos parties eſt d'autant plus puiſſant qu'il trouve plus de réſiſtance, de maniere qu'il peut réſulter un grand effet d'une

cauſe qui paroit légere. En voici une nouvelle preuve.

On a long-tems diſputé la rupture du tendon d'Achile. Des Phiſiciens l'ont crûe impoſſible, ou ont feint de le croire. L'exemple rapporté par Ambroiſe Paré n'a que trop foiblement frappé certains eſprits. Ce qui a pû donner des doutes ſur la poſſibilité de cette rupture eſt la force de ce tendon. Il eſt composé, comme on le ſçait, de trois puiſſans muſcles qui ſervent a étendre le pied & à le ſoutenir étendu contre les réſiſtances les plus fortes. C'eſt par ces muſcles que le corps eſt ſoulevé, qu'oique chargé de fardeaux, c'eſt par eux que l'on marche, que l'on court & que l'on ſaute. Ce tendon eſt donc lui ſeul antagoniſte de tous ceux qui ſervent à la progreſſion & au maintien de la ligne perpendiculaire du corps.

Quoiqu'il en ſoit, on n'eût pas douté du fait rapporté par Paré, ſi l'on eût fait attention que nos tendons ne réſiſtent à des efforts que juſqu'à un certain point, & qu'un dégré de plus dans l'effort qui tend à les rompre, l'emporte ſur un dégré de réſiſtance de moins. Paré ne l'ignoroit pas, il connoiſſoit la

force du tendon d'Achile; mais il ſçavoit auſſi que loin d'être invincible, elle céde quelquefois à des efforts qui n'ont pas toujours l'apparence de l'être.

M. Petit (*a*) a vû deux fois la rupture complette de ce tendon; on doit remarquer que l'explication qu'il donne de ce prétendu *phénomène*, eſt fondée ſur la violence de la chûte d'un nommé Cochois Sauteur de profeſſion, & de même ſur celle que fit une Dame qu'il cite pour le ſecond exemple.

Le premier ſe caſſa les deux tendons par une chûte qui fut précédée d'un ſaut à pieds joints ſur une table élevée de trois pieds, & comme il ne s'éleva pas aſſez, il tomba ſur la pointe des deux pieds leſquelles porterent tout le poids du corps.

Le ſecond exemple eſt d'une Dame, naturellement fort peſante, qui ſe caſſa un des tendons en tombant de ſix pieds de hauteur ſur la pointe de ce pied, lequel portant à faux ſoutint lui ſeul tout le poids du corps.

L'Auteur ne manque pas de rapporter une vérité priſe de l'idée que les Méchaniciens ont des effets de la peſanteur des corps en mouvement,

(*a*) Maladies des Os. chap. 15.

qui est, que la chûte de plus de trois pieds ajoûte au poids ordinaire du corps la force qu'avoit acquis le poids multiplié, par la vîtesse de sa chûte.

Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir recours à de si grands efforts pour comprendre comment le tendon d'Achile peut se rompre. Des efforts beaucoup moindres, ou qui le paroissent, produisent le même effet. M. Petit ne laisse rien ignorer sur cette matiere. On sçait, dit-il, que l'os du genou se casse par un simple effort ; il a vû casser de même les tendons des muscles droits du genou.

» Madame la Présidente de Boissise, » continue-t-il, (*a*) marchant doucement, se cassa l'os du talon par la » seule rétraction du tendon d'Achile ; » j'ai fait mention d'une maladie sem» blable dont M. Pencelet m'a fait part : Voici encore un exemple qui confirme que le tendon d'Achile céde sans peine à un médiocre effort ou du moins qui paroît tel.

M. de Rochegude, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, étant sur un parquet fort uni & voulant faire un pas de danse qui consiste à remuer alter-

[a] Page 303.

nativement les talons & les pointes des pieds, ſans quitter le parquet ni la place, ſe trouva tout à coup dans l'impuiſſance de marcher & même de remuer le pied. On le porta ſur une chaiſe longue, où je le trouvai. Il ne reſſentoit aucune douleur ni n'en avoit reſſenti.

J'examinai le pied, je n'y trouvai d'abord rien d'extraordinaire, ayant appris par les aſſiſtans, qu'ils avoient crû entendre un bruit comme d'un coup de fouet éloigné, ou comme d'une corde qui caſſe; j'examinai le pied de nouveau, & pour lors je reconnus la rupture du tendon d'Achile, par un écartement d'environ trois travers de doigts au-deſſus du talon, occaſionée par la rétraction des muſcles dont ce tendon eſt formé. Je dis dequoi il s'agiſſoit & je ne fus pas crû.

M. Morand vit le bleſſé peu d'heures après. Il fut convenu que je ne lui dirois pas ce que je penſois. Il fut d'abord dans le même embarras où j'avois été; mais il ſentit la rupture du tendon, dès qu'on lui eut parlé du bruit dont il a été queſtion. Je ramenai le malade chez lui, où je le penſai.

On ſçait que le point principal de cette réduction, conſiſte à mettre le

pied dans l'extenſion la plus extrême, & à l'y contenir, ce qui ſe fait aiſément par diverſes machines qui ont été inventées pour cette fin ; & l'orſqu'on eſt depourvû de ces machines, on ſe ſert d'un bandage,qui conſiſte dans une longuette aſſez épaiſſe & que l'on applique le long de la partie poſtérieure de la jambe, du talon & de la plante du pied, aſſez longue pour joindre & croiſer les deux bouts, après avoir enveloppé enſuite la jambe & le pied avec les tours d'une bande aſſez longue.

Cette rupture eſt aujourd'ui trop connue pour en faire un détail plus étendu. L'appareil fort ſimple par lui-même, eut leffet qu'on devoit en attendre, la réunion du tendon fut faite & parfaitement affermie par ce moyen. Le malade fut long-tems impotant ; mais enfin il parvint à ſe ſervir de cette jambe, comme il s'en ſervoit, & ſans qu'il ſoit reſté la moindre marque qui puiſſe faire juger du lieu où étoit la rupture.

M. Deſport rapporte un fait ſur cette matiére, vraiment remarquable, il mérite d'autant mieux que j'en donne un extrait, qu'il nous rapproche de la matiere de l'amputation dont nous nous ſommes écartés

Un Aide-Major du Régiment de Vaſſé, allant à l'Ennemi, tomba de cheval & ſe fit une fracture complette à la partie preſque inférieure de la jambe gauche. Elle fut très-bien réduite. Mais le bleſſé étant tombé en d'autres mains, quelque-tems après la réduction, il lui ſurvint au talon une petite écorchure avec douleur & inflammation.

XI. Obſervation ſur le même ſujet, avec des circonſtances remarquables.

Cet accident parut peu conſidérable aux nouveaux Chirurgiens qui conduiſoient le bleſſé, ce qui fit que cette écorchure fut ſuivie de grands accidens. C'eſt après qu'ils furent ſurvenus que M. Deſport fut apellé. Il trouva le bleſſé dans un danger très-preſſant. Il remarqua au talon une pourriture conſidérable & un très-grand gonflement au pied & à toute l'étendue de la jambe. Ayant porté le doigt dans l'endroit de la pourriture, il ſentit que le calcaneum étoit à découvert, & que la putréfaction avoit intéreſſé le tendon d'Achile.

Peu de Chirurgiens voyant les choſes dans cet état, euſſent été ſurpris que M. Deſport eût coupé cette jambe : les exemples de tant d'autres qui l'ont été en le méritant moins, ſembloit me-

nacer celle-ci du même ſort, mais ce Praticien penſa différemment, il voulut du moins avant que d'en venir à cette extrêmité faire ceſſer les tiraillemens du tendon d'Achile, & comme il étoit déja entamé, il prit le parti de le couper tout-à-fait. Il panſa enſuite la Playe ſelon les régles de l'Art, c'eſt-à-dire en apliquant ſur l'étendue de la jambe & du pied, des cataplaſmes émoliens & réſolutifs.

Le bleſſé étoit fort mal quand ce Praticien employa un moyen auſſi ſimple; car indépendamment de l'inflammation qui augmentoit à chaque moment, ainſi que la douleur, le bleſſé avoit une groſſe fiévre & un cours de ventre ſéreux, accidens d'autant plus dangereux qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne fuſſent cauſés par le reflux d'une matiere putride dans le ſang. Quoiqu'il en ſoit M. Deſport eut la ſatisfaction dès le lendemain de voir le malade moins mal. Pour lors il employa un digeſtif légerement animé, il prit le parti de ſupprimer les pourriſſans dont on faiſoit uſage. Pour abréger un traitement dont le détail pourroit être ſuperflu, il ſuffit de dire que la bonne conduite mena cette Playe à une heureuſe fin, & qu'elle

ſe cicatriſa & ſans qu'il ſe fit d'exfoliation.

L'Auteur craignant des doutes que l'on ponrroit avoir ſur cette grande cure, renvoye au témoignage des Médecins & Chirurgiens qui étoient à Crémone lorſque ce fait extraordinaire s'y paſſa. Il raporte dans ſa même vûe un exemple arrivé à l'Hôtel Dieu de Paris, beaucoup moins important.

XII. Obſervation ſur le même ſujet, rapportée par M. Deſports.

Il dit qu'un Soldat aux Gardes ayant eu le tendon d'Achile totalement coupé, pluſieurs Chirurgiens furent d'avis d'amputer cette jambe, mais que MM. Méri & Thibault, n'étant pas de cet avis, panſérent le bleſſé de maniere à procurer la réunion du tendon, à quoi ils parvinrent ſans difficulté.

Ce dernier exemple n'a de particulier que l'avis extraordinaire de ceux qui vouloient couper cette jambe à ſi bon marché ; maniere de penſer qui ne peut ſervir qu'à prouver que du tems des grands Chirurgiens qu'il cite, il y en avoit comme aujourd'hui, qui coupoient les membres ſans trop examiner ſi l'on ne peut pas les conſerver.

L'Auteur fait bien voir à quel point il connoît les reſſources de l'Art & celles de la Nature : ce n'eſt pas ſeulement

par l'exemple que je viens de rapporter; il le persuade encore mieux par ce qu'il dit des Playes des articulations. Je vas en transcrire quelques fragmens pour faire juger combien cet Auteur a médité avec fruit sur cette matiere importante.

Il convient avec M le Dran, & avec tous ceux qui ont écrit sur les Playes des articles, qu'elles causent toujours des accidens très-fâcheux & même souvent funestes, que la fin de ces blessures est, ou la mort ou la perte du membre, ou tout au moins de son action.

Il trouve qu'on est trop souvent répréhensible de ne penser pour ces Playes, qu'à l'amputation. Il veut qu'on conserve les membres. Le blessé dût-il être estropié en partie & même tout-à-fait. Il fait observer qu'on sacrifie trop souvent à la crainte, quelquefois imaginaire, de ce prétendu estropiement ; & que ce qu'il y a de pis, c'est que cette crainte fasse avoir recours à un moyen assez ordinairement plus dangereux que le motif pour lequel on l'employe.

Ce n'est pas uniquement dans le cabinet que M. Desport a, comme tant d'autres, réfléchi sur cette matiere, on

voit que c'eſt bien plus particuliérement dans la Nature même. Les occaſions ne lui ont pas manqué ; on en juge par le titre qu'il prend dans ſon Livre, & qu'il a ſi bien rempli. Il veut ſurtout que l'on connoiſſe exactement la ſtructure de l'articulation bleſſée, & il avance cette vérité démontrée, que quand on eſt expert dans le traitement des Playes, on trouve des reſſources que n'apperçoivent pas ceux qui n'ont pas aſſez d'expériences. Il ne faut pourtant pas toujours inferér de là que, le plus habile ſoit celui qui a panſé le plus de bleſſés ; on a ſouvent vû le contraire.

En parlant des Playes du genou, il en voit d'antérieures, de poſtérieures & de latérales. Elles peuvent n'avoir qu'une entrée & avoir une ſortie. La rotule, le tibia, le péronné, un des condiles du fémur, ou tous les deux, les ligamens, les parties tendineuſes, les vaiſſeaux mêmes peuvent être intéreſſés de maniere à preſcrire au Chirurgien une conduite différente.

Il remarque que ſi la balle qui frappe antérieurement le genou ne fait qu'intéreſſer la rotule, quoiqu'elle faſſe ſortie poſtérieurement, quand même elle

feroit ſon trou entre les deux condiles du fémur, ou qu'elle s'y enclave, il n'éſt pas néceſſaire d'en venir à l'amputation ; il en dit de même lorſque la balle s'enclave dans les os de la jambe. Pour le perſuader, il rapporte l'Obſervation dont voici l'extrait.

XIII. Obſervation ſur une balle enclavée dans l'os fémur. Par le même.

Un Canonier reçut un coup de feu à la partie latérale externe de la cuiſſe, la balle s'enclava dans l'os fémur, ne faiſant que ſon trou. Il fit les dilatations qu'il crut couvenables, ſans pourtant trouver la balle. Il fit de nouvelles tentatives, de concert avec un Chirurgien d'une grande réputation (a), elles furent également infructueuſes. L'engorgement devint très-grand, & la fiévre fort violente ; mais non pas aſſez allarmante pour ne pas haſarder de nouveaux efforts avant d'en venir à l'extrême reméde. Le troiſiéme jour, il allongea les inciſions vers l'articulation, & portant le doigt au-deſſus du condile externe du fémur, il ſentit une inégalité : c'étoit la balle enchaſſée dans l'os dont elle n'excédoit pas le niveau, il la tira avec le tire-fond à canulle, après avoir inutilement employé d'autres inſtrumens. On peut penſer que les acci-

(a) M. Bouquot.

dens furent extrêmes, il en vint à bout par les ſaignées, les cataplaſmes, & le bleſſé fut parfaitement guéri en deux mois.

Je puis avoir dit ailleurs que l'Art de conſerver les membres conſiſte principalement à bien examiner les accidens préſens, à calculer avec préciſion leurs périodes, & dans l'opinion que l'on a, de les vaincre. Talens précieux, & à qui l'expérience donne la derniere main.

L'Auteur eſt allarmé avec raiſon d'une Playe qui fracaſſe la rotule au point de détruire toutes ſes attaches, quand même la balle ne feroit que ſon trou à l'os fémur. Cependant il ne preſcrit pas déciſivement l'amputation; au contraire, il ſuppoſe ſi bien que le bleſſé peut guérir, qu'il conſeille de le mettre en état de corriger l'eſtropiement en facilitant, autant qu'il eſt poſſible, le mouvement de cette partie; avec une boëte de quelque métal, qui embraſſe tout le genou.

On ne voit pas ce Praticien auſſi effrayé que M. le Dran, d'une balle qui ne fait que ſon trou, ſoit qu'elle s'enclave, ou qu'elle paſſe; mais en revanche il paroit l'être plus que lui dans les grands fracas des articulations.

M. Desport propose un cas où véritablement on ne peut se dispenser de faire l'amputation & même très-promptement, c'est lorsque toute l'extrêmité du fémur est fracassée, & avec elle toute la partie supérieure du tibia; mais s'il n'y avoit que la partie supérieure du péronné d'intéressée, il conseille de ne pas se presser d'en venir à l'amputation, & de ne s'y déterminer qu'après avoir tenté d'appaiser les accidens. C'est en général un grand précepte de ne pas se presser d'extirper les membres. J'aurai occasion dans la suite, de parler plus en détail de ce précepte, c'est dans l'examen que je me propose de faire du sistême d'un Auteur, qui en l'outrant n'en a pas assez profité.

L'Auteur veut qu'on suspende de même l'amputation, lorsqu'un des condiles du fémur est séparé, quand même il seroit resté dans la Playe avec la balle. J'ai précédemment rapporté une Observation très-remarquable de cet Auteur sur une Playe de ce genre.

Il ne veut pas non plus qu'on se presse d'extirper un membre, lorsque la balle fait son entrée par la partie postérieure de la cuisse, & qu'elle passe dans la grande chancrure de l'os, sans

faire d'autre fracture que le trou qu'elle a pû faire, & qu'elle s'arrête à la partie antérieure, entre l'os & la rotule. Il convient cependant que cette bleſſure mérite l'attention des plus habiles.

Mais au ſurplus, quelles ſont les Playes des articles qui ne la méritent pas ? peut-il en être, quand il eſt queſtion de conſerver un membre, qui n'exigent toutes les lumieres & toutes l'expérience poſſible ? Il n'eſt pas néceſſaire de rappeller la diverſité des accidens dont ces Playes ſont ſuivies, leur gravité & leur violence ; ce détail eſt trop conſidérable, on peut l'imaginer, & pourtant ſe reſſouvenir que le danger de pluſieurs de ces Playes dépend plus de l'impéritie du Chirurgien que des Playes mêmes.

Il faut remarquer qu'il en eſt d'un genre, que le commun des Chirurgiens, dit l'Auteur, regarde comme moins importante & que ſelon lui, ce genre l'eſt d'autant plus, qu'il preſcrit l'amputation ſur le champ. C'eſt lorſque la balle entre dans le genou par l'un de ces côtés, & qu'elle s'arrête dans la partie preſque antérieure du fémur, après avoir écorné la rotule. Cette rigueur de l'Auteur, eſt peut-être portée trop

loin ; il la fonde ſur la mort d'un Officier de diſtinction qui ſelon lui, fut occaſionée pour n'avoir pas reconnu le trajet de la balle, par les Chirurgiens qui panſérent cette Playe. Il peut donc s'enſuivre de cette remarque, qu'une telle bleſſure pourroit n'être pas auſſi dangereuſe, ſi l'on connoiſſoit la route de ce corps étranger & que l'on pût l'extraite.

CHAPITRE II.

Des Playes qui intéreſſent le corps de l'Os, précedé de quelques Réflexions.

LES exemples que j'ai rapportés ſur les Playes des articles, auroient pû être beaucoup plus nombreux ; les Obſervateurs en fourniſſent : je me ſuis cependant borné à ceux que l'on a vû, afin d'abréger un travail qui auroit pû être trop long, ſi j'avois voulu le traiter dans toute ſon étendue. Je ſens pourtant que ce travail auroit pû être d'autant plus utile, qu'avec un plus grand nombre d'Obſervations, j'aurois pû trouver un plus grand nombre de vérités, & par cette raiſon j'aurois pû mettre cette matiere dans un plus grand

jour. Je m'en ſuis diſpenſé pour le préſent, comptant en avoir aſſez dit, pour ceux qui, ſans prévention, voudront réfléchir ſur une matiere auſſi importante.

Je ſçai que l'on peut oppoſer aux exemples que j'ai raportés, un propos preſque toujours inconſidéré, qui eſt, que les ſuccès qui ont rapport à ces exemples, ſont plutôt dûs au haſard qu'à la ſcience & à l'habileté; & comme diſoit une Auguſte Princeſſe à M. le Comte d'Apcher, dont il ſera parlé dans la ſuite; la conſervation de votre jambe, coûtera la vie à beaucoup de bleſſés, ſi l'on veut tenter le même haſard. Ce propos mérite un examen.

Sur quel fondement peut-on dire qu'un tel bleſſé ſeroit guéri de ſa bleſſure, ſi on ne lui avoit pas fait l'amputation, & qu'un tel autre ne ſeroit pas mort ſi on la lui avoit faite? On peut dire en général, que l'amputation eſt une opération très-dangereuſe par elle-même. C'eſt ce que j'ai prouvé dans la premiere Partie du mieux qu'il m'a été poſſible, & c'eſt ce que je compte prouver de nouveau, en continuant de faire voir par d'autres genres de Playes, qu'on peut fréquemment ſe diſpenſer

de faire cette opération, dans des cas pour lesquels le commun des Chirurgiens la croient une unique ressource.

Ces réflexions générales me conduisent à une justification qui m'est personnelle, & dont je n'aurois pas parlé, si elle n'influoit sur la matiere que je traite.

Feu M. le Comte de Froulay, dit-on dans le tems avec affectation, auroit vécu si on lui eût fait l'amputation. La blessure de ce Seigneur étoit donc une de celles pour laquelle on ne pouvoit pas se dispenser de faire cette opération. C'étoit donc un des cas absolus sur lesquels on ne doit pas se méprendre. C'est de quoi il est nécessaire de juger, & c'est ce que l'on pourra faire par le détail abrégé de cette blessure.

XIV. Observation. Sur le fracas de l'humerus.

Il fut blessé à la bataille de l'Awfelt, par un coup de fusil dont la balle lui cassa l'humérus au-dessus de l'articulation du coude, sans intéresser cette articulation. Je le vis dans une maison près du champ de bataille, il étoit presque pansé par un Chirurgien d'une réputation connue, & dont la maniere de procéder prouve qu'il ne pensa nullement à l'amputation, du moins pour le moment, puisqu'il avoit fait des di-

latations que l'on fait pour éviter cette opération.

Le bleſſé fut enſuite tranſporté à Tongre, & il y fut panſé ſous les yeux des premiers Chirurgiens de la Cour, & de l'Armée. La Playe avoit été habilement dilatée en premier appareil, comme je viens de le dire. Je le vis à la levée de cet appareil & continuai de le voir.

M. le Comte de Froulay n'étoit pas, comme nous diſons, un bleſſé de reſſource ; on l'accuſoit d'avoir dans le ſang un vice ſcorbutique. Il étoit tranquille & courageux, mais d'un mauvais tempéramment ; il eſt mort le neuviéme jour de ſa bleſſure, ſans s'être ſervi des reſſources de ſon âge, & ſans que la Nature ait voulu ſe prêter à celles de la Chirurgie.

Il déſira le troiſiéme jour que je le panſaſſe ; il m'honoroit depuis longtems de ſa confiance & de ſes bontés ; c'eſt un avantage, qui ſe réduit bientôt à rien quand la Nature ne ſe prête pas. Je réſiſtai deux jours à ſes déſirs, & aux ſollicitations flateuſes & ſéduiſantes de l'Iluſtre Ambaſſadeur de Malthe, M. le Comte de Froulay ſon oncle. Je voyois le piége que le mauvais ſuc-

cès me tendoit, j'étois prévenu du peu de ressources ; dès ce tems-là, la Playe commençoit à se refuser aux secours éclairés qu'on lui donnoit.

J'employai toutes les raisons que la bienséance & le désir que j'avois de ne pas me charger de cet événement, purent me suggérer ; enfin je cédai, le blessé changea donc de main, sans rien changer à l'ordre que les Consultans avoient observé. Ils continuérent à le voir de même.

Les rebords de la Playe s'etoient épaissis & boursoufflés ; aucune marque de bonne suppuration n'avoit encore paru : nous jugeâmes unanimement à propos de dilater la Playe de nouveau ; cette dilatation a dû être supposée bien faite, puisqu'elle fut dirigée par ceux qui eussent pû me donner des leçons.

La Playe n'en fut pas mieux, elle prit ou continua de prendre les travers que la mauvaise constitution du blessé lui donna. Il eut bien-tôt des vomissemens bilieux & d'autres accidens indépandans de la Playe & qui portérent sur elle ; enfin qui le conduisirent deux jours après au tombeau. Cette fin malheureuse fut précédée pendant ces deux jours d'une odeur de pourriture

fecte, qui n'annonçoit pas moins
l'une diſſolution putride & générale,
On peut préſentement juger ce qu'il
t réſulté de l'amputation ; mais au
rplus, pourquoi cette opération n'a-
elle pas été faite ? On a dit depuis
ue je m'y étois oppoſé. Des perſonnes
ès plus reſpectables en ont été perſua-
és. Je puis & oſe proteſter avec la ſin-
érité que je dois à la matiere que je
aite, je puis, dis-je, proteſter que cette
pération n'a été propoſée ouverte-
ient par perſonne. Si elle eût été miſe
n queſtion elle eût été approuvée, ou
le eût été diſcutée. Mais elle eût été
pprouvée ; nous étions ſix ou ſept
pinans : qu'eût fait mon oppoſition ?
Quoiqu'il en ſoit, qui prouvera que
et illuſtre bleſſé eût guéri ſi on lui
voit fait l'amputation ? Qui peut auſſi
rouver que M. le Marquis de * * * ne
eroit pas guéri ſi on ne lui avoit pas
ait cette opération ? C'étoit une
'laye au bras à pen près de même, &,
omme nous diſons, à un très-bon ſujet;
en avoit donné des preuves la Cam-
agne précédente. Tout ce que l'on
eut raiſonnablement dire de ces deux
leſſés doit être par comparaiſon. On
ſauvé des bleſſés ſans leur faire d'am-

putation pour des blessures plus graves que celles du premier ; & l'on en a vû périr grand nombre par cette opération, pour des blessures moins importantes que celles du second.

Il est des vices secrets, ainsi que des bonnes qualités du tempéramment, qui influent beaucoup les uns sur nos mauvais succès, les autres sur les bons. Ce que je dirai jusqu'à ce qu'on me prouve le contraire ; c'est que l'Art a plus d'avantage pour conserver un membre, qu'il n'en a pour celui qui est amputé. C'est l'objet que je vas continuer de prouver.

Une opérarion de M. Petit (*a*) se présente à propos pour faire juger ce que peut la Nature quand elle est secondée par une aussi bonne tête que celle de ce Praticien. J'ai déja parlé de cette Observation, elle mérite un plus grand détail, je me bornerai cependant à ce que je crois utile à l'objet que je traite. Il s'agit d'une fracture de la cuisse, faite par une Playe d'armes à feu.

XV. Observation. Sur le fracas du fémur avec hémorragie.

... » Deux balles qui étoient entrées » par la partie moyenne & antérieure » de la cuisse, l'une sortoit à la partie » postérieure, un pouce plus bas que

[*a*] Maladies des os pag. 194 & suiv.

» l'autre ; celle-ci étoit entrée dans la » cuisse. Le fémur étoit cassé en plusieurs piéces, & une hémorragie considérable accompagnoit la blessure. » Ces complications auroient pû déterminer à l'amputation, si le malade » n'avoit montré toute la force & le » courage qu'il faut avoir pour résister » aux opérations, à la douleur des pansemens, & à tous les événemens fâcheux qui peuvent survenir pendant » le cours d'une si longue maladie, » *qu'on est moins sûr de guérir en suivant* » *le parti de conserver la cuisse, qu'en prenant celui de la couper....*

» L'appareil étant prêt, je fis tenir » la partie inferieure de la cuisse, pendant qu'on en retenoit la partie supérieure, à la faveur de mon doigt je » dilatai haut & bas la Playe antérieure » jusqu'aux os brisés, & je tirai par » cette Playe beaucoup de sang caillé; » ce qui découvrit l'embouchure du » vaisseau qui fournissoit le sang. Un Aide mit le doigt dessus, pendant que je dilatai la Playe postérieure, en faisant un peu lever la cuisse & tourner le malade du côté sain. Par cette nouvelle ouverture que je fis plus grande que la premiere, je tirai peu de sang caillé,

mais beaucoup de fragmens d'os & des morceaux de drap de la culotte, que les balles y avoient pouſſées.....

» Après avoir fait les dilatations » convenables, continue-t'il, & avoir » tiré tous les corps étrangers : je re- » plaçai la cuiſſe ; je fis lever le doigt » de deſſus le vaiſſeau ; paſſai du haut » en bas & du bas en haut, une aiguille » courbe enfilée d'un double fil & je » liai le vaiſſeau d'un nœud double...

Je ne ſuivrai pas l'Auteur dans les excellens préceptes qu'il donne pour arrêter le ſang des artères ouvertes. Je n'entrerai pas non plus dans le détail de tout ce qu'il employa d'ingénieux & d'avantageux, dans les panſemens, tant pour maintenir la partie dans une ſituation convenable, que pour remédier aux accidens qui ſurvinrent. Nous avons cependant encore beſoin de ſon texte, pour dire ce qui ſe paſſa à la levée du premier appareil.

» L'ayant levé (*a*), j'examinai de » nouveau la ſituation & la figure des » os, remplaçai une piéce qui s'étoit » écartée ; avec des tenailes inciſives, » je coupai le bout d'une eſquille con- » ſidérable, qui ſe terminoit par une

[a] Page 218.

pointe

» pointe aiguë; enfin j'ôtai en entier
» une piéce d'os qui étoit encore ad-
» hérente au périoste, mais qui pou-
» voit nuire beaucoup par sa figure,
» en piquant les parties voisines. . . .

Il pansa ensuite les Playes, en observant de toujours bien couvrir & d'envelopper les bouts des os avec des lambeaux de linge fin & des plumaceaux trempés dans de l'eau-de-vie. Les autres bourdonnets ou plumaceaux étoient chargés d'un digestif simple, animé seulement d'un peu d'esprit de vin. On voit par cette conduite, que l'Auteur se précautionnoit de bonne heure contre les trop grandes suppurations, & qu'il disposoit d'avance les os à l'exfoliation.

On ne peut pas douter que cette cure n'ait beaucoup coûté à M. Petit, puisqu'il fait penser une seconde fois qu'il a pû être fâché de l'avoir entreprise. » Je ne sçache pas de méthode,
» dit-il, plus convenable pour panser les
» fractures compliquées. Il me semble
» qu'elle remplit toutes les intentions
» qu'on doit avoir dans la cure de cette
» fâcheuse maladie, *qui, je le répéte,*
» *est souvent moins dangereuse, quand*

» *on ampute le membre, que quand on*
» *travaille à le conserver.*

Je remarquerai d'abord que le blessé guérit, ce qui doit passer, sans difficulté, pour un triomphe qui a fait honneur à la Chirurgie, au blessé & à celui qui l'a conduit. Mais que veut dire l'Auteur en répétant deux fois, qu'il est souvent moins dangereux d'amputer un membre, que de le vouloir conserver ? Ce propos mérite un examen, il présente des doutes embarassans.

Comment M. Petit a-t'il pû croire que l'Art a plus de ressources pour l'amputation, que pour le cas où l'on se dispense de faire cette opération ? Si le blessé, dont il vient d'être question, fût mort malgré les soins éclairés de l'Auteur, on pourroit presque convenir avec lui, qu'il eût mieux valu lui faire l'amputation ; mais s'il fût mort après la lui avoir faite, n'auroit-on pas été également fondé à lui dire, qu'il avoit eu tort de la lui faire. J'ai déja remarqué, que de tels propos sont trop vagues & trop indéterminés. J'ajoûterai ici qu'ils étoient au-dessous de ce grand Praticien auquel on ne peut reprocher que d'avoir borné ses pro-

ductions à l'Ouvrage dont nous avons tiré le fait dont il eſt queſtion.

Qui peut s'aſſurer de guérir une amputation, principalement de la cuiſſe ? Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit ſur des contrariétés trop ſouvent funeſtes, que la Nature trouve pour venir à bout d'un tel ouvrage. L'habileté & le génie de ce grand Chirurgien, ont décidé heureuſement le ſort de ce bleſſé. Cette habileté eût-elle eu le même avantage vis-à-vis la Playe, qu'eût fait l'amputation ? Il ſeroit ſuperflu de répondre encore à cette queſtion, on doit ſçavoir à qu'oi s'en tenir, principalement ſi l'on a fait une attention ſuffiſante à ce que nous avons dit dans la premiere partie.

On peut vouloir être inſtruit de la maniere dont le bleſſé fut tranſporté, *du Camp où il étoit, à la Ville voiſine.* Perſonne n'ignore que le tranſport des bleſſés eſt très-ſuſceptible d'inconvéniens ; principalement lorſque les os ſont fracaſſés. On ne peut pas douter que M. Petit ne ſentît cette difficulté ; pour y remédier, autant qu'il étoit poſſible, voici dequoi il s'aviſa. Il fit prendre deux longs bâtons d'un frêne qu'il fit abattre, on les ajuſta au lit de camp

fur lequel le malade étoit couché. Les deux bâtons furent mis fur deux mulets comme une litiere, de maniere que le transport fe fit commodément & fans qu'il furvînt le moindre accident.

Pour en revenir à ce que M. Petit nous annonce d'allarmant, lorfqu'on fe difpenfe de faire l'amputation dans les Playes de l'efpèce pour laquelle il s'en eft difpenfé; je remarquerai que peu d'Auteurs nous ont donné des maximes auffi claires que celles qu'il nous donne contre l'amputation, & elles font d'autant plus frappantes, qu'il les autorife par des faits.

Je ne tranfcrirai pas tout ce qu'il dit des fractures compliquées, principalement de la cuiffe; fon Livre le plus inftructif & le plus méthodique que nous ayons dans ce genre, eft entre les mains de tout le monde; on peut fe faire une occupation intéreffante de fa lecture. Je ne rapporterai donc que ce qui a un rapport vraiment relatif à la matiere que je traite.

Il met la contufion au nombre des accidens fâcheux qui accompagnent le fracas des os; on eft quelquefois obligé de les ouvrir, fi c'eft fur la fracture même & que les os foient à décou-

vert, il veut que profitant de l'occaſion, on examine ſi les os ſont bien en place, & s'il y a de la diſpoſition à la reunion ; pour lors on ne tamponne point, on ſe contente de mettre dans la Playe de la charpie molette. Il remarque que dans ce cas, il peut ſe faire que la ſuppuration ne ſera pas trop abondante, & que d'autres accidens ne s'oppoſeront pas à la guériſon de la Playe. Pour lors les os ne ſouffrant pas, fourniront leur contingent pour la formation du calus ; mais ſi l'on reconnoît que les os ſouffrent quelque déplacement, que la grande ſuppuration les découvre, que le fracas trop grand & trop irrégulier enléve l'eſpérance de la réunion ; alors il nous conſeille de ſe comporter comme il l'a fait dans l'exemple qui ſuit.

XVI. Obſervation. Sur un fracas conſidérable du fémur, par le même, pag. 190.

» Un Manœuvre tomba d'un échaf-
» faut avec un moëlon qu'il tenoit, il
» arriva à terre un peu plutôt que le
» moëlon, parce qu'ayant quitté cette
» pierre, elle fût retenue un moment
» ſur le rebord d'une planche, d'où elle
» lui tomba ſur la cuiſſe, de la hauteur
» de plus de trente pieds, & lui fit une
» Playe fort grande par laquelle on
» touchoit les os. J'étois d'abord d'avis

» de lui couper la cuisse, parce que le
» fracas de l'os étoit aussi considérable
» que la meurtrissure & le déchirement
» des chairs, cependant je me déter-
» minai à conserver la cuisse.

Il y a apparence que l'Autenr ne pensoit pas encore que le blessé alloit courir plus de risque en prenant ce parti, qu'il n'en eût encouru, s'il lui eût coupé cette extrémité ; ce qu'on peut assurer est qu'il eut plus de peine, & qu'il en coûta infiniment plus à la réflexion en voulant la conserver, qu'en la sacrifiant au préjugé, que l'amputation étoit le seul ou le plus sûr parti qu'il y eût à prendre. Dès que l'Auteur se dispensa de couper cette cuisse, on ne doit pas être en peine de la conduite qu'il tint pour la conserver. Il passa dans l'aîne un linge quarré qu'il noüa par les deux bouts de la diagonale, pour en faire une anse qu'un Aide prit avec une de ses mains, sans agir. Celui-là ainsi placé, un second Aide embrassa la cuisse au-dessus des condiles avec ses deux mains, tandis qu'un troisiéme prit le pied.

Ces précautions prises, l'Auteur agit ensuite de maniere à nous donner un Précepte important sur la dilatation

des Playes. Il fit tirer un peu la cuiſſe, moins comme il le dit, pour faire la réduction, que pour donner à la cuiſſe ſa rectitude naturelle. Qu'il nous eſt ſatiſfaiſant d'entendre dire à cet habile Praticien, que cette circonſtance doit toujours être obſervée avant d'opérer; & cela pour deux raiſons qu'il allégue, l'une pour que les mouvemens que la douleur excite ſoient moins nuiſibles: l'autre parce qu'on dirige bien mieux les inciſions, lorſque les parties ſont dans leur poſition naturelle.

Son doigt indicateur introduit dans la Playe, ſervit à conduire le biſtouri avec lequel il inciſa haut & bas toutes les parties meurtries & dilacérées. Néceſſité indiſpenſable pour évacuer quantité de ſang caillé, & pour extraire pluſieurs piéces oſſeuſes de différentes grandeurs, & détachées du corps de l'os.

Le doigt toujours dans la Playe, il découvrit des brides, ſources d'étranglemens & de dépôts; il les coupa toutes parce qu'il ne faut pas en laiſſer, principalement de la bande large du muſcle facialata, qu'il fendit en long & en travers pour lui ôter tout moyen de ſuſciter l'inflammation, toujours à

craindre dans ces occasions, de même que dans celles où la tension de cette aponevrose peut causer des étranglemens.

Les incisions étant faites, il fit achever les extensions & avec ses doigts, il conduisit les os & les replaça à mesure qu'on tiroit le membre. Quelle intelligence que celle qui préside à une telle manœuvre, & quelle adresse dans l'exécution, n'est-ce pas vouloir forcer la Nature de répondre de l'événement ?

Cette Observation qui précéde celle que je viens de rapporter encouragea vraisemblablement l'Auteur, & lui fit entreprendre la cure dont il a été question, dans laquelle on voit des ressources de l'Art encore, pour ainsi dire, plus incroyables. On a lieu de penser que l'Auteur en fût resté à la premiere épreuve, si ses soins pour la conservation de cette cuisse, n'avoient pas eu le succès dont ils furent suivis. C'est donc à cet essai de ses forces que nous devons le second succès & l'encouragement qu'il nous donne pour des cas semblables.

Quelle différence pour ces deux blessés d'avoir conservé leurs membres, ou de l'avoir perdu. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister pour le faire remarquer. Tous les Arts ont des

traits de génie capables de frapper les eſprits des ſimples ; la Chirurgie a les ſiens, & ils ſont d'autant plus frappans qu'ils intéreſſent la vie. Que dire de M. Petit à cette occaſion, s'il eût amputé ces deux cuiſſes? Un Elève en eût fait autant, la guériſon ou la mort de ces deux bleſſés eût fait de médiocres ſenſations ; dans le premier cas, on n'eût fait l'éloge que de la Nature, dans le ſecond on eût déploré le peu de reſſources de l'Art.

Une liſte complette des membres amputés, n'intéreſſe, que ceux qui ont été aſſez heureux pour n'en pas perdre la vie, la Chirurgie y prend peu de part, auſſi en eſt-il rarement queſtion dans ſes détails : peu d'amputations méritent qu'on en parle, & il n'en eſt pas que l'on puiſſe citer comme trait d'habileté de l'Art. L'uniformité de cette opération, la facilité avec laquelle on la fait, & le peu d'intelligence qu'il faut pour la conduire ne diſtingue pas aſſez l'habile Chirurgien de l'ignorant, & il s'en faut peu qu'on ne les mette dans la même claſſe.

Quelle différence quand il s'agit de la conduite qu'on a tenue & par laquelle on a conſervé des membres. Il

manque à la Chirurgie d'en avoir fait un recueil complet, il ſerviroit plus que toute autre partie de notre Art, à faire juger du génie des Chirurgiens, par la diverſité des traits de lumiere que chacun a donné en particulier; car on doit concevoir, que chaque membre que l'on conſerve, préſente autant de traits différens de génie; enſorte qu'il n'eſt pas poſſible de confondre le Chirurgien habile & l'ignorant, à moins de vouloir admettre, contre toute raiſon, qu'il y a autant de ſcience à couper un membre qu'il y en a à le conſerver.

C'eſt M. Petit qui nous a fait naître ces réflexions; on n'auroit pas dû s'attendre qu'il nous eût forcé de nous élever contre un propos que ſa conduite, dans les deux exemples rapportés, condamne ſi authentiquement; car il eſt viſible que par ces deux exemples, il ſe déclare contre l'amputation pour des cas ſemblables. Or dans quels cas faut-il donc faire cette opération, ſi des fracas ſi conſidérables n'ont pû l'y déterminer?

Si l'on a fait attention à ce que j'ai rapporté juſqu'à préſent ſur l'amputation, on a dû remarquer, que les Playes qui la rendent indiſpenſable, ſont plus

rares qu'on ne penſe : j'en excepte, comme on doit l'imaginer, l'ouverture des gros vaiſſeaux malgré une Obſervation d'un Auteur trop crédule (*a*), qui croit avoir vû guérir un jeune homme après avoir eu l'artére crurale ouverte par un coup de feu, & quoique le ſphacele ſe fût emparé de cette extrêmité.

M. Deſport (*b*) a cru devoir mettre des modifications dans ce cas abſolu. En ſuppoſant que le cord on des vaiſſeaux ſoit partagé en pluſieurs, il veut que l'on commence par faire la ligature, & qu'on attende la gangrenne avant d'en venir à l'amputation.

Je ne garantis pas cette maniere de penſer de cet Auteur, moi-même qui lui marque tant de confiance, j'avoue que je penſe différemment, quant à ce cas extraordinaire. Cette diſtribution particuliere des gros vaiſſeaux doit être fort rare, d'ailleurs, comment ſçavoir qu'elle exiſte ? En ne faiſant que la ſuppoſer, ira-t'on faire une tentative auſſi haſardeuſe ?

Voici une Obſervation ſur une Playe remarquable, & que M. Ravaton auroit pris pour une de celles qui exigent l'am-

[*a*] M. Faudacq, ſeptiéme Remarque.
[*b*] Page 239 & 240.

putation dans la grande articulation de la cuiſſe, nous la devons à M. Cadran (*a*), avec une ſeconde qui n'eſt pas moins digne de notre attention. Toutes les deux ayant éte envoyées à l'Académie, & ayant été nommé Commiſſaire avec M. Ruffel pour en faire le rapport. Voici l'Extrait que nous en fîmes & que je lûs à l'Académie, le 16 Mai 1755.

» L'Auteur a tenté avec ſuccès de » guérir deux bleſſures des plus conſi-» dérables ſans avoir recours à l'ampu-» tation. Ces deux Obſervations ſervi-» ront, dans l'Ouvrage auquel je tra-» vaille, à prouver qu'on peut ſe » diſpenſer quelquefois d'amputer un » membre dans des cas où cette opéra-» tion ſemble preſcrite par les régles de » l'Art. Ce n'eſt pas une petite obliga-» tion que la Chirurgie a à ceux qui, » trompant leur pronoſtic, trompent » pour ainſi dire la Nature.

» Je retrancherai de la premiere ob-» ſervation ce que M. Cadran attribue » d'avantageux aux conſeils que je lui » ai donnés pendant la cure, il eſt aiſé » de juger par ſa conduite dans le trai-» tement, qu'il les a preſque toujours

(*a*) Chir. ord. de la Marine à Breſt.

» prévenus. Je ne dois par conſéquent » me trouver dans la relation de cette » cure, que comme ayant penſé comme » ce Praticien.

» Il s'agit d'abord d'une Playe à la » partie ſupérieure, antérieure & un » peu externe de la cuiſſe gauche, que » reçut M le Chevalier de Ciſé, par » un coup de fuſil, chargé à plomb tiré » à bout touchant, un peu de bas en » haut.

XVII. Obſervation de M. Cadran ſur un fracas conſidérable de la partie ſupérieure du fémur.

» Le plomb ſe trouvant raſſemblé » par la proximité du coup & faiſant » pour ainſi dire balle, fit une Playe » auſſi conſidérable que l'eût fait une » balle même. L'Auteur la dilata pour » mieux juger du déſordre qu'elle avoit » cauſé. Il trouva que l'os du fémur » étoit caſſé par éclats; il prolongea » les inciſions avec l'attention de ne » pas ouvrir des branches d'artères ſi » voiſines de l'artère curale.

» Mais malgré cette attention, le » ſang donnant plus qu'il ne vouloit, il » ne pût ôter de ce premier appareil » que quelques morceaux d'habits, du » ceinturon, & de la culotte, que la » balle avoit pouſſée dans la Playe. Il » ſe rendit enſuite maître du ſang, par » une compreſſion méthodique,

» L'Auteur prévoyant les accidens » qui devoient nécessairement arriver, » prit, après ce premier pansement, » toutes les mesures que l'Art indique » pour de telles Playes. Il fit convena- » blement saigner le blessé, fit usage de » cataplasmes émoliens & résolutifs, » mit le corps & la partie dans la situa- » tion la plus avantageuse & dans une » diete prescrite par la Playe même.

» L'esprit occupé d'un objet aussi » important, auquel M. le Comte de » Maurepas prenoit un intérêt particu- » lier, & ne voulant pas se charger seul » d'un tel événement, il demanda du » secours. Ce premier appareil fut levé » en présence de plusieurs Médecins » & Chirurgiens. Il tira dans ce pan- » sement tout le grand trochanter, & » de la fillasse dont l'arme avoit été » bourée.

» Il eut encore allongé les incisions » qui déja avoient été si utiles si, » d'une commune voix, les Consultans » ne s'y fussent opposés, sous le pré- » texte qu'il ne falloit pas tourmenter » un mourant; il fut forcé d'acquiescer » à cet avis, mais malgré le danger du » blessé il ne changea rien à l'exacti- » tude des pansemens.

» Des ménagemens auſſi mal enten-
» dus, ont ſouvent été funeſtes. L'Au-
» teur ſçachant que l'Art ne triomphe
» jamais autant que dans les cas les plus
» déſeſpérés, régla ſa conduite comme
» ſur un ſuccès qu'il n'attendoit pas,
» mais qui pouvoit arriver ; il panſa la
» Playe avec attention & conformément
» à toutes les indications qui ſe pré en-
» térent, excepté qu'il n'oſa encore
» étendre les inciſions, comme il l'avoit
» propoſé, quoiqu'il les crût néceſſaires.
» Il a paru en effet que ce ſupplé-
» ment de dilatation, eût été avanta-
» geux. Il ſe préſenta quatorze jours
» après la bleſſure une portion d'os, qui
» ſervoit de baſe au grand trochanter
» qu'il avoit extrait, comme je l'ai dit,
» & au col du fémur qui n'étoit plus
» ſoutenu. Cette portion oſſeuſe qu'il
» tira avoit vingt-ſix lignes de lon-
» gueur & quatorze de diamétre. Plu-
» ſieurs eſquilles de différentes gran-
» deurs & pluſieurs morceaux d'étof-
» fe ſortirent après cette nouvelle ex-
» traction.
» Toute l'épaiſſeur de l'os manquant
» dans une ſi grande étendue, l'Auteur
» s'occupa de bonne heure du ſoin de
» s'oppoſer au racourciſſement de cette

» extrémité ; il employa tout ce que
» l'expérience & le génie ont fait met-
» tre en uſage , mais inutilement. Il
» s'en prend au bleſſé , qui ne ſe prêta
» pas autant qu'il le déſiroit , à ce qu'il
» fit pour empêcher ce racouciſſement,
» qui , par ſucceſſion fut de trois pou-
» ces.

» Cet accident que M. Cadran eut eu
» de la peine à éviter, quand même le
» bleſſé n'eût pas mérité ſes reproches ,
» fut ſuivi de circonſtances qui obligé-
» rent ce Chirurgien à faire de nou-
» velles inciſions. La Playe s'étant ra-
» courcie elle-même, la ſuppuration fut
» moins abondante, ce qui fit qu'il ſur-
» vint un nouveau gonflement.

» L'Auteur ne paroît pas novice
» dans l'Art de traiter les Playes d'ar-
» mes à feu. Craignant avec raiſon des
» fuſées, & qu'il ne ſe fît un reflux des
» matieres ſuppurantes , il dirigea les
» inciſions dont je viens de parler de
» maniere que la ſuppuration retrouvât
» une pente libre : attention tout-à-
» fait importante dans le traitement
» des Playes d'armes a feu. Il ſortit par
» ces ouvertures quantité de grains de
» plomb que l'Auteur détachoit du col
» du fémur.

» Les nouvelles inciſions qu'il fit, » l'une à la partie ſupérieure de la » Playe, l'autre à l'inférieure, & une » troiſiéme en travers vers les muſcles » feſſiers, eurent un mérite de plus. » L'Auteur aperçût par leur moyen » que le col du fémur étoit enfoncé » dans les chairs & que la partie ſupé- » rieure s'en éloignoit en s'approchant » de l'extérieur de la Playe.

» Cette découverte qu'il eût igno- » rée ſans ces nouvelles inciſions, fut » utile, il en profita pour remettre les » os dans leur poſition naturelle. Il ne » dit pas ce qu'il fit pour les maintenir » dans cette ſituation favorable au calus » qui devoit les unir; c'eſt une légere » omiſſion dans une Obſervation, d'ail- » leurs très-exacte.

» Ayant du jour par l'eſpace qu'il » s'étoit procurée, il eut la liberté de » panſer la Playe avec plus d'exacti- » tude. Il appliqua ſur les os les remé- » des qui hâtent l'exfoliation; il eut » une grande attention à tenir long- » tems la Playe ouverte, à ſoutenir les » forces du bleſſé, à réprimer les chairs » qui toujours devenoient trop abon- » dantes &c. C'eſt, comme on le voit, » penſer à tout.

» Cependant cette conduite, digne » de tout éloge, ne donnoit encore à » l'Auteur qu'une foible espérance ; il » n'avoit que la satisfaction de gagner » du tems : c'est beaucoup dans des cas » aussi désesperés, c'éto t même déja » avoir prouvé le mérite de l'Art & de » lArtiste, mais il ariva dans cette oc- » casion, ce qui n'arrive que trop sou- » vent, la conduite de ce Chirurgien » fut diversement critiquée & fort peu » applaudie.

» J'avois déja é-é consulté plusieurs » fois, je n'en rappelle le souvenir, » que pour m'applaudir d'avoir contri- » bué à faire rendre à l'Auteur la justice » qui lui est dûe, j'y étois moi-même » intéressé ; mais ce qui a contribué le » plus à nous sauver du blâme, a été la » parfaite guérison du blessé qui fut » confirmée avec le tems, & s'est ad- » mirablement soutenue.

On voit par ce détail qui n'est qu'un abrégé de celui que M. Cadran fait de cette cure surprenante, ce que l'on doit attendre d'un Art si plein de ressources, quand il est réfléchi d'une maniere si conforme à ce que peut la Nature quand elle est bien conduite. Laissons à ceux qui la connoissent mal, la triste liberté

d'attribuer au haſard de tels ſuccès. Nous ne nous adreſſons qu'à des Praticiens éclairés, ou à des Commençans que les préjugés n'ont pas encore affectés.

Il eſt à remarquer dans le fait dont il s'agit, qu'il ne pouvoit être queſtion d'amputation, le fracas de l'os fémur étant ſi près de ſon articulation ſupérieure, & qu'on ne pouvoit dire par conſéquent que le bleſſé eût encouru moins de danger ſi on lui avoit fait cette opération. La critique ne pouvoit donc tomber que ſur la conduite ; inutile reſſource depuis la guériſon du bleſſé, parce qu'il étoit difficile de mieux faire, du moins a-t'on le droit de le penſer ; quoiqu'il en ſoit, une vérité qui ne peut être conteſtée eſt qu'il falloit néceſſairement, ou que le bleſſé périt avec cette extrémité ainſi mutilée, ou qu'on lui ſauvât la vie avec elle.

On ne peut pas douter que la Chirurgie ne doive beaucoup à des cas de cette eſpéce ; certainement cette cuiſſe eût été amputée, ſi elle avoit pû l'être, c'eſt donc à l'impoſſibilité de la faire que nous devons cette belle cure, mais l'Art a-t'il plûs de reſſource lorſque l'amputation eſt impratiquable,

que lorſque l'on ſe diſpenſe volontairement de la faire? Je ne crois pas que l'on prenne l'affirmative de cette propoſition, on n'auroit pas de peine à la rendre inſoutenable. Voici une Obſervation qui préſente deux objets d'une eſpéce bien ſinguliere, je ne ſuis pas en peine qu'on en convienne.

XXVIII. Obſervation. Sur une jambe guérie qui devoit être amputée.

Un homme d'eſprit connu par ſon mérite & par ſes talens (*a*), m'a aſſuré un fait que je croyois une fable. La voici. C'eſt une mépriſe arrivée à M. Duqueſnel Capitaine de Vaiſſeau, mort en 1745 ou 1746, Gouverneur de Louiſbourg. Il eut une jambe fracaſſée ſur le Vaiſſeau qu'il commandoit; l'amputation fut réſolue, mais au lieu de lui couper cette jambe, on lui coupa la jambe ſaine. Le Chirurgien n'ayant apperçu ſa bévûe, que lorſqu'il ne fut plus tems d'y remédier, changea de ſentiment ſur celle qu'il vouloit couper afin de ne pas rendre le bleſſé deux fois victime de cette opération. Il tira des ſecours de ſa confuſion; de ſorte qu'il panſa cette jambe avec l'attention que la Playe & la mépriſe exigeoient, & la guérit; il fut également heureux pour l'amputation, il la guérit de même.

(*a*) M. Salé Sécrétaire de M. le Comte de Maurepas.

On voit à la fois dans cette Obſer-
ation deux grands triomphes de la
Chirurgie, une amputation guérie, &
ne bleſſure à l'occaſion de laquelle
ette opération devoit être faite : c'eſt
rouver d'une maniere bien ſinguliere,
e que peut la Nature & ce que peut
Art ; c'eſt prouver en même-tems que
'eſt ſe déterminer bien légérement
our une opération qui demande de ſi
érieuſes réflexions.

Voici encore un fait d'une eſpèce
are ; c'eſt une jambe que l'on eût am-
utée dans deux tems différens ſans
ieux circonſtances ſingulieres.

XIX. Obſervation. Sur le fracas des deux os de la jambe.

M. Blondel, Capitaine dans le Ré-
giment de Soiſſonnois, vint me conſul-
ter à Paris, il y a pluſieurs années, ſur
es ſuites que pouvoit avoir une bleſ-
ſure qu'il avoit reçûe en Italie.

Il arriva chez moi ſoutenu par deux
béquilles, le genou plié, ne pouvant
appuyer ſur cette jambe que ſur la
pointe du pied & aſſez mal, jouiſſant
d'ailleurs de la meilleure ſanté.

En examinant cette partie, je vis
qu'un coup de fuſil avoit écraſé les deux
os à leur partie preſque moyenne infé-
rieure, que l'extrémité ſupérieure de la
fracture avoit été caſſée en long & ſouſ

fert un écartement qui paroissoit considérable ; je vis que le tout faisoit un calus informe, d'une énorme grosseur, & que la cicatrice étoit faite solidement. Pour satisfaire le blessé qui vouloit sçavoir s'il seroit estropié toute sa vie ; comme il l'étoit depuis huit mois qu'il étoit guéri.

J'examinai avec attention pourquoi le pied étoit ainsi étendu, car pour le genou plié, il ne pouvoit y avoir aucune raison essentielle pour qu'il le fût. Je ne trouvai pas non plus que le pied en eût de remarquable ; le fort des incisions qu'on avoit faites ayant principalement porté sur la partie antérieure, où je ne voyois que peu d'organes de la flexion de cette partie d'intéressés, les incisions ayant été faites selon la rectitude de ces organes ; d'autres incisions dans la partie interne & postérieure, ne me parurent pas plus suspectes. Le blessé me montra plusieurs morceaux d'os principalement du tibia qui avoit été extraits pendant la cure.

La matiere du calus les ayant remplacés solidement, & ne voyant aucune cause d'ankilose, j'assurai M. Blondel que Barège acheveroit une cure, si habilement avancée. Il profita du con-

ſeil que je lui donnai d'y aller, deux ſaiſons, m'a-t'on dit, ſuffirent; il y retrouva le mouvement comme il l'avoit avant la bleſſure.

Etonné qu'on n'eût pas amputé cette jambe, j'en demandai la raiſon au bleſſé. Voici le récit qu'il me fit; s'il prouve de nouveau les reſſources de la Nature & celles de la Chirurgie, il prouve en même-tems à quel point ſon heureuſe étoile avoit pris cette jambe ſous ſa protection.

Il reſta bleſſé ſur le champ de bataille, & fut priſonnier des Troupes Piémontoiſes. On l'amena douloureuſement dans un quartier où ſe trouva un Chirurgien de cette Nation. Une ſingularité qui doit paroître inouïe à la nôtre, eſt que ce Chirurgien avoüa au bleſſé, qui déſiroit qu'on lui coupât cette jambe, qu'il n'avoit jamais fait l'amputation de cette partie ſur le vivant; qu'il commenceroit par lui, s'il le vouloit; & que s'il n'avoit pas le courage de riſquer ſon coup d'eſſay, il tâcheroit de lui conſerver cette jambe, quoique fort délabrée. Elle étoit pliée en faulx dans ce moment, & à peine pouvoit-il réſiſter aux vives douleurs qu'il reſſentoit.

M. Blondel désiroit ardemment cette opération, persuadé que la conservation de sa vie dépendoit de ce sacrifice; son étonnement de se voir entre les mains d'un vieux Chirurgien, qui n'avoit pas fait de ces amputations, fut extrême & pensa lui être funeste, par le désespoir où le mit une circonstance qu'il crût n'être faite que pour lui. Il n'ignoroit pas que nos Elèves dès leur premiere Campagne en sçavent sur ce point presqu'autant que les Maîtres; de sorte qu'il se croyoit d'autant plus sans ressource, qu'il sçavoit qu'on avoit amputé plus d'une fois des jambes qui ne le méritoient pas autant que la sienne. Peut être eût-il eu moins d'effroi s'il eût suivi le traitement de ces amputations.

Allarmé de sa situation, mais jeune, fort & courageux, il s'abandonna, comme on dit, tête baissée à ce Chirurgien & à son bon ou mauvais sort.

Il se trompa dans le jugement qu'il avoit fait de cet Opérateur, il eut affaire à un homme qui n'étoit pas Novice dans le traitement des Playes d'armes à feu. Peut-être ne voulut-il pas faire l'amputation, pour être trop convaincu du danger de cette opération. Quoiqu'il en soit, il dilata la Playe, en

Maître

Maître, ôta les fragmens d'os qui ne tenoient pas, & fit peu d'efforts à ceux qui tenoient. Il fit sur le champ une contr'ouverture, que peut-être bien de nous n'eussions fait qu'à l'extrémité; examina le péronné qu'il trouva moins fracassé que le tibia, & auquel il crût trouver des ressources pour empêcher le racourcissement de la jambe. Attention qu'il faut avoir & qu'il eut heureusement.

Il pansa la Playe comme on panse celles qui sont ainsi compliquées, il eut soin de rassembler autant qu'il put les piéces d'os qui tenoient encore; mais il ne put rapprocher les deux parties du tibia dont j'ai parlé, qui étoient fort écartées & qui le sont encore. Il ne se pressa pas de faire une forte compression pour maintenir les piéces d'os qu'il avoit rapprochées. Il connoissoit ce précepte important; qu'il faut laisser de l'espace au gonflement qui survient indispensablement dans les premiers tems des Playes. Le pansement fait, il situa le blessé, mit la partie dans une boëte grossiérement faite, & le rassura du mieux qu'il put.

Il arriva à cette Playe ce quil arrive à toutes les Playes d'armes a feu prin-

cipalement à celles qui sont compliquées du fracas des os ; il arriva, dis-je, des accidens proportionnés à l'importance de cette Playe & à l'excès du fracas. Le blessé fut bien-tôt très-mal, & il l'étoit à l'excès lorsqu'il fut transporté quelque tems après, dans un de nos Hôpitaux dirigé par M. Finan Chirurgien Major de l'Armée.

Ce Chef dont la réputation est connue, trouva le blessé trop foible & comme nous disons, trop bas pour lui faire l'amputation ; de sorte que ne la trouvant pas pratiquable, il regarda le blessé comme étant sans ressource. M. Finan ne vit dans ce moment, que l'amputation ou la mort. Cette maniere de penser, que le blessé a regardée depuis comme un coup du Ciel, lui sauva une seconde fois une jambe, qu'il eût perdue si M. Finan n'eût crû qu'il mourroit dans l'opération.

La recommandation, la jeunesse, & le courage expirant du blessé intéresserent ce Chirurgien ; il fulmina longtems contre l'ignorance prétendue du Chirurgien Piémontois, mais ce qu'il fit de mieux, fut de se laisser toucher par les prieres du blessé, & de lui donner des soins particuliers. De maniere

qu'avec le tems & l'habileté, il le mit dans l'état où j'ai dit l'avoir vû. Auroit-il ſurvécu à l'amputation? Qu'on le décide. Ce que l'on peut certainement décider eſt, que la différence d'avoir la jambe ou de ne l'avoir pas, eſt immenſe.

M. Deſport raconte un fait (*a*), qui par ſa ſingularité reſſemble à une plaiſanterie, qu'il ſe fait un plaiſir *de conſacrer à la Poſtérité.* » C'eſt le comble de la » folie, dit-il, que de ſouffrir une opé-» ration qui expoſe à un danger de » mort évident, pour ſe débarraſſer » d'une partie ſeulement incommode. » C'eſt pourtant ce qui arriva il y a » quelques annéés à Paris à un Piébot, » qui ennuyé de la difformité de ſon » pied, jugea à propos de ſe le faire » couper; mais il en mourut *comme il* » *le méritoit.*

On voit par cette fin, tout l'intérêt que l'Auteur prend à la conſervation des membres, & il le prouve bien mieux encore par ſon Ouvrage, par lequel on voit que l'état ne peut que gagner, quand on met dans les Armées des Chefs qui penſent comme lui, & qui ont la même expérience. C'eſt gagner

[a] Page 218.

en effet que de conserver des membres, puisqu'il est clair que c'est doublement conserver les Citoyens dont la vie & les membres sont exposés.

Je n'ai rapporté cette citation de M. Desport, que pour faire voir, que si l'amputation ne réussit pas dans un cas aussi favorable, dans un état de parfaite santé, & lorsque l'on peut préparer celui à qui on veut faire cette opération, on doit bien moins espérer sur le succès, dans le cas d'une blessure importante.

On ne peut pas douter que nous ne soyons de toutes les Nations, celle qui nous déterminons le plus fréquemment & le plus promptement pour l'amputation. J'atteste cette vérité sur le témoignage d'un célebre Critique (*a*), qui dit que de son tems *la ligature des vaisseaux étoit encore peu familiere aux Allemands; que Hiden en parle très-légerement, & que Nuck dit, que les Hollandois la rejettoient entiérement*. Quoiquil en soit, on ne peut pas douter que la facilité d'arrêter le sang par la ligature des vaisseaux, n'ait rendu l'amputation plus familiere.

On peut remarquer cependant qu'Am-

[*a*] Freind Hist. de la Méd. page 97.

broiſe Paré de qui nous la tenons, & qui avoit un vrai intérêt à établir cette méthode, nous donne plus d'une leçon pour ne pas nous preſſer de faire cette opération. En voici une remarquable (*a*).

XX. Obſervation Sur le fracas d'une cuiſſe, accompagné d'accidens les plus dangereux, par Paré.

Il y avoit ſept mois & plus, que M. de Croy Seigneur de Harvret, étoit détenu dans ſon lit, à cauſe d'un coup d'*arquebuſe* qu'il avoit reçu à la cuiſſe trois travers de doigts au-deſſus du genou. Il étoit dans l'état le plus déplorable, lorſqu'il le fut voir par l'ordre du Roi. Il avoit la fiévre continue, des douleurs exceſſives, des ſueurs froides, le croupion gangrené par la conſtance de ſa ſituation ſur le dos &c. L'os de la cuiſſe étoit fracturé & éclaté en long & en travers, avec des eſquiles dont il y en avoit de ſéparées, qui ne pouvant ſe faire jour piquoient les chairs.

Tous les muſcles, tant de la cuiſſe que de la jambe, étoient ſi fort tuméfiés que ſelon l'expreſſion de l'Auteur, la chaleur naturelle étoit ſuffoquée & éteinte. Il eut un très-grand regret d'avoir été envoyé pour un tel bleſſé, toutesfois conſidérant ſon courage & ſa jeuneſſe, il ne perdit pas toute eſpérance.

(*a*) Livre 11, Chap. 14.

Il ne paroît pas que le dessein de couper cette cuisse ait occupé ce célébre Maître, quoique le blessé qui désiroit vivre y fût résolu ; il paroît au contraire qu'il n'y pensa pas, sa conduite le prouve & fait penser qu'il compta plus sur d'autres secours.

Il fit deux grandes incisions pour donner issue à la matiere, qui, comme il le dit, étoit alentour de l'os & dans la substance des muscles, elles servirent aussi pour l'extraction des esquilles. Profitant de ces ouvertures, il fit des injections, avec le vin, un peu d'eau de vie & beaucoup d'égiptiac pour corriger la pourriture, pour dessécher les chairs spongieuses, l'axes & moles, pour dissiper l'œdeme & pour fortifier la chaleur naturelle.

Il usa ensuite des fomentations avec les plantes aromatiques, dans l'intention d'atténuer, de diviser & de résoudre les humeurs stagnantes & viciées, observant de laver ces fomentations chaudement, & longuement, prétendant qu'il faut les faire ainsi, pour que leur vertu puisse pénétrer & avoir l'effet que l'on désire.

Il se servit aussi utilement de frictions avec des linges chauds, que la Chirur-

gie moderne paroît dédaigner, qui cependant ne méritent pas de l'être ; il veut que l'on ſoit du tems à les faire, & il les donne pour être réſolutives. C'eſt dans la même vûe, qu'il employa autour de la cuiſſe, de la jambe & du pied, des briques échauffées & arroſées de vinaigre, de vin blanc & d'eau-de-vie.

Ayant été obligé de ménager les inciſions pour ne pas cauſer trop de délabrement dans une partie déja ſi délabrée ; les matieres ſuppurées s'étoient ménagées des recoins éloignés du panchant que les inciſions auroient dû lui procurer, pour les ramener vers leur iſſue commune ; il ſe ſervit de compreſſes expulſives, juſqu'à ce que ces matieres fuſſent tarries, & que la réparation fit eſpérer une parfaite guériſon, ce qu'il commençoit à eſpérer & à quoi il parvint enfin, moyennant le ſoin qu'il eut de tenir les ouvertures fort long-tems dilatées ; & il y parvint ſi parfaitement que le bleſſé guérit au point qu'après avoir couru tant de riſques, il ne lui en coûta qu'un peu d'imperfection dans le mouvement du genou.

Nous n'ignorons pas que les partiſans de l'amputation ne ſe croyent en droit de

demander, s'il n'eût pas mieux valu couper la cuiſſe dès les premiers tems de la bleſſure ? Ceux qui trouveront mauvais que l'on n'ait pas fait cette opération, ſont obligés de ſuppoſer que l'amputation eût réuſſi ; mais ce n'eſt qu'une ſuppoſition, que l'on peut également faire dans le ſens contraire. D'ailleurs j'ai déja remarqué que ce propos ne décide rien, ſurtout quand on l'avance après la guériſon d'un membre conſervé. Ce que l'on peut penſer de plus raiſonnable eſt, que les Chirurgiens qui panſérent ce Seigneur en premier appareil, méritent d'être blâmés de n'avoir pas dilaté convenablement cette Playe, ou tout au moins, lorſqu'ils s'apperçurent que la ſuppuration s'égaroit dans des lieux détournés ; attention eſſentielle ſur laquelle Paré prononce auſſi-bien que les Chirurgiens les plus éclairés de nos jours.

Voici une nouvelle Obſervation qui n'eſt pas indifférente à la doctrine dont je cherche à prouver la ſolidité. J'ai oui taxer d'imprudece la conduite qui fut tenue à l'occaſion du fracas des deux os d'une jambe d'un des Poſtillons de S. A. M. le Prince de Soubiſe. Je ne ſçais quel parti j'aurois pris ſi j'avois vû

ce bleſſé en premier appareil comme j'aurois dû le voir, peut-être eût-il été différent de celui que prirent MM. Laguerle & **** l'un Chirurgien de ce Seigneur & l'autre Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire du Queſnoy. Euſſai-je mieux fait en ſuivant les régles générales de l'Art? Voici le fait.

XXI. Obſervation. Sur la fracas des deux os d'une jambe.

Le nommé Tiré, agé de plus de quarante ans, fut renverſé de ſon cheval en 1753, dans une rue mal pavée du Queſnoy, les deux os de ſa jambe furent écraſés vers leur partie moyenne, de maniere qu'on auroit pu mouvoir en tous ſens la partie inférieure de cette éxtrémité.

Un Chirurgien qui ſe fût crû aviſé eût pû lui couper la jambe dans la fracture même, il ne falloit qu'un biſtouri pour cela. Un autre plus au fait des régles de cette amputation, la lui auroit coupée au-deſſus dans l'endroit ordinaire, & ſans craindre d'être déſapprouvé. La choſe ſe tourna autrement: ces deux Chirurgiens tentérent de conſerver cette jambe, & y ont réuſſi; ce ne fut pas ſans peine. Une cure de cette importance, doit néceſſairement en ſuppoſer, & c'eſt par là que nous prétendons juſtifier la conduite qui a été tenue.

Les accidens furent extrêmes, on le conçoit. On m'en fit un détail journalier dans le tems, pour décider si l'on couperoit la jambe; je ne fus pas de cet avis, puisque l'on ne s'y étoit pas déterminé d'abord; du moins je fus d'avis que l'on retardât encore. Il survint des dépôts dans le lieu de la fracture, de même à la partie inférieure de la jambe, accompagnés de mortification depuis la maléole externe jusqu'à la partie supérieure de la jambe.

Les dépôts furent ouverts & la gangrene fut attaquée à coups de bistouri & de puissans antiputrides; il sortit plusieurs fragmens d'os par ces ouvertures, faites à propos; deux entr'autres qui me furent remises, que j'ai conservées & mesurées moi-même; l'une de toute l'épaisseur du tibia de plus de deux pouces de longueur & de sept lignes de largeur, faisant une partie des faces internes & externes de cet os, dans le centre desquelles faces se trouve la ligne saillante & angulaire antérieure.

L'autre portion d'os est de même de toute son épaisseur de figure exactement piramidale, dont la base est d'un pouce & demi & la hauteur de dix lignes,

formant une grande partie de la face antérieure du tibia, & comprenant ſa crête antérieure dans le ſommet de la piramide. Les autres portions oſſeuſes étant moins conſidérables je n'en donnerai pas les meſures; il ſuffit de ſe repréſenter que raſſemblées elles formoient un volume oſſeux fort conſidérable : heureuſement le péronné n'en fournit qu'une médiocre partie.

Un nouveau dépôt ſe forma dans la partie interne, & fut accompagné de dilacération dans le corps des muſcles; il fut ouvert depuis la maléole de ce côté j'uſqu'à la partie ſupérieure, mais la ſuppuration ne pouvant avoir une libre iſſue, on fit une contr'ouverture éttendue qui fut entretenue ouverte avec des dilatans.

On tira de grands avantages de cette contr'ouverture, tant par la facilité que la ſuppuratiou eut de prendre cours par là que par la ſortie de pluſieurs eſquilles. Enfin les bons ſoins, la régularité des panſemens & l'intelligence, agirent ſi efficacement, que le bleſſé a guéri ſi parfaitement qu'il n'a ceſſé le ſervice de Poſtillon dans la même Maiſon, dans laquelle il fait quelquefois l'office de Cocher, ſa jambe étant

auſſi ferme & auſſi droite qu'elle l'étoit avant la bleſſure.

J'ai vû l'année paſſée à Maubeuge, une guériſon bien avancée d'un fracas des deux os d'une jambe, dont M. Boueb (*a*) Chirurgien Major du Régiment de Salis, m'avoit commuiqué le détail quelque-tems auparavant.

XXII. Obſervation. Sur le même ſujet.

Le 13 Avril, un Boulanger à Maubeuge, âgé de quarante trois ans, tomba de ſa hauteur & ſe caſſa les deux os de la jambe gauche avec fracas au-deſſous de la partie moyenne accompagnée de Playe. Un Chirurgien de la Ville appellé, croyant avoir fait la réduction, après bien des efforts, panſa le bleſſé en conſequence. Les vives douleurs qu'il reſſentoit obligérent le Chirurgien de s'aſſocier le lendemain, un Chirurgien-Major de Cavalerie ſon ami, pour tenter une ſeconde fois la réduction. Ils dilatérent la Playe, firent de nouveaux efforts mais inutilement; la réduction ne fut pas encore faite & par conſéquent les douleurs ne furent pas appaiſées.

[*a*] L'Auteur de la Poudre Alimentaire, dont il a été ſi fort queſtion dans les Journaux & dont la découverte mérite d'être célébrée par les grands avantages qu'on peut en tirer.

Cet objet devenant plus important qu'on ne l'avoit d'abord penſé, on fit le troiſiéme jour une conſultation nombreuſſe de laquelle M. Boueb ſe trouva. Dans l'examen que l'on fit avec attention de cette fracture, on trouva que le tibia étoit caſſé en bec de flute & de maniere que les bouts caſſés *chevauchoient* les uns ſur les autres de la largeur de plus de deux travers de doigts. M. Boueb propoſa de dilater la Playe de nouveau, & ſuffiſamment pour pouvoir ôter avec facilité pluſieurs eſquilles qui cauſoient les vives douleurs dont le bleſſé ſe plaignoit ſans ceſſe : ce qui fut fait.

Cette dilatation étant faite le long du tibia, un des Conſultans en propoſa le lendemain une parallèle le long du péronné, à laquelle l'Auteur s'oppoſa ne trouvant pas que la tenſion fût aſſez conſidérable, qu'il y eût encore apparence de dépôt, ni de néceſſité *urgente*. Cette inciſion ne fut pas faite, on s'en tint à ce qui avoit été fait, l'on ſe propoſa d'attendre de nouvelles indications.

La douleur & les ſuites qu'elle entraîne n'étant pas ceſſées, ce qui ne ſe pouvoit tant que la réduction ne ſeroit

pas faite, on fit un nouvel examen le lendemain de la premiere consultation, & le sixieme jour de la maladie, par lequel on se décida unanimement pour l'amputation de la jambe, comme l'unique moyen de sauver la vie au blessé, & l'on se crut d'autant plus fondé à proposer ce parti, que la tension de la partie devenoit extrême, qu'ils crurent *entrevoir* la gangrene, & que d'ailleurs le blessé leur parut de trop mauvais tempérammenr pour résister à ce que l'on auroit pû faire pour la conservation de cette jambe.

Ce parti ayant paru à M. Boueb tout aussi précipité que violent, il opina encore contre ce sentiment. Il falloit cependant prendre un parti, & le prendre promptement, n'étant pas possible que le blessé ne pérît en peu de tems, si l'on n'arrêtoit la rapidité des accidens, & si l'on n'en diminuoit la violence.

Ces grandes considérations réfléchies, M Boueb proposa un plan de traitement tout différent, dont le point principal fut de scier l'extrémité du tibia, que nous avons dit être en bec de flute, qui *chevauchant* empêchoit la réduction & la rendoit impossible. C'é-

toit, selon lui, remédier à la tension, disposer la suppuration, & faciliter la sortie de plusieurs esquilles retenues par l'immobilité des os fracturés ; & quant à la cacochimie, dont les Consultans accusoient le blessé, & dont ils faisoient une raison pour accélérer l'amputation, il crut devoir les combattre sur ce point, en les assurant que si ce vice dans les humeurs existoit, il ne seroit pas moins redoutable dans l'amputation que dans le traitement qu'il proposoit.

On se fait écouter quand on parle ainsi, mais on ne persuade pas toujours. L'Auteur n'eût pas obtenu la grace qu'il demandoit pour cette jambe, sans le secours de M. Michel (*a*), qui arriva tout à propos de Paris pour autoriser son sentiment. Ce nouveau témoignage contre les autres Consultans, suspendit l'amputation, & sauva cette jambe ; l'os fut scié après l'avoir habilement mis suffisamment à découvert. Cet obstacle à la réduction levé, elle se fit avec facilité, les accidens furent calmés par les autres secours qui furent employés, la suppuration, qui n'attendoit que de tels effets, s'établit, les esquilles sortirent comme on devoit s'y

[*a*] Chir. Major de l'Hôpital de Maubeuge.

attendre, l'es os s'exfolierent à mesure que la réparation, qui ne trouva plus d'obstacle, s'avançoit; enfin le blessé se trouva dans le train d'une parfaite guérison, & à la fin de laquelle il étoit lorsque je le vis, comme je l'ai dit plus haut.

Je n'ose me flatter de détruire entiérement les préjugés que je combats, j'espere seulement les ébranler; c'est beaucoup, surtout, si je puis engager quelqu'autres à méditer cette matiere importante. Voilà bien des membres sauvés, pour ainsi dire, du nauffrage de l'amputation. Il s'en faut bien cependant que la liste que j'en donne soit aussi eténdue qu'elle pouvoit l'être. Je n'ai choisi que les exemples les plus graves dans le grand nombre de toute espéce, qui s'est présenté à ma mémoire & à mes réflexions; on feroit des volumes si l'on vouloit mettre en catalogue toutes les Observations que l'on a sur cette matiere & l'on en feroit un bien plus étendu si l'on n'y comprenoit que ceux qui ont été la victime de cette opération hasardeuse, mais, comme je l'ai dit plus haut, ce dernier travail n'est pas entré dans mon plan, ne voulant pas tomber dans le cas de

blâmer perſonne. D'ailleurs j'ai penſé que mes Principes contre l'amputation n'avoient pas beſoin pour en démontrer la ſolidité, de réveiller les cendres des morts ; du moins qu'autant que cela eſt indiſpenſable.

Je vais traiter le troiſiéme Chapitre de cet Ouvrage de la même maniere, nos Régles veulent être fondées ſur des Principes, c'eſt ce que n'ont pas pour l'ordinaire le Recueil des Obſervations qui ne ſont qu'entaſſées les unes à côté des autres, ſans liaiſon & ſans ſuite. Les faits qui ſont ainſi iſolés peuvent être des ſources d'erreurs. J'ai cherché à éviter cet inconvénient, en appliquant les faits que je rapporte à des vérités que j'ai voulu démontrer ; ſi je n'y ai pas auſſi bien réuſſi que je l'ai déſiré, c'eſt ma faute & l'on ne doit s'en prendre qu'à moi. La matiere que j'ai voulu éclaircir ne manque ni de Principes ni de ſolidité ; je les ai cherchés autant qu'il m'a été poſſible, je ſerai trop payé de ma peine pour peu que j'aye réuſſi à perſuader.

Ce troiſiéme Chapitre concerne les Playes des mains & des pieds. Les Auteurs ſe ſont accoutumés à les confondre comme des Playes d'un même

genre. J'eſpére faire voir que c'eſt à tort qu'on les a confondues ; on pourra en juger ſi l'on veut examiner ce que j'en dis, avec l'attention que cette matiere particuliere demande. J'aurai le même ſoin dont j'ai fait uſage dans ce qui a précédé, je ne rapporterai que des Obſervations qui puiſſent être aſſorties aux réflexions qui les précédent ou qu'elles font naître.

CHAPITRE III.

Des Playes qui intéreſſent les os du Carpe & du Métacarpe.

JE me ſuis engagé dans la deuxiéme de mes Lettres à prouver le mérite de la contr'ouverture dans les Playes avec fracas des os. Ce que je vais en dire pourra ſervir de ſupplément à ce que j'ai dit dans cette Lettre de la contr'ouverture dans les parties molles.

Les Playes des mains ſont des plus fâcheuſes lorſque la balle a fracaſſé les os du carpe & du métacarpe ; parce qu'en général ils ne peuvent l'être ſans intéreſſer de maniere ou d'autre les tendons, les ligamens, &c. qui environnent

ces os, & qui ſont les cauſes immédiates des accidens qui accompagnent ces bleſſures.

Il y a une grande différence d'une Playe où la balle perce la main en droite ligne, de celle qui la perce en biais ou obliquement. Dans l'une non-ſeulement le déſordre eſt toujours moindre, mais encore elle porte la contr'ouverture avec elle; de maniere qu'il lui manque peu de choſe pour être telle qu'il faut qu'elle ſoit.

XXII. Obſervations Sur une main percée de part en part par une balle. Par M. Deſport.

Un Soldat eut la main percée de part en part par un coup de fuſil, la main appuyée ſur le bout du canon. M Deſport qui rapporte ce fait fit des inciſions convenables; il tira quelques eſquilles, ſaigna amplement le bleſſé, le panſa mollement ſelon ſa méthode, qui n'eſt que celle qui eſt preſcrite par les bonnes régles, & le bleſſé guérit dans moins d'un mois, ſans qu'il ſoit ſurvenu le moindre accident & ſans eſtropiement.

On ne peut pas nier un fait avéré; on peut ſeulement trouver étrange, que ce bleſſé ſoit guéri ſans être eſtropié de quelque doigt; ſingularité qui peut bien avoir dépendu de la bonne conduite de ce Chirurgien; mais plus en-

core de ce que les tendons, ſoit fléchiſſeurs, ſoit extenſeurs, n'ont pas été intéreſſés. Leur ſuppuration ou plutôt leur pourriture les eût détruits, & l'on ſçait qu'ils ne ſe régénerent jamais. L'eſtropiement en réſulte par conſéquent.

Or, cette vérité connue, on peut dire que c'eſt grand haſard qu'une balle puiſſe percer la main ſans endommager quelque tendon, d'autant plus que le moindre *endommagement* ſuffit pour les expoſer à l'inflammation d'où la pourriture réſulte pour l'ordinaire & pour trancher le mot, toujours.

Il eſt certain que ce qui peut arriver de plus avantageux à ces ſortes de Playes, eſt que les tendons & les ligamens ne ſoient pas intéreſſés; n'étant pas douteux que pour peu qu'ils le ſoient la douleur & l'inflammation n'aménent la ſuppuration avec des accidens qui rendent une Playe très-facheuſe. Or il eſt certain que le grand objet de leur traitement conſiſte principalement en deux choſes eſſentielles, l'une à s'oppoſer autant qu'on le peut à la ſuppuration, & l'autre à tracer aux matieres une libre iſſue, afin d'empêcher que ces matieres ne s'égarent & ne croupiſſent.

Je prêche souvent la même doctrine,
e m'en aperçois ; & je ne m'en corrige
as : on peut penser que c'est parce que
e crains de n'être pas assez entendu. Il
st des maximes dans notre Art qu'on
e peut assez redire, parce qu'il vaut
nieux que plusieurs s'ennuyent des ré-
étitions qu'il y en ait un qui entende
nal.

La section d'un tendon, & même de
lusieurs, ne doit pas arrêter la main
le l'Opérateur, lorsque ce sacrifice a
our objet d'éviter des accidens plus
langereux, & surtout lorsqu'il s'agit
le la conservation d'un membre que
'on ne peut sauver que par ce moyen.

C'est un ancien précepte que j'ai
nouvellement confirmé par plusieurs
raits d'expérience (*a*), que la suppura-
ion doit avoir une pente libre. C'est
lonc pour cette fin que l'on doit diriger
es incisions prescrites pour le traitement
les Playes d'armes a feu ; mais si cette
naxime a lieu pour la suppuration des
arties molles, elle est encore plus im-
ortante pour celles où les os sont
risés. La conservation des membres
lépend souvent de l'observation de
ette régle.

(*a*) Voyez ma deuxiéme Lettre, des inci-
ions.

Une des incisions qui contribue le plus à produire le bon effet qu'on en attend, est celle qui porte le nom de contr'ouverture ; c'est-à-dire, celle que l'on fait à la partie pour l'ordinaire opposée à l'entrée de la Playe On la pratique quelquefois dans une partie quoique saine, & c'est dans beaucoup de Playes le moyen qui détermine leur guérison. C'est ce que l'on verra plus particuliérement lorsqu'il s'agira du traitemenr des Playes du pied.

M. le Dran, en parlant des Playes de la main, dit (*a*) que » les Playes d'armes à feu au poignet, sont pour l'ordinaire accompagnées de fractures ; c'est-à-dire que l'un des os qui le forment ou même plusieurs, sont écornés, moulus, ou bien emportés : & cela n'a pû se faire, sans que les ligamens ou les aponevroses qui les attachent ensemble, soient bien endommagées & que les tendons qui les passent, sont rompus ou dechirés.

Il ne faut pourtant pas croire que toutes les Playes de la main soient aussi effrayantes que cet Auteur nous effraye par cette description ; celle que j'ai rapportée de M. Desport en est une

(*a*) Pages 213 & suivantes.

preuve, & la Chirurgie ſçait à quoi s'en tenir quand à celles de ce dernier genre.

Il n'en eſt pas de même de celles où les os ſont moulus ou emportés, & où les tendons ſont rompus ou déchirés. M. le Dran ne s'eſt pas aſſez arrêté ſur les Playes de ce caractére. Ce n'eſt pas qu'il n'indique ce qu'il leur convient; mais il le fait d'une maniere ſi vague, qu'on eſt tout étonné de lui entendre dire, qu'avec les *attentions* générales qu'il propoſe, *on voit communément ces Playes guérir aſſez facilement*. Il ſeroit à ſouhaiter que les Auteurs fixaſſent mieux nos attentions. En voici d'une claſſe bien différente.

XXIII. Obſervation; Sur une Playe remarquable de la main.

M. Darchemont, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, reçut deux coups de feu à la Bataille de Dettenghen, l'un à la partie ſupérieure du bras gauche, l'autre à la main du même bras. Je ne parlerai de la premiere que dans ce qu'elle a du rapport à la ſeconde. Celle-ci fut faite de maniere, que la balle ayant caſſé l'os du métacarpe, qui ſoutient le doigt annullaire, l'extrémité de celui qui ſoutient le médius & pluſieurs os du carpe ſortirent entre les extenſeurs du pouce ſans les intéreſſer directement.

Les incisions faites à la Playe du bras, par où je commençai, ayant rebuté le blessé, il fallut me contenter de panser celle de la main sans la dilater. Les accidens de celle-ci furent considérables dès le lendemain, ce qui rendit le blessé un peu plus docile ; il ne voulut cependant me permettre de la dilater que le cinquiéme jour, & encore fus-je borné à ne pouvoir emporter qu'une partie de l'os du métacarpe, qui, comme je l'ai dit, étoit en piéces.

Si j'avois été le maître d'examiner cette Playe, comme je l'aurois voulu, j'aurois reconnu tout le désordre ; mais le blessé s'y étant opposé opiniâtrément, il fallut s'en tenir à ce que je venois de faire : ce ne fut que quelques-jours après que je sçus que les deux Playes de la main étoient faites par la même balle ; car jusques-là le blessé m'avoit persuadé qu'elles étoient faites par deux différentes balles.

La douleur, la tension, le gonflement & l'inflammation, augmentérent considérablement, malgré les dilatations que j'avois faites ; mais ces dilatations n'étoient pas en proportion, à beaucoup près, avec le désordre de cette

cette Playe, il eût fallu ouvrir de l'entrée à la ſortie, & pour lors j'aurois trouvé tout le fracas que la balle avoit fait; j'aurois par conſéquent agi tout différemment. J'aurois vraiſemblablement percé la main en premier appareil de dehors en dedans; & je ſuis perſuadé qu'en agiſſant ainſi, j'aurois évité l'excès des accidens qui menacérent le bras & la vie du bleſſé.

Il ſe forma le dix un dépôt dans l'endroit de la main où les os du carpe étoient briſés, qui rendit cette partie énorme. J'ouvris le dépôt, il rendit beaucoup de mauvais pus, & il ſortit pluſieurs fragmens d'os avec l'extrémité de l'os du métacarpe qui ſoutient le doigt médius. Je dilatai auſſi la ſortie de la balle, dont les bords étoient fort gonflés; enfin je perçai la main de part en part entre l'os du métacarpe qui étoit tout-à-fait briſé & celui qui l'étoit en partie.

La main étoit énorme par le gonflement & me faiſoit craindre la gangrene: un cas fortuit, dont il va être queſtion, me fit eſpérer que je pourrois éviter cet accident & l'amputation. Le bras & l'avant bras étoient fort gonflés auſſi. Les inſtrumens de l'amputation & l'ap-

pareil étoient prêts depuis quelques jours ; mais par les circonſtances que l'on peut imaginer, d'après ce que j'en ai dit, il eût fallu faire l'amputation dans l'article du bras avec l'épaule. M. Simon, qui ſuivoit exactement les panſemens, partageoit mes allarmes & mon incertitude.

En perçant la main & allongeant l'inciſion du côté du poignet, à côté du muſcle tenar, coupant ce qui ſe trouva dans le paſſage du biſtouri, j'ouvris l'artère cubitale, que je croyois plus éloignée & que je ne cherchois pas. Elle forme quelquefois, près de la paulme de la main, une eſpèce de croſſe ou d'arc; rarement ſe trouve-t'elle ſi élevée.

L'hémorragie fut conſidérable, je la regardai comme un accident dont on pouvoit tirer parti, je le témoignai à M. Simon ; j'éſperai qu'elle porteroit ſur la tenſion & le gonflement de la main, qui me faiſoit craindre de nouveaux dépôts, & quelque choſe de pis. Mon eſpérance eut lieu,& j'y comptois ſi bien, que je me contentai de faire une légere compreſſion ſur l'artère ouverte, après avoir laiſſé couler le ſang; je fis cette compreſſion de maniere à ne pas empêcher que l'hémorragie ſe re-

nouvellât quant je le jugerois à propos ; ce qui arriva quatre pansemens de suite, après quoi je la fis cesser pour toujours. L'état de la main changea visiblement depuis ces effusions de sang, à quoi contribua la contr'ouverture par la facilité que la suppuration & les esquilles trouvérent à suivre leur pente du côté de la main ; enfin le blessé guérit. On doit penser que ce ne fut pas sans être estropié, il le fut ; mais de maniere à pouvoir continuer le service dans la même Compagnie où il est encore, & où il ne seroit pas, s'il eût perdu cette extrémité, en supposant qu'il eût survêcu à l'amputation.

Ce n'est pas la premiere fois que j'ai vû dans les Playes des hémorragies suivies de bons effets ; elles ont certainement de l'avantage sur les saignées, du moins j'en ai toujours été si persuadé, que j'en vois quelquefois arriver avec satisfaction, lorsque les artères que l'on coupe ne sont pas de la classe des grandes, c'est-à-dire de celles à l'ouverture desquelles il faut remédier sur le champ. Je dois avoir dit & même répété, qu'Ambroise Paré fait un précepte de cette effusion de sang, dans plusieurs endroits de ses Ouvrages.

En comparant cette derniere Observation, avec celle que nous avons rapportée de M. Desport, on voit la différence d'une Playe où la balle perce la main en droite ligne, de celle où elle la perce obliquement, ce que nous faisons remarquer pour qu'on ne se méprenne pas dans la maniere de les panser en premier appareil ; & si l'on doute que cette attention soit d'une grande conséquence, on pourra en être persuadé par l'Observation suivante.

XXV. Observation sur le même sujet.

Un Garde du Roi reçut à la Bataille de Dettenghen, un coup de fusil à la main gauche. L'os du métacarpe qui soutient le doigt du milieu fut brisé par une balle qui fut se nicher obliquement sous le muscle ténar. Elle fut ôtée en premier appareil, au moyen d'une incision que l'on fit sur elle. On dilata l'entrée de la Playe, on ôta quelque fragmens de l'os brisé ; mais on ne perça pas la main, on laissa subsister les tendons endommagés sans se précautionner contre l'inflammation dont ils étoient menacés.

Je vis le blessé à Lautrebourg environ trois semaines après la blessure, où il s'étoit rendu avec d'autres blessés de la Maison du Roi.

Ce qui lui avoit été fait en premier appareil étoit Chirurgique, mais n'avoit pas dû suffire ; il eût fallu faire une contr'ouverture & couper dans la main l'espace entre l'entrée de la balle & le lieu où elle s'étoit arrêtée ; par ce moyen on eût donné une libre pente à la suppuration, on en eût diminué l'abondance en coupant les tendons fléchisseurs des doigts index & médius, & l'on eût empêché les douleurs excessives que le blessé ressentit par l'inflammation de ces parties.

Quand je vis cette main la premiere fois, elle étoit dans un état déplorable; il y a tout lieu de croire que je lui eusse coupé l'avant-bras dès le premier pansement que je lui fis avec MM. Simon & Daumerque Chirurgien-Major de l'Hôpital ; ce parti étoit indiqué, le blessé désiroit l'amputation par les vives douleurs qu'il ressentoit ; mais j'avois tenu bon pour M. Darchemont dont je viens de parler ; & je commençois à m'en applaudir, ce qui fit que je suspendis l'opération pour celui-ci.

Dès ce pansement, j'ouvris plusieurs dépôts, des fusées, des gaînes ; je coupai plusieurs tendons & le ligament annullaire commun qui étoit extrêmement

tendu, & dont l'inflammation s'étoit communiquée aux graisses qui environnent le muscle quarré pronateur, sous lequel il s'étoit formé un abscès.

Cette premiere journée fut moins douloureuse & moins agitée que les précédentes, mais elle ne fut pas assez bonne, non plus que les suivantes, pour exempter le blessé de nouvelles ouvertures; je les recommençai à différentes reprises, & en différens jours. Il y eut peu de parties de la main où il ne se formât quelques abscès; c'étoit des suites des impressions vicieuses du levain que la lymphe sinoviale avoit contracté dans les divers endroits où elle avoit croupi. Enfin je vins à bout de les épuiser & de calmer l'esprit du blessé.

C'étoit un homme robuste & violent, entêté pour l'amputation, qu'il vouloit se faire lui-même avec un couperet de Boucher qu'il s'étoit procuré en secret, & il en eut eû le courage si des camarades avec lesquels il étoit, ne l'en eussent empêché. Il guérit enfin, & après bien des soins que je pourrois presque dire infinis, la main resta très-difforme; on n'aura pas de peine à le croire, mais il s'en est servi assez passablement pour n'avoir pas discontinué le même service.

Il eſt poſſible que beaucoup de bleſſés, ainſi que ce Garde-du-Corps, préféreroient l'amputation à tant de maux, & que beaucoup de Chirurgiens ſe détermineroient à la faire plutôt que de diſcuter ſi long-tems un ſuccès auſſi incertain, cela eſt dis-je très poſſible; mais qu'on demande à ceux à qui on a ſauvé un membre s'ils aimeroient mieux l'avoir perdu que d'avoir réſiſté aux douleurs, &, pour ainſi dire, aux horreurs qu'ils ont ſouffertes; on doit être pleinement convaincu qu'il n'eſt pas de bleſſé dans le dernier cas qui n'eût voulu ſouffrir beaucoup plus au même prix. Je l'ai déja dit, les douleurs les plus vives que l'on a reſſenties, s'oublient quand elles ſont paſſées, le triſte ſouvenir de la perte d'un membre ne s'efface jamais.

On dira peut-être que le haſard a eu plus de part que la Chirurgie principalement à cette derniere cure; que la premiere qui a ſervi de raiſon pour tenter la ſeconde, a trop dépendu du cas fortuit dont j'ai parlé, c'eſt-à-dire du dégorgement procuré par l'ouverture d'une artère, par conſéquent que ces deux exemples ne ſe reſſemblent pas aſſez pour que l'un ait dû me ſervir de

regle pour l'autre. En un mot, que j'ai eu tort de mettre la vie de ces deux blessés, principalement celle du second dans un si grand danger.

On peut répondre que ces reproches sont moins fondés qu'ils ne sont spécieux. Le dessein que l'on a de conserver un membre, & ce que l'on fait en conséquence, seroit une imprudence très-blâmable, si l'on avoit la certitude que cette entreprise est au-dessus de ce que peut la Chirugie; mais je ne fus pas précisément dans ce cas: si les accidens furent violens à la premiere Playe, le gonflement & la tension qui furent les plus considérables, furent bornés, ils ne firent qu'approcher du poignet, de maniere qu'ils ne se confondirent pas avec ces mêmes accidens occasionnés par la Playe de la partie supérieure du bras, lesquels avoient affecté cette partie & une partie de l'avant-bras; ce qui m'a fait dire plus haut, que si je m'étois décidé pour l'amputation, il eût peut-être fallu la faire dans l'article. Le cas comme on voit étoit délicat & grave, mais ne fut jamais un cas absolument déterminé.

J'ai placé l'hémorragie de l'artère cubitale comme un heureux secours, qui

cependant pouvoit être pris en mauvaise part, sur-tout arrivant à un blessé déja affoibli par les saignées & la diette. Il est vrai que cette circonstance avantageuse, n'eût pas lieu à la seconde Playe; mais la main de ce blessé ayant résisté à la putréfaction, n'offrant que des abscès, des fusées & des gaînes malades à ouvrir, & des tendons à couper, j'esperai que je pourrois en voir la fin, je ne négligai rien pour y parvenir, après avoir pris la précaution d'arranger tout ce qui étoit nécessaire pour l'amputation. Au reste, il en faut toujours venir à ce que j'ai dit tant de fois : cette opération eût-elle réussi si je l'avois faite ?

CHAPITRE IV.

Des Playes qui intéressent les Os du Tarse & du Métatarse.

M. Le Dran (a) dit des raisons très-plausibles sur la différence des Playes des mains & des pieds, elles sont relatives aux dangers des unes & des autres. Il les fonde sur un détail de com-

[a] Page 223, & suivantes.

paraiſon Anatomique aſſez exact ; mais, je le redis ; ſon pronoſtic eſt trop général, & pas aſſez motivé, manquant par conſéquent du vrai point d'appui que fourniſſent les Obſervations bien employées.

Ce qu'il dit de ces Playes me donne occaſion d'entrer dans un détail qui pourra paroître important. La réputation de cet Auteur & l'impoſant de ſes réflexions pourront aiſément faire prendre le change à ceux qui ne ſont pas en état par eux-mêmes de diſcerner & d'analyſer le vrai.

» Les Playes d'armes à feu au tarſe, » dit-il (*a*), lorſque la balle eſt reſtée » dans ſon épaiſſeur, ou qu'elle l'a per» cée de part en part, ſont bien plus » dangereuſes que celles du carpe ; & » l'on peut en donner pluſieurs raiſons. » Premierement, les os du tarſe ſont » plus gros que ceux du carpe, & par » conſéquent, le fracas y eſt bien » plus grand. Secondement, il y a beau» coup de parties aponevrotiques qui » couvrent ces os, & qui les attachent » enſemble. Ainſi le genre nerveux » ſouffre d'avantage. Troiſiemement, » l'aſſemblage des os du tarſe a beau-

[a] Page 223.

» coup plus d'épaisseur, & on peut » par conséquent porter les incisions » jusques dans le fond de la Playe, com- » me dans les parties molles.

Cette exposition est aussi vraie qu'elle est effrayante par ce que l'Auteur en conclut. » Ces Playes doivent donc » être regardées comme étant de gran- » de conséquence, & j'ose dire, aussi » grande que celles qui percent les ar- » ticulations de part en part. Les dou- » leurs affreuses, le gonflement & l'in- » flammation qui les accompagnent, la » pouriture qui en est la suite & les » mouvemens convulsifs dans le mem- » bre, en sont les suites ordinaires; » *quoi qu'on pratique pour les prévenir,* » *à moins qu'on ne fasse l'amputation de* » *la jambe.*

» Il est vrai qu'on a vû guérir quel- » ques unes de ces Playes sans amputa- » tion; mais tant de malades sont morts » parce qu'on n'a pas pris ce parti, que » c'est une nécessité de faire prompte- » ment l'amputation.

Ce qui suit est conséquent à cette Théorie. L'Auteur dit que ceux qui se sont dispensés de faire l'amputation, ont pû être trompés par le gonflement, qui, selon lui, ne paroît que médiocre

pendant les premiers jours, ce qui arrive parce qu'on ne réfléchit pas assez sur la structure de la partie, trop peu charnue pour que l'inflammation puisse augmenter de beaucoup son volume : ensorte que pour n'être pas trompé, il avertit qu'il faut combiner le peu de gonflement avec la structure aponevrotique & osseuse de la partie, ainsi qu'avec les accidens qui doivent survenir, ou qui sont déja survenus, afin de juger par là de ce qui doit arriver.

Un signe qui vient à l'appui de cette doctrine & qui fait voir le danger de ces Playes; est que le tarse ne se gonfle pas beaucoup & que la jambe se gonfle; ce qui lui fait conclure une seconde fois que l'amputation la plus prompte est toujours la plus convenable, & celle sur le fruit de laquelle on peut le plus compter.

Ce qu'il dit des Playes du métatarse est selon les mêmes principes. Il ne veut pas que l'on compare ces Playes avec celles du métacarpe, parce que la paulme de la main, est beaucoup moins épaisse que la plante du pied. Il dit les raisons Anatomiques de cette épaisseur, & en tire des conséquences pour ses Disciples. Il observe que les muscles

qui recouvrent les os de cette partie ont plus de volume que ceux qui recouvrent les os du carpe ; que ces muſcles le ſont eux-mêmes d'une expenſion aponevrotique en forme de pate d'oye ; que cette expenſion l'eſt de beaucoup de graiſſe, & cette graiſſe, de la peau qui y eſt très-épaiſſe & garnie d'un épiderme très-dur.

De cette ſtucture qui fait connoître l'Anatomiſte Obſervateur, il annonce les plus cruels accidens, & d'autant plus grands que la pate d'oye peut ſe gonfler & s'enflammer, ce qui ne peut arriver ſans brider & étrangler les muſcles & les graiſſes *dont le volume augmente* ſi elles s'enflamment auſſi. Enfin il ajoûte que la peau & l'épiderme qui ſont très-durs ne ſe prêtent pas facilement au gonflement de toutes ces parties, d'où doit s'enſuivre la mortification à moins qu'on ne la prévienne en faiſant des inciſions avec perte de ſubſtance. » C'eſt-à-dire, ſelon l'Auteur ; » qu'il faut enlever une partie de la peau » & même de l'aponevroſe qui fait la » pate d'oye : ſans cela les inciſions ſe» roient preſqu'inutiles ; car on verroit » les graiſſes enflammées, & même le » corps des muſcles ſe bourſouffler au

» point de faire hernie en forme de
» champignon.

Il paroît bien difficile de ne pas penser comme M. le Dran, après un détail Anatomique aussi exact & aussi fidéle, & après les réflexions pathologiques dont ce détail est accompagné. Il y a cependant beaucoup à dire dans ce que ce Praticien propose de Chirurgique pour ce genre de Playes. C'est ce que nous comptons faire voir d'une maniere sensible. Consultons l'expérience & réglons désormais notre conduite par elle. Essayons de conserver des membres condamnés à périr, & faisons ensorte, que le hasard ait moins de part à leur conservation, que les bonnes régles.

Toute Playe d'armes à feu doit suppurer, c'est une Loi, par la raison qu'il n'est pas de Playe de ce genre, sans perte de substance, sans contusion, sans déchirement &c. accidens communs à toutes les Playes, & qui comme on sçait font partie de leurs caractere distinctif. On sçait de même que la suppuration est un effet de la Nature. On sçait enfin, que tant que les matieres purulentes coulent avec liberté, elles ne sont pas malfaisantes, quand même

elles rentreroient dans la maſſe de nos liqueurs.

Cette vérité a été tant de fois démontrée qu'il ſeroit ſuperflu de vouloir la démontrer encore (*a*), ainſi perſonne ne doute que la ſuppuration ne ſoit louable dès quelle coule avec liberté & qu'elle ceſſe de l'être dès qu'elle n'a plus cette liberté. Or le point eſſentiel du traitement des Playes, eſt donc de diriger les inciſions de maniere que la ſuppuration ne puiſſe être retenue.

Toutes les ſuppurations, ſi l'on en croit un Phiſicien (*b*) qui a ſçavamment médité ſur cette matiere, ſe réduiſent à celle qui porte le nom de ſuppuration purulente, & à celle qu'on nomme ſuppuration putride : la premiere eſt conſtamment de couleur uniforme, preſque blanche ſans tenacité, ſans odeur, & ſans acrimonie, du moins remarquable. Cette humeur tout-à-fait ſinguliere eſt, dit-on, uniquement formée par le jeu des vaiſſeaux, ou par leur action organique, ce n'eſt qu'une opi-

(*a*) Voyez mes Lettres.

[*b*] M. Queſnay. Traité de la ſuppuration purulente

nion & si elle n'est pas démontrée, elle est du moins séduisante.

Il n'en est pas de même de celle qui nous dit que les qualités louables de cette suppuration, dépend toujours du bon état des chairs qui suppurent & se reproduisent. Celle-ci est démentie par l'expérience ; c'est par elle que nous sçavons que pour rétablir le bon état de la suppuration, il s'agit bien moins d'enlever les mauvaises chairs, qu'on croit être la cause de sa perversion, que de rétablir son cours, lorsqu'elle l'a perdu. Je reviens peut-être trop souvent à cette vérité de pratique, on doit me le passer ici parce que je dois bientôt la démontrer d'une maniere évidente. C'est M. le Dran, qui nous conduit à cette démonstration.

L'imputation que tant de blessés sont morts, parce qu'on n'a pas pris le parti de l'amputation pour les Playes dont il s'agit, est une allégation trop vague & trop indéterminée. Il est nécessaire de le prouver, c'est le dernier objet que nous ayons à remplir.

XXV. Observation sur une balle enclavée dans les Os du Tarse.

Un Officier du Régiment de *** Infanterie, reçut à la Bataille de Dettenghen, un coup de fusil, dont la balle après avoir mis en piéces l'os du méta-

tarſe qui ſoutient l'orteil du milieu, s'enclava dans les os du tarſe. Le bleſſé fut amené environ trois ſemaines après, à Lautrebourg où j'étois.

On avoit fait des inciſions autant qu'elles peuvent s'étendre dans un ſi petit eſpace, elles ne firent aucun effet, c'eſt à-dire qu'elles n'empêcherent pas que le pied ne fût pour ainſi dire ſubmergé de pus lequel s'étoit cantonné de toute part faute d'iſſue.

Le bleſſé jeune, courageux & docile, ſe ſoumit à tout ce que je crus devoir lui faire pour pouvoir lui conſerver la vie. Je fis de nouvelles inciſions pour ouvrir pluſieurs dépôts ſéparés. Je tentai d'agrandir la Playe, je cherchai la balle, je la trouvai, & la tirai, elle nageoit dans le pus, je l'ôtai ſans peine, elle étoit d'un fort calibre. Le pied & la jambe étoient fort gonflés & n'en furent pas mieux. Le bleſſé allarmé de ſon état, & ſouffrant ſans ceſſe de nouvelles douleurs par la formation de nouveaux dépôts, & voulant profiter du reſte de ſes forces, demanda qu'on lui fît l'amputation de la jambe, comme l'unique reſſource pour lui conſerver la vie.

Une nombreuſe Conſultation, dont

étoit MM. Simon & d'Aumergue ; approuva un parti ſi violent, mais pour lors le ſeul propoſable. Il y avoit de la reſſource, le bleſſé étoit d'un très-bon tempéramment ; affoibli par ce qui avoit précédé, mais non pas aſſez pour ne pas tout eſpérer d'un reſte de force capable de le tirer de là ; moyennant ſon courage, ſa confiance, & les ſoins auxquels il s'attendoit. Cette affaire importante bien réfléchie, je fis l'amputation, aidé par les Conſultans, ce qui n'empêcha pas que le bleſſé ne mourût le troiſieme jour avec la gangrene au moignon, ſans qu'il nous ait été poſſible de retarder de quelques inſtans une ſi triſte fin.

Si après cet exemple, je diſois qu'il ne faut jamais faire d'amputation pour de ſemblables Playes, je pourrois m'expoſer à une critique, en apparence auſſi ſenſée, que celle que je fais de la déciſion contraire ; je le dirai cepandant ; mais après m'être expliqué. Nos déciſions veulent être raiſonnées ; comme elles ſont faites pour conduire ceux qui ne ſont pas en état de ſe conduire par eux-mêmes ; ſi il faut leur dire des raiſons, il faut perſuader. La Chirurgie n'eſt pas une Science conjecturale, elle

offre des principes inconteſtables à ceux qui les cherchent.

On verra dans la ſuite que j'ai eu tort de couper cette jambe ſans avoir employé auparavant un procédé, par lequel j'aurois pû conſerver à ce bleſſé, & la vie & le membre. En parlant ainſi, c'eſt demander une attention particuliere, je la demande en effet ; l'objet dont il va être queſtion la mérite.

Je n'avois dans le tems de cette amputation aucune idée de ce procédé, j'étois dans le préjugé ordinaire que cette opération eſt la ſeule reſſource qu'il faut promptement employer pour les Playes de ce genre. L'amputation ne fut ſuſpendue pour celle-ci que pour tenter d'autres ſecours ; je penſois pour lors ſur l'extirpation des membres, ce que je penſe aujourd'hui ; mais n'ayant pas encore ſaiſi le moyen de s'en diſpenſer dans le cas dont il s'agit, je n'avois que les regrets de voir expoſer la plûpart des bleſſés à une mort preſque certaine, en n'employant que les procédés ordinaires. Le bleſſé dont je vas parler fut encore la dupe; mais je dois à celui-ci une méthode qui ſauva le membre & la vie au bleſſé, dont je parlerai ci-après.

XXVI. Obſervation ſur le même ſujet.

Parmi les bleſſures du tarſe & du métatarſe, que j'ai vû, & dont le mauvais ſuccès m'a le plus frappé, c'eſt celle que reçut un Chevau-Leger de la Garde à la Bataille de Dettenghen. C'étoit un homme courageux, d'un bon tempéramment, & paiſible à l'excès; il fut bleſſé comme le précédent, excepté que ce fut le ſecond os du métatarſe qui fut briſé par la balle en entrant, elle s'enclava dans les os du tarſe.

La Playe fût bien ouverte par M. Simon Chirurgien-Major de cette compagnie, & fut très-bien panſée tant qu'elle fut dans ſes mains : elle tomba dans les miennes pour un tems, ce Chirurgien étant tombé malade à Seligueſtat dont nous étions partis pour aller à Lautrebourg. Avant de lui remettre le bleſſé, à ſon retour, j'avois trouvé & tiré la balle & ouvert quelque ſinus qui s'étoient formés. Il trouva la Playe & le bleſſé en aſſez bon état; je penſois de même, mais nous n'étions pas moins incertains de ſon ſort.

Une circonſtance toujours fâcheuſe dans les Playes & plus encore dans celle-ci, eſt qu'il falloit pomper les matieres ſuppurées, à cauſe de la profondeur de la Playe, & auſſi à cauſe de la ſi-

uationdu pied, lequel doit être néceſſai-
ement ſur le talon. Cette néceſſité eſt
oujours dangereuſe parce qu'elle faci-
ite l'infiltration du pus dans le voiſinage
le la Playe, dans les interſtices des ten-
lons & dans les graiſſes. Ce pus change
le qualité par ſon ſéjour ou ſon croupiſ-
ement, il forme des abſcès dans le pied,
qui fuſent bientôt plus loin ; auſſi nous
apperçumes-nous en peu de tems que
es tendons, les gaînes & les ligamens
étoient abreuvés de ces matieres putri-
des, qui de louables qu'elles étoient
d'abord ſe pervertirent faute d'iſſue.

Pluſieurs ouvertures furent faites ;
& toujours à propos, leur nombre fut
conſidérable avec le tems, ſans rien di-
minuer de la tranquilité du bleſſé ; le
mal fut qu'aucune ouverture ne fut fai-
te de maniere à donner une libre pente
à la ſuppuration, ou plutôt à la ſource
primitive qui la produiſoit.

Le corps ſe ſoutenoit malgré le mau-
vais état du pied, la jambe commen-
çoit à s'affecter ; on meurt comme on
dit à petit feu ; le ſang fut inſenſible-
ment infecté par le reflux de ces ma-
tieres, les friſſons, la fiévre, le cours
de ventre, l'altération, les défaillances
&c. ſe manifeſterent par gradation, ſans

ébranler le courage du bleſſé, qui pandant tout le tems de ces accidens funeſtes ne perdit rien de ſa tranquilité; mais perdant journellement de ſes forces, il mourut après s'être long-tems deffendu avec de fauſſes apparences de guériſon.

Il falloit peu de choſe pour le tirer de là, ſon bon tempéramment & sa tranquilité lui promettoient un sort plus heureux, mais la Chirurgie n'avoit pas encore ſuffiſamment ouvert les yeux ſur la méthode la plus avantageuſe de traiter ces Playes.

L'idée d'une contr'ouverture ne se préſenta à mon eſprit que lorſqu'il ne fut plus tems de la propoſer, c'eſt-à-dire qu'après la mort du bleſſé. Je fus vivement frappé de cette perte, je m'étois intéreſſé à ce bleſſé, j'en avois ſuivi le traitement; je voyois confuſément que la Chirurgie, ou plutôt les Chirurgiens étoient en défaut; j'imaginois que cette bleſſure eût dû guérir, ſurtout, à un ſujet auſſi bien conditionné.

En réfléchiſſant ſur ce genre de Playes, je ne doutai plus que le mauvais ſuccès de celle-ci avoit dépendu des effets pernicieux de la ſuppuration devenue malfaiſante faute d'iſſue, &

que s'étant inſinuée dans le ſein des
iqueurs, y avoit porté ſon infection &
ſa malignité. Quelle autre vice en ac-
cuſer? La ſuppuration avoit été louable
es premiers jours & juſqu'à ce que re-
tenue, & ne pouvant être pompée en-
tierement, elle avoit formé des dépôts
& des fuſées de toutes parts.

Pendant que nos ſoins réuſſiſſoient ſi
mal, l'état antérieur du bleſſé fut exa-
miné à la rigueur, & cet examen fut à
ſon avantage. Je ne parlerai pas en dé-
tail du traitement, il ſuffit de dire que
tout ce qui convenoit fut mis en uſage;
mais le mauvais ſuccès de nos ſoins fit
qu'il arriva, ce que j'ai dit ailleurs qu'il
étoit arrivé dans des cas ſemblables;
nous eûmes regret de n'avoir pas fait
l'amputation, nous l'euſſions faite ſans
doute, ſans le reſſouvenir trop récent
du dernier bleſſé. On n'eſt guères tenté
de faire deux fois cette opération pour
deux Playes de même genre, quand
on a infructueuſement employé une
méthode, & qu'on en a une autre toute
contraire.

Cette derniere nous parut préfé-
rable, & ſi elle ne fut pas plus heureuſe,
au moins elle me conduiſit à une troiſie-
me qui mérite d'autant plus d'être réflé-

chie, que le succès, dont on va voir le détail, ne souffrit aucune difficulté.

L'impression que m'avoit faite l'idée d'une contr'ouverture, se grava de plus en plus dans ma mémoire, je la méditai avec l'attention que méritoit sa nouveauté pour ce genre de Playe, les recherches que je fis pour autoriser ma confiance, ne m'ayant donné aucun éclaircissement, je me fortifiai de plus en plus dans la résolution de tenter une nouvelle méthode pour la guérison de ces Playes. Je ne pensois pas que la premiere occasion dût m'être offerte, par l'homme du monde à qui j'étois le plus attaché, & qui depuis long-tems m'honoroit de sa confiance & de son amitié, M. le Comte d'Apcher Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, de la plus grande distinction, & qui j'ose le dire, faisoit le plus d'honneur à l'humanité.

XXVII. Observation sur le même sujet.

Il fut blessé à la Bataille de Fontenoy, de la même maniere que le Chevau-Leger, avec cette différence, que la balle de celui-ci, s'arrêta au premier os du tarse, & dans l'autre la balle continuant sa route & ayant brisé une partie de cet os, s'enclava dans le calcaneum après avoir percé cet os jusques dans sa parti[e]

partie poſtérieure & inférieure, de maniere à être de niveau avec la ſurface de cet os.

Il eſt à remarquer pour ſeconde différence, que ce pied avant d'être bleſſé, avoit beaucoup plus de volume que dans ſon état naturel, occaſionné par un violent accès de goute à laquelle il étoit ſujet, & dont il étoit tourmenté depuis trois jours, circonſtance dont la gravité fut néceſſairement augmentée. Voici de quelle maniere je procédai à l'idée que je m'étois faite de la contr'ouverture. Ayant placé le bleſſé contre l'angle d'un revers de foſſé, ſur le Champ de Bataille, je dilatai l'entrée de la balle avec un fort & long biſtouri, & j'ôtai par morceaux la plus grande partie de l'os du métatarſe briſé.

On ſçait, & je l'ai déja dit, qu'on ne peut faire dans ces ſortes de Playes, que des inciſions bornées, & qu'on ne peut utilement diviſer que l'eſpace de l'étendue de cet os. A l'aide de mon doigt indicateur dans la Playe, j'enfonçai perpendiculairement le biſtouri & je perçai le pied de part en part, je retirai le biſtouri & j'enfonçai le doigt à ſa place.

Ce commencement de contr'ouver-

ture ne ſuffiſant pas à cauſe de l'obliquité du coup, & plus encore à cauſe que le penchant du pus pour lequel elle étoit faite, n'étoit pas aſſez libre, je relevai e pied ſans changer mon doigt de place, je le fis aſſujettir ainſi que la jambe, je remis le biſtouri dans la petite ouverture de la plante du pied, je l'enfonçai autant qu'il me fut poſſible; j'ôtai le doigt, je le remis à côté du biſtouri, & allongeant cette incision, la pointe de l'inſtrument appuyé ſur les os du tarſe, je coupai tout indiſtinctement juſques derriere le talon, où la ſuppuration devoit ſe rendre pour être portée au dehors. Je repaſſai pluſieurs fois le biſtouri dans cette trace pour couper j'uſqu'aux os. Je le paſſai auſſi pluſieurs fois dans la partie ſupérieure, & juſqu'à ce que mon doigt pût y paſſer librement, & pour y placer commodément un ſeton lorſqu'il en ſeroit tems. Je revins à la Playe du talon, j'y fis des petites inciſions paralleles aux différens rayons de l'attache épanouie du tendon d'Achile; & comme il m'avoit ſemblé que le biſtouri, en finiſſant la grande inciſion avoit porté ſur quelque choſe qui ne m'avoit ſemblé *ni chair ni os*, je cherchai ce que ce pouvoit être; j'y

reportai le doigt & le biſtouri, je reconnus la balle, je la dégageai de la peau épaiſſe du talon, & au dépend de quelque fragment de l'os où elle étoit enchaſſée.

La communication & le penchant de la ſuppuration étant bien établies, & ſans avoir fait de perte de ſubſtance je pançai le bleſſé, j'eus attention de *temponer* la Playe de maniere qu'il me fût aiſé au premier appareil de voir ce que j'avois fait. La charpie que j'avois entaſſée dans la Playe ſervit auſſi à comprimer pluſieurs petites artères dont l'hémorrhagie fut aſſez conſidérable pendant l'opération, que je ne me preſſai pas d'arrêter, ayant affaire avec un homme fort, & parce que je ſuis dans l'uſage de laiſſer couler le ſang avant le pancement, dans l'idée qu'on ne peut faire de meilleure ſaignée.

C'eſt ainſi que je fis cette opération que je méditois depuis long-tems; ce n'étoit pas aſſez de l'avoir faite, il falloit encore que l'événement juſtifiât une méthode, qui paroiſſoit nouvelle & qui l'étoit en effet. On la blâma premierement. Les premiers de l'Art vinrent pancer le bleſſé & la condamnerent,

leur opinion se répandit & fut jusqu'à l'Auguste Personne du Roi.

Sa Majesté eut la bonté de me dire à son dîner qu'on me blâmoit de n'avoir pas coupé la jambe au Comte d'Apcher. Pénétré de la plus vive douleur, mais rassuré par les bontés de Sa Majesté, j'osai lui dire que mes Confreres me blâmoient sans m'entendre. Le cas que le Roi faisoit de cet illustre blessé fit qu'il daigna entendre ma défense : ce fut environ le quinzeime jour de la blessure.

Je la renfermai dans une courte dissertation, dont l'objet étoit de prouver, qu'il est peu de Playes qui mutillent un membre aussi considérablement que la Playe que l'amputation laisse après elle. Le cours de ma vie le plus étendu n'effacera pas de ma mémoire l'impression que me fit l'approbation de sa Majesté.

J'ose consacrer ce trait de sa bonté Royale ; la postérité apprendra par des Historiens plus célébres, ses triomphes & ses vertus, son attendrissement pour les blessés, ses ordres pour lui en rendre compte; elle apprendra de plus qu'elle n'a pas dédaigné de s'instruire sur des matieres de la Chirurgie, en s'en

entretenant avec bonté avec les Chirurgiens qu'elle a honorés de ſa confiance.

Ce fut dans ce même eſprit d'intérêt pour ſes Sujets, que Charles IX. de glorieuſe mémoire, touché de la perte de nos bleſſés au Siége de Rouen, en demanda la raiſon au célébre Ambroiſe Paré ſon Premier Chirurgien. Sa réponſe (*a*) adreſſée à ce Monarque ſe trouve dans ſes Œuvres immortelles. Des attentions auſſi intéreſſantes de la part de nos Rois, ſont des conſolations précieuſes pour les bleſſés; M. le Comte d'Apcher s'entretenoit ſouvent avec reconnoiſſance de la bonté que ſa Majeſté avoit de s'informer de ſon état.

L'opération que je lui fis fut longue, & accompagnée des plus vives douleurs, non ſeulement pendant qu'elle dura, mais encore pendant du tems. L'humeur de goute qui ne pouvoit qu'augmenter les douleurs, eut des effets ſinguliers; je trouvai dans la Playe à la levée du premier appareil, de petits bourgeons de chair d'un rouge éclatant & d'une ſenſibilité inconcevable; malgré cet excès de douleur le bleſſé ne fut ſaigné que deux fois. Il ne ſera peut-être

(*a*) 2. Diſ. 11 Livre.

pas hors de propos de dire les raiſons qui m'engagerent à ménager les saignées. Tout eſt matiere à Obſervation dans un Art dont le mérite eſt principalement fondé ſur l'Obſervation même.

Ceux qui ſont dans l'uſage de beaucoup ſaigner dans les premiers tems des Playes, pourront croire que trop prévenu du vulgaire préjugé qu'il ne faut pas ſaigner dans la goute, je m'en étois diſpenſé par ce motif ; on le croira bien mieux, lorſque l'on ſçaura que M. le Comte d'Apcher étoit un des hommes des plus forts & des plus ſanguins : cependant peu de bleſſés ont été ſi peu ſaignés : en voici la raiſon.

Le bon état de la Playe fut le motif de ma modération. Il n'eſt pas indifférent de trop répandre le ſang des bleſſés. Les ſaignées que l'on fait pour les accidens que l'on ne fait que craindre, ne doivent pas être prodiguées ; il faut bien examiner auparavant ce qui doit les occaſioner ; il eſt des accidens que les ſaignées quelque nombreuſes qu'elles ſoient, ne ſçauroient prévenir ni empêcher, & qui par cette raiſon les rendent néceſſairement nuiſibles.

On a dû éprouver dans le traitement des Playes que les fréquentes ſaignées

contrarient manifeſtement les vûes que l'on ſe propoſe ; il eſt clair qu'elles ne remédient nullement aux accidens qu'elles ne peuvent empêcher. L'épuiſement le plus extrême cauſé par un grand nombre de ſaignées, n'empêchera pas qu'un tendon endommagé ne périſſe par la pourriture, & que les accidens inévitables attachés à cette perte, ne parcourent le cercle ou l'étendue de tems preſcrit par ce genre de bleſſure.

Le grand objet du traitement des Playes, eſt de les bien dilater. Il ne faut pas entendre par ce mot de *bien*, la trop grande étendue des inciſions, elles ſont elles-même auſſi nuiſibles que les ſaignées ſuperflues, & que les dilatations convenables ſont avantageuſes. La proportion qu'il faut trouver, conſiſte principalement à faire les inciſions, de maniere qu'elles favoriſent la ſuppuration & ſa libre iſſue. Il faut ſurtout les faire autant qu'il eſt poſſible pour ne plus y revenir. Rien n'eſt plus deſagréable ni plus fâcheux, que de renouveller des inciſions.

Je n'ai pas réſolu de traiter cette matiere dans l'étendue dont elle eſt ſuſceptible, j'ajoûterai ſeulement à ce que j'ai dit, qu'il eſt eſſentiel de conſidérer

que l'état préſent du bleſſé n'eſt pas l'affaire de peu de jours ; il faut donc penſer de bonne heure à conſerver ſes forces. L'utilité que l'on tire des ſaignées ne vaut pas l'effuſion du ſang que l'on laiſſe couler par la Playe. On peut penſer à peu près de même de la diéte, elle eſt néceſſaire ſans doute, elle doit même être rigoureuſe ; mais il ne faut pas l'outrer, pour ne pas cauſer au bleſſé une langueur, qui peut lui être funeſte. Il eſt certain que tout contribue à ſon épuiſement & par conſéquent à une fin malheureuſe. Il eſt bien plus facile d'ôter les forces à un bleſſé, que de réparer celles qu'il a perdues. La nature agit mal, ou n'agit plus quand elle manque de force.

Pour ſe convaincre de la ſolidité de cette théorie, il ſuffit de reconnoître l'inutilité des ſaignées dans une Playe où il s'agit que le cours de la ſuppuration ne trouve pas d'obſtacles ; il ſeroit abſurde de croire que les ſaignées qui ne ſont faites que pour déſemplir des vaiſſeaux, puiſſent opérer cequin e peut l'être que par des inciſions convenables: mais cette idée ne peut tomber ſous les ſens de perſonne ; il faut donc convenir que des ſaignées qui ſont inutiles ſont en même tems pernicieuſes.

Elles le ſont de même dans les Playes où les inciſions ont ôté tout obſtacle au cours dela ſuppuration ; & s'il peut y avoir quelque différence dans ces deux cas, elles ſont encore plus nuiſibles dans ce dernier,parce qu'il peut arriver qu'on peut déranger le cours de la ſuppuration, à meſure que l'on ôte les forces au bleſſé,ſoit en faiſant des ſaignées inutiles, ſoit en pouſſant trop loin l'auſtérité de la diéte. J'eus occaſion de m'applaudir d'avoir ménagé les ſaignées dans la bleſſure dont il s'agit ; c'eſt de quoi on va juger par le détail du traitement qui va ſuivre, dans lequel on verra ce que l'on doit penſer d'une trop longue & trop rigoureuſe diete.

Je fus content de la ſuppuration dès le quatrieme jour, & elle étoit le ſix telle que je pouvois la déſirer. Je paſſai un ſéton dans la Playe le huit ; je ne m'en ſers ordinairement que lorſque la ſuppuration eſt établie ; j'en ai dit les raiſons ailleurs. (*a*)

La ſuppuration devint très - abondante, cependant la tenſion & le gonflement ne furent pas extrêmes comme il le ſont dans ces Playes ; il y a même lieu de croire que ces accidens euſſent

[*a*] Voyez mes Lettres.

été moindres, ſans la goute qui eut ſon gonflement particulier, ſa tenſion, & ſa ſuppuration.

Cette abondance de pus dura longtems, je n'en fus nullement en peine, elle fut conſtamment de bonne qualité, & ſans d'autre inconvénient, j'étois par conſéquent content d'une Playe, de laquelle je ne pouvois juger que par l'inſpection journaliere que j'en faiſois avec la plus ſérieuſe attention. Cependant la douleur étoit très-vive, lors même que je m'applaudiſſois du bon état & de la Playe, & du bleſſé.

La perſévérance de la douleur a le droit de nous mettre en peine, on doit autant qu'il eſt poſſible en pénétrer la cauſe. Je ceſſai de m'allarmer de celle-ci en la ſoupçonnant appartenir à l'humeur de la goute, du moins en grande partie; & je n'en doutai pas, lorſque cette humeur ayant enfin changé de partie, fit que la douleur fut médiocre juſqu'à ſon retour, ce qui arriva trois ou quatre fois en des tems différens pendant la cure, depuis le premier accès qui dura trois ſemaines.

Les effets de cette humeur furent tout-à-fait étranges par l'augmentation de la douleur & de la ſuppuration,

ſans appercevoir de nouveau gonfle-ment. Une circonſtance qui m'a toujours frappé, eſt le vermeil éclatant des chairs, ainſi que l'excès de leur ſenſibilité à chaque renouvellement de goutte. Pour m'oppoſer à ce que ſon retour me faiſoit craindre, j'employai preſque ſans relâche des douches d'eau chaude, & des cataplaſmes relâchans, dont j'enveloppois le pied & une partie de la jambe.

Les médicamens, dans l'intérieur de la Playe, furent toujours fort doux : ceux dont je fis diverſement le plus d'uſage furent le beaume d'Arſeus, l'huile d'œufs, quelquefois l'huile d'hipericum avec eux, ou avec le baſilicum, quelquefois de la thérébentine, ou de ſon eſſence.

Je tins long-tems la Playe auſſi dilatée qu'elle pouvoit l'être, ſans faire de grands efforts, c'eſt une méthode que j'obſerve dans les Playes d'armes à feu ; elle ſert à faire juger de l'état des chairs qui ſe régénerent, afin de les réprimer ſi elles ſont trop abondantes, ou de les faire croître lorſqu'elle-ſont tardives & que la Nature eſt pareſſeuſe.

J'avois une raiſon de plus pour tenir

la Playe ouverte : c'étoit à cauſe de quantité d'eſquilles qui ſortoit fréquemment dans les pancemens, & ce fut pour elles que je continuai l'uſage du ſéton, juſqu'à-ce que je m'apperçus qu'il gênoit & empêchoit la cicatrice de l'entrée de la balle. Elle fut la premiere guérie & elle le fut beaucoup plutôt que la Playe de deſſous, enfin la cicatrice fut complete au bout de deux mois & quelques jours.

Le bleſſé ſe rendit à Paris au bout de ce tems, où il lui arriva des inconvéniens, ſuite aſſez ordinaire des Playes où les os ont été briſés ; il en ſortit de nouvelles eſquilles, il y en eut une conſidérable & qui bourſoufla la cicatrice de deſſous & cauſa de vives douleurs. M. le Dran vit le bleſſé & fut tenté de rouvrir la cicatrice pour faciliter la ſortie de cette eſquille ; c'étoit un reſte de l'os du métatarſe qui avoit été briſé, comme je l'ai dit, d'une forme angulaire & qui enfin ſe fit jour vers le centre de cette cicatrice.

Voilà les circonſtances principales d'une cure qui a fait tant de bruit, & qui, j'oſe le dire, a mérité d'en faire. Je dois encore obſerver, qu'il ne ſurvînt pendant la cure aucun accident qui me

fit craindre non ſeulement d'en venir à l'amputation, comme on le croyoit, mais même à la moindre inciſion. Depuis le premier appareil, je n'en fis aucune, malgré la longueur de la cure, ce qu'on ne peut ſe diſpenſer d'attribuer à la facilité que la ſuppuration trouva dans le penchant que je lui avois tracé, & que j'eus le ſoin de conſerver autant de tems que je le crus néceſſaire. Ce tems fut long; j'en conviens avec ceux qui pourront le remarquer, mais auſſi je crois que l'on doit convenir qu'il eût été de beaucoup abrégé ſans l'humeur de goute, qui, comme on l'a vû, à joué un rôle aſſez effrayant.

Je ne ſçai ce que l'on penſera de cette circonſtance de plus dans une Playe des plus conſidérables par elle-même ; ce que je puis aſſurer eſt que tout eſt digne de remarque dans cette Obſervation, principalement quand on penſe à la parfaite guériſon du bleſſé & qui fut telle qu'il a marché & s'eſt ſervi de cette jambe comme il s'en ſervoit avant d'avoir été bleſſé ; à quoi donc attribuer cet heureux événement, ſi ce n'eſt à la méthode dont je me ſuis ſervi pour que la ſuppuration ne trouvât pas d'obſtacle dans ſon écoulement ?

Si l'on compare présentement le traitement de cette Playe avec le traitement des deux Playes précédentes, il sera difficile de ne pas convenir, que le succès de l'une, & les suites funestes des autres ont été conséquens, la premiere à la bonne pratique & les autres à la mauvaise.

J'ai fait voir ailleurs les avantages de cette méthode pour les parties charnues ; il me restoit à faire voir que la contr'ouverture a les mêmes avantages pour les Playes avec fracas des os. J'ose me flatter que l'on sera satisfait de ce que j'ai dit de cette matiere vraiment importante, & d'autant plus que ce que je propose d'après l'expérience, ne présente rien de trop difficile, du moins en comparaison de la méthode *d'inciser la peau, & la patte d'oye avec perte de substance.* Cependant le Praticien de qui nous tenons cette méthode, ne balance pas sur la préférence.

Nos sentimens, quand ils ne sont que de simples opinions, ne méritent pas toujours d'être combattus, & ils ne le méritent jamais, quand on ne peut pas prouver ceux que l'on oppose au sentiment contraire. Il est des opinions en Chirurgie comme il en est en Physique,

l'Accadémie s'en occupe quelquefois, mais toujours avec diſcretion, à moins qu'elles n'influent ſur la pratique; comme l'expérience eſt ſon principal objet, elle eſt forcée par état de comparer, de diſcuter & d'analyſer les méthodes, à cauſe de la différence qu'elles admettent néceſſairement.

Celle qui nous preſcrit, dans le cas dont il s'agit, d'enlever une partie de la peau & de l'aponevroſe qui fait la patte d'oye, eſt viſiblement contre les régles de la raiſon & de l'expérience. Les inciſions ſans perte de ſubſtance, dit cette méthode, ſont preſque inutiles, parce qu'on verroit *les graiſſes enflammées, & même le corps des muſcles ſe bourſoufler au point de faire hernie par la Playe en forme de champignon*; accidens qui ménent à la gangrene & qu'il faut prévenir par l'amputation.

Ce dernier parti eſt en effet très-propre pour prévenir les accidens dont la partie bleſſée eſt menacée; mais exempte-il de ceux que lui-même occaſionne? Qui peut l'aſſurer, ou plutôt qui peut ne pas aſſurer que le danger de ce parti eſt plus menaçant que celui que l'on veut éviter? Mais à quoi peut ſervir la perte de ſubſtance propoſée, ſi-

non à mettre plus de parties tendineuſes à découvert, & par conſéquent à les expoſer davantage à l'impreſſion de l'air & à l'action d'autres cauſes d'inflammation.

Les graiſſes *enflammées* ſuppurent néceſſairement, & la ſuppuration eſt d'autant plus abondante que la graiſſe l'eſt dans les parties : mais que deviendra la ſuppuration, ſi elle n'a pas une libre pente ? Qu'on me permette de renvoyer aux deux premieres Obſervations ; la meilleure réponſe que je puis faire à cette queſtion, ſe trouve dans leur détail. On a vû la Nature victime de la ſuppuration retenue, & elle le ſera toujours, faute de pouvoir par elle remédier à cet inconvénient ; il eſt évident qu'elle ne le peut, & que ce n'eſt qu'à l'Art à qui il appartient d'y apporter le remede.

Nos réflexions ſur ce point de pratique, nous oſons le dire, n'admettent aucune contrariété raiſonnable ; toute difficulté doit diſparoître vis-à-vis le parti que nous propoſons, la raiſon le garantit avec d'autant plus de ſûreté qu'il eſt conſtaté par l'exemple le plus authentique. J'inſiſte en ſa faveur peut-être un peu rrop, mais ce défaut doit

être toléré dès qu'il s'agit de la conservation de la vie & d'un membre aussi essentiel.

J'ai annoncé plus haut une seconde Observation de M. Cadran ; c'est par elle que je finirai un Mémoire que j'aurois pû rendre plus étendu. Le fait dont il s'agit est d'autant plus remarquable, que nous convenons avec l'Auteur qui le rapporte, qu'il est unique dans son genre. En voici l'Extrait, tel qu'il fut lû à l'Académie à la suite de l'Observation de cet Auteur dont il a été question plus haut.

» Celle ci ne mérite pas moins les » attentions de l'Académie. Il s'agit » d'une Playe qu'un Capitaine Corsaire reçut en 1748, faite par un » coup d'*ipignolle* chargé à mitraille, » dont un lingot de fer d'environ un » pouce & demi entra dans la partie » inférieure & interne de la jambe » droite & sortit à la partie externe de » la même jambe.

XVIII. Observation Sur un fracas & plus considérable.

» On n'est pas étonné qu'un corps » aussi considérable poussé avec la véhémence qu'imprime la poudre à canon, ait fracturé la partie interne du » tibia, ait emporté la maleolle interne, » ait ouvert l'articulation, & ait vio-

» lemment déchiré la capſule ligamen-
» teuſe de cette articulation ; c'eſt l'ex-
» poſé de l'Auteur. On eſt bien plus
» ſurpris que la jambe n'ait pas été am-
» putée ſur le champ.

» Ayant examiné la Playe, il la di-
» lata à ſon entrée & à ſa ſortie. Il trou-
» va l'aſtragal entierement à découvert,
» & une prodigieuſe quantité d'eſquil-
» les, qui lorſqu'elles furent tirées en
» partie tenoient lieu d'une portion
» du tibia d'environ un pouce.

» Ce premier appareil encouragea
» l'Auteur, il compta beaucoup ſur les
» arrangemens qu'il avoit pris & ſur le
» bon tempéramment du bleſſé. Les
» accidens qu'il attendoit ſurvinrent,
» il eût recours pour les appaiſer à plu-
» ſieurs ſaignées, à des cataplaſmes
» emolliens & réſolutifs, à une ſitua-
» tion convenable & à une diéte con-
» forme au deſſein qu'il avoit de con-
» ſerver la jambe.

» Il fait une remarque judicieuſe ſur
» cette entrepriſe, il ne fit que ſuſpen-
» dre l'amputation, les inſtrumens fu-
» rent long-tems prêts, & toujours réſo-
» lu d'envenir à cette opération. Il vou-
» lut cependant auparavant marchan-
» der avec les accidens auxquels il avoit

» marqué un terme ; de ſorte que leur
» augmentation n'ayant pas paſſé ce
» terme, il crut entrevoir quelque
» rayon d'eſpérance. Il faut avoir un
» grand fond d'habileté & d'expé-
» rience pour calculer ainſi.

» Tout alloit bien, ſelon qu'il le re-
» marque ; les accidens ſe renouvel-
» lerent tout à-coup vers le 10, & oc-
» caſionnerent une fuſée le long de la
» partie interne du tendon d'Achile :
» cet accident prévû & qu'il ne put
» éviter l'allarma ſans lui faire changer
» de deſſein. Il ouvrit la fuſée par une
» inciſion parallele à ce tendon.

» L'Auteur a jugé à propos, ſans en
» dire la raiſon, d'abréger le détail de
» cette cure ; il nous dit ſeulement en
» gros que cette inciſion lui procura le
» moyen de déterger le fond de la
» Playe, de la conduire à une parfaite
» guériſon & de conſerver une jambe
» dont le bleſſé ſe ſert de maniere à
» marcher ſans aucun ſecours, ne diſant
» pas ſi elle a été racourcie ; il ſuppoſe
» qu'on ne doute pas que le péronnée
» n'ait été conſervé en entier.

» A parler le langage des régles or-
» dinaires, on ne feroit pas étonné que
» M. Cadran eût amputé la jambe ſur

» le champ ; auſſi fut-ce le ſentimen
» unanime d'un grand nombre de Chi
» rurgiens de Breſt, appellés en Con
» ſultation, & qui donnerent un cer
» tificat pour conſtater leur ſentiment
» La répugnace raiſonnée que l'Auteur
» avoue qu'il a pour cette opération, &
» qui ne peut-être que celle d'un Chi
» rurgien qui ſent ſes forces & celle
» de la Nature, ſauva un membre, qu
» eut été perdu ſans difficulté s'il eût
» ſuivi les régles qui dirigerent le ſen-
» timent des Conſultans.

» Peut-on douter après de tell
» exemples que la Chirurgie n'ait eu
» beſoin de Chirurgiens auſſi hardis,
» & ſi l'on veut, auſſi preſomptueux
» Des entrepriſes auſſi haſardeuſes peu-
» vent paſſer pour téméraires ; il ſeroit
» raiſonnable cependant avant d'en fai-
» re l'aveu, de faire attention au danger
» de l'amputation par elle-même, afin
» de ſe perſuader qu'il eſt peu de
» Playes pour leſquelles les ſecours de
» l'Art ſoient auſſi bornés, qu'ils le ſont
» pour la Playe qui fait cette opération
» par conſéquent qu'il en eſt peu d'auſ
» ſi dangereuſes ?

» J'ai établi ces deux propoſitions
» dans mon Ouvrage, & j'ai tenté de le

» prouver, j'ignore quel en ſera le ſuc-
» cès ; les deux Obſervations de M.
» Cadran y ſervent de témoignage,
» avec d'autres Auteurs ; je les ai raſ-
» ſemblées dans cette vûe, convaincu
» de l'inſuffiſance des raiſonnemens
» quand ils ne ſont pas ſoutenus par
» des faits qui en démontrent la ſoli-
» dité. Si le parti que M. Cadran a
» pris dans les deux Obſervations que
» j'ai rapportées, a paru plus hazardeuſe
» pour la vie, que ne l''eût été l'am-
» putation, je demande grace pour ce
» Chirurgien, juſqu'à ce qu'on me con-
» damne avec lui.

Mes extraits furent remis à M. Andouillé, Sécrétaire de l'Académie pour les Correſpondances ; il fut chargé ſelon l'uſage, d'écrire à l'Auteur de la part de l'Académie ; & comme les Obſervations m'avoient été envoyées pour en dire mon ſentiment, voici ce que j'écrivis à ce Chirurgien.

J'ai cru vous faire plaiſir, Monſieur ; & j'en ai ſûrement fait à l'Académie, de remettre vos Obſervations à M. Moran ſon Sécrétaire pour être lûes dans leur tems à une de nos Aſſemblées. Elles le furent hier a fait huit jours, & le rapport m'en ayant été déféré, j'ai

lû à l'Assemblée d'hier les extraits que j'ai faits ; j'en ai conservé copie, pour être imprimés tels qu'ils sont, avec un Ouvrage que j'ai fait sur la matiere de l'amputation ; je les ai remis avec votre Mémoire à M. Andouillé qui doit vous écrire de la part de l'Académie ; je ne doute pas qu'il ne vous fasse part du bon accueil qu'elle a fait à votre Mémoire. J'en ai fait éloge comme je le pense, il vous est entierement dû, j'ai pris soin de m'en soustraire, malgré ce que vous dites d'avantageux des conseils que vous m'avez demandés, je crû le devoir pour ne vous rien ôter de la justice qui vous est dûe, & que je vous rends avec autant de satisfaction que j'en ai à être &c.





SUPPLE'MENT

RELATIF A LA MATIERE DE L'AMPUTATION

I.

Des blessures des Tendons.

JE ne crois pas qu'il soit hors de propos de parler des Playes qui sont souvent suivies d'accidens qui font craindre l'amputation, & qui quelquefois la déterminent. Ces Playes sont celles des tendons.

En méditant plusieurs Auteurs qui ont parlé de ces Playes, il paroît qu'on n'est pas exactement d'accord sur leur traitemens. Parmi la multitude d'Observations que ces Auteurs fournissent, je n'en citerai qu'un petit nombre ; il suffira à l'objet que je me propose de prouver, que la section des tendons endommagés, est préférable à toute autre maniere de les traiter.

Un Auteur estimé (*a*) rapporte un fait sur une blessure de tendons, qui mérite l'attention des Praticiens ; c'est par cette Observation que je vais commencer un détail nécessaire.

I. Observation. Sur une Playe à la main, intéressant les tendons fléchisseurs, par M. Quesnay.

» Un Soldat, dit-il, avoit reçu un
» un coup d'épée entre la premiere pha-
» lange du pouce, & l'os du métacarpe
» qui soutient le doigt médius. L'é-
» pée glissa obliquement dans la main
» sur les os du métacarpe, traversa
» toute la main, & sortit par dessus
» l'éminence charnue du petit doigt.

Cette Playe très-importante par elle même embarrassa l'Auteur. *Il pensa bien que les tendons fléchisseurs des doigts devoient être maltraités.* Et comment ne pas le penser ? La premiere idée qui se présenta à son esprit, *fut de dilater la Playe depuis son entrée jusqu'à sa sortie, de couper tous lss tendons dans le doute qu'ils ne le fussent déja par l'epée.* Mais, comme il le remarque, ç'eut été estropier le blessé. Il se contenta donc *de dilater la Playe à son entrée & à sa sortie, plutôt que d'en venir à cette extrémité.* Il eût cependant gagné du côté des accidens, car l'estropiement étoit décidé

[*a*] M. Quesnay L'Art de guérir par la Saignée. page 244.

d'une

d'une maniere comme de l'autre ; toute la différence eſt qu'il l'eut été par la ſection ſans encourir d'autre danger, au lieu qu'il en eut à ſurmonter de fort grands en prenant le parti de conſerver les tendons.

Il me ſemble que les Playes des tendons ont ceci de particulier, que dès le premier appareil, on peut à peu près calculer la ſomme des accidens qui ſont occaſionnés par ces bleſſures, par la raiſon qu'une partie de ces accidens éxiſte déja & que l'on peut juger par les premiers qui paroiſſent, de ceux qui en ſont conſtamment la ſuite.

Le bleſſé dont il eſt queſtion éprouva en peu de momens ce que peut l'étranglement des parties tendineuſes. L'Auteur s'y attendoit, *mais il crut pouvoir ſe défendre de l'eſtropiement au même prix.* En attendant, *il fit ſaigner promptement & avec profuſion le malade, parce qu'il craignoit encore le délire & les convulſions, la fiévre étant condérable & les douleurs pendant la nuit.*

Le torrent de ſang qui fut répandu pour appaiſer les accidens, n'empêcha pas *que le lendemain matin le bras ne fût fort gros.* On voit donc que dans ce cas urgent il n'y avoit qu'un des deux par-

tis à prendre, ou de décider pour la ſection des tendons bleſſés, *ou de continuer les ſaignées ſans meſure, & les autres relâchans, afin d'éviter s'il étoit poſſible une opération eſtropiente.* Ce dernier parti fut préféré.

» Mais, dit l'Auteur, il ne fut pas
» poſſible de réuſſir, car la nuit ſui-
» vante l'étranglement devint ſi terri-
» ble, que le matin le bras ſe trouva
» d'une groſſeur énorme, & le dedans
» de la main commençoit à tomber en
» mortification. Je ne balaçai plus alors
» à agir, perſuadé que la cauſe de ce
» déſordre conſiſtoit principalement
» dans la contraction du ligament du
» poignet.

Ne peut-on pas demander à quoi pouvoit ſervir les ſaignées ſans meſures dans une telle occurence? Certainement elles ne pouvoient empêcher que les tendons fléchiſſeurs ne fuſſent endommagés: ils l'étoient & leur bleſſure étoit la maladie; cette évacuation de ſang ne put pas même empêcher que l'inflammation & d'autres accidens ne s'emparraſſent non ſeulement des parties malades ou bleſſées, mais encore des celles qui ne l'étoient pas. C'étoit donc ſur le vice local qu'il falloit porter le

remede indiqué par la maladie, & non ſur le ſang, puiſque ſa diminution à quelque dégré qu'on la mît, ne pouvoit produire qu'un effet contraire & celui qu'on attendoit. Or il ne peut être douteux que le remede qui convenoit à un mal ſi preſſant, étoit ou la ſection, ou la cautériſation. Il paroît par cette Obſervation que l'Auteur ne faiſoit pas encore grand uſage de ce dernier moyen. On a vû que depuis il a préféré cette méthode à la Chirurgie inciſente, à laquelle nous avons fait voir qu'il donnoit des bornes trop étroites (*a*).

Cependant preſſé par la crainte que le bleſſé ne perdît le bras & peut-être la vie, » il prit le parti de couper le li- » gament annulaire commun. Tous les » accidens céderent en peu de tems, » le bras ſe déſenfla peu-à-peu, le de- » dans de la main ſe dépouilla juſqu'aux » os, & avec le tems le malade ſe tira » d'affaire à l'eſtropiement près. » On juge ſans peine qu'il étoit tems de faire ceſſer l'étranglement, il eſt peu de bras qui ait couru autant de dangers; quelque heures de plus, l'amputation devenoit indiſpenſable, & elle eut pû être infructueuſe.

[*a*] Voyez mes Lettres.

Cette Obſervation, comme on voit, eſt ſuſceptible de réflexions utiles à la Pratique. On voit un bleſſé condamné a être eſtropié, ſoit qu'on lui coupe les tendons endommagés, ſoit qu'on attende qu'ils ſe détruiſent en voulant les conſerver. Je ne blâme pas la conduite de l'Auteur, il eſt naturel de répugner & de ſe défendre de couper pluſieurs tendons en premier appareil; cependant il faut faire attention qu'il n'eſt pas démontré que le bleſſé eût été eſtropié ſi l'on eût coupé les tendons ſur le champ; leur réunion eſt trop connue pour vouloir la mettre en doute; elle eſt ordinaire dans les Playes où ils ſe trouvent coupés, même par des inſtrumens, ſans comparaiſon moins tranchans que nos biſtouris. Au ſurplus quand l'eſtropiement eût été auſſi inévitable par la ſection, qu'il l'a été en ne prenant pas ce parti, on auroit eu dumoins l'avantage du ſoulagement ſubit qui ſeroit réſulté de la ſection, & l'on eut évité les accidens qui ſurvinrent pour ne l'avoir pas faite.

L'Obſervateur ne parle pas de ce qui arriva aux tendons endommagés; tout eſt fini par la ſection du ligament annulaire; l'inflammation de ce ligament ne

ſut cependant que la ſuite de celle des tendons. Or, ne pouvant pas douter que ces tendons n'ayent été détruits par la pourriture, c'eſt à leur deſtruction qu'il faut rapporter l'eſtropiement, plutôt qu'à la ſection du ligament, parce qu'il eſt inévitable dans le premier cas, au lieu qu'il ne l'eſt pas dans le ſecond.

Voici une Obſervation qui prouve la néceſſité de couper un tendon bleſſé, & qui fait voir en même tems que ce fut une grande faute de ne l'avoir pas fait plutôt, puiſqu'on eût certainement évité des accidens qui non ſeulement menacerent le bras du bleſſé, mais même la vie.

II. Obſervation ſur le même ſujet.

Un Couvreur de maiſon fut piqué par une ardoiſe, à la partie moyenne & interne de la premiere phalange du doigt médius de la main gauche. Occupé de ſon travril, il ne reſſentit qu'une médiocre douleur ; mais s'étant fait ſentir plus vivement pendant la nuit, il fut chercher du ſoulagement chez des Religieuſes zélées pour le ſoulagement des pauvres. On le ſaigna pluſieurs fois, & l'on mit des cataplaſmes anodins ſur le doigt, déja fort gonflé, & ſur la main qui ſe gonfloit. Ces précau-

tions n'ayant pas appaisé la douleur qui devenoit de plus en plus extrême, & ayant crû sentir de la fluctuation dans l'endroit de la piquûre, on fit une incision dans l'étendue de la phalange qui n'intérressa que la graisse & les tégumens.

Le mauvais succès de cette opération & de ce qu'on avoit mis en usage, ayant allarmé le malade & ces Dames, elles l'envoyerent chez feu M. Arnaud, chez lequel j'étois Eléve. Le doigt étoit monstrueux, & la main à proportion. J'introduisis une sonde canelée dans la gaîne du tendon qui avoit déja souffert quelque légere impression de pourriture; je prolongeai la premiere incision dans la gaîne j'usqu'à l'extrêmité du doigt. Je l'introduisis de même dans l'autre partie de la gaîne jusqu'au muscle ténar & avec assez de facilité; j'ouvris ce trajet, au bout duquel il se trouva un petit dépôt d'un pus blanc & bien formé.

Satisfait de cette opération, je pançai le malade avec la confiance que j'avois trouvé la cause de l'état présent de la main; mais il arriva le contraire, c'est-à-dire qu'il arriva ce qui arrive toujours aux panaris, lorsqu'on n'a pas

ouvert dans le lieu du foyer primitif; il arriva, dis-je, que le malade ne fut pas ſoulagé, & que la douleur & la fiévre &c. augmenterent pendant la nuit qui ſuivit mon opération.

J'ouvris le lendemain un nouveau dépôt ſur la main, un ſecond le ſurlendemain, & le jour d'après un troiſiéme. Celui-ci ſe trouva ſous le muſcle quarré pronateur; il fut plus fâcheux que le précédent & exigea des procédés plus compoſés. Il fallut couper le ligament annulaire gonflé, tendu, & étranglant dans la main tout ce qui étoit au-deſſus de ce ligament.

Le malade ne fut pas auſſi heureux que celui de M. Queſnay. La ſection de ce ligament, ni pas une des ouvertures que j'avois faites, ne porta aucun ſoulagement. On conçoit qu'il étoit dans un triſte état; une grande partie de cette extrémité étoit tendue, gonflée & douloureuſe, de maniere à craindre une prompte gangréne, y en ayant déja des impreſſions à la main.

Juſques-là je m'étois conduit par moi-même; enfin je rendis compte à M. Arnaud de l'état du malade & de ce que j'avois fait. Je le pançai devant lui; la main étoit affreuſe par les chairs fon-

gueuſes qui s'étoient élevées dans les ouvertures.

M. Arnaud examina la main, me demanda où étoit la piquûre, & après y avoir porté le doigt, m'ordonna de couper en travers les tendons fléchiſſeurs. Cette opération faite, le malade fut à peine panſé qu'il ſentit du ſoulagement, & ce fut ſans douleur; quelque-tems après les autres accidens ſe diſſiperent de même : la cure fut longue, mais le malade guérit à l'eſtropiement près.

Il eſt viſible que ſi j'avois coupé les tendons plutôt, j'euſſe évité les accidens qui donnerent de grandes allarmes & ſur le bras & ſur la vie du malade. Il peut paroître étrange qu'une cauſe ſi légere en apparence ait pû occaſionner un déſordre auſſi grave; mais qu'oppoſer à l'expérience ?

Les moindres Playes des tendons ſont dignes des plus grandes attentions, à cauſe de leur ſtructure, de leur ſimplicité, de leur ſenſibilité, & de leur action. Le célébre Ambroiſe Paré, que je révere comme un des plus grands Chirurgiens que nous ayions eu, ſemble être tombé en défaut dans une occaſion d'autant plus importante,

quelle regarde un de nos Auguſtes Monarques (*a*).

III. Obſervation ſur le même ſujet ; par Ambr. Paré.

Il fut ſaigné, dit l'Auteur. Le Chirurgien ouvrant la veine, piqua le tendon du muſcle biceps, ce qui fit promptement crier le Roi, par la vive douleur qu'il reſſentit, laquelle fut accompagnée d'un contraction tonique du bras ſi forte, qu'il ne pût ni étendre ni fléchir cette partie.

Il paroît que dans cette occurence délicate, il n'y avoit qu'un des deux partis à prendre, l'un de couper tout-à-fait le tendon piqué, l'autre d'uſer de médicamens.

Paré de l'avis des Médecins préſens à cette triſte avanture, opta pour ce dernier parti. Il ſe ſervit pour la piquûre d'un emplâtre de baſilicum & enſuite d'huile de thérébentine aſſez chaude, avec un peu d'eau-de-vie rectifiée ; & ſur le bras des emplâtres, &c.

L'Auteur dit que le Roi demeura trois mois & plus ſans pouvoir étendre ni fléchir le bras ; néanmoins, continue-t'il, graces à Dieu, il fut parfaitement guéri, ſans que l'action fût demeurée aucunement viciée. Cette Obſervation fait naître des réflexions effrayantes.

(*a*) Hiſt. de Charles IX. Liv. 10. Chap 41.

»Or avions nous conclu, continue-
» t'il, où les susdits médicamens n'eus-
» sent été suffisans pour obtenir la cu-
» ration, d'user d'huile fervente, afin
» de cautétiser le nerf, ou même de le
» couper totalement ; parce qu'il étoit
» plus expédient qu'il perdît l'action
» du bras, que de le laisser mourir mi-
» sérablement à faute de ce faire, com-
» me il étoit advenu de récente mémoire
» à Mademoiselle la Baillive Cour-
» tin, à laquelle pour avoir été ainsi
» mal saignée, le bras lui tomba en
» gangréne & totale mortification,
» dont elle mourut par faute d'avoir
» été ainsi secourue.

Il est dit dans le Chapitre précédent, en parlant de la méthode de curer les tendons piqués, que si la douleur persévere & qu'il y ait danger de mort, il faut sans difficulté couper le tendon en travers, parce qu'il vaut mieux perdre le mouvement d'une partie, que de perdre la vie. Il n'y a pas de doute qu'il ne vaille mieux perdre l'un que l'autre. Paré nous dit que les Anciens nous ont commandé d'en faire la différence ; je n'en suis pas surpris, je croi au contraire que personne ne s'est encore avisé de mettre en comparoison la perte

de la vie & la perte du mouvement d'une partie ; cette différence eſt même ſi naturelle à faire, qu'il feroit ſuperflu de nous y arrêter ; je ferai ſeulement remarquer que plus la différence de ces deux pertes eſt grande, plus je trouve que notre célebre Maître eſt répréhenſible.

Je ne me rappelle pas que nos Ecrivains ayent fait une attention aſſez réflêchie ſur le danger où ſa Majeſté ſe trouva. Il eut été facheux, ſans doute, qu'elle eût perdu le mouvement de l'articulation du coude, en prenant le parti de lui couper tout-à-fait le tendon ; mais la Baillive Courtin, dont parle l'Auteur, venoit de perdre la vie pour avoir voulu conſerver le mouvement de cette articulation, & elle la perdit ſi promptement, qu'il eſt à préſumer que la rapidité des progrès de la gangréne empêcha qu'on n'amputât cette extrémité.. Reſſource incertaine à la vérité, mais dont il faut faire uſage dès qu'elle devient unique.

L'alternative de cautériſer le tendon ou de le couper, auroit dû faire craindre d'être forcé d'en venir à cette extrémité, puiſque ſelon le témoignage de l'Auteur, on n'étoit réſolu de met-

tre l'un de ces deux partis en uſage ; que dans le cas où les médicamens qu'on avoit employés pour appaiſer les accidens ſeroient ſuffiſans ; mais l'alternative dont je viens de parler paroit vicieuſe, dès que le Roi devoit perdre le mouvement du coude par l'un ou l'autre des partis que l'on devoit prendre. On a vû plus haut la différence de couper le tendon, ou de vouloir le conſerver ; elle doit paroître auſſi remarquable dans le cas, ou de le couper, ou de le cautériſer, puiſqu'il eſt évident que la ſection fait ceſſer la douleur & que la cautériſation l'augmente.

M. Queſnay nous embarraſſe (*a*) en juſtifiant la brûlure ; dans des cas ſemblables on doit avoir de la peine à être de ſon avis, quand on voit que l'on fait dans le moment, avec la pointe d'un biſtouri, ce qu'on ne peut faire qu'avec plus de tems en prenant l'autre parti. D'ailleurs quelle différence pour la douleur & pour le traitement ? Avec le biſtouri, on fait une Playe ſimple que l'on pance & que l'on guérit comme telle. Avec la cautériſation, on en fait une compliquée de douleur & de brûlure, & qu'il faut traiter pour

[*a*] Traité de la gangrene, pag. 160.

la guérir, c'eſt-à-dire qu'il faut faire ſuppurer, déterger, &c.

Paré (*a*) voulant autoriſer le parti qui nous ſemble le plus violent, c'eſt-à-dire la brûlure, a recours à la ceſſation de la douleur des dents, par l'effet de la cautériſation d'un fer ardent. La douleur ceſſe, il eſt vrai, dès que le nerf qui l'occaſionne eſt détruit; mais peut-on en ſe ſervant de cet exemple, ne pas penſer à la différente groſſeur d'un tendon, comme celui du biceps & le filet du nerf qui perce la racine de la dent? Proportionnez la douleur relativement à cette différence, pour juger de quel excès elle doit être dans le premier cas. D'ailleurs le fer rouge dont on ſe ſert pour brûler le nerf de la dent, ne peut occaſionner de la douleur qu'à ce nerf, étant enchaſſé comme il l'eſt dans un os que l'on ſçait inſenſible; il n'en eſt pas de même quand on brûle un tendon, on comprend que les parties voiſines doivent partager la douleur & la brûlure.

On doit obſerver que ſi l'on ſe ſert d'un fer ardent pour cautériſer le nerf de la dent, ce n'eſt aſſurément que parce qu'on ne peut couper le nerf avec un inſtrument tranchant, n'étant pas

(*a*) Liv. 10. Chap. 40.

douteux que ce dernier parti ne méritât la préférence de tout point ; ce qui nous fait ajoûter que c'eſt un grand malheur pour l'humanité ſouffrante du mal de dent, de ne pouvoir employer la pointe d'un biſtouri à la place de toute maniere de cautériſer le nerf.

La ſection d'un tendon eſt par elle-même une médiocre opération, elle eſt peu ſuſceptible de douleur, & rarement y a-t'il quelque accident à craindre elle fait même le contraire, elle calme ceux qui accompagnent toujours les ſections partiales de ces organes du mouvement. M. Deſport ne balança pas de couper le tendon d'Achile, dans l'importante Obſervation que j'ai rapportée de lui. On a vû quel avantage il tira de ſa méthodique témérité, ſi l'on peut ainſi parler ; il ſauva une jambe condamnée par les regles les plus poſitives à être amputée, ou à faire périr le bleſſé ſi ce Praticien eût agi autrement. Il ne dit pas s'il penſa à l'alternative de la ſection & de la cautériſetion du tendon ; on peut dire s'il en a été occupé, qu'il a rendu un grand ſervice au bleſſé en ſe décidant pour le premier parti.

Bartolin eut pris le parti du cautére, du moins on peut le penſer, ſi on juge

de ce qu'il eût fait par une Obſervation que M. Queſnay lui a empruntée dans le deſſein de faire valoir les vertus de la cautériſation. Voici comme il fait parler cet Obſervateur.

» On découvrit, dit-il, le tendon » du muſcle biceps, qui avoit été pi- » qué dans une ſaignée, & on le tou- » cha avec de l'huile bouillante. Cette » huile cauſa une douleur fort vive, » qui ſe calma peu de tems après. Cette » huile fit diſparoître les accidens, la » gangréne qui s'emparoit du bras s'ar- » rêta, & la partie fut rétablie parfai- » tement.

On voit par cet exemple extraordinaire, que Bartholin diſſéqua le tendon, apparemment pour être plus ſûr du lieu où la piquûre avoit été faite, afin de ne pas la manquer dans l'application de l'huile bouillante. Cette attention doit être néceſſaire, parce qu'il peut ne pas être indifférent d'appliquer l'huile ſur la piquûre ou de l'appliquer ailleurs. Or pour ne pas faire une mépriſe qui peut être ſuivie d'inconvéniens, il eſt ſimple qu'on ait recours à la diſſection; mais ne feroit il pas plus ſimple de couper le tendon que de le diſſéquer? En un mot un coup de pointe de biſtouri, n'eſt il pas préférable à

plusieurs, surtout lorsqu'il s'agit de calmer des douleurs extrêmes, & qu'on est sûr d'y parvenir par ce moyen. Il faut pourtant bien que cela ne le soit pas ; je vois Paré, Bartholin & M. Quesnay s'y refuser si décidemment, que je commence à me defier du mérite que j'ai d'abord reconnu dans mes remarques sur cette pratique.

Je vois, dis-je, Paré prêt à cautériser le tendon, & ne penser à la section, que dans la supposition que ce moyen eût été infructueux. Je vois le second ne pas penser du tout à la section, & prendre de préférence le parti de disséquer le tendon pour le cautériser après. Enfin, je vois le troisieme dans l'Observation que j'ai rapportée, ne penser ni à l'un ni à l'autre de ces moyens. Certainement ce seroit une trop fatigante perplexité, si l'on ne pouvoit se tirer d'embarras par les ressources de l'expérience, ainsi que par l'examen particulier des méthodes dont je viens de parler,

Paré n'ôsa pas d'abord cautériser le tendon Le premier remede qu'il employa fut un peu de basilicum, & ensuite de l'huile chaude ; la cautérisation fut suspendue & n'eut pas lieu, les premieres douleurs ayant été adoucies, &

celles que l'on craignoit n'étant pas ſur-
venues. Il me vint un ſoupçon dont je
ne fais l'aveu qu'avec crainte ; fut-ce
bien le tendon de ſa Majeſté qui fut pi-
qué ? Ne fut-ce pas plutôt l'aponévroſe
du biceps, ou quelque filet de nerf
qui accompagne quelquefois les vaiſ-
ſeaux que l'on ſaigne ? On ſçait que
la piquûre de cette aponévroſe en a
quelquefois impoſé, & qu'elle a été ſui-
vie d'accidens qui ont mérité des ſoins
& des procédés. Nous en citerions des
exemples, ſi ces eſpéces de piquûres
étoient moins connues ; nous pour-
rions même en rapporter de beaucoup
plus fâcheuſes que celles qui parurent
ſi effrayantes à Paré, & qui peut-être
lui euſſent paru moindres, ſi dans les ma-
ladies de nos Auguſtes Monarques, l'eſ-
prit & la réfléxion étoient auſſi tran-
quilles & auſſi clair-voyans qu'ils le
ſont d'ordinaire lorſqu'il s'agit d'un
Particulier.

La piquûre du tendon, de l'aponé-
vroſe, & d'un filet de nerfs, ſont trois
choſes différentes quand on les exami-
ne avec attention, & l'on peut les con-
fondre ſi l'on ne prend exactement gar-
de.

IV. Obſervation. Sur la ſection d'un filet de nerfs dans une Saignée.

Une Dame reſpectable fut ſaignée
il y a environ deux ans ; la douleur

qu'elle sentit en la piquant fut des plus vives, & continua de l'être. Je fus appellé le lendemain de la saignée, M. Morand l'avoit été le jour même. Nous ne crûmes pas que le tendon eût été piqué.

Je trouvai le bras fort roide, fort douloureux en faisant le moindre mouvement, & il l'étoit à peu près de même dans le repos, cependant sans rougeur, ni sans aucune tension suspecte. L'ouverture de la saignée n'étoit pas fermée, peu de chose s'y opposoit, elle le fut en peu de jours, mais sans que la douleur du bras fût calmée.

J'eus recours à des fomentations, à des douches & à des cataplasmes relâchans, la douleur fut appaisée, mais non d'une maniere remarquable qu'environ trois semaines après, & ce ne fut qu'après un tems beaucoup plus considérable qu'elle fut entierement dissipée.

La piquûre du tendon est ordinairement suivie de mouvemens convulsifs; c'est une différence qu'elle a avec la piquûre de l'aponévrose; d'ailleurs la douleur dont l'une & l'autre est accompagnée, a son siége principal dans la piquûre même: ce rapport ne se trouve pas dans la piquûre du nerf

ui ſe trouvant trop petit eſt plutôt
oupé que piqué, ce qui fait que la
ouleur n'eſt pas permanente dans le
eu de la piquûre.

J'ai vû arriver ce dernier accident
luſieurs fois, mais je ne l'ai pas vû ſi
onſidérable qu'à la Dame dont j'ai
arlé, ni n'ai vû le bras gonflé que
ans cette occaſion ; à la vérité il l'étoit
édiocrement, & heureuſement ſans
enſion, ce qui fit que je le crus à l'abri
es dépôts qui arrivent aſſez commu-
ément à la piquûre de l'aponévroſe,
uand les accidens n'ont pas été calmés
e bonne heure, c'eſt-à-dire en peu de
urs. Ces dépôts au reſte ſont quel-
uefois accompagnés d'accidens tout-
fait dangereux ; j'en citerai deux
xemples remarquables & relatifs à la
atiere de la gangréne, dans le ſixie-
e & dernier Mémoire ſur l'amputation.

On peut ajouter des choſes fort inſ-
uctives à ce que j'ai dit des trois gen-
es de piquûres dont il vient d'être
ueſtion. Il peut réſulter un grand mal
e les confondre, parce que les pro-
édés qui les concernent ſont fort diffé-
ens : & comme je n'ai eu en vûe que
partie de la Chirurgie qui regarde
s tendons endommagés, je reviens à
ur piquûre.

Quant à la méthode de Bartholin pour celle dont il a été parlé, je pense qu'on doit la rapporter bien plutôt pour effrayer des Eléves, que pour donner envie de la suivre. Comment leur conseiller en effet de disséquer le tendon du biceps, plutôt que de leur conseiller de le couper tout-à-fait? Pourquoi d'ailleurs le disséquer, plutôt que de faire entrer simplement l'huile bouillante par la piqûre, comme Paré fit en employant l'huile chaude dont il usa, selon l'idée qu'il avoit que cette liqueur avoit *la puissance de pénétrer jusqu'au fond de la piqûre.*

Un des motifs qui rend M. Quesnay partisan de la cautérisation dans la piqûre des tendons, est l'espérance de ne pas en venir à la section, mais de les couper, selon lui, n'est pas un grand mal. » Il est vrai, dit-il (*a*), que les » tendons coupés ou rompus se réunissent facilement, même les plus considérables, sans être obligé de recourir à la suture.

V. Observation sur la réunion de plusieurs tendons.

M. Densi Gendarme de la Garde, parmi plusieurs blessures de coups de sâbre qu'il reçut dans un combat singulier, eut les trois os du métacarpe, en commençant par celui qui soutient

[a] Page 162.

e petit doigt, entierement coupés, & par conséquent les tendons, tant fléchisseurs, qu'extenseurs des doigts, le coup ayant porté obliquement depuis a partie moyenne du premier, j'usqu'à l'intervalle des doigts index & médius. e trouvai ces doigts pendans, ne tenans que par la peau du doigt index.

Le sabre qui fit cette blessure étant mal afilé, l'os du métatarse, qui soutient le petit doigt fut si brisé, que je me crus obligé de couper ce doigt & d'emporter une partie des fragmens de l'os fracassé. Je remis les deux autres doigts dans leur situation, c'est-à-dire ni tendus ni fléchis, joignant les bouts des tendons du mieux qu'il me fut possible. Je les assujétis d'abord avec de petites compresses réunissantes, & je les assujettis elles-mêmes avec un bandage convenable.

Le blessé avoit perdu beaucoup de sang tant par cette blessure que par plusieurs autres, de sorte qu'étant fort affoibli, & étant destiné à l'être encore par les saignées à cause d'une blessure qu'il avoit dans le poulmon, j'espérai que la réunion pourroit se faire, sans être forcé de lier les artéres, & d'autant mieux qu'elles sont peu considérables : je ne fus pas trompé, les os des

tendons se réunirent parfaitement, malgré la suppuration qui se faisoit dans le voisinage, c'est-à-dire de la partie de l'os brisé. M. de la Martiniere a panc[illegible] ce blessé, la guérison avancée.

Je rapporte cette Observation de préférence, parce qu'il est question de plusieurs réunions à la fois, qui toutes ont également réussi, & ce qui e[st] d'autant plus remarquable, sans avo[ir] employé que des moyens fort simple[s]. Mais si des tendons se réunissent apr[ès] avoir été coupés par un tel instrume[nt] n'est-t'on pas plus en droit de réuss[ir] lors que la section est faite par un bi[s]touri, principalement lorsqu'il ne s'a[]git que d'un tendon, ou de plusieu[rs] de congenere ? Car il n'est pas do[u]teux qu'on a plus lieu de l'espérer, q[ue] lorsque les fléchisseurs & les extenseu[rs] sont également coupés, & pour di[re] quelque chose de plus, lorsque les [os] qui leur servent de soutien sont eu[x-]même coupés.

VI. Observation. Réunion d'un doigt totalement coupé.

Je n'ai qu'un mot à dire pour fin[ir] ce Supplément, c'est à l'occasion d'u[ne] réunion d'un genre fort extraordinai[re]. Un Gendarme de la Garde vers le te[rme] du Siége de la Citadelle d'Anver[s] eut le petit doigt d'une main, mâché [&] coupé par les dents de son chev[al]

l'ayant mis dans sa bouche sans le vouloir ; il ne tenoit que par un filet de peau. Il fut coupé à la partie inférieure de la seconde phalange près de la troisieme articulation.

Ce bout de doigt pendant, un de mes Eléves, le remit à sa place, sans croire qu'il tiendroit ; il le pança cependant conmme s'il y avoit compté ; mais ne l'ayant pas assez bien assujeti, pendant qu'il rouloit la bande, il n'apperçut pas que ce bout de doigt avoit fait un demi tour ; de sorte que levant l'appareil six jours après, je ne fus pas peu surpris de trouver l'ongle de ce doigt en dedans de la main & la réunion très-bien faite. On pense bien que le mouvement de cette extrémité est perdu ; & qu'il en est plus gêné que si l'ongle étoit en dehors.

Je comptois n'avoir plus rien à dire ; mais puisque j'en suis à des réunions extraordinaires, je ne sçaurois passer sous silence, celle qui fait l'objet de l'Observation suivante.

VII. Observation. Sur la réunion d'un nez totallement coupé.

M. Densi, le même Gendarme dont j'ai rapporté la Playe de la main, eut dans la même affaire le nez totalement coupé d'un revers du même sabre, ne tenant que par un filet de peau, de maniere que le nez étoit éloigné de sa

place naturelle de quatre à cinq travers de doigts.

Je remis le nez à sa place, il étoit froid comme glace, je l'assujetis par quelque points de suture & un bandage, quoi que je fusse persuadé qu'il ne se réuniroit pas. Croyant sentir le lendemain un peu de chaleur à l'extrémité de cette partie, je fis prier M. Sorbier (*a*) de venir voir le blessé. Il n'apperçut nullement cette chaleur, non plus que M. Soberg le pere (*b*) qui le vit avec lui ; mais ils penserent différemment : le lendemain, la chaleur nous parut sensible & plus encore les jours suivans. Enfin ce signe qui nous assuroit le rétablissement de la circulation, nous fit espérer la réunion ; nous ne fumes pas trompés, elle fut parfaite le huitieme jour.

Voilà de solides témoignages de la réunion, auxquels on peut ajoûter celle du tendon d'Achile d'abord entamé par la pourriture & rapporté plus haut d'après M. Desport ; ce qui nous fait conclure que la section des tendons endommagés est préférable à la cautérisation.

(*a*) Chirurgien Major de la Gendarmeri[e]

(*b*) Chirurgien Major de la premie[re] Compagnie des Mousquetaires.

CINQUIEM[E]



MEMOIRE
SUR
L'AMPUTATION.

Examen du ſiſtême de M. Faure (a) ſur l'Amputation, à l'occaſion des Playes d'armes à feu.

CE ſiſtême eſt fondé ſur des Remarques Phyſiologiques qui menent à des Obſervations Pathologiques ſur les Playes d'armes à feu. Il eſt naturellement diviſé en deux parties. La premiere traite de l'exploſion de la poudre à canon ; & la ſeconde des effets ſur nos parties, de l'impulſion que les balles en reçoivent.

Je me diſpenſerai d'entrer dans aucun détail ſur la premiere partie, l'Au-

(a) Ancien Chirurgien Aide-Major des Armées du Roi, & Chirurgien-Major du Régiment de Poitou.

teur en ayant moins dit qu'Ambroiſe Paré, que je n'en ai dit dans mes Lettres, & beaucoup moins, que M. le Cat dans un Mémoire qui a remporté le prix de l'année 1738 (*a*).

Il ſuffit ſeulement de faire remarquer que la pratique de M. Faure, part des mêmes principes que ſont partis ceux qui ont écrit ſur cette importante matiere; ſçavoir que le choc qu'une balle fait en nous frappant eſt le produit d'une impulſion ſuprême.

La ſeconde partie a pour objet les eflets extraordinaires de ce choc, le ravage qu'il en réſulte dans nos parties, & l'état d'étonnement ou de ſtupeur, ou d'ébranlement, ou de commotion que reſſentent ceux qui ſont bleſſés. L'Auteur calculant enſuite l'excès de ces effets, principalement de la commotion, conclut que l'amputation eſt fréquemment funeſte quand on la fait pandant ſa durée,

Il fonde cette opinion de pratique 1°. Sur ce qu'il a remarqué qu'à la Bataille de Fontenoy, on fit l'amputation à trois cens bleſſés, & qu'il n'e[...]

[*a*] Inſéré dans le Recueil des Pieces qui ont concouru le Prix de l'Académie Royale de Chirurgie.

guérit pas quarante. 2°. que dix bleſſés qu'il mit en réſerve pour être amputés dans un tems limité, tous ont guéri de cette opération.

Une ſi grande différence ayant lieu de ſurprendre les Praticiens, l'Auteur donne pour raiſon de la double ſingularité qu'il avance, que les trois cens ont été amputé pendant les effets extraordinaires de la commotion, & que les dix ne l'ont été qu'après la ceſſation de ces effets; ce qui ſuppoſe aux uns, un mois de retardement de l'amputation & aux autres juſqu'à ſix ſemaines.

Voilà le gros d'un ſiſtême tout nouveau; j'en examinerai les conſéquences dans la ſuite, l'opinion de cet Auteur ſe trouvant relative à la matiere que je viens de traiter. En attendant il eſt néceſſaire de faire remarquer que M. Faure ne blâme pas l'amputation par elle-même, c'eſt-à-dire comme une opération qui ſoit dangereuſe de ſa nature, au contraire, il en paroît un des plus déterminés partiſans. L'objet de ſa critique ne tombe donc préſiſément, que ſur les amputations trop tôt faites. Ainſi on ne doit pas attendre de ce Chirurgien des bleſſez guéris avec leurs membres, ce n'eſt pas le but de

ſes recherches & de ſon travail, on ne voit que des malheureux dont les extrémités ont été tronquées.

Le but de M. Boucher dans un ſecond Mémoire fait contre le ſyſtême de M. Faure, & que l'on trouve dans les Mémoires de l'Académie, le but dis-je de cet Auteur eſt tout-à-fait différent. On voit clairement que ſon travail & ſes recherches ne tendent que la conſervation des membres, & par-là de faire le moins d'Invalides qu'il eſt poſſible.

Sa doctrine plus conforme aux Loix de la Natute & de la raiſon eſt illuſtrée par douze Obſervations qu'il a données dans un premier Mémoire, inſéré dans le même Ouvrage. C'eſt un Recueil abrégé mais important ; c'eſt l'hiſtoire raiſonnée conſéquemment à ſes principes, de bleſſures qui toutes exigoient l'amputation, ſelon la commune maniere de penſer, & qui auroit été faite indiſpenſablement, ſi les bleſſés s'étoient trouvés dans les mains *amputantes* de M. Faure, puiſque dans des ſemblables cas, il ne donne à la Nature que le tems de ſe préparer à l'amputation. Ce qui fait appercevoir dans ces deux Auteurs, que l'un a ſauvé des Sujets à l'Etat, & que l'autre a augmenté le nombre des impotans.

Je ne me ſuis pas propoſé d'analyſer la doctrine de M. Boucher, elle eſt dans les mains de tous les Curieux; d'ailleurs je pourrois paroître ſuſpect par la bonne opinion qu'il a donné prématurément de mon Ouvrage ſur cette matiere, en rappellant d'une maniere flateuſe à quoi je m'étois engagé dans une de mes Lettres.

Cet Auteur, comme je l'ai dit, a employé ſa plume contre le ſyſtême de M. Faure. Si quelque choſe peut me flatter, c'eſt de penſer comme ce Docteur, du moins autant que cela ſe peut, étant bien difficile de penſer partout de méme, qu'and on écrit ſur le même ſujet.

Ces deux Mémoires ont mérité la place qu'ils occupent dans nos Mémoires; l'objet du premier eſt de prouver que l'on abuſe ſouvent de l'amputation aux Playes des articulations & de leur voiſinages.

Il examine dans le ſecond, ſi dans les cas de la néceſſité abſolue de l'amputation, il eſt plus avantageux de la faire ſur le champ que de la retarder.

L'Auteur en traitant ces deux queſtions importantes, n'a pas eu le deſſein d'épuiſer cette matiere, ni d'ôter aux

Praticiens le privilége de les traiter à leur maniere, c'eſt-à-dire, par les régles d'une expérience toujours plus frappante quand elle eſt à ſoi.

On ne ſçait pas encore ce que M. Faure repondra à l'analyſe que ce Docteur a fait de ſon ſyſtême, il faut convenir que l'attaque eſt faite avec beaucoup d'ordre & de netteté. Si la mattiere eſt intéreſſante dans les mains du premier, elle ne l'eſt pas moins dans celle du ſecond.

J'avois examiné & analyſé ce même ſiſtême avant que le Mémoire de M. Boucher parût; mais l'Académie l'ayant chargé de ce Mémoire, je me ſerois diſpenſé de faire paroître le mien, ſi je ne m'étois apperçu que j'ai ſuivi une route différente de ce Docteur, quoique dans le fond nous penſions de même. Une autre raiſon qui ma déterminé à le faire imprimer, eſt de rendre plus complet, ce que j'ai dit de l'amputation.

I.

M. Faure, n'eſt ni le premier ni par conſéquent le ſeul qui ſe ſoit déclaré contre les amputations trop tôt

faites, il n'eſt que le ſeul qui n'ait pas tiré un meilleur parti du retardement qu'il preſcrit & qu'il exige. Pluſieurs Praticiens penſent comme lui, que le retardement de cette opération eſt un avantage, mais quel en eſt l'objet ſelon eux ; c'eſt bien d'abord pour attendre comme cet Auteur que le bleſſé revienne de l'étonnement où l'a mis la violente ſecouſſe du genre nerveux, & quelquefois de tout le ſyſtême des ſolides. Ils ne penſe pas moins que lui, qu'il eſt de la prudence Chirurgique de donner le tems à la machine ainſi ébranlée de ſe reconnoître, afin de mettre la Nature à même de préparer toutes ſes forces, contre une opération qui và les éprouver toutes. Or il eſt certain que ceux qui ne penſent pas ainſi, ne connoiſſent que très-imparfaitement & le danger de cette opération par elle-même & celui auquel on expoſe la Nature.

Cette conformité de ſentiment de l'Auteur & des Praticiens n'a qu'une médiocre étendue. Nous ne la portons que juſqu'à un tems limité ; c'eſt-à-dire, juſqu'à la ceſſation, où à peu près, de la ſtupeur qui nous a retenus, pour enſuite faire l'amputation quand on eſt ar-

rivé à ce terme, où pour nous diſpenſer de faire cette opération, quand l'eſpérance de ſauver le membre eſt ſuffiſamment prouvée.

Ce terme toujours preſcrit par la nature des accidens, & le calcul de leur durée, n'eſt pas celui de l'Auteur, puiſque ſelon le ſien, il attend que le bleſſé ſoit dans l'extrême épuiſement, pour n'employer dans cet état que la ſeule reſſouce de l'amputation.

L'Auteur ſait plus, & en cela il eſt encore le ſeul de ſon avis; en attendant que l'épuiſement des forces ſoit au terme qu'il déſire; il ſe diſpenſe de faire les dilatations que, ſans doute, il feroit ſi les Playes pour leſquelles il s'y refuſe, n'étoient pas de celles qui ſelon lui exigent l'amputation.

L'incertitude où l'on eſt du train que peut prendre une Playe, fait agir nos Praticiens autrement. Il eſt ſi peu de bleſſures qui exigent une prompte amputation, qu'ils agiſſent dès le premier appareil, comme s'ils ſuppoſoient qu'on pourra eviter cette opération; & il eſt vrai, que s'il eſt arrivé quelquefois qu'on ſe ſoit abuſé en la différant, on s'eſt trompé bien plus ſouvent en croyant que l'on feroit forcé d'en venir à cette extrémité.

En général il eſt difficile de décider trop-tôt quelle ſera l'iſſue d'une Playe d'une certaine gravité. L'expérience aprend à la bien traiter, mais elle ne fait que cela; les régles qui déterminent le pronoſtic, ſe font voir rarement dans les premiers inſtans d'une Playe; le plus habile ne les voit que confuſément; la Nature en déſordre cache ſes reſſources aux yeux les plus clairvoyans; ce n'eſt qu'avec le tems qu'on peut les entrevoir; & enſuite les juger.

Ce ſeroit donc une faute capitale de s'en rapporter trop précipitemment aux ſeules impreſſions qu'une Playe fait à nos ſens. Quelque mutilé qu'un membre puiſſe nous paroître, quand la Playe n'eſt pas de la claſſe de celles qui exigent réſolument une amputation ſur le champ, il eſt de regle, il eſt d'autorité de traiter cette Playe conformement à l'incertitude de ſon iſſue; c'eſt-à-dire, qu'il faut faire ce que l'on feroit ſi l'on avoit la certitude de la guérir.

Nos réfléxions ſont authoriſées par l'expérience, je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de rapporter des faits particuliers; ſi je le penſois je renverrois le Lecteur aux Obſervations du Mémoi-

re précédent ; mais encore une fois, je ne le crois pas nécessaire, parce qu'il ne peut y avoir de Chirurgien d'Armées qui ne convienne s'être souvent trompé en croyant être forcé d'en venir à l'amputation, & cependant s'en être dispensé.

Cette croyance n'est pas rare le jour d'une Affaire, & c'est malheureusement ce qui fait que l'amputation fait si peu de grace à la plûpart des blessures des extrémités ; mais pour qui employe-t'on si brusquement cette opération meurtriere ? Sinon pour des hommes forts & robustes, dont la plûpart mériteroient qu'on mit leurs forces à l'épreuve, quand même on seroit encore plus persuadé, qu'on sera forcé dans la suite d'en venir à l'opération.

Mais au surplus mon objet n'est pas de parler des amputations faites, elles ne peuvent qu'exciter nos regrets ; nous n'envisageons ici que les Playes qui meritent toute notre attention ; je veux dire celles que l'on peut guérir sans en venir à cette extrémité, principalement celles pour lesquelles on a souvent disputé le pour & le contre. Or j'avance comme une vérité fondamentale, qu'on

ne sauveroit ni membre ni blessé, si la Chirurgie ne disputoit pour l'un & pour l'autre.

Ce n'est pas ainsi que pense M. Faure, l'Art des dilatations par lequel on détend & on dégorge les parties mutilées, n'a pas été fait pour les blessés qu'il condamne à l'amputation; les secours que l'on tire des relâchans & de ceux qui procurent la suppuration des sucs stagnans & épanchés, sont des secours inutiles dans ses mains.

Une méthode aussi opposée aux premieres notions de la Chirurgie, & imaginée depuis peu de tems, avoit besoin que l'expérience parlât pour elle; ce fut pour la mettre dans son parti, que l'Auteur mit en réserve dix blessés tous condamnés irrévocablement à subir l'amputation comme l'unique ressource que l'Atr peut mettre en usage. C'est, il faut l'avouer, pronostiquer bien juste, si ce n'est pas pronostiquer inconsidéremment.

Quoiqu'il en soit ces dix blessés ainsi mis en réserve, parvenus *dans un état d'affaissement considerable & dans une maigreur extrême*, subirent tous le sort auquel la nouvelle Chirurgie les avoit condamnés, les uns, comme je l'ai déja

dit, au plutôt dans l'eſpace d'un mois ; & les autres au plus tard dans l'eſpace de ſix ſemaines.

La réſolution que M. Faure prit d'accréditer une méthode dont le plan venoit d'être conçu, eut ſon principe dans le mauvais ſuccès des amputations faites ſur le champ de Bataille de Fontenoy, où de trois cens qui furent faites, il ne s'en ſauva environ qu'un huitieme. Cette remarque eſt effrayante ; & comme l'Auteur ne l'a faite que pour prouver que tant d'amputés n'ont perdu la vie, que parce qu'on leur à fait l'opération trop tôt ; il ajoute cette ſeconde remarque *que plutot on opéroit ces bleſſés, plutôt ils couroient à la mort.*

Voilà donc la cauſe du triſte ſort de tant de braves Citoyens, reconnue de maniere que ſi l'on s'en rapporte au calcul & à l'opinion de celui qui la fait, on ne peut pas douter que ces trois cens bleſſés ou tout au moins la plus grande partie, n'euſſent eu un meilleur ſort, ſi l'on ne s'étoit pas tant preſſé de faire cette opération, & cela auroit été ſans doute ſi l'on eût tardé pour eux autant qu'il la fait pour ceux qu'il mit en réſerve.

Je ne crois pas qu'il faille chicanner

l'Auteur ſur ce grand nombre de morts. M. Boucher dans un calcul qu'il a fait pour ſon compte (*a*), dit que du nombre d'amputés qu'il a vû, il en périt le tiers, & comme tous les deux peuvent réciproquement ſe taxer d'inexactitude dans leurs calculs, il réſulte qu'un troiſiéme Auteur pourroit parier avec avantage, que d'un nombre ſuppoſé d'amputés il en périra au moins la moitié ; C'en eſt aſſez ſans doute pour inſpirer une juſte terreur contre un moyen auſſi haſardeux pour ſauver la vie.

Mais au reſte ce que nous devons examiner, dans le ſyſtême de M. Faure, ne conſiſte pas dans l'exactitude plus ou moins réguliere de ces calculs, puiſque le moindre nombre des morts eſt aſſez grand pour nous faire redouter cette opération ; il doit être bien plutôt queſtion, de ſçavoir ce que l'on doit penſer de la comotion que cet Auteur regarde comme l'unique cauſe de la mortalité de tant d'amputés. Cette opinion mérite d'être examinée avec une ſérienſe attention ; il ne s'agit pas moins que de la conſervation de précieux membres de l'Etat.

Il eſt extrêment rare, peut-être même

(*a*) Seconde partie ; pag. 470.

ſans exemple qu'un boulet de canon ou un éclat de bombe ayent bleſſé quelqu'un d'une maniere remarquable ſans avoir cauſé de commotion conſidérable, & même communément mortelle. On peut voir dans mes Lettres le commentaire que j'ai fait ſur Ambroiſe Paré & ſur M. Queſnay ; j'y renvoye pour éviter des répétions, & d'autant plus que je me ſuis répété dans les mémoires précédents.

On ne doit pas penſer de même des balles de fuſil ; les effets quelles produiſent du côté du genre nerveux, ſont incomparablement moins remarquable. Car comme l'ébranlement & l'érethiſme du ſyſtême des ſolides, ainſi que la percuſſion & le refoulement des fluides dépendent de la force de l'impulſion du corps frappant, de ſon volume, & de la réſiſtance du corps frappé ; il eſt poſſible, il n'eſt pas même rare que les effets qui réſultent du choc d'une balle ſoit médiocre, & juſqu'au point d'être inſenſible ; mais ce qui eſt toujours plus ou moins remarquable dans les Playes, eſt la perte de ſubſtance, le déchirement, la tenſion, l'étranglement, &c.

Il eſt difficile, ſans doute que de

tels accidens ne soyent pas accompagnés d'ébranlement, on de commotion, il doit y en avoir, mais du moins elle a des nuances, qui reglent ensemble, & le pronostic, & nos procédés.

Quand tout le corps a été violemment ébranlé, que le genre nerveux & les esprits que le nerfs portent dans toute l'éttendue de la substance, ont été d'éroutés à un certain point, le blessé meurt, soit qu'on lui fasse l'amputation, soit qu'on ne la lui fasse pas ; mais ce n'est pas de ce genre de commotion dont M. Faure entend parler. Je ne doute pas qu'il ne pense comme nous sur cet accident nécessairement funeste quand il en est à ce degré. La commotion dont il entend parler, est d'une classe beaucoup plus ordinaire & toujours moins dangereuse par elle-même.

L'Auteur ne s'étant pas expliqué sur le dégré de commotion qu'avoient les amputés morts dont il parle, & voulant déterminément qu'ils soyent morts des suites de cet accident, jette une obscurité sur la théorie qui influe nécessairement sur la Pratique. C'est ce que je me propose de faire voir dans la suite, ayant à prouver ici qu'il n'est ni naturel

ni poſſible que les deux cens ſoixante amputés mort à Fontenoy, le ſoient tous de l'accident dont il s'agit.

Nous n'imaginons pas que M. Faure ne convienne qu'il eſt des commotions de différentes claſſes eu égard à la force plus ou moin grande de l'ébranlement ; cet aveu ne ſuppoſe que de foibles connoiſſances ſur les Playes d'armes à feu, & nous lui en ſuppoſons d'étendue. Si donc il eſt de notorieté qu'il ſoit des commotions de dégrés de force différens qui ne conviendra qu'il en eſt de ſi médiocres & de ſi inſenſibles qu'on peut les égaler à zéro? On aura donc raiſon de dire à l'Auteur qu'il eſt inſoutenable d'avancer que tous les amputés dont il s'agit ſont morts de commotion.

L'amputation conſideré comme opération, ne donne n'y n'empêche cet accident ; rien n'eſt moins inconteſtable ; l'ébranlement du genre nerveux qui a été cauſé par la balle, eſt très-ſouvent borné au voiſinage de la Playe, & ne vas pas au de-là de l'étendue des parties intéreſſées. Quelquefois elle eſt moins étendue, & quelqufeois elle l'eſt beaucoup plus.

Celle-ci peut-être ſubdiviſé en dif-

férentes claſſes ; nous les réduiſons à deux, à celle qui s'empare de toute la partie, & à celle qui intéreſſe tout le genre nerveux. On pourroit en faire d'une troiſieme claſſe ; c'eſt celle qui comprend tout le ſyſtême des ſolides ; mais celle-ci & la derniere peuvent être confondues n'étant que difficilement poſſible que la commotion qui attaque tout le g nre nerveux, n'affecte de même le reſte de la ſubſtance ſolide.

Ces différentes claſſes ou différens dégrés d'ébranlement admettent néceſſairement différens dégrés de dangers. Or il ne peut être douteux que ce ſeroit agir contre toutes les regles de la Chirurgie, de faire une amputation, lorſque le principe des nerfs eſt attaqué par cet accident. Il ſeroit au contraire inhumain d'ajoûter à un ſi triſte état les horreurs d'une opération douloureuſe & inutile, ce ſeroit auſſi penſer injuſtement des Chirurgiens de Fontenoy, de les accuſer d'avoir fait tant d'amputations dans un état auſſi déplorable ; j'aime mieux croire qu'à l'imitation de l'Auteur ils auroient mis en réſerve de tels bleſſés, ſoit pour laiſſer mourir les uns tranquillement, ſoit pour en mettre d'autres à même d'être amputés dans

un tems plus convenable, ſoit enfin pour en guérir ſans en venir à cette opération.

La durée de la commotion eſt en raiſon de ſa violence, & l'une a ſes dégrès ainſi que l'autre qui permettent également, ou qui ne permettent pas que l'amputation ſoit faite.

Le premier dégré de commotion, c'eſt-à-dire celui qui eſt borné à la Playe & à ſon voiſinage, ne peut être un motif pour retarder l'opération, comme elle eſt ſans violence, elle eſt ſans durée, elle eſt pour ainſi dire un être de raiſon.

Le ſecond dégré, c'eſt-à-dire, celle qui comprend tout le membre peut n'être pas une raiſon de retardement quand l'amputation ſe fait de tout le membre, ou de ſa plus grande partie, cependant comme ſa durée eſt en proportion avec ſa violence, & que celle-ci eſt médiocre, il peut être démontré qu'il eſt plus avantageux de retarder, l'opération juſqu'à l'entiere ceſſation de ce dégré, étant manifeſte que le terme ne peut être que de quelque jours.

Enfin le troiſieme dégré, c'eſt-à-dire celui qui intéreſſe tout le genre nerveux, doit indiſpenſablement faire

retarder l'amputation, comme manifeſtement infructueuſe, ou plutôt comme capable de déterminer une plus prompte mort.

Il eſt à remarquer que le ſecond dégré peut quelquefois être pris pour le troiſiéme, & que ſi l'on ſe preſſoit de faire l'amputation, il pourroit ne pas différer quant au danger. Or il paroît évident que l'Auteur a raiſon de vouloir qu'on retarde une opération qui demande tant de réflexion pour ſe déterminer à la faire. Je ne balance pas à penſer comme lui ſur le retardement qu'il exige: cette doctrine a été trop bien éclaircie pour qu'on puiſſe aujourd'hui diſputer convenablement ſur les conſéquences qu'on en retire pour la pratique. En général c'eſt un bien de retarder la ſection d'un membre; cette convention eſt adoptée par les Praticiens.

Une différence, cependant qui ne met pas d'accord l'Auteur & eux, c'eſt le motif qui doit déterminer le retardement de l'opération. M. Faure n'en tire d'avantage que pour couper le membre avec plus de ſûreté; nous ne retardons que pour tenter d'éviter cette opération; ce qui nous fait craindre ſon mauvais ſuccés & ſon propre danger.

On a vû de quelle maniere je me suis expliqué dans le Mémoire précédent ; on a vû que ce danger eſt commun à toutes ſortes de ſujets, dans tous les tems que l'on prend pour la faire, à tout âge & pour toutes les maladies pour leſquelles on la fait.

L'Auteur a penſé appercevoir la cauſe de ce danger, il a vû, mais de loin, la difficulté trop ſouvent inſurmontable, que la Nature trouve pour rétablir la circulation du moignon ; difficulté qu'il eut vû plus diſtinctement, s'il n'eût été trop préoccupé d'une méthode que l'on s'avoue avec complaiſance être nouvelle & en être l'Inventeur. Une raiſon qui nous concilie dans quelque choſe de l'opinion de M. Faure, eſt que pour éviter l'amputation il faut néceſſairement la retarder. Nous convenons encore que le retardement doit être avantageux, quand même on feroit obligé de couper le membre ; nous évitons de nous répéter, croyant nous être ſuffiſamment expliqué dans les Mémoires antérieurs. Il eſt cependant néceſſaire avant de finir cet article de faire remarquer, que l'amputation ne fait pas plus de grace à ceux à qui on l'a fait pour d'autres

maladies que pour des Playes, par exemple, pour des caries, des enkiloſes, &c. & auxquelles il n'eſt nullement queſtion de commotion ; ce qui fait dire qu'on voit mourir autant d'amputés dans les Hôtels-Dieux des Villes, qu'on en voit dans les Hôpitaux Militaires. Cette remarque conduit naturellement à un point de diſcuſſion, qu'il eſt d'autant plus néceſſaire d'éclaircir, qu'elle nous approche de la Pratique de l'Auteur.

II.

M. Faure prétend que les hommes les plus robuſtes à qui on fait l'amputation meurent de préférence. » En effet, » dit il, c'eſt ce que l'on voit arriver » journellement dans les tranchées aux » Grenadiers les plus robuſtes qui, » venant à être frappés d'un coup » de feu aſſez conſidérable pour exiger » l'amputation ſur le champ, ou quel- » que jours après leur bleſſures ; & il » ſemble que leur vigueur ne ſert qu'à » faire développer des accidens encore » plus fâcheux que dans les ſujets or- » dinaires.

Il dit ailleurs, comme je l'ai déja fait

remarquer, que l'état le plus avanta-
geux pour cette opération, est l'état
d'abattement & de maigreur le plus
extrême.

Il suit donc de ces deux remarques,
que plus un amputé est fort de consti-
tution, & plus il est en danger; & par
la même raison plus il est foible, moins
il doit être en danger. La derniere de
ces conséquences est certainement vi-
cieuse; la premire ne l'est pas à cer-
tains égards. C'est ce qu'il faut exa-
miner.

Il n'est pas possible de ne pas con-
venir qu'un amputé fort & robustes, ne
porte en soi plus d'obstacle au réta-
blissement de la circulation dans le moi-
gnon, qu'un beaucoup moins fort;
c'est toujours à ce principe que nous
attachons le danger de l'amputation.

M. Faure n'en accuse que la commo-
tion, mais dans cette idée, il faut qu'il
suppose deux choses, l'une que tous les
Grenadiers que l'on ampute, sont dans
une commotion dangereuse, l'autre
qu'ils sont plus susceptibles de cet ac-
cident que les autres blessés. La pre-
miere de ces suppositions est trop ha-
sardée & la seconde ne peut être prou-
vée, s'il est vrai, comme il y a appa-

rence, que la commotion soit un effet de la combinaison fortuite de l'impulsion d'un corps frappant & de la résistance d'une partie frappée, qui portant jusqu'au genre nerveux, en dérange l'harmonie.

Je ne prend qu'un médiocre intérêt à cette définition, je ne doute pas qu'on ne puisse en donner de meilleure; il me suffit de faire voir que tous les coups de balle ne sont pas également suivis de cet effet; ce que l'on peut facilement remarquer, si l'on fait attention à des blessés qui le sont de même à des distances égales: des remarques sont plus sûres que des définitions.

N'est-on pas convenu qu'une Playe à la tête qui ne fracasse pas les os du crane est plus susceptible de commotion que celle où il y a fracas; combien de fois cependant a-t on vû le contraire? Je ne disconviens pas cependant que le plus grand nombre de Playes avec fracas d'os, ne borne une partie de la commotion dans le fracas, & qu'il n'y en est où cet accident est entierement éteint; mais cet aveu est directement contre le systême de M. Faure, qui veut que tout les blessés amputés promtement, soyent victimes d'une commotion mortelle.

Quoi qu'en dise l'Auteur, le trop de sang dans les vaisseaux du moignon, & les difficultés qu'il trouve à se partager assez promptement & assez habilement dans des vaisseaux de décharge, sont des causes de mort plus manifeste que celle à laquelle l'Auteur donne la préférence. Or il est certain dans notre opinion que plus un amputé est fort & vigoureux, plus il court de danger, parce qu'il est à présumer, que plus il est robuste plus il abonde en sang.

Au surplus, peu importe jusqu'ici à la pratique, que l'opinion de M. Faure ou la mienne méritent la préférence, puisque l'une & l'autre ont le même objet, qui est le retardement de l'opération.

III.

L'Auteur attaque les Chirurgiens de la Bataille de Fontenoy, pour avoir fait trop promptement trois cens amputations ; il peut avoir raison pour certains, étant bien difficile qu'il ne s'en soit pas trouvé un nombre & même fort grand, à qui l'on devoit retarder l'amputation, soit pour les laisser mourir les uns en paix, s'il est vrai que la mor

mort fut inévitable, soit pour mieux juger de la néceſſité de l'opération, soit enfin pour en tirer un meilleur parti.

Croire que tant d'amputations ayent été faites pour des cas résolument déterminés, seroit donner une confiance outrée aux Chirurgiens que l'Auteur condamne trop outrément : ne pas supposer qu'il y en avoit un certain nombre qui éxigeoit une prompte amputation, seroit une supposition gratuite, parce qu'on ne peut pas imaginer, depuis l'usage de l'artillerie, qu'il y ait eu des batailles, & qu'il n'y ait pas eu des bleſſures de tout genre, c'est-à-dire, de celles qui exigent une prompte amputation, & de celles qui permettent déterminément de retarder cette opération. Ce que l'on peut supposer avec fondement, est que dans toutes les batailles, les bleſſures qui permettent que l'amputation soit retardée, sont beaucoup plus nombreuses que celles qui exigent qu'on la faſſe promptement.

Ce qui n'a pas eu d'exemple, & qui vraisemblablemenr n'en aura pas dans les batailles à venir, est de mettre en réserve, sans dilater, les Playes des bleſſés à qui on croira faire l'amputation, c'est

cependant ce qu'il faudroit faire, si l'on suivoit la méthode de l'Auteur; on en va juger par son propre texte.

» M'étant trouvé, dit-il (*a*), après la » bataille de Fontenoy, dans les Hôpi- » taux de Douay, chargés d'un grand » nombre de blessés, m'appercevant du » peu de succès du grand nombre d'am- » putations que nous y pratiquions, je » résolus de n'en plus faire; & pour cet » effet, je fis mettre à part dix blessés » qui étoient condamnés à subir l'am- » putation par tous mes Confreres. » En effet, c'étoient des cas qui l'exi- » geoient selon les régles ordinaires; » mais rebuté de faire souffrir ces mal- » heureux sans aucune satisfaction, je » m'en tins aux pancemens que leur » blessures exigeoient, ayant soin d'ou- » vrir les dépôts qui survenoient aux » différentes parties de leurs corps. En- » fin ayant observé toutes les régles de » l'Art, je conduisis les blessés à u » mois de distance de leurs blessures. « Ce ne fut pas sans que ces blessure » ne fussent atteintes de tous les acc » dens que l'on sçait que les coups » feu sont capables de faire ressenti » sur-tout quand il y a fracture

(*a*) Memoire lû à l'Académie par l'Aute

» ces bleſſés tomberent dans un affaiſ-
» ſement conſidérable; ils étoient d'une
» maigreur étonnante.

J'ai établi ailleurs un principe incontestable ſur le traitement des Playes d'armes à feu, qui peut être adreſſé à l'Auteur; c'eſt qu'il n'en eſt pas de ce genre qui ne ſuppurent néceſſairement, par une loi impoſée par la propre nature de cette Playe. Or le point le plus eſſentiel de leur traitement, c'eſt de ſeconder la Nature dans l'ouvrage de la ſuppuration. Je le répete, ce n'eſt que par la ſuppuration qu'elle peut ſe débarraſſer de l'eſcarre, de la contuſion, du gonflement &c.

L'Art abonde en moyens dont l'expérience a depuis long-tems autoriſé l'uſage; il y en a qui font leur effet, pour ainſi dire, dans le moment & d'autres dans la ſuite.

Ces derniers, pour ne plus en parler, ſont nombreux par leur eſpéce & par leur vertus. Ils ſont compris dans la Chirurgie Pharmaceutique qui mérite une étude particuliere, laquelle nous apprend que les effets des médicamens, ſont ou médiocres ou inutiles, s'ils ne ſont aidés par un moyen qui développe & accélére leur vertu.

Ce moyen eſt d'un mérite ſignalé ; il conſiſte dans les inciſions que l'on fait avec des inſtrumens bien tranchans. En dilatant la Playe autant qu'il eſt néceſſaire, elles opérent des eflets très eſſentiels, & dont la Nature ne ſçauroit venir à bout ſans elles.

1°. Elles diviſent l'eſcarre & la détruiſent quelquefois entiérement, ſans qu'il en reſte le moindre veſtige.

2°. Elles font ſaigner la Playe : par conſéquent elles dégorgent les vaiſſeaux rendus trop pleins par la ſtagnation des liqueurs qu'ils contiennent, & par l'inaction où la ſtupeur a mis les vaiſſeaux.

3°. Elles rompent des brides qui forment l'entrelaſſement confus des fibres de tout genre qui étranglent d'autres parties voiſines.

4°. Elles relâchent des parties, dont la tenſion fomente la douleur & le gonflement, laquelle tenſion eſt fréquemment la cauſe primitive des infiltrations purulentes qui ſe font dans la ſuite.

5°. Enfin, elles facilitent l'extraction des corps étrangers, circonſtance eſſentielle, comme je crois l'avoir prouvé dans mon premier Mémoire.

Il ne faut pas de longs diſcours pour

démontrer l'utilité des inciſions, il ſuffit d'en indiquer les principales propriétés, comme je viens de faire. D'ailleurs, on voit aſſez que plûtôt elles ſont faites & plus elles ſont efficaces. La rapidité des accidens & la néceſſité de s'oppoſer à leur progrès ont manifeſté leur mérite dans tous les tems.

Il faut toujours commencer par faire les inciſions, quand même on ſeroit perſuadé qu'on ne fait que retarder l'amputation ; on peut ſe tromper : ce qui nous paroît une néceſſité de la faire, n'eſt ſouvent qu'une apparence que l'état préſent de la Playe & du bleſſé nous ſuggére ; quelques jours de retardement peuvent faire évanouir la réſolution où nous étions d'abord de faire l'opération. Il arrive aux Playes des changemens auxquels on croioit ne devoir pas s'attendre. La ſuppuration bien établie, nous prouve ſouvent que nous nous ſommes laiſſés ſurprendre par les premieres impreſſions que les grands accidens font naître. Qu'on ſe rappelle combien de fois on a crû en premier appareil que la gangrenne ſeroit inévitable,& que pourtant on a évitée par des inciſions bien faites. C'eſt principalement dans ces occaſions que l'expé-

rience eſt d'un grand ſecours, plus on a été trompé, & moins ou court riſque de l'être. Pluſieurs amputations malheureuſes font néceſſairemeut réflêchir ceux qui ſont capables d'utiles réfléxions : on n'eſt que médiocrement tenté d'en faire de nouvelles, c'eſt ce qui fait qu'on ſe détermine à retarder cette opération ; mais en la retardant on eſſaye de s'en diſpenſer, & ſi l'on réuſſit, on ne voit plus que rarement des Playes qui preſcrivent l'amputation.

Tel eſt l'avantageux réſultat de l'expérience, le genie de l'Art ne peut y parvenir ſans elle. L'opération paroît plus du reſſort de ce dernier, parce qu'elle donne plus de faveur à l'adreſſe qu'à l'intelligence. Un bon Opérateur, celui qui ſçait le mieux amputer un membre, eſt un médiocre Chirurgien s'il eſt borné à cette adreſſe ; & s'il y perſévére, c'eſt un Citoyen dangereux qu'il faut effacer du Cataloge des Chirurgiens d'Armée. Ne nous effrayons pas cependant s'il eſt capable de réflêchir ; l'expérience qui s'acquiert avec l'âge, porte enfin à mieux juger de cette partie de notre Art. M. Faure mérite, ſans doute, d'avoir fait d

Invalides des dix bleſſez qu'il a guéri par l'amputation ; mais il ne doit pas s'attendre qu'on ait la même bonne opinion de lui, que s'il les eût tous guéris ſans cette opération, ou du moins une partie.

L'Auteur mit à part les bleſſés qu'il deſtina à être amputés. M M. Deſport & les Chirurgiens que M. Boucher cite dans ſon premier Mémoire, en ont fait autant que lui : mais quelle différence ! Ceux-ci n'étoient pas ſi abſolument décidés pour l'amputation, pour ſe diſpenſer de faire tout ce qu'il convenoit pour l'évitér, principalement les inciſions qui ont été faites avec autant d'adreſſe que de méthode.

Si l'on ſe rappelle les Obſervations de ces deux Auteurs, on conviendra ſans difficulté que les bleſſés que ces Obſervations regardent, ont tous mérité d'être mis à part pour être amputés. Tous ont cependant été guéris & ont conſervé leurs membres. Quelle diférence de conduite, quelle différence dans le ſuccès !

A qui, de ces exemples contraires ; s'en rapporteroient les Auteurs qui ont travaillé pour le Prix de cette année, ſi le Mémoire de M. Faure leur étoit

auſſi connu que celui de M. Boucher ?
Diroit-on qu'il faut faire indiſpenſablement l'amputation pour des bleſſures ſemblables à celles pour leſquelles il l'a faite ? Ceux qui s'en rapporteroient à la pratique de MM. Deſport & Boucher, ſe trouveroient d'un ſentiment oppoſé, puiſqu'il eſt clair que l'un a fait des amputations que les autres ſe ſont diſpenſés de faire.

Mais au reſte, ſans nous embaraſſer dans quel eſprit on traitera cette importante matiere, il y a lieu de croire que la diſcuſſion ſera plus fondée ſur des principes, que ſur des faits ; les vérités de la Chirurgie éprouvent trop d'incertitude quand on ne les établit que ſur les derniers.

Les inciſions & les autres ſecours que l'on employe pour la guériſon des Playes, n'empêchent pas toujours qu'il ne faille en venir à l'amputation ; il ſeroit trop beau qu'elles euſſent toujours ce privilége : il ne faut pas s'y attendre, il faut cependant toujours les faire ; ſi l'on eſt trompé, c'eſt un malheur de plus pour le bleſſé ; mais au moins faut-il le ſçavoir. On ne connoit l'inutilité des inciſions qu'après les avoir faites, de maniere que ſi elles ont abuſé

quelque-fois en ne diſpenſant pas de faire l'amputation, elles ont trompé plus ſouvent cette opération, ſi l'on peut ainſi parler.

Les bleſſures de la claſſe qui déterminent réſolument l'amputation ſur le champ & comme une unique reſſource, ſont fort rares, ſelon l'Auteur lui-même. Il n'en reconnoit que deux qui ſont dans ce cas privilégié, c'eſt ſon expreſſion, l'une quand les gros vaiſſeaux ſont ouverts, l'autre quand un membre a déja été emporté par un boulet de canon, ou par un éclat de bombe. D'où vient donc qu'après avoir donné cette courte liſte, il en donne dans la ſuite une beaucoup plus étendue, & dont les bleſſures ne ſont ni de l'une ni de l'autre de ces claſſes : telle eſt celle qui concerne les dix bleſſés qu'il a mis à part & qui ont effectivement été amputés ſans rémiſſion ?

Cette derniere liſte mérite d'être rapportée en détail ; il le faut pour bien juger ſi la méthode de l'Auteur mérite la préférence ſur celle de MM. Deſport & Boucher.

I V.

Le prémier bleſſé de cette liſte eſt un jeune homme âgé de 25 ans. Il eut la tête de l'humérus miſe en piéces par un boulet de canon, apparemment chargé à cartouche. L'acromion fut auſſi endommagé, & le muſcle deltoïde preſque détruit. Il reçut encore dans la même affaire un coup de fuſil, dont la balle lui caſſa les deux os de la jambe oppoſée dans la partie moyenne & inférieure.

On peut croire qu'un bleſſé ainſi mutilé eſt néceſſairement condamné à perdre la vie, ce qui ne doit pourtant pas empêcher de faire tout ce qu'il faut pour la lui conſerver. L'Auteur dit qu'il fut abandonné, excepté de quelque topique qu'on lui appliqua indifféremment ſur les bleſſures.

Tous les accidens auxquels on devoit s'attendre, ſelon le ſentiment même de M. Faure, ſurvinrent, excepté la mort qui, par un eſpéce de miracle, ne mit pas une prompte fin à un état auſſi déplorable. L'Auteur eut affaire principalement à un gonflement d'autant plus conſidérable, qu'il n'avoit pas

été prévenu par les dilatations & par les saignées ; ce qui fit qu'il se forma des dépôts dans toute l'étendue de cette extrémité, qu'il fallut ouvrir en différens tems.

La jambe n'étoit pas dans un meilleur état, à cause *d'une tension étonnante & d'une inflammation des plus vives* ; & ce qu'il y a de singulier, est qu'on ne fit pas des incisions dans la crainte d'attirer ces accidens.

Les environs des Playes étoient livides & menaçoient de mortification ; on les *débrida* enfin, & profitant de l'occasion, on tira des corps étrangers & des pointes d'os, qui causoient depuis long-tems de violens picotemens.

Le blessé lutta avec courage pendant l'espace d'un mois & quelques jours, contre les accidens les plus fâcheux. L'Auteur fait remarquer que les Chirurgiens qui le virent dans cet état, non seulement le condamnerent à perdre la vie, mais parurent surpris qu'il eût pû résister à t nt de maux.

Il est de l'homme courageux de désirer qu'ils finissent de maniere ou d'autre, & il est de l'homme raisonnable de tout souffrir pour s'en tirer. Celui-ci respirant encore, demanda comme

une grace, qu'on le fît mourir en tentant tout ce que l'on croiroit pouvoir lui conſerver la vie. L'Auteur voulant par pitié profiter d'une telle diſpoſition, propoſa, dans une conſultation qui fut faite, de couper le bras dans l'article; mais il fut ſeul de ſon avis. M. Manjaut un des Conſultans & Chirurgien-Major de l'Hôpital, dit que n'ayant pas été faite plûtôt, il penſoit qu'il n'étoit plus tems de la faire, que l'état d'affoibliſſement où étoit le bleſſé, s'y oppoſoit formellement, & d'autant plus que la jambe étant auſſi dans le cas de l'amputation, il convenoit de laiſſer mourir le bleſſé, ſans l'expoſer à ſouffrir des douleurs affreuſes & impuiſſantes.

M. Faure ſe rendit ſans peine à des raiſons auſſi plauſibles. Le bleſſé cruellement affligé qu'on ſe refuſât à prendre un parti, qui du moins pourroit promptement finir ſes maux, eut recours aux imprécations, triſte reſſource, mais cependant qui lui réuſſit.

L'Auteur ſurpris d'un tel courage, & touché de ſa miſére fit enfin une amputation qui paroiſſoit dictée par le déſeſpoir : M. Manjaut & les autres Conſultans s'étoient eux-mêmes laiſſés toucher; ils furent ſeulement inflé-

xibles pour la jambe, comptant que la premiere amputation suffisoit pour conduire le blessé au tombeau; il se contenta lui-même, qu'on employât pour cette jambe les autres ressources de l'Art.

Une chose de particulirement remarquable dans cette Observation, est d'avoir scié le bout de l'acromion. Le blessé supporta très-bien l'opération, & tout ce quil fallut lui faire pour le tirer d'un état aussi dangereux, & l'on y parvint enfin au bout de deux mois.

Quelque porté que l'on soit à ne pas croire un fait aussi extraordinaire, & quelque envie que l'on ait de penser quil ait exagéré, on est forcé toujours d'ajouter foi à un détail qui pourroit aisément être démenti, si la vérité pouvoit être démentie. Quoi qu'il en soit, il nous paroit plus convenable d'examiner si par cette Observation M. Faure peut conclure en faveur de sa méthode.

Il n'y a nul doute que le succès de de cette amputation ne parle pour elle. Cette opération eut elle été également heureuse, si on l'avoit faite plutôt? Le pour & le contre de cette question

doit nous empêcher de nous y arrêter. Il en est une seconde & une troisiéme à faire, qui méritent mieux nos attentions, parce qu'elles peuvent être décidées, du moins par comparaison.

Le blessé eut il guéri si on ne lui avoit pas fait l'amputation, & seroit-il mort si on lui eut fait de préférence celle de la jambe ? Quelque chose que l'on puisse répondre à ces deux questions, il sera toujours permis de présumer, que puisque le blessé n'est pas mort par l'amputation qui lui a été faite, il eut à plus forte raison guéri de celle qu'on a manqué de lui faire ; & pour nous expliquer plus précisément, il est encore à présumer que puisqu'on a guéri la jambe, on auroit également guéri le bras. Or il est clair que si cette Observation conclut favorablement pour la méthode de l'Auteur, elle conclut de même pour celle par laquelle on conserve des membres condamnés à être amputés.

Au surplus il faut se rappeller que le principe fondamental du systême de l'Auteur, est la durée de la commotion. Mais où sont les signes qui lui ont fait connoître qu'elle étoit finie & qu'elle ne l'étoit pas plutôt ? Nous ne

voyons rien dans ſon Mémoire, qui puiſſe nous inſtruire ſur ce point; c'étoit cependant celui ſur lequel ſa théorie devoit plus le porter.

Si la durée de la commotion eſt le vrai motif qui a fait ſuſpendre ſi longtems l'amputation, il ſeroit donc avantageux qne cette durée fût moindre, c'eſt-à dire qu'elle ne fût que de dix, de douze, ou de quinze jours. Je ſçais bien que l'Auteur peut répondre, qu'un terme ſi court ne fait pas ſon compte, dès qu'il veut que le bleſſé parvienne dans l'état d'épuiſement & de foibleſſe extrême où il l'attend. Mais eſt il donc abſolument néceſſaire pour l'amputation qu'il atteigne cet epuiſement de forces? Le ſuccès de cette opération en dépend il ſi intimement, que les forces qu'il a encore au bout de quinze jours puiſſent y nuire?

L'Auteur a remarqué ailleurs, comme je l'ai dit, que les bleſſés les plus robuſtes étoient ceux qui couroient le plutôt à la mort; les plus foibles de conſtitution courent donc moins de dangers. Si cela eſt, il faut donc changer les idées que l'on avoit de bon & de mauvais ſujet, & penſer que le bon eſt déſormais le mauvais & que le mau-

vais est le bon. La doctrine de M. Faure, indique cette réforme ; nous osons cependant protester que ce n'a pas été son intention. En tout cas s'il le pense en effet, ce que nous ne sçaurions croire, nous remarquerons à notre tour, que si un sujet vigoureux tel qu'un Grenadier robuste, est plus exposé à la mort après l'amputation, qu'un blessé dont la constitution est plus foible, il ne doit pas en être de même dans la méthode de l'Auteur : ce qui va être facile à prouver.

Plus un blessé est en butte à des accidens considérables, & necessairément indispensables, plus il est avantageux qu'il soit d'une bonne constitution. Un détail abrégé des accidens ordinaires des Playes va démontrer cette vérité.

Ces accidens sont de deux classes, premiere & seconde. On voit dans la premiere, la douleur, la tension, l'escarre, le gonflement, le déchirement, l'étranglement, l'extravasation ; quelquefois la commotion, l'érétisme ou général ou particulier, quelquefois aussi, mais plus rarement, des convulsions ou des mouvemens convulsifs & le hocquet.

Dans la seconde classe, on voit la

fiévre, le délire, l'insomnie, des nausées, le cours de ventre, des angoisses; on voit les suites de l'inflammation qui tient le milieu entre les accidens de la premiere classe & ceux de la seconde, des dépôts,des fusées ; on voit une Playe horrible, rendant par regorgement une sanie putride & infecte; on voit des frissons précéder & annoncer le reflux dans le sang, de ces sucs pervers & contagieux. On voit enfin périr un malheureux, surpris qu'il ne l'ait pas été beaucoup plutôt.

Ce tableau n'est pas exagéré ; quiconque est dans l'usage de voir des blessés dans les Hôpitaux d'Armées, voit fréquemment ces accidens se succéder, ou se suivre plus ou moins promptement, sans que la jeunesse, le courage, ni la force du tempéramment puissent en exempter. Il est à présumer que les foibles n'y résistent pas, & que le projet de l'amputation depuis un mois jusqu'à six semaines, n'est pas fait pour eux.

Mais une chose bien étonnante pour nous,& bien affligeante pour les blessés qui ont été assés heureux pour résister à un tel enchaînement d'accidens, est d'arriver à ce terme inoui, pour y su-

bir la perte d'un membre, par une opé-
ration qui s'est fait attendre si long-
tems.

Qu'on ne croye pas cependant, que M. Faure regarde la perte d'un membre par l'amputation, comme une chose indifférente en soi; au contraire, il la regarde dès le commencement de son Mémoire, comme une opération effrayante & dangereuse. Voici son texte, qu'il a un peu négligé.

» L'amputation d'uu membre, ne
» sert le plus souvent qu'à faire déve-
» lopper des accidens encore plus fâ-
» cheux qu'ils n'étoient avant l'opéra-
» tion. En effet, dans la plûpart des
» exemples, on s'apperçoit d'une fiévre
» des plus ardentes, avec tension & in-
» flammation au moignon. Les blessés
» ressentent des douleurs inexprima-
» bles suivies de mouvemens convulsifs
» qui s'emparent de toute la machine
» malgré toutes les précautions de
» l'Art. Le délire survient, ce qui ache-
» ve de faire périr le blessé; ce sont les
» tristes exemples dont nos yeux ont
» été les garants dans les Armées.

L'Auteur part de là pour parler des malheureux qui ont péri à Fontenoy par cette opération infortunée. Il avoit

beſoin pour lors de la rendre formidable, & il a ſes raiſons pour en diminuer ici le danger. J'ai dit ailleurs que ceux qui donnent de nouvelles méthode, ne s'apperçoivent pas toujours qu'ils ſont quelquefois trompés par leur prévention.

L'amputation eſt dans tous les tems, à tout âge & dans tous les cas, une opération dangereuſe par elle-même, & indépendamment des circonſtances qui peuvent augmenter ſon danger; & elle l'eſt d'autant plus, que le bleſſé manque de force tant pour réſiſter aux accidens attachés à cette opération, que pour fournir à ce qu'il faut pour parvenir à la cicatrice. Il ſeroit ſuperflu de répéter ce que j'ai dit tant de fois ſur le danger de cette opération, ſi je n'étois forcé d'en parler pour répondre à l'opinion de l'Auteur ſur ce point de doctrine.

Il eſt impoſſible que l'épuiſement où ſe trouvent les bleſſés en retardant ſi fort l'amputation, ſoit en ſoi une diſpoſition plus favorable au rétabliſſement de la circulation, que ne ſeroit la force où ils ſont quand on les ampute. J'ai avancé que moins la colonne de ſang arrêtée par la ligature a de vo-

lume & d'action, plus la Nature peut se débarrasser dans les vaisseaux collatéraux de l'excès du sang arrêté : c'est un principe incontestable.

Dans mon opinion, la circulation manquée est le point le plus essentiel contre la guérison ; tout est fini sans retour si elle ne se rétablit, car il faut que le moignon suppure, & il ne le peut que par le rétablissement du cours des liqueurs. Il est facile de concevoir que ce rétablissement peut mieux s'exécuter dans un certain degré d'exténuation ; mais si cela doit être, comme on peut y compter, peut-on compter de même sur la suppuration du moignon ? C'est une nouvelle difficulté qu'il est nécessaire d'éclaircir.

Si la Nature n'a pas besoin d'un certain dégré de force, pour partager dans les vaisseaux le sang de l'artére arrêté par la ligature, il faut qu'elle en ait pour mûrir, pour ainsi dire, le gonflement qui arrive au moignon après la section du membre ; ce n'est pas un petit effort de changer en sucs suppurans des sucs naturels, & de métamorphoser leur maniere primitive d'être en une forme tout-à-fait étrangere à la nature ; c'est par un autre

effort qu'elle vient à bout de réduire en cette liqueur extraordinaire les extrémités des fibres de toute la ſurface du moignon, qui ne tardent pas à ſe flêchir & à ſe déſorganiſer après l'amputation. Enfin c'en eſt un remarquable que d'opérer l'exfoliation des os. Or, doit-on s'attendre que la Nature puiſſe faire de tels prodiges dans l'exceſſive exténuation?

Je me ſuis étendu ſur cette Obſervation de l'Auteur, parce qu'elle eſt la ſeule détaillée, qu'elle eſt importante par la ſingularité des deux bleſſures, & auſſi parce que c'eſt ſur elle que l'édifice ſyſtématique de l'Auteur eſt bâti. Je paſſe aux autres bleſſés, à qui l'amputation a été faite quinze jours & même plus tard après cette premiere.

Ceux-ci n'avoient pas lieu d'eſpérer de guérir, ils avoient été mis à part pour être amputés; mais ils avoient été oubliés; heureuſement pour eux, que l'eſpérance du ſuccès de la premiere amputation, fit penſer qu'on pouvoit tenter le même haſard. Ce qui peut être trouvé extraordinaire dans ce retour de réflexion, c'eſt ce que l'eſpérance de guérir la jambe de ce premier bleſſé, n'ait pas pû engager M.

Faure à essayer de sauver quelqu'aut[illegible]
membre aux autres blessés.

Quoi qu'il en soit, il ne perdit pl[illegible] un instant à examiner plus sérieusem[illegible] les blessures de ceux-ci ; il avoue qu[illegible] trouva leurs fractures dans un état p[illegible]toyable, sans la moindre apparen[illegible] que les os pussent se souder. *Les bor[illegible] de leurs Playes*, dit-il, *étoient pâles* [illegible] *remplies de mauvaises chairs; & loin qu[illegible] en coulât du pus, il n'apperçut qu'une s[illegible]nie rougeâtre.*

Ces remarques ont dû être fondée[illegible] car telles sont les Playes qui n'ont p[illegible] été dilatées & pansées avec l'attenti[illegible] qu'elles méritent. Il n'est donc p[illegible] étonnant que » les blessés qui avoie[illegible]
» passé aux environs de six semai[illegible]
» atteints de beaucoup d'accidens, [illegible]
» trouvassent réduits à un grand ép[illegible]
» sement & fussent dans une maigre[illegible]
» étonnante. Je jugeai, continue l'A[illegible]
» teur, qu'il ne pouvoit se séparer [illegible]
» la masse du sang, des sucs capab[illegible]
» de végéter & de fournir une répa[illegible]
» tion convenable. Voyant donc qu[illegible]
» n'étoit pas possible de conserver [illegible]
» membres dans cet état, & que d'a[illegible]
» leurs c'étoit le tems le plus favora[illegible]
» pour espérer une entiere réussit[illegible]

» ſelon les idées que j'avois de la ceſſa-
« tion de la *commotion & du calme*
» *de la machine*, je me déterminai donc
» à les amputer.

» Je commençai par une fracture de
» cuiſſe, attendu que le bleſſé me parut
» le plus en danger. Le malade ſoutint
» très-bien l'opération, & jamais je ne
» fus plus ſurpris qu'après quelques
» jours de l'amputation, de voir la
» ſuppuration bien établie ſans aucun
» accident fâcheux, & le malade pren-
» dre de l'embonpoint à meſure qu'il
» gagnoit du tems.

» Etant encouragé par un ſuccès
» auſſi heureux, je ne balançai pas
» à faire l'amputation à cinq autres bleſ-
» ſés de ceux qui formoient le nombre
» de dix : l'opération leur fut faite dans
» la même matinée.

L'Auteur tombe ici dans une mépriſe qu'il n'a pas apperçûe : comment cette amputation de cuiſſe à un bleſſé qui lui parut le plus en danger, qui ſoutint ſi bien l'opération, & qui lui cauſa l'étonnante ſurpriſe dont il vient de parler ; comment, dis-je, cette amputation a-t'elle pû l'encourager & le déterminer à faire les cinq autres qu'il mentionne, puiſque toutes ont été fai-

tes dans la même matinée, comme on
vient de le voir par son propre témoi-
gnage, & comme l'on peut en juger
par l'embonpoint que le blessé prenoit
à mesure qu'il gagnoit du tems. Quoi
qu'il en soit, M. Faure ne persuader
pas que le blessé qui l'encouragea fût
aussi exténué qu'il le dit; l'amputation
n'est point faite pour augmenter les
forces au moment qu'on vient de l
faire, elle affoiblit au contraire ; &
cela doit paroître naturel à ceux qu
ont quelque teinture de cette formida-
ble opération.

Un peu d'attention sur le blessé dont
il s'agit, a droit de nous causer un
surprise bien différente de celle de l'Au-
teur ; il fut abandonné pendant six se-
maines à la merci des accidens insépa-
rables des grandes Playes, c'est-à-dire
qu'il fut dans un état trop dangereux
pour que les ressources ordinaires de
l'Art pussent être employées ; mai
comment imaginer qu'il n'y eût d'autre
parti à prendre que l'amputation ? ou
plutôt, comment se persuader que ce
blessé fut ainsi abandonné pendant un
si long espace de tems ? Les autres
blessés ne le furent pas moins.

Le 3e. blessé avoit reçu un coup de
fusi

fuſil à la partie inférieure de l'avant-bras avec fracture des deux os du carpe.

Le 4e. eut un coup de feu à la partie moyenne & ſupérieure de l'humerus, l'os briſé de plus que de la longueur d'un pouce.

Le 5e. avoit une fracture complette de la partie ſupérieure de l'avant-bras qui *ſe communiquoit* juſqu'à ſon articulation avec l'humerus.

Le 6e. avoit les trois premiers os du métacarpe fracturés, & la fracture ſe communiquoit aux os du carpe qui les ſoutiennent.

Le 7e. avoit le calcaneum fracaſſé & le tendon d'Achile déchiré.

Le 8e. eut un coup de feu à la partie moyenne de la jambe, avec fracas des deux os.

Le 9e. eut un coup de fuſil, qui avoit occaſionné une fracture complette à la partie inférieure de la jambe ſe communiquant aux os du tarſe.

Enfin le dernier de ces bleſſés, l'étoit d'une balle qui avoit traverſé le genouil avec fracture de l'articulation, qui obligea l'Auteur de faire l'amputation de la cuiſſe.

L'Auteur a pris ſoin de nous dire,

ſans aucun détail, que tous ces bleſſés ſoutinrent très-bien l'amputation, qu'il ne ſurvint pas le moindre accident fâcheux, & qu'ils guérirent tous promptement. Il faut convenir que la Méthode dont il s'agit eſt autoriſée par des preuves bien ſingulieres.

Dix bleſſés mis à part exprès pour être amputés ſans rémiſſion, & ſans qu'il ait parû de la part de l'Auteur le moindre déſir de diſpenſer du moins quelqu'un de cette opération; attendre par réflexion que les bleſſés ſoient parvenus au dernier terme d'exténuation pour enſuite les opérer; n'avoir d'autre raiſon pour attendre ſi long-tems, que la ſuppoſition d'une commotion d'abord fort incertaine & dont une ſi longue durée n'a aucun fondement; réuſſir cependant ſans qu'aucun de ces bleſſés ait été la victime d'une ſi longue attente: c'eſt, il faut l'avouer, préſenter une Méthode bien extraordinaire.

M. Boucher qui, comme je l'ai dit, a écrit contre cette Méthode, met des doutes ſur la fidélité du nombre & de l'état des bleſſés dont il s'agit. On admireroit, dit-il, la moitié de ces ſuccès. Je ſuis de ſon ſentiment, & je penſe encore comme ce Docteur, que

quand on dit des choſes qui peuvent paroître auſſi incroyables, du moins ne faut il pas négliger, autant que M. Faure l'a fait, de donner des détails plus circonſtanciés, & de faire voir clairement que la conduite qui a été ſuivie étoit la ſeule que l'on devoit Chirurgiquement ſuivre.

Une choſe entr'autres difficile à concevoir, eſt que la conſervation de la jambe du premier bleſſé, n'ait pû porter le moindre changement dans la réſolution priſe d'amputer les autres bleſſés. M. Manjaut ne vouloit pas que cette jambe fût amputée; les autres Conſultans furent du même avis : l'Auteur ſeul y étoit réſolu. L'événement a fait voir qu'il n'avoit pas raiſon. Comment un exemple ſi frappant n'a-t'il pû le frapper en faveur de quelqu'un des autres bleſſés ?

Le plus en danger de tous étoit ſans difficulté le premier; la plus grande partie des autres, je dirai même tous, pouvoient guérir ſans amputation. M. Boucher remarque qu'ils avoient paſſé le premier & le ſecond tems, où pour l'ordinaire on fait cette opération, ou l'on s'en diſpenſe.

J'ai rapporté des Obſervations ſur

des Playes ſemblables & même plus conſidérables, qui ont guéri ſans en venir à cette extrémité, & ſi ces Obſervations ne ſuffiſent pas pour prouver entiérement qu'on peut toujours ſe diſpenſer de faire l'amputation pour des Playes de ce genre, celles pour leſquelles M. Faure a fait cette opération, prouvent encore moins qu'il faille la faire toujours pour ces Playes.

On a vû à quel point je me ſuis déclaré contre la ſection des membres; mais ſi j'ai fait ce que j'ai pû pour indiſpoſer contr'elle, j'ai évité de la rendre inconſidérément odieuſe. Cette opération ſera toujours une de celles qui fait le plus d'honneur à la Chirurgie : elle a été & ſera toujours un témoignage autentique du génie qui a rendu notre Art auſſi célébre. Le mal eſt que les cas qui la rendent indiſpenſable, quoique rares, ne le ſoient pas encore aſſez; mais un plus grand mal eſt de ſe méprendre ſi ſouvent en prenant pour des cas indiſpenſables des cas qui ne le ſont pas.

Il eſt prudent, il eſt même ſavant, ſi l'on veut, de différer l'amputation; je ſuis bien de l'avis de l'Auteur quant à ce point de Pratique, & je l'ai prou-

vé par le précédent Mémoire ; mais il ne faut pas que ce retardement aille trop loin le trop n'eſt pas un tems preſcrit ni par la Nature ni par l'Art, ils ne preſcrivent ni l'imprudence ni la mal-adreſſe.

Pour donc réduire la Méthode à ſa juſte valeur, on fait bien, ſans doute, de retarder l'opération, à moins que forcément on ne ſoit déterminé de la faire ſur le champ : dans tous les autres cas on gagne par le retardement, quand même on ſeroit obligé d'en venir au moyen que l'on veut éviter.

Que ſi la Nature ne répond pas aux vûes de l'Art conſervateur des membres, & que les accidens ne cédent pas aux reſſources éclairées que l'on a mis en uſage, il faut bien ſe donner de garde d'attendre que le bleſſé ſoit parvenu à ſon dernier dégré d'épuiſement; il faut qu'il ait encore aſſez de force pour en fournir à ſon état & à ce que demande l'opération.

L'état le plus avantageux que l'expérience puiſſe indiquer pour couper un membre, eſt celui où le bleſſé n'a ni trop ni trop peu de force. Le trop, ſuppoſant de la plénitude dans les vaiſſeaux, rend l'amputation douteuſe : il

faut donc la différer, afin de remédier à une surabondance de sucs qui nuiroient la Nature dans ses arrangemens pour le rétablissement de la circulation, ou la differer encore pour lui donner le tems de revenir de l'étonnement où l'ébranlement du genre nerveux a dû la mettre. Ce retardement réfléchi peut devenir avantageux, l'état de la Playe pouvant se tourner de maniere qu'on perde l'idée de l'amputation, comme cela est arrivé une infinité de fois.

On a dû remarquer dans mon précédent Mémoire, que de tous les exemples que j'ai rapportés, il n'y en a pas un pour lequel l'amputation n'ait paru être la derniere ressource; celui de M. de Bellerieux particuliérement. On a vû l'état commateux où il étoit : certainement je ne crains pas de dire que c'eût été une très-grande imprudence de ne pas retarder une opération qui paroissoit d'ailleurs très-bien indiquée. En demandant qu'elle fût retardée, j'étois bien éloigné de croire que le blessé en fût quitte. Je désirois seulement que l'on lui donnât le tems de sortir de l'état de stupeur où il fut pendant plusieurs jours. Mais si c'eût été une imprudence de lui retrancher ce

membre pendant la durée de cet état ; on en auroit commis une bien plus grande de lui faire l'opération dans la ſuite.

Quelque perſuadé que l'on ſoit que l'amputation eſt inévitable, il peut y avoir encore loin pour en être convaincu. Les Praticiens peuvent ſeuls diſtinguer ces deux perceptions ; & ils ne le peuvent que par le retardement de l'opération. Nos lumieres dans les grandes Playes, vont rarement juſqu'à nous faire pénétrer quelle ſera leur fin. L'expérience nous apprend ſeulement qu'on a ſouvent été trompé dans le pronoſtic ; & c'eſt pour cette raiſon que les Auteurs nous recommandent d'être circonſpects, lorſqu'il s'agit de dire notre ſentiment déciſif ; c'eſt auſſi pour cette raiſon que j'ai rapporté les Obſervations dont il a été queſtion dans le Mémoire précédent, afin de juſtifier le précepte qui nous preſcrit de ne pas précipiter notre jugement. J'ai détaillé ces Obſervations autant que je l'ai crû néceſſaire, pour mieux faire juger de la Méthode dont elle eſt la baſe, & pour faire voir combien il étoit facile de ſe tromper en jugeant de l'iſſue apparente des Playes qui font l'objet de ces Obſervations.

L'état de trop peu de force d'un blessé à qui on a fait l'amputation, est visiblement le plus dangereux ; la raison de ne lui avoir pas fait avant l'opération les dilatations convenables, & d'avoir différé l'amputation un mois & six semaines, sous le spécieux prétexte que la commotion peut durer cette étendue de tems, est évidemment une raison insoutenable.

L'amputation est-elle donc par elle-même une opération si peu importante, que pour la faire on puisse indifféremment attendre qu'un blessé soit dans un état moribond ? Peut-on se figurer, comme M. Faure, qu'un blessé puisse impunément soutenir les vives douleurs que cette opération fait ressentir ? D'ailleurs ne faut-il pas que la Nature s'arrange pour faire suppurer convenablement le moignon, dans la supposition qu'elle aura eu la force de rétablir la circulation ? Mais ne faut-il à la Nature que la force de se tirer de ces deux piéges dangereux ? Dans quel état ne doit pas être le sang d'un blessé, que l'on abandonne aux effets pernicieux d'un reflux de suppuration putride ?



EXAMEN

Du Chapitre VII. des Recherches Critiques sur l'état présent de la Chirurgie,

PAR M. SHARP.

AVERTISSEMENT.

SI j'ai fait l'éloge de la Chirurgie par rapport à l'amputation, & si j'ai supposé que cette opération étoit tout ensemble une des plus hardies & des mieux méditées, je me suis encore plus occupé de faire voir le danger de cette opération. M. Sharp la proscrit pour la gangrene ; je la crains & la crois nécessaire : cette différence mérite un détail.

Il ne faut pas chercher dans cet Auteur les principes originaires, ni le méchanisme progressif de cette redoutable maladie, encore moins le signe distinc-

tif des eſpèces. Ce Chapitre de l'Auteur que je me ſuis propoſé d'examiner peut être regardé comme un Eſſai ſur la matiere de l'amputation, ou comme l'abrégé d'un Ouvrage que peut-être l'Auteur médite.

Je ne me propoſe pas de le ſuivre entiérement dans ſa Théorie ſur la gangrene; elle differe trop de celle d'un de nos Modernes (*a*) dont il ne parle pas & dont je parlerai, ouvrage antérieur au ſien & qui laiſſe peu de choſe à déſirer. Je le ſuivrai ſeulement dans les points principaux de ſa Doctrine. J'examinerai plus particuliérement ſa Pratique, à laquelle il paroît s'être le plus attaché.

J'établirai des principes connus, & j'en haſarderai de nouveaux. J'oppoſerai à ſes ſentimens des maximes & des Obſervations d'Auteurs, qui lui ſont en partie connus; je rapporterai ſon propre texte quaud je le croirai néceſſaire; & afin d'éclaircir cette matiere importante conformément au plan limité que je me ſuis propoſé, je partagerai ce Mémoire en Paragraphes ou Sections, comme autant d'articles eſſentiels qu'il faut éclairer.

[*a*] M. Queſnay, Traité de la gangrene.

Je rends justice à l'Auteur. Son Livre est écrit d'un stile élégant, mais quelquefois trop diffus ; il n'a pas toujours fait assez d'attention, qu'il est peu de matiere de la Chirurgie qui exigent autant de détails, de distinctions, de preuves, parce qu'il en est peu qui intéressent aussi directement & aussi promptement la vie des hommes, & qu'il n'en est pas qui présentent dès leur naissance autant de différens procédés.

M. Sharp en proposant d'attendre que la gangrené non-seulement s'arrête, mais encore qu'on la laisse aller jusqu'à ce que la séparation en soit avancée, fait jouer à la Chirurgie un rôle très-subalterne, tandis qu'elle doit en jouer un décisif ; soit en faisant différens genres d'incisions, soit en retranchant du corps un membre, qui ne jouit plus de la vie, & qui à chaque instant prend sur elle.

Mon Ouvrage sur l'amputation étoit fini lorsque celui de l'Auteur m'est tombé dans les mains. Le rapport qu'il a avec cette matiere, m'a paru exiger l'examen que j'y joins. Mon amour propre ne me séduit pas sur son succès, j'ignore si j'aurai lieu d'en être flatté ; cependant je me suis étayé d'Observations & d'Auteurs estimés.

Je ſuivrai de loin l'érudition de l'Auteur. Je me rappelle la maxime de ſon illuſtre Compatriote Locke ; j'aime mieux, comme lui, me remplir la tête de réflexions que d'érudition ; il ne m'a pas paru eſſentiel de feuilleter les Ouvrages des Grecs, des Latins, des Arabes, pour faire un tableau de l'état préſent de la Chirurgie. Elle eſt tout-à-fait différente de la leur, il y a long-tems que perſonne ne l'ignore : l'Auteur fait même voir que ſon deſſein n'eſt pas d'en faire un parallèle ; il eſt ſenſible qu'il n'en a eu d'autre que de faire obſerver ce que la nôtre eſt depuis trente ans : époque remarquable, ſelon lui, de ſes progrès, principalement en Angleterre.

Il paroît s'être occupé de la lecture des Anciens ; je le répéte, ils ont été nos premiers Maîtres : mais après ce que je viens de dire, à quoi ſervent-ils par rapport à la diſcuſſion ſur la matiere dont il s'agit, pour laquelle il eſt bien moins queſtion de paroître érudit, que de bien rendre les principes & les maximes éclairées des Auteurs de ce ſiécle.

Hyppocrate, Galien, Albucaſis, tous trois ſupérieurs dans leur ſiécle, ſeroient ſurpris d'admiration de voir ce

que la Chirurgie eſt devenue depuis le quinzième ſiécle ; tems où le célébre Ambroiſe Paré parmi nous a commencé la mémorable réforme de cette opération, & qui ſans rien diminuer de la célébrité immortelle de ces premiers Maîtres, nous rend bien moins ſupérieurs à lui que ce grand homme l'eſt à eux.

Je ne m'occuperai pas de chercher dans Celſe, s'il eſt l'Auteur de la double inciſion dans l'amputation, comme M. Sharp veut le faire croire (*a*), & s'il l'eſt auſſi de la ligature des vaiſſeaux dans cette opération (*b*) : Nous croyons que feu M. Petit le pere eſt l'Auteur de la premiere découverte, & qu'Ambroiſe Paré l'eſt de la ſeconde ; je n'ai vû que dans M. Sharp qu'on puiſſe mettre quelque doute dans ces deux opinions.

M. Friend (*c*), plus partiſan de la Chirurgie des Anciens que de la nôtre, eut peut-être été flaté de trouver dans Celſe ce que l'Auteur croit y avoir vû. Ce Docteur, compatriote de M. Sharp, a rendu à Paré la juſtice qui lui eſt dûe,

(*a*) Pag. 334.
(*b*) Pag. 356.
(*c*) Hiſt. de la Médecine, pag. 96.

mais avec répugnance. Ce célébre Critique eut voulu ne pas la lui rendre ; on en juge par le foible éloge qu'il fait du Chirurgien de plusieurs de nos Rois ; cependant il le regarde comme l'inventeur de cette découverte : *on est*, dit-il, *redevable de cette invention à Paré* Celse n'y est donc pour rien. Il est vrai que voulant donner atteinte au mérite d'une telle découverte, il abuse, s'il est permis de le dire, du modeste aveu de notre Compatriote.

Celui-ci avoue (*a*) qu'il a pris la premiere idée de cette invention dans un passage de Galien touchant les blessures, & il en fit l'expérience avec tant de succès, qu'il crut que cette pensée lui étoit venue par inspiration, à l'occasion de quoi le Docteur Anglois fait cette réflexion remarquable : » Il n'y a pas » de doute que sans aucune inspiration, » si nous voulions repasser dans notre » esprit ce que les anciens *Médecins* ont » écrit sur chaque sujet particulier, il » ne nous vînt d'autres idées sur d'au» tres sujets.

J'ai peut-être mal entendu certains endroits de l'Ouvrage de M. Sharp ; quoique mon intention n'ait pas été de

(*a*) Même page.

la mal entendre. Ce qu'il y a de vrai, eſt que j'ai le même déſir de rechercher la vérité & de la faire valoir.

Il a raiſon de croire (*a*) que par le titre de ſon Livre il a eu pour objet de traiter le Corps entier de la Chirurgie; de ſorte que ſi l'on ne voit pas ſans étonnement, qu'il n'eſt nullement queſtion dans ſon Ouvrage des Tumeurs, des Playes, des Abſcès, des Ulcéres, &c. On eſt encore bien plus étonné qu'il ſe défende de parler de ces différentes branches de la Chirurgie, parce que leur traitement lui paroît *eſſentiellement le même dans tous les Pays de l'Europe.* Cette raiſon de ſon ſilence eſt-elle bien fondée? & peut-on croire, comme il le dit, que tous les grands Chirurgiens ſont d'accord ſur la maniere de traiter les fractures & les luxations?

En ſe défendant de parler de tant de différentes matieres, on perd ſans doute beaucoup, & M. Sharp y perd lui-même; s'il les eût examinées avec la même attention qu'il a examiné la matiere de la gangrene, il eut inconteſtablement trouvé qu'il s'en faut beaucoup que ces différentes branches de la Chirurgie

(*a*) Recherches &c.

ſoient également traitées dans tous les Pays de l'Europe, principalement les Playes; du moins il eſt certain que la Méthode de les traiter, notamment par les Anglois dans nos dernieres Campagnes, a été très-eſſentiellement différente de la nôtre; ce qu'il ſeroit facile de prouver s'il s'agiſſoit de faire un parallèle des deux Méthodes.

En évitant, comme il le dit, *les pures répétitions* dans leſquelles il fût tombé ſi en traitant ces matieres il eut rapporté, *ce que l'on trouve dans les Auteurs les plus approuvés, il s'eſt borné uniquement à examiner les maximes, qui, quoique généralement reçûes, lui ont paru mal fondées.* C'eſt donc une Chirurgie nouvelle que M. Sharp nous préſente : examinons-la du moins quant à la gangrene, & ſçachons ſi en effet la maniere de penſer de cet Auteur eſt conforme à l'état préſent de la Chirurgie.





CHAPITRE VII.

De l'Amputation.

SECTION PREMIERE.

Expoſition de la Doctrine de l'Auteur.

M. Sharp commence ce Chapitre par un témoignage, qui juſtifiant notre Pratique actuelle, juſtifie en même-tems celle des Grands-Maîtres qui nous ont précédés, & qui nous l'ont tranſmiſe. Il convient que la gangrene a été regardée de tout tems comme menaçant ſi rapidement la vie, que la Chirurgie a cru univerſellement, que le moyen le plus ſûr pour s'oppoſer à ſes effets meurtriers étoit de retrancher ce qui eſt mort de ce qui eſt encore vivant.

Il n'a donc pas ignoré cette uniformité de ſentimens. » Les extrémités, » dit-il (*a*), ſont ſujettes à pluſieurs » maladies qui demandent l'amputation: » mais une gangrene qui s'étend, a tou- » jours été regardée comme un des

(*a*) Page 310.

» plus pressans motifs de la faire, &
» même chez les Anciens comme le seul
» suivant toute apparence ; cependant
il condamne cette opération qui n'est
selon lui qu'une conséquence d'une erreur qui n'a été apperçûe que par lui..

Il n'est pourtant ni le seul, ni le premier qui soit contraire à l'amputation dans les gangrenes qui s'étendent ; M. Quesnay, sur tout, est de cette opinion ; mais sans prétendre, à beaucoup près en faire, comme l'Auteur, une régle pour toutes sortes de gangrenes au contraire on voit dans ce sçavant Médecin, que les cas d'exception qu'il rapporte d'après les Auteurs qu'il cite sont rares en comparaison de ceux où l'amputation est indispensable.

Il est à remarquer que ces deux Auteurs pensent de même quant à l'ordre qu'il faut suivre pour traiter cette maladie, avec cette différence, comme on va le voir, que le premier ne fait qu'indiquer le plan général du traitement, & que le second le prescrit avec une étendue qui embrasse la distinction de tous les genres & de toutes les espèces.

M. Sharp (*a*) veut que l'on donne une juste idée de la gangrene, avant d

[*a*] Page 310.

décrire l'opération, comme une chose extrêmement nécessaire pour régler la conduite du Chirurgien ; mais se bornant à ce conseil, il n'est plus question que de propositions générales, qui toutes n'ont qu'un objet qui est d'attendre que la gangrene s'arrête & se fixe ; c'est mal faire connoître le caractere de cette maladie.

M. Quesnay est bien différent ; il est par-tout rempli de son objet : maître de la matiere qu'il traite, il la décompose à son gré, il en analise toutes les parties, il les compare. Partout abondant en Observations, ses principes acquierent presque par-tout une évidence qui persuade. Le premier se propose d'examiner quelqu'unes des opinions que l'on a présentement sur la gangrene ; il s'est trompé lui-même en disant « que les Anciens traitoient diverse- » ment cette maladie selon les différen- » tes maladies avec lesquelles elles » étoient compliquées.

Des allégations aussi vagues, ne tiennent pas lieu des détails dont l'Auteur s'est dispensé, qui pourtant eussent été nécessaires pour les mieux entendre. Si les anciens eussent eu des connoissances aussi étendues sur la gangrene que ce

paſſage le ſuppoſe, ils auroient étab
les principes qui diſtinguent, par exem
ple, une gangrene qui s'arrête d'elle-mê
me, de celles dont les progrès s'accroiſ
ſent à chaque inſtant ; c'eſt ce que nou
ne voyons nulle part. Ce ſont cepen
dant deux genres de gangrene eſſentiel
lement différens par les cauſes dont el
les tirent leur origine ; de ſorte qu'on
eſt en général auſſi éloigné du vrai
en attendant, comme l'Auteur, que
toutes les gangrenes ſe fixent, qu'on
l'eſt en croyant que toutes ſont d'un
genre à ne pas ſe fixer. Les Modernes
plus éclairés que les Anciens, ne con-
noiſſent pas encore l'origine de toutes
les gangrenes, non plus que toutes les
maladies avec leſquelles elles ſont com-
pliquées : on le voit par notre ſçavant
Compatriote ; tout ce qu'il a recueilli
des uns & des autres, & qu'il a réuni
à ſes propres réflexions, ne ſuffit pas
encore pour faire diſparoître notre in-
certitude ſur certains genres de gan-
grene.

M. Sharp eut donc enrichi la Chirur-
gie d'une immortelle découverte, ſi,
comme il le penſe, il nous eut donné le
fil pour ſortir de ce labirinthe ; mai
loin que l'Art & l'humanité lui ſoien

redevables d'un ſi riche préſent, ſon opinion ſur cette matiere, nous met dans de plus grands embarras. Qui ne voit qu'en attendant que toutes les gangrenes s'arrêtent, on ſe refuſe à des ſecours avantageux pour celles qui ne s'arrêteront pas.

Il eſt des gangrenes qui ſe fixent d'elles-mêmes, on ne peut en douter; mais nous ne connoiſſons que très-imparfaitement les principes de ce genre, les ſignes caractériſtiques qui devroient nous éclairer nous manquent; c'eſt un vice que notre ſagacité & notre expérience n'ont encore pû corriger. M. Sharp n'en donne aucun; c'étoit cependant à lui à nous en donner: on peut même dire qu'il a trop négligé le ſecours de l'Obſervation, il n'en donne aucune; ce n'eſt cependant que par différens genres d'Obſervations que l'on peut éclaircir ce miſtére.

Peu s'en faut que M. Queſnay n'ait atteint ce but; du moins eſt-il celui qui en a le plus approché. Fécond en Obſervations, habile à les placer & à les aſſortir à ſes réflexions, aucun Auteur n'a porté autant de lumiere dans cette matiere obſcure; c'eſt cependant moins par des ſignes diſtinctifs que par la multitude d'exemples qu'il rapporte.

L'Auteur (*a*) ajoute au paſſage q[...]
je viens de rapporter » que les M[...]
» dernes ont abrégé ces diſtinction[...]
» voyant qu'une mortification vie[...]
» d'une cauſe externe ou d'une cau[...]
» interne, & quelquefois de froid, q[...]
» l'on regarde comme une cauſe diſtin[...]
» te de cauſe externe.

J'avoue que je n'entends pas ce qu[...]
veut dire par ces diſtinctions : la ga[...]
grene ſe diſtingue ſans doute par [...]
cauſes, mais elle ne ſe diſtingue [...]
moins par les maladies dont elle eſt com[...]
pliquée, ou dont elle eſt la ſuite ; & ſi [...]
Anciens traitoient cette maladie con[...]
formément aux unes & aux autres, [...]
ne vois pas pourquoi les Modernes [...]
abrégé les diſtinctions dont il eſt que[...]
tion ; je ne vois pas, dis-je, ce q[...]
nous y gagnons.

Il nous fait obſerver deux pages p[...]
bas, qu'il employe le mot de gangre[...]
& de mortification comme ſynonim[...]
& il paroît s'y être déterminé ap[...]
avoir remarqué que dans tous les Liv[...]
on définit la gangrene (*b*), en diſ[...]
qu'elle eſt le commencement de la m[...]
ladie ; la mortification, autrement [...]

(*a*) Page 311.
(*b*) Page 313.

ſphacèle, en diſant qu'elle eſt le dernier degré.

Je paſſerois à l'Auteur la ſatisfaction qu'il a eûe en ſe perſuadant avoir changé la ſignification de nos termes, s'il n'étoit queſtion que de ces termes ; mais il en eſt d'autres dont il ne parle pas, & dont il eſt néceſſaire de parler, pour mieux diſtinguer les différens dégrés de la gangrene, mot générique qui renferme toutes les eſpèces.

Ambroiſe Paré avoit prévenu l'Auteur il y a plus de deux ſiécles, & après lui pluſieurs Auteurs, en diſtinguant la mortification du ſphacèle, & en faiſant les mots de gangrene & de mortification ſynonimes. M. Sharp *dit que cette diviſion eſt de peu d'utilité.* Mais il ſe trompe : il s'en faut bien qu'il ſoit indifférent de regarder la gangrene ou mortification, & le ſphacèle ou pourriture comme des choſes égales en pratique non plus qu'en théorie.

M. Queſnay (*a*) ſe plaint amérement de ce qu'on a confondu la gangrene ſimple & la gangrene accompagnée de pourriture. Il fait dire à Paré (*b*), qu'il avoit obſervé diſtinctement que la mor-

(*a*) Page 2.
(*b*) Pages 3 & 4.

tification ou la gangrene se trouvo
quelquefois sans pourriture ; à quoi
ajoute cette réflexion, que cet aver
tissement n'a pas empêché de confond
ces deux choses & de commettre d
fautes considérables dans la pratiqu
Nous verrons dans la suite en quoi con
siste le danger de cette méprise.

» Dans toutes les espèces de gangre
» ne il y a une entiere stagnation d
» liquides, & par conséquent une pr
» vation de chaleur vitale. C'est l'id
que M. Sharp nous donne de la gangr
ne (*a*) ; elle peut être appliquée à ce
qui est accompagnée de pourriture
mais non à la gangrene simple. Pa
s'exprime autrement en parlant de cet
maladie ; il regarde la stagnation d
liqueurs comme une disposition à
mortification. Calculant ensuite les e
fets de l'inflammation ou des vices pa
ticuliers qui surviennent tant aux
queurs qu'aux solides ; il conclut, com
me M. Quesnay, que la gangrene
une mortification parfaite, c'est-à
dire (*b*), l'extinction ou l'abolition pa
faite du sentiment & de toute acti
organique de la partie gangrenée.

[*a*] Page 311.
[*b*] Traité de la Gangrene, page 1.

On voit donc clairement que l'intention curative n'eſt pas à peu près la même, comme l'Auteur l'avance, ni que la fin que l'on doit ſe propoſer ſoit uniquement de rétablir la chaleur & la circulation dans la partie affligée.

Il eſt certain qu'il y a une intention générale que je rapporte à toutes ſortes de gangrenes ; elle conſiſte dans le déſir de guérir le malade. On peut parvenir à cette fin, il eſt vrai, en revivifiant la partie gangrenée, comme l'Auteur le propoſe ; mais cette fin ne peut avoir lieu lorſque la partie eſt pourrie, c'eſt-à-dire, lorſqu'une diſſolution putride s'en eſt emparée. Qui peut douter que pour lors il ne faille retrancher cette partie ?

La triſte néceſſité d'en venir à un moyen auſſi extrême, a dans tous les tems exercé l'eſprit des Praticiens pour trouver des moyens plus doux. On en a trouvé contre la gangrene ſimple ; mais il ne faut pas les confondre. *Les remèdes ſpiritueux appliqués extérieurement & les cordiaux donnés intérieurement* (*a*), ont quelquefois le ſuccès qu'on en attend ; quelquefois auſſi ils deviennent pernicieux, & loin d'arrê-

[*a*] Page 311.

ter les progrès de la gangrene, ils les augmentent au contraire. C'eſt donc vouloir s'abuſer & abuſer les autres, que de preſcrire de tels remèdes pour une gangrene, *de quelque eſpèce qu'elle ſoit*. L'expérience ne l'a que trop appris: auſſi les Livres ſont-ils pleins d'une infinité de remèdes dont les vertus ſont différentes; ce qui prouve que les Praticiens admettent pluſieurs genres de gangrene.

L'Auteur donne une liſte fort courte de ces remèdes, en comparaiſon de celles que d'autres Auteurs ont données; & je trouve qu'il y a cette différence: l'embarras dans la premiere de ne ſçavoir auxquels remèdes on doit donner la préférence, par la difficulté d'en connoître aſſez diſtinctement les eſpèces de gangrenes dans la maniere de penſer de cet Auteur.

» Outre les fomentations vineuſes, » dit-il (*a*), qui ſont généralement ap» prouvées, l'eau de la mer, l'urine, la » ſolution de ſel ammoniac, les leſſives, » & pluſieurs autres fomentations, ont » été en vogue. La chaleur appliquée » de différentes manieres, comme avec » des briques chaudes, des pains chauds

(*a*) Page 315.

» &c. a eu des partiſans. On a auſſi in-
» venté différentes ſortes de cataplaſ-
» mes ; mais à préſent tous les Prati-
» ciens ſemblent reconnoître que les
» fomentations ordinaires, avec une
» certaine portion d'eſprit de vin, ont
» pour le moins autant de vertu qu'au-
» cunes des autres ; & la thériaque de
» Londres eſt un cataplaſme auſſi puiſ-
» ſant qu'aucun autre qui ſoit mainte-
» nant en uſage.

C'eſt, comme on le voit, ſimplifier le traitement d'une maniere commode ou peu embarraſſante ; mais ce n'eſt pas en cela ſeul que l'Auteur abrége ce qui concerne cette maladie. Il admet (*a*) deux cauſes de gangrene, l'une interne & l'autre externe. Je penſe qu'en effet, on peut les réduire à ces deux claſſes générales ; mais elles ont des branches qu'un Praticien ne doit pas ignorer, parce qu'elles préſentent des indications tout-à-fait différentes, & par cette raiſon des vûes & des moyens qui ne ſe reſſemblent pas. Comment imaginer en effet, que des gangrenes occaſionnées par l'étranglement des parties, par leur ſtupeur, par une violente contuſion, par le déchirement des parties membra-

[*a*] Page 311.

neuſes, par la compreſſion des gros vaiſſeaux, par le fracas des os, par un gonflement exceſſif, par des vices particuliers des arteres, par une forte inflammation, par l'appauvriſſement du ſang, par la brûlure, par le froid, par la morſure des bêtes venimeuſes, par la congellation des liqueurs, par des dépôts critiques &c. Comment imaginer, dis-je, que tant de différentes gangrenes *ſe gouvernent* de même? La thériaque de Londres, quelque merveilleuſe qu'elle puiſſe être, ne doit pas être un remède univerſel.

On peut ranger toutes les différentes claſſes de gangrene ſous deux genres principanx, la gangrene humide & la gangrene ſéche. M. Sharp n'ignore pas ces deux genres. On ne peut les confondre; leur différence eſt trop remarquable par leur eſſence, leurs cauſes, leurs ſignes, & la nature de leurs effets. Différences eſſentielles par les indications oppoſées qu'elles préſentent dans la pratique: le peu que l'Auteur en dit (*a*) en donne une preuve ſuffiſante.

» La plûpart des gangrenes, dit-il,
» ſont extrêmement putrides & ren-
» dent une ſéroſité fœtide, mais quel-

[*a*] Pages 311 & 312.

» quefois auſſi elles ſont ſéches & ſans
» mauvaiſe odeur ; on dit que cette
» ſorte de gangrene, vient ſouvent à la
» ſuite des Playes d'armes à feu : mais
» je crois qu'elle attaque encore plus
» ſouvent les gens âgés.

La gangrene n'eſt vraiment putride que quand elle approche de l'état de pourriture, & elle ne l'eſt *extrêmement* que dans la pourriture parfaite. De la mortification à la pourriture on peut compter différens degrés ; & il s'en faut bien que toutes les gangrenes putrides ſoient égales.

En ne diſtinguant la gangrene ſéche que parce qu'elle peut n'avoir pas d'odeur, c'eſt parler d'une eſpèce fort rare ; en général cette eſpèce de gangrene eſt accompagnée d'une très-mauvaiſe odeur, c'eſt même un des ſignes qui nous la font connoître ; cette odeur a des nuances, on le ſçait, & c'eſt à quoi en Chirurgie l'odorat du Chirurgien ſert le plus.

Je ne ſçai pas pourquoi l'Auteur dit vaguement que la gangrene ſéche vient ſouvent aux Playes d'armes à feu ; je penſe que l'on pourroit accuſer la gangrene humide avec plus de raiſon ; c'eſt ce que je me propoſe de faire voir dans

la ſuite. Il s'en faut bien qu'il ſoit indifférent qu'on les confonde ; & s'il eſt important à un Chirurgien d'armée (*a*) de ſçavoir au juſte traiter durant les Campagnes d'hyver la gangrene qui vient de froid, je crois qu'il n'eſt pas moins important qu'il ſçache diſtinguer la gangrene qui accompagne les Playes d'armes à feu.

Que la gangrene attaque de préférence les gens âgés, rien de plus vrai ni de plus ſimple ; la fin de notre exiſtence, dans l'ordre naturel, eſt d'être précédée de l'appauvriſſement du ſang & de l'inaction du ſiſtême de nos ſolides : la plus ſupportable de toutes les vieilleſſes n'eſt qu'une ſuſpenſion d'une gangrene générale à laquelle quelques inſtans de plus nous font parvenir.

Voilà les premiers fondemens de la Doctrine ſur leſquels l'Auteur a bâti l'édifice de ſa pratique ; il veut que l'on employe les remèdes dont j'ai parlé d'après lui, dès qu'on commence à ſoupçonner une gangrene prochaine, & il les croit également néceſſaire lorſque la gangrene s'eſt manifeſtée ; il ne faut pourtant pas ſe perſuader qu'il s'obſtine dans le trop long uſage de ces remèdes

[*a*] Page 314.

Il convient (*a*) qu'ils ſont trop foibles ſi la mortification à acquis une certaine profondeur : » c'eſt pourquoi, dit-il, » les Chirurgiens conviennent généra- » lement que dans ces cas-là il faut ſa- » crifier la partie gangrenée, afin de » pouvoir appliquer des topiques, & » de donner en même-tems iſſue à la » ſanie qui eſt logée dans l'eſcarre.

Comme l'Auteur entre dans un détail plus Chirurgique, il eſt néceſſaire pour mieux juger de ſa pratique & de ſon expérience d'en faire un article ſéparé.

SECTION II.

Des inciſions que l'on pratique dans la Gangrene.

LES inciſions pour la gangrene ſont d'un ancien uſage ; il y a même lieu de croire qu'on les pratiquoit dès les tems que la Chirurgie commença à paroître un Art ſuſceptible de principes. Les Anciens devoient les faire avec plus de diſcrétion que nous, parce qu'ils avoient plus ſouvent recours au feu qu'aux inſtrumens tranchans. Am-

(*b*) Pages 316.

broiſe Paré en faiſoit pour cette maladie de toutes les eſpèces (*a*), des grandes, des moyennes, des petites, de profondes & de ſuperficielles : les Modernes qui lui ont ſuccédé les ont dénommés ſcarifications ou mouchetieres, inciſions & taillades ; on leur conſerve encore ces noms. Au ſurplus elles ne différent que par leur étendue reſpective, & il importe peu que l'Auteur n'employe que le mot de ſcarification.

Il compte peu ſur leur utilité ; cependant il ſuppoſe, comme on vient de le voir, que les Chirurgiens ſont d'accord que par les inciſions on peut appliquer les topiques & donner iſſue à la ſanie qui eſt logée dans l'eſcare.

Le premier de ces avantages eſt ſenſible ; les vertus des topiques en pénétrent mieux, ſans doute, puiſqu'on leur a tracé des ouvertures par où elles peuvent s'inſinuer ; mais il ne faut pas s'y méprendre, les topiques n'opéreroient pas ce qu'ils ont d'efficace, ſi préalablement les inciſions n'euſſent relâché des parties trop tendues, & dégorgé celles qui ſont remplies de ſucs *ſtagnans*.

Le ſecond avantage des inciſions eſt

(*a*) Liv. 12. Chap. 27.

d'évacuer la ſanie qui ſe trouve dans l'eſcare. Cette évacuation ſalutaire eſt-ce bien de la ſanie ? Doit-il y en avoir dans ces gangrenes ſubites qui naiſſent d'une violente commotion, du déchirement des parties nerveuſes, d'une contuſion ſuprême &c. Cette évacuation n'eſt-elle pas un dégorgement des ſucs trop abondans arrêtés dans des vaiſſeaux qui eux-mêmes ſont dans la ſtupeur ? Cela paroît d'autant plus naturel, que cela eſt ordinaire dans les Playes d'armes à feu, & c'eſt une de ces raiſons qui rend les inciſions ſi néceſſaires. Ce point de pratique a beſoin d'être exactement examiné.

» D'ailleurs, ajoute l'Auteur (*a*), » on croit qu'au moyen des ſcarifica-» tions, les parties vivantes qui ſont » deſſous ſouffriront moins d'étrangle-» ment, & qu'étant plus en liberté, » elles ſeront en conſéquence moins ſu-» jettes à ſe gangrener. Sans doute : mais M. Sharp n'en eſt pas perſuadé ; c'eſt cependant le ſentiment de tous ceux de nous qui ont écrit ſur cette matiere.

L'on fait des inciſions quand le mal eſt profond & qu'il tend à pourriture,

(*a*) Page 316.

& des ſcarifications quand il commence ; c'eſt un Auteur que nous eſtimons qui parle ainſi : » Plus le mal eſt grand, » dit-il, plus il a beſoin de remèdes » violens (*a*) ; c'eſt pourquoi ſi le mal » va juſqu'aux os, il faut faire des in- » ciſions qui puiſſent l'atteindre. On doit remarquer que ces procédés violens ne ſont employés que pour en éviter un plus violent qui eſt l'amputation ; c'eſt en ſuivant cette méthode que le célebre M. Arnaud ſauva une jambe à un Provincial des Capucins (*b*), qu'il eut perdue avec la vie, ſi ce grand Praticien n'eut pris le parti dont il va être queſtion.

I. Obſervation. De la néceſſité des inciſions profondes dans les Phlegmons éréſipélateux, & gangréneux, par feu M. Arnaud.

Un Phlegmon éréſipélateux négligé dans les premiers momens, à un homme ſanguin, fort & bien nourri, s'étoit emparé d'une jambe. L'engorgement ſubit qui ſurvint ſuſcita bien-tôt une tenſion inflammatoire conſidérable, accompagnée d'une très-vive douleur, d'une rougeur orangée, de phlictaines & de taches noires dans preſque toute l'étendue de la partie.

On manda M M. Arnaud, Guimont & d'autres Conſultans. Le premier eut

(*a*) Paré.
(*b*) Couvent dans la rue S. Honoré.

à combattre le ſentiment des autres qui vouloient l'amputation, il les ramena à ſon avis.

Il fit trois inciſions profondes & étendues, qui furent d'abord inſenſibles, & enſuite fort douloureuſes ; elles partagérent le gras de la jambe en trois parties preſqu'égales, elles fournirent beaucoup de ſang & de ſéroſité déja putrides.

Les Playes furent imbibées de liqueurs ſpiritueuſes & panſées à l'aiſe ; le tout fut recouvert d'un cataplaſme émolient, chaud & épais, & dont on entretint la chaleur avec des briques échauffées, recouvertes de linge mouillé dans de l'eau-de-vie. Le malade fut ſaigné pluſieurs fois malgré la petiteſſe & la langueur de ſon poux. On lui donna quelques légers cordiaux pour redonner au ſang le mouvement qu'il perdoit : avec cette conduite il ſe ranima en peu de jours, le pouls s'éleva ; il fallut d'autres ſaignées pour calmer ſon tro grand mouvement. La jambe devint douloureuſe & perdit de ſa peſanteur. Il ſurvint une fonte conſidérable ; le fond des Playes ſe revivifia à meſure que les chairs ſe ranimoient, elles détachérent dans la ſuperficie ce qui étoit déſorga-

nisé, une partie de la jambe fut dépouillée; mai. avec le tems qui fut long, le malade guérit, & il se servit de sa jambe comme auparavant. Tel étoit l'état de la Chirurgie en cette partie du tems du célébre Paré, tel il étoit du tems de M. Arnaud, tel il est encore parmi nous.

M. Sharp voulant donner atteinte au mérite des incisions employées avec ce succès dans un moment aussi pressant, dit en leur faveur dans la même page, ce que nous en disons, mais dans un autre but; c'est ce que l'on va voir:

» Pour remplir plus efficacement ces
» vûes, dit-il (*a*), on recommande de
» pousser les incisions jusqu'au vif, &
» on dit que c'est le seul moyen de rap-
» peller le sang & les esprits vers l'en-
» droit qu'ils avoient abandonné : mais
» on n'explique pas fort clairement de
» quelle maniere les incisions produi-
» sent cet effet.

Pour lui, il prouve bien clairement qu'il ne croit rien de ce qu'il vient de dire des prétendues propriétés des incisions. Cependant leur usage fondé sur l'expérience, n'est ni nouveau ni de quelque Chirurgien obscur; c'est au

(*a*) Page 316.

contraire la baſe de notre Chirurgie en cette partie, à quoi j'ajouterai, que s'il eſt des cas particuliers où il faille faire des inciſions avec circonſpection & ménagement, ces cas ſont rares en comparaiſon de ceux où l'on ne peut ſe diſpenſer de les faire profondes & étendues; parce que dans la plûpart des gangrenes, du moins humides, le moyen le plus efficace dans leur traitement eſt celui qui détend & qui dégorge les parties affectées d'étranglement, d'engorgement, en un mot de pourriture actuelle ou prochaine; or c'eſt en opérant ainſi, qu'on rappelle le ſang & les eſprits dans la partie malade; maniere de procéder de Guichard, compatriote de l'Auteur, qu'il cite (*a*), dans le ſens que nous l'entendons, mais qu'il ne cite que pour le déſapprouver. C'eſt cependant le ſeul vrai moyen de rétablir le méchaniſme organique de la partie, lequel ſe trouve éteint ou preſqu'éteint. Il s'en faut bien qu'il ait ſaiſi de même cet objet important de pratique; au contraire il combat nos principes qu'il connoît, par des raiſons que nous ne connoiſſons pas; c'eſt dequoi il ſera aiſé de juger

(*a*) Même Page.

en continuant d'analiser son texte.

» Pour moi j'avoue, dit-il (*a*), que
» je doute des grands avantages que
» l'on prétend retirer de scarifier jusqu'au
» vif. J'appréhende que souvent
» cela ne serve plutôt à augmenter le
» mal qu'à le diminuer: & Wiseman (*b*),
» quoique ami de cette méthode, déclare
» qu'il a quelquefois vû des tendons
» blessés pour l'avoir suivie trop exactement;
» & il dit que quand cet accident
» arrive, la gangrene augmente.

Si l'Auteur eut voulu, il n'y a pas de doute qu'il n'eût trouvé dans Paré de quoi confondre Wiseman: » Toutefois,
» dit-il (*c*), il faut se donner de
» garde de toucher les nerfs & vaisseaux
» notables, s'ils ne sont du tout pourris
» & corrompus; car s'ils le sont, il ne
» faut pas non plus les ménager que les
» autres parties affectées; s'ils ne le
» sont pas, il faut se rappeller leur si-
» tuation, afin de les éviter en faisant
» les incisions.

Tel est le langage d'un Maître, à l'expérience duquel les Chirurgiens de

(*a*) Pages 316 & 317.

(*b*) Cet Auteur est Anglois, ceux qui le connoissent dans sa Langue en font un grand éloge.

(*c*) Douziéme Liv. Chap. 27.

l'Europe déférent encore ; mais il eſt poſſible de porter ſa théorie plus loin : voici comment. La ſeule affection d'un tendon peut être une cauſe immédiate de gangrene ; j'ai parlé ailleurs en détail des accidens qui en ſont la ſuite ; je vais les raſſembler ici ſous un même point de vûe.

Cette affection eſt toujours accompagnée d'une très-vive douleur, & par conſéquent d'une très-forte tenſion de cet organe ; l'engorgement ſuit de près ce premier accident. Si l'un & l'autre ſubſiſtent, une eſpèce de pourriture s'empare bien-tôt du tendon, c'eſt l'eſpèce de gangrene conforme à la nature de cette partie, ſuite de l'inflammation qui précéde cet accident. Comme le tendon eſt enfermé dans une gaîne d'un genre nerveux comme lui, que l'un eſt environné de ſucs graiſſeux & l'autre de graiſſes, le premier degré d'inflammation qui ſurviendra à l'une ou à l'autre de ces parties les menace bien-tôt de pourriture ; mais le tendon tient aux muſcles dont il eſt formé, qui eux mêmes ſont environnés & parſemés d'un tiſſu graiſſeux : c'eſt donc grand hazard, ſi ceux-ci n'ont déja ſubi les effets de l'inflammation ; du moins y ſont-ils

bien exposés. Or que la premiere cause dure, tout sera bien tôt affecté de gangrene, sans qu'elle arrête l'inflammation qui l'a précédée, ni l'empêche de se communiquer ailleurs.

C'est donc ainsi que de proche en proche, un premier principe d'affection dans une partie tendineuse peut faire en peu de tems des progrès étonnans, & jusqu'à intéresser la partie & même la vie, si on n'y remédie en coupant le tendon. La crainte de Wiseman ne peut donc pas en imposer à un Praticien Anatomiste, réduit à éviter ou à couper un tendon, quand même on l'auroit endommagé par inadvertance. S'il l'est par une affection gangréneuse, à quoi serviroit de le ménager ? Paré ne leur faisoit pas de grace ; notre Chirurgien n'a pas changé en ce point.

» J'estime donc, continue l'Auteur, » que des scarifications poussées à peu » près jusques dans la membrane adipeuse, sont assez profondes pour le » dessein qu'on se propose, au moins » dans les parties tendineuses, comme » au pied, où il y a un si grand nombre de tendons & au côté externe de » la jambe qui est couverte d'une forte » aponevrose.

Cette maniere de procéder eſt bien différente de ce que nous appellons aujourd'hui l'état préſent de la Chirurgie. Un Auteur (*a*), dont il parle avec éloge par rapport à ſon Editeur (*b*), eſt bien éloigné de ſa pratique : il preſcrit les trois genres d'inciſions dont Paré a décrit la forme ; il marque clairement les tems où il les faut faire & les conditions qu'elles exigent ; *il veut que les dernieres ſoient aſſez profondes pour faire crier le malade.* Le ſilence de M. de la Faye ſur cette maniere de procéder, juſtifie amplement Dionis ; car il n'eſt pas naturel qu'il n'eût pas contredit le texte qu'il commente, ſi M M. Morand, Petit, & Delapeyronie, qu'il cite ſi ſouvent dans ſes notes, comme M. Sharp l'a remarqué, n'euſſent penſé comme Dionis, & ſi lui-même n'eût penſé comme eux.

Le Traité d'Opérations de M. de Garengeot, que l'Auteur regarde peu s'en faut comme un Ouvrage ſuranné, & que nous regardons comme très-moderne, entre dans un plus grand détail en parlant des mêmes inciſions ; il décrit admirablement la forme des premieres ;

(*a*) Dionis.
(*b*) M. la Faye.

Paré les faisoit tout d'un coup avec un instrument qu'il nomme Scarificateur, dont on voit la figure (*a*). Le premier fait plus, il conseille dans les incisions plus profondes d'en faire de transversales, sur tout dans les parties qui sont bridées par des aponévroses.

Ne doit-on pas trouver étrange que M. Sharp (*a*) nous dise que le Traitté d'Opérations de M. de Garengeot a le désavantage d'avoir été publié avant que l'on eût fait différens progrès qui aujourd'hui sont universellement connus; Ces progrès sont donc, si l'on en croit ce Critique, de ne pousser les incisions dans la gangrene *que jusques dans la membrane adipeuse*. Mais sur quoi fonde-t'il ce changement ? De quelle autorité se sert-il ? Si c'est de la sienne, il devoit du moins donner des faits qui justifiassent cette nouvelle Pratique, & d'autant plus que ce qu'il emprunte de Wiseman n'a pas suffi, comme on l'a vû; d'ailleurs cet Auteur, selon qu'il l'a rapporté plus haut, étoit partisan de notre méthode : Pourquoi *estime-t'il* donc qu'il ne faut pas porter les incisions au-delà de la membrane adipeuse *jusques*

(*a*) Liv. 12. Chap. 6.
(*b*) Préface.

dans les parties tendineuſes, comme au pied & au côté externe de la jambe?

M. de Garengeot auroit dû le raſſurer contre les craintes mal entendues que ſon Compatriote lui a fait naître; le nôtre ménage ſi peu les inciſions dans les parties membraneuſes, qu'il conſeille d'en faire de profondes, notamment aux parties externes & poſtérieures de la cuiſſe, de la jambe, de l'avant-bras, &c.

M. le Dran, dont il fait le plus grand éloge (*a*), auroit dû lui donner d'autant plus de confiance, qu'il convient qu'il donne des conſeils qui peuvent ſervir *aux plus habiles & aux plus avancés*; cependant il l'abandonne dès qu'il eſt queſtion d'inciſer au-delà de la membrane adipeuſe. Ce n'eſt aſſurément pas la faute de notre Concitoyen : voici comme il s'explique (*b*) ſur ce ſecours Chirurgique.

» Les Anciens ont propoſé de faire
» d'abord des ſimples ſcarifications,
» qui ne pénétrent tout au plus que
» le tiſſu de la peau; mais elles ſont
» inſuffiſantes, & il vaut mieux faire
» d'abord des inciſions qui pénétrent

[*a*] Préface.
[*b*] Traité des Opérat. pag. 35.

» d'abord tout le *panicule* graiſſeux, &
» avec lui la membrane commune des
» muſcles dans les membres où elle ſe
» trouve : par elle on ſatisfait à deux
» intentions à la fois, qui ſont de relâ-
» cher la peau, & de donner iſſue aux
» ſéroſités putrides qui alors coulent de
» cellule en cellule.

Il s'étoit expliqué auſſi poſitivement en 1737 dans ſes Réfléxions tirées de la Pratique des Playes d'armes à feu, à l'occaſion des Playes de l'avant-bras & de la jambe, pour leſquelles il veut décidemment que les inciſions ſoient profondes, & de maniere à ne laiſſer à la membrane commune des muſcles aucune reſſource qui puiſſe la remettre en tenſion.

Ce grand Praticien ne perd pas une occaſion de parler avantageuſement des inciſions : il dit dans ce qu'il appelle improprement ſes Aphoreſmes, » que les
» inciſions ou ſcarifications ſe réuniſſent
» bien-tôt, ſi par elles on a prévenu ou
» calmé les accidens. Ainſi on peut dire
» que par elles on a conſervé la ſubſtance
» de la partie que la gangrene auroit
» peut-être détruit ; combien par ces
» inciſions n'a-t'on pas conſervé des
» membres que ſans elles on auroit été
» obligé d'amputer ?

J'ai rapporté le texte de cet Auteur, pour qu'on ne doute pas de la fidélité que je dois à la matiere que je traite ; ſon témoignage n'étoit pas, comme on voit, à négliger. M. Sharp eut au moins dû combattre les maximes qu'il établit; mais quoi qu'il en ſoit, je vais continuer de parler des inciſions, comme s'il avoit combattu ces maximes.

II. Obſervation qui juſtifie les conſeils de M. le Dran, ſur la néceſſité & les bons effets des inciſions.

Madame de Sainte Placide Religieuſe à l'Abbaye de Jouarre, actuellement Abbeſſe de Conflans, eut l'aponévroſe du muſcle biceps du bras droit piqué par la pointe d'une lancette ; la douleur fut très-vive dans le moment, le bras enfla quelques momens après & il le fut conſidérablement en peu de tems ; une inflammation phlegmoneuſe s'étant emparée en même tems de preſque toute cette extrémité, occaſionna une fiévre continue & ardente. L'épiderme ſe ſépara dans pluſieurs endroits, & il ſurvint dans d'autres des taches noires & livides ; la rapidité de cet accident ayant fait craindre une progreſſion plus conſidérable, pluſieurs Chirurgiens qui voyoient la malade opinérent pour l'amputation. Je fus envoyé pour faire cette opéra-

tion ; mais n'étant pas de cet avis, je fis des incisions étendues & profondes, j'attaquai la membrane par-tout où je la crûs trop étendue, elle l'étoit dans presque toute son étendue. J'atteignis le vif & je le passai ; il sortit d'abord une quantité abondante de sérosité de mauvaise odeur, ensuite du sang assez abondamment. Le pansement fut à peu près le même que celui qui fut fait au Capucin dont j'ai parlé plus haut, la suppuration s'établit après la fonte des graisses répandues presque de toutes parts, & la chute de plusieurs lambeaux gangreneux ; enfin la malade guérit sans estropiement.

III. Observation sur le même sujet. Madame Louvet Religieuse à l'Abbaye de Torsi, eut le bras droit dans le même état & par la même cause, avec la différence que les incisions que j'employois pour Madame de Sainte Placide ayant été plus tardives à Madame Louvet, je trouvai l'avant-bras froid, inanimé & presque dépouillé de la peau. L'inflammation qui de même étoit phlegmoneuse avoit aussi par la même raison gagné & affecté la partie supérieure du bras, du col, du dos & du téton du même côté ; j'avois été en-envoyé de même pour lui faire l'ampu-

tation de ce bras ; l'état de l'avant-bras m'y auroit déterminé, si la maladie n'avoit été au-delà de l'endroit où j'aurois dû faire l'extirpation de cette extrémité ; cette circonstance fit que je m'opposai à l'avis de trois Chirurgiens réunis, qui comptant que cette opération étoit indispensable, avoient arrangé les instrumens & l'appareil ; je procédai comme à Madame de Sainte Placide, mais avec encore plus de rigueur, parce que la gangrene étoit plus profonde, plus étendue & plus près de la pourriture dont l'avant-bras avoit déja ressenti des effets ; cette maladie se termina comme la précédente : la malade guérit de même.

SECTION III.

De la membrane propre des Muscles.

IL est d'autant plus nécessaire d'entrer dans l'examen anatomique de cette membrane, que M. Sharp nie son existance, & que nous l'admettons : or, il s'agit donc de sçavoir si elle existe ou n'existe pas, parce que c'est de l'affirmative ou de la négative que doit dépendre le bien ou le mal des inci-

fions que nous pratiquons dans la gan-
grene, & que M. Sharp ne pratique
pas ; fon propre texte fait la bafe de
cette difcuffion importante, comme
on va le voir.

» On objectera peut être, dit-il (a),
» qu'en défendant de bleffer la mem-
» brane des mufcles, on la laiffe dans
» l'état d'étranglemeut où fe tient cet-
» te membrane ; mais je penfe que l'opi-
» nion d'un étranglement des mufcles
» dans cette circonftance, vient d'une
» fauffe idée que l'on s'eft fait de la
» ftructure de leur membrane : car on
» croyoit autrefois que chaque muf-
» cle étoit contenu dans fa membra-
» ne propre comme dans une gaîne ;
» au lieu qu'on fçait maintenant, que
» chaque fibre du mufcle eft envelop-
» pé de cette membrane ; & c'eft peut-
» être auffi de cette fauffe idée qu'eft
» venue la maxime de facrifier la mem-
» brane des mufcles, afin de les mettre
» en liberté.

Il eft en matiere de gangrene, un
ancien Principe que la Chirurgie de
tous les tems a adopté, qui eft que des
accidens qui accompagnent cette mala-
die, le plus à craindre & en même-tems

(a) Pages 317 & 318.

Il

le plus ordinaire, eſt la tenſion d'abord de la peau, enſuite de la membrane commune & de la particuliere des muſcles; or il eſt certain que cette tenſion eſt chimérique ſi ces membranes n'exiſtent pas.

Le panicule charnu que les anciens Anatomiſtes mettoient au nombre des tégumens, a été rejetté par les modernes; il n'exiſte en effet que dans certains animaux: cependant nous trouvons dans l'homme quelque choſe de reſſemblant du moins aux extrémités & dans bien d'autres endroits; nous trouvons, dis-je, une aponévroſe commune qui couvre la plus grande partie des muſcles; elle eſt entr'eux & la membrane adipeuſe: on remarque qu'elle a des allongemens qui s'inſinuent entre le corps de certains muſcles, comme autant de cloiſons, qui, par leur rencontre mutuelle forment des gaînes.

Les Anciens en diviſant le muſcle en tête, en ventre & queue, l'avoient groſſiérement comparé à un rat écorché; le nom de ventre à été ſeulement conſervé: c'eſt cette maſſe fibreuſe diverſement figurée, que nous appellons la partie charnue & que nous regar-

dons comme la partie principale du muſcle ; elle ſe termine le plus ſouvent par deux extrémités tendineuſes que les modernes nomment, peut-être improprement, l'une le point fixe & l'autre le point mobile.

Les fibres de ces maſſes charnues ſont arrangées par faiſceaux entre des membranes cellulaires ou adipeuſes, comme des gaînes particulieres. Elles ſont attachées entre-elles & à leur cloiſon par une infinité de petits filamens parſemés de l'extrémité de vaiſſeaux de tout genre ; le tout eſt enfermé dans une enveloppe menbraneuſe, qui eſt comme la continuation des cloiſons ou gaînes dont j'ai parlé, & c'eſt cette enveloppe membraneuſe que nous nommons la membrane particuliere ou propre du muſcle.

Indépendament de ces cloiſons & de ces filamens qui ſe communiquent réciproquement, les fibres charnues ſont encore bridées en travers par des pellicules filamenteuſes, qui reſemblent à des capillaires nerveux.

C'eſt-là l'idée abrégée que nous avons du muſcle, elle ſuffit pour faire juger de la néceſſité des inciſions dans les affections gangréneuſes profondes ; il e

donc clair qu'en n'inciſant que j'uſqu'à la membrane adipeuſe, il n'en peut réſulter que de mauvais effets, puiſque néceſſairement la membrane commune qui ſe trouve deſſous, doit en être plus tendue par la ſaillie qu'elle fait par des ouvertures qui ne la regardent pas, de-là l'étranglement augmente à proportion que la tenſion augmente elle-même, & que l'inflammation fait des progrès qui ſont indiſpenſables par la perſévérance de la cauſe qui la fomente; enfin de-là la gangréne avec des accroiſſemens rapides, qui menent bien-tôt à la pourriture, ou à la mortification parfaite, quoiqu'on puiſſe attendre de bons effets de la Thériaque de Londres.

Nous ne rejettons pas ce reméde, non plus que beaucoup d'autres propoſés par l'Auteur; nous voulons pour profiter de leur vertu, qu'on porte les inciſions juſques dans la membrane commune & même au-delà.

Si l'affection putride ne s'étend que juſqu'à la membrane adipeuſe, les ſcarifications doivent ſuffire; mais ſi le bien qu'elles opérent en ce cas eſt dû à ces premieres diviſions, comment concevoir qu'en les portant auſſi loin que

le mal, la gangréne augmentera plutôt que de diminuer ? L'Auteur me permettra de dire que ce raiſonnement n'eſt pas conſéquent ; il a donc eu raiſon de s'attendre qu'on peut lui objecter, qu'en n'inciſant pas la membrane des muſcles on les laiſſent dans l'état d'étranglement où les tient cette membrane. Il a cru éluder l'objection en niant l'exiſtence de cette membrane, & en mettant dans l'oubli la membrane commune ; mais qui ne voit le vice de ſa négation ? Elle eſt purement gratuite ?

Encore un mot ſur ce point de pratique, il mérite toute notre attention : ſi l'inflammation traîne la gangréne après elle, de maniere qu'elle s'inſinue dans les muſcles par les allongemens de la membrane commune, ou en raiſonnant comme l'Auteur, par les allongemens qui enveloppent chaque fibre du muſcle, ou enfin par la continuité du tiſſu cellulaire, il ne peut être douteux que les inciſions qu'on aura faites qu'à la membrane adipeuſe ſont infructueuſes, à la membrane commune ; il eſt donc clair qu'il faut ſuivre la méthode preſcrite par nos Auteurs nationaux.

Il me ſemble que ce que je viens de dire eſt conſéquent, d'ailleurs mes raiſons ſont juſtifiées par l'expoſition anatomique que j'ai faite, & par le ſuccès des faits que j'ai rapportés. Quand la gangréne eſt bornée au *penicule* graiſſeux, nous nous contentons comme l'Auteur, d'inciſer la peau & cette membrane; mais nous n'en reſtons pas là; nous pourſuivons la maladie par tout, où elle a porté ſes dangereux effets, nos inciſions vont juſqu'à l'os: c'eſt Paré, comme on l'a vû, qui donne ce conſeil; c'étoit l'état de la Chirurgie de ſon tems, c'eſt l'état préſent de la nôtre. La crainte d'en venir à l'amputation nous fait procéder comme lui; ſon expérience nous guide encore: nous faiſons plus; nous diviſons dans le muſcle même les liens qui le tiennent aſſujettis à l'étranglement; nos Praticiens mettent en piéces toute membrane dont on craint la tenſion. On ſçait par une infinité de triſtes exemples ce qu'il en a coûté pour vouloir trop les ménager; les ſujets de toutes les Nations étant compoſés de même, doivent être traités par la même méthode, nos Eleves en ſçavent ſur cela autant que les Maîtres, aucun n'i-

gnore que l'état préſent de notre Chirurgie, ne permet pas qu'on laiſſe ſubſiſter le moindre étranglement ; c'eſt ce qui fait qu'elle ne fait pas grace même aux tendons qu'elle veut qu'on coupe en travers, encore moins à certains muſcles, quand par leur ſacrifice, on eſpere rétablir l'ordre méchanique d'une partie qui menace d'être abolie.

Si le ſuccès de cette Pratique n'étoit pas auſſi confirmé qu'il l'eſt, & que nous ne connuſſions que l'Ouvrage de M. Sharp, notre ſagacité nationale nous feroit tirer de ſa pratique le parti qui lui a échappé. Convaincu par elle du bon effet des inciſions bornées qu'il propoſe, nous dirions indubitablement, que puiſqu'elles ſont propres à relâcher la peau & la membrane adipeuſe, elles doivent l'être de même pour relâcher d'autres parties trop étendues : mais peu de membranes ſont d'un tiſſu auſſi ſerré que la peau ; les inciſions doivent donc opérer les mêmes effets ſur des parties qui le ſont moins.

C'eſt avec des pareils raiſonnemens ſoutenus par des expérience relatives, que la Chirurgie en France eſt devenue depuis long-tems le modéle de la Chirurgie des autres Nations.

SECTION IV.

Du Feu ou Cautére actuel.

LEs Anciens ſe ſervoient du feu avec une prédilection qui paroîtroit aujourd'hui incroyable, ſi nous ne trouvions dans d'anciens monumens l'Hiſtoire étonnante de ce remède. M. Sharp (*a*) en fait un remède univerſel, depuis Hyppocrate juſqu'au commencement de ce ſiécle. Un Auteur ſon Compatriote (*b*) grand Panégériſte de la Chirurgie des Anciens au dépens de la nôtre, ne convient pas de cette univerſalité; il dit qu'Albucaſis, dans ſon Livre, traite amplement des opérations par l'inſtrument tranchant, & qu'il en compte quatre-vingt dix ſept.

Perſonne n'ignore qu'avant le milieu du XV. ſiécle, Paré donna de grandes atteintes à l'uſage de ce remède; non-ſeulement il le bannit pour arrêter le ſang dans l'amputation, mais auſſi pour beaucoup d'autres maladies qui ne ſont pas de mon ſujet. La réputation de ce grand homme fit l'im-

[*a*] Page 318.
[*b*] M. Freind.

preſſion qu'elle devoit faire ſur l'eſprit d'une Nation comme la nôtre, naturellement adroite & méditante en Chirurgie. Les traitemens par le feu, perdirent inſenſiblement du mérite que des préjugés mal entendus leur avoient affectés ; des connoiſſances anatomiques plus étendues & plus exactes, multiplierent & accréditerent des nouveaux eſſais avec des iuſtrumens tranchans ; ce fut ce qui contribua à la proſcription preſque générale de ce reméde, traité de divin par des Auteurs qui rougiroient depuis long-tems d'une épithéte ſi peu méritée.

La grande époque des progrès de notre Art prit ſa ſource dans cette proſcription ; la Chirurgie, pour ainſi dire, inciſante, gagna à meſure que celle qui s'opéra par le feu perdit de ſa célébrité ; notre genie moins reſſerré apperçut une uouvelle Chirurgie, qui admettoit & plus d'adreſſe & plus d'intelligence dans l'exécution : une nouvelle lueur vint frapper nos eſprits.

Paré oſa dilater les Playes d'armes à feu ; ce trait auſſi hardi que nouveau, quoique dû à un cas fortuit, porta un nouveau jour ſur la Chirurgie que l'on appelle Militaire ; nous ſaiſîmes cette

nouvelle méthode long-tems avant que les autres Nations en connuſſent le mérite, & nous la perfectionnâmes lorſqu'elles ne ſe doutoit pas encore des progrès qu'elle fit dans nos mains. On ſçait que ce fut dans nos Ecoles que les Chirurgiens étrangers vinrent s'inſtruire ; de ſorte qu'à meſure que l'Anatomie, ſource des vrais principes de notre Art, fut mieux connue, nous prîmes un nouveau goût pour les expériences & pour les recherches ; nous trouvâmes des moyens d'opérer plus sûrs, plus prompts & plus heureux.

Qu'on ſe donne la peine de comparer la Chirurgie des Anciens avant Paré, à celle que nous exerçons depuis ce célébre Réformateur, on trouvera que leur génie ſi long-tems borné à de ſerviles imitations, a fait place à un génie plus lumineux.

La Chirurgie prit donc une nouvelle forme, & quoi qu'en diſe notre Critique Anglois, la proſcription du feu n'eſt pas préciſément l'ouvrage de ce ſiécle : on peut cependant remarquer, que nous nous ſervons moins de ce reméde en France qu'on s'en ſervoit dans le ſiécle précédent, & encore beaucoup moins dans les ſiécles anté-

rieurs ; mais il s'en faut beaucoup qu'à l'exemple des Chirurgiens Anglois (*a*) nous ayions entiérement banni le feu de notre Chirurgie , il est encore parmi nous un reméde de préférence, soit pour certaines maladies, soit pour des accidens de certaines maladies.

L'Auteur, ce me semble, n'a pas dû ignorer qu'un de nos célébres Compatriotes (*b*) a donné toute son estime à ce reméde, & avec quel intérêt il a employé en sa faveur sa plume & son érudition ; j'osai dans le tems écrire contre son sentiment , mais seulement contre l'usage qu'il fait de ce reméde dans le traitement des Playes d'armes à feu ; j'ignorois pour lors que M. Sharp fût dans le dessein de le proscrire pour toutes sortes de maladies.

Ces deux excès ont paru intéresser l'Académie , elle a crû qu'il étoit digne d'elle de marquer ses craintes sur le trop grand usage de ce reméde, & sur son entiere cessation, par un programme, où il s'agit de décider » si » le feu ou le cautére actuel n'a pas été » trop employé par les Anciens, & » trop négligé par les Modernes.

[*a*] Page 320.
[*b*] M. Quesnay.

J'ignore quel sera le sentiment de ceux qui travaillent à cet ouvrage important ; je vois seulement que cette illustre Société, ne compte pas sur une entiére Proscription de ce remède, puisqu'elle annonce par le second membre du programe » qu'elle veut sçavoir en quel cas ce moyen (le feu) » doit être préféré aux autres pour la » cure des maladies Chirurgicales, & » quelles sont les raisons de préfé- » rence.

Il y a tout lieu de croire que M. Sharp trouvera des adversaires qui soutiendront que l'on doit employer le feu dans plusieurs cas, notamment dans la carie des os, pour leur exfoliation, & pour lesquels cet Auteur (*a*) le condamne.

SECTION V.

Principalement sur la Gangréne séche.

VOici comme l'Auteur se déclare contre d'autres méthodes de traiter la gangréne ; le sacrifice qu'il fait de l'amputation mérite toute notre attention.

[*a*] Même page.

» Les autres méthodes de détruire
» la gangréne, dit-il, (*a*) ſoit par le
» cautére potentiel, ſoit par l'ampu-
» tation, ſont ſi juſtement condam-
» nées, que je ne m'amuſerai pas à
» examiner ce qu'elles vallent.

Ainſi donc plus d'amputation pour la gangréne. Il faut l'avouer, ſi déſormais on doit retrancher du Catalogue de nos opérations, celle pour laquelle on extirpe les membres, c'eſt rendre un ſervice ſignalé à l'humanité & à la Chirurgie ; j'ai tâché de la rendre moins fréquente, & je me ſuis épuiſé en raiſons autant que j'en ai été capable. M. Sharp d'un coup de main en fait beaucoup plus que moi ; il proſcrit cette opération pour une maladie pour laquelle elle a toujours paſſé & paſſe encore pour ſouveraine contre cette maladie ; il dit lui-même (*b*) que c'eſt une opinion générale, que la certitude d'une mort prochaine a toujours empêché de douter que l'amputation ne fût le reméde le plus convenable.

» Mais le tems, dit il, a enfin pro-
» duit dans ce cas même la plus remar-
» quable révolution. Une gangréne

(*a*) Idem.
(*b*) Page 325.

» qui s'étend, avoit été regardée juſ-
» qu'ici comme la principale raiſon de
» couper un membre, & maintenant
» c'eſt une raiſon contre; *& quelques*
» *uns des plus grands Chirurgiens d'An-*
» *gleterre different* l'amputation, non-
» ſeulement juſqu'à ce que la gangre-
» ne ſoit arrêtée, mais encore juſqu'à ce
» que la ſéparation ſoit avancée.

Il me ſemble que pour procurer cette étonnante révolution il eut fallu préalablement prouver qu'il en étoit arrivé une à la maladie, ou que l'Auteur l'a mieux connue qu'elle ne l'a été juſqu'à lui; car ſi elle eſt toujours la même, c'eſt-à-dire, ſi ces effets ſont toujours auſſi rapides & par cette raiſon auſſi funeſtes, à quoi peut ſervir cette prétendue révolution? Ou plûtôt, quelle eſt elle pour ſe diſpenſer d'avoir recours au ſeul reméde convenable? Mais il n'eſt pas arrivé de révolutions à cette maladie, elle a été, elle eſt encore, & ſera dans tous les tems, une abolition parfaite de tout ſentiment & de toute action organique.

J'ai parlé ailleurs des diſpoſitions à cet état; nous avons cherché à fixer le progrès de la mort, dont une partie eſt menacée, & qui par une ſuite né-

ceſſaire du carectére de ce mal menace le reſte de la vie.

Il ſaut pourtant convenir que toutes les eſpéces de gangrenes ne ſont pas auſſi effrayantes ; mais l'Auteur n'ayant pas diſtingué celles qui ſe bornent par elles mêmes, de celles qui ne ſe bornent pas, met une confuſion dans ſa pratique qui doit néceſſairement embaraſſer les jeunes Chirurgiens.

On ne peut pas douter qu'il n'y ait des gangrenes qui ſe bornent. Les exemples n'en ſont pas abſolument rares, cependant il s'en faut bien que ce ſoit l'eſpéce la plus commune, même dans le genre de gangrene ſéche qui eſt celle qui préſente quelquefois à la pratique des cas auſſi ſinguliers. Je ne me flatte pas de faire ſi parfaitement connoître cette eſpéce particuliere de gangrene qu'on ne puiſſe ſe méprendre ; je me flatte ſeulement de donner des éclairciſſemens que l'Auteur nous a refuſés, leſquels pourront être de quelque utilité pour ceux qui voudront travailler cette matiere dans un plus grand détail.

La gangrene ſéche ſe définit par ſon propre nom, c'eſt celle qui n'eſt pas accompagnée d'engorgement, & dont le

déféchement empêche la partie de tomber dans une dissolution putride parfaite, à la diférence de la gangrene humide, laquelle est toujours accompagnée d'engorgement.

La cause la plus apparente de cette étrange maladie pourroit dépendre d'un vice particulier dans les artères ; or il est certain que l'extinction de l'action organique des artéres s'en suit la mort d'une partie. C'est un principe qu'il ne faut pas perdre de vûe ; & une des preuves que c'en est un, est que dans les amputations que l'on fait des parties mortes de causes internes, on observe quelquefois qu'elles ne sont pas suivies d'hémorragie. Saviard le confirme par une Observation rapportée par M. Sharp (*a*). Celui-ci fait dire à cet Auteur, que croyant couper une partie saine, il la trouva gangrénée, de maniere qu'il ne sortit pas une goutte de sang après la section du membre. Voici l'extrait de cette Observation : je la rapporte moins pour faire voir que l'Auteur Anglois ne l'a pas bien rendue, que parce qu'elle m'a paru susceptible de réflexions utiles.

IV. Observation. Sur une Gangrene féche, Saviard Obs. 16.

Uue Dame avoit une gangrene

(*a*) Page 329.

féche à une jambe, qui fut précédée d'une douleur cuiſante au talon : on remarqua le lendemain de cette douleur un peu de lividité à côté de ce talon, ſans qu'il y eût eu d'autres changemens à la jambe par rapport à ſa groſſeur & à ſa couleur naturelle.

Des Chirurgiens de réputation firent d'abord à cette jambe des ſcarifications, ſans que la malade en reſſentît aucune douleur ; ils en firent enſuite de plus profondes, & enfin des taillades le long de cette partie juſqu'au genou, ſans occaſionner le moindre ſentiment. L'Auteur fut appellé depuis ces opérations infructueuſes, & tous d'une commune voix conclurent qu'il falloit faire l'amputation de la cuiſſe : elle fut faite le même jour. Le tourniquet étant lâché, il n'en ſortit pas une goute de ſang, quoique les chairs fuſſent d'un aſſez beau rouge. Cette Playe fut pancée quelques jours ſans aucune effuſion de ſang. Saviard ne dit pas un mot de la gangréne au moignon, en quoi M. Sharp s'eſt trompé, en lui faiſant dire ; il dit ſeulement qu'il ſurvint de cruelles douleurs à la jambe & à l'autre cuiſſe, qui furent de même ſuivies de gangréne. On ne voulut pas éprouver

une ſeconde amputation, on abandonna la malade à ſon triſte ſort, qui fut bientôt terminé.

On ne comprend pas pourquoi M. Sharp n'a pas blâmé cette amputation, lui dont l'opinion eſt d'attendre que la gangréne s'arrète : c'étoit en effet un cas favorable, & d'autant plus qu'on étoit aſſûré par le mauvais effet des inciſions, que la gangréne avoit fait des progrès aux quelles l'amputation ne pouvoit remédier : ma remarque eſt autoriſée par M. le Dran, il rapporte une Obſervation à ce ſujet, qui peut avec celle de Saviard, éclaircir cette matiere.

V. Obſervation par M. le Dran ſur le même ſujet.

Le premier défend l'amputation pour les gangrenes de cauſes internes, il ne veut pas même que l'on faſſe des inciſions, prétendant qu'elles ſont inutiles, faute de pouvoir corriger l'appauvriſſement du ſang, qui ſelon lui, eſt la ſource de cette dangereuſe maladie: voici comme il prouve la bonté de cette double défenſe.

Un homme âgé de 72 ans, dit-il (*a*), avoit au pied une ſuppuration entre le gros orteil & celui qui eſt à côté ; il trouva une eſpéce d'écorchure qui

(*a*) Trait. d'Obſerv. Obſ. 508.

s'étendoit depuis l'entre-deux de ces orteils jusqu'à la moitié du métatarse; *elle avoit mauvaise figure, le milieu étoit rempli d'escarre blanche, la circonférence étoit bordée d'un rouge un peu tuméfié*: le malade prenoit cela pour un reste d'angelure, & vrai-semblablement n'en étoit pas allarmé. L'Auteur fait remarquer que dès le premier pancement, *il prit cette écorchure pour une gangréne de cause interne, & soudain condamna le malade à une mort certaine*. Il ne fut pas pour cela abandonné, l'Auteur s'en tint pourtant à de petits soins; il fut constamment pancé pendant la premiere quinzaine, avec le stirax & l'eau-de-vie camphrée, remédes assez bien indiqués, quand d'ailleurs on a ouvert des voies pour faire pénétrer leur vertu.

L'Auteur nous aprend qu'on parla mal de sa conduite, que des gens mal intentionnés trouverent mauvais qu'il n'amputât pas cette jambe, ce qui le détermina à faire une consultation; mais le malade, dit-il, qui sembloit devoir vivre encore quelque tems, *puisqu'il étoit sur son séant* quand les Consultans le visitérent, mourut tout d'un coup.

Cette mort subite embarrasse, on

n'en devine pas la cause ; quoi qu'il en soit, l'amputation faite à la malade de Saviard peut être justement condamnée, après la mauvaise épreuve que l'on avoit faite par les incisions ; je ne sçais si M. le Dran eut mérité le même reproche, s'il eût fait cette opération à son malade, ou du moins s'il eût fait des incisions, comme Saviard avoit fait. On ne reconnoît pas ce Praticien dans cette conduite après les bonnes maximes que j'ai rapportées plus haut de lui, sur les incisions à l'occasion de la gangréne.

Une gangréne si lente à se manifester, peut donner prise aux remédes contre des progrès si tardifs : s'il n'en résulte aucun bien, il ne peut en résulter pis. L'arrêt de mort que M. le Dran prononça dès le premier pançement, étoit une raison pour tout tenter ; qu'importe à un malade qu'on l'écharpe, pour ainsi dire, s'il est insensible à ce qu'on lui fait ? Du moins sçait-on à quoi s'en tenir, & c'est beaucoup ; car quoiqu'il en soit moins glorieux aux yeux du vulgaire, de tirer un pronostic funeste, que d'assûrer un succès heureux ; la Chirurgie ne paroît pas moins une

Science certaine dans l'un & dans l'autre cas. Si le Public nous croit faillibles, c'eſt à l'inſuffiſance de nos lumieres qu'il faut s'en prendre , & non pas aux principes & aux regles de notre Art.

M. Sharp veut que l'on attende que la gangréne s'arrête ; M. le Dran a ſuivi cette maxime dans l'Obſervation que je viens de rapporter ; quel avantage en eſt-il réſulté ? La gangréne ne s'eſt pas arrêtée & il en a coûté la vie au malade ; la lui eut-on ſauvée ſi l'on eût fait de bonnes inciſions, & ſelon l'occurence l'amputation ? C'eſt ce qu'on ne peut ſçavoir que par comparaiſon. Il eſt donc néceſſaire d'examiner plus particuliérement, s'il faut attendre que la gangréne s'arrête d'elle-même, ou ſi l'on doit tenter de la fixer par des moyens plus Chirurgiques que ceux que M. Sharp propoſe ; perſonne ne peut douter qu'il ne ſoit important d'éclaircir ce point de pratique.

M. Sharp (*a*) veut que pendant que la gangréne s'étend, on enveloppe le membre gangréné avec des *bandages* trempés dans des liqueurs ſpiritueuſes ou aromatiques, afin d'empêcher les

(*a*) Page 331.

progrès d'un mal ſi funeſte. Nous voulons qu'au préalable on faſſe des inciſions dans l'étendue du mal. Cette différence doit patoître eſſentielle, & elle l'eſt en effet ; c'eſt ce qu'il faudra prouver, après avoir examiné ce que l'Auteur propoſe de faire dans la mortification parfaite. » Si le membre eſt » entiérement gangréné, dit-il, (*a*) » il faudra en couper une bonne quantité à quelque diſtance au-deſſous de » la partie ſaine : par cette méthode, » on diminueta la puanteur, & le malade ſera beaucoup ſoulagé, comme » je l'ai ſouvent éprouvé.

Il eſt certain que d'enlever des chairs mortes, eſt une méthode dont la Chirurgie ſe ſert avantageuſement ; mais ce ne peut être qu'en ſéparant les chairs mortes d'avec les vives. La raiſon en eſt ſimple, & l'Auteur la donne ſans que ſon deſſein ſoit de l'appliquer à notre opinion. » Quelque légere, dit-il, (*b*) » que l'affection (gangréneuſe) paroiſſe, l'expérience à montré qu'elle » retient ſouvent les ſemences d'une » gangréne future qui ſe manifeſte de » nouveau après l'opération : mais ſi

(*a*) Même page.
[*b*] Pages 328 & 329.

l'Auteur conclut de là qu'il ne faut p
amputer le membre, pourquoi en co
pe-t'il une parties ? Ce qu'il coupe au
dessous du sain, peut il empêcher qu
cette semence ne fructifie ?

La méthode de couper un membr
dans la gangréne même (*a*) a l'avan
tage de ne pas causer de douleur ; ma
à quoi sert cet avantage, si la gangrén
gagne & tue le malade ? Cet inconv
nient très-digne des regards de la Ch
rurgie a fait abandonner cette méthod
ou plutôt a fait qu'elle n'a pas eu d
Partisans. Celle de couper les chai
gangrénées par lambeaux au-dessous d
saines, mérite le même sort ; M. de
Motte la proscrit comme une méthod
contraire à la raison & à l'expérience.

Ce Chirurgien notre compatriot
auroit au moins dû balancer le sentimen
de M. Sharp ; mais on peut présume
qu'il ne lui est pas connu, puisqu'il n
l'aprouve ni ne le blâme ; cependan
son éxpérience dans la matiere dont i
s'agit est remarquable ; on verra qu'ell
donne des Loix. M. Quesnay qui n
lui est pas plus connu, fait de M. Dela
motte un de ses appuis dans plusieur
points de sa vaste érudition sur la gan
gréne ; j'applaudis très-fort à sa défé-

[*a*] Fabrice d'Aquapendente.

rence pour ce Praticien. J'oſerai cependant dans la ſuite dire mon ſentiment ſur quelques endroits de l'un & de l'autre de ces deux Auteurs, & ce ſera moins pour les critiquer que pour faire voir que la pratique de notre Art eſt un champ où nous pouvons tous moiſſonner.

M. Delamotte ne veut pas qu'on enleve les chairs morte,snon-ſeulement au-deſſous des vives, comme le preſcrit l'Auteur Anglois, mais même en anticipant au deſſus des mortes, quoique cette derniere méthode ait été ſuivie par de grands Maîtres. Cette défenſe eſt fondée ſur l'Obſervation ſuivante, & quoiqu'elle ait pour objet une gangréne au voiſinage du fondement, elle peut s'appliquer aux extrémités gangrénées.

VI. Obſervation. Sur le danger de couper les chairs mortes. De la Motte.

» Une femme, dit-il (*a*), étant
» tombée dans une grande maladie,
» devint ſans aucun ſentiment, & laiſ-
» ſant involontairement couler ſes ex-
» crémens, étoit ſans ceſſe dans l'or-
» dure; quelque ſoin que l'on prît de
» la nettoyer, l'on ne put empêcher la
» gangréne de paroître au coccix; je

(*a*) Trait. compl. de Chirug. De la Gangréne. Tom. III. Obſ. 17.

» fis quelques légéres ſcarification
» dans le deſſein d'empêcher ſon pro-
» grès, qui néanmoins augmenta cha-
» que jour, quoique j'euſſe ſcarifié à
» proportion, que j'euſſe fait un
» inciſion conſidérable à la circonfé-
» rence de ce qui étoit gangréné, &
» que j'euſſe baſſiné toutes ces ſcarifi-
» cations avec les remèdes les plus
» actifs.

» Ces ſoins qui, en apparence, de-
» voient être d'un grand ſecours à cette
» malade, ne purent s'oppoſer à l'aug-
» mentation de la gangréne qui s'em-
» para de tout le ſiége, ce qui me dé-
» termina à enlever des chairs en quan-
» tité, afin de ſéparer le mort d'avec le
» vif, comme j'avois appris de faire par
» M. Petit (*a*) qui n'y manquoit jamais
» en pareil cas, & comme je l'avois
» fait moi-même nombre de fois pen-
» dant que j'étois à l'Hôtel Dieu; ce
» qui empêcha cette pauvre malade de
» ſe tenir ſur ſon ſiége, & l'obligea de
» ſe tenir un peu ſur un côté & un peu
» ſur l'autre : mais cela ne fit qu'aug-
» menter ſes maux, puiſque ce chan-
» gement de ſituation fit tomber ces

[*a*] Célébre Chirurgien en chef de l'Hô-
tel-Dieu de Paris.

» deux

» deux côtés en mortification ; enſorte
» que je fus obligé de faire les mêmes
» ſcarifications qui furent ſi long-tems
» continuées & réitérées, que le coccix,
» la meilleure parie de l'os ſacrum, les
» deux trochanters & même une por-
» tion des os des îles, ſe trouvérent
» découverts par la quantité extraor-
» dinaire des chairs puantes & pouries
» que j'ôtai, m'y étant cru obligé
» dans l'intention de copier mon an-
» cien Maître autant qu'il me feroit
» poſſible, ce qui n'empêcha pas que
» la malade ne mourût ainſi décharnée.

VII. Obſervation ſur le même ſujet.

J'ai vû traiter de même, & avec auſſi peu de ſuccès, une gangrene au ſiége égale en étendue, à un Gendarme de la Garde jeune & courageux, qui mourut décharné de même ; elle fut la ſuite d'une maladie longue & vive, & à la différence de la malade précédente, il fut toujours tenu proprement, à qu'oi il contribua lui même n'ayant pas eu l'eſprit alliéné pendant qu'il vécut.

M. de la Motte fait des réflexions ſur le mauvais ſuccès de cette méthode, auſſi ſenſées qu'elles tendent à en établir une plus ſûre & de tous points préferable. » Que prétend-on faire,

» dit-il, (*a*) en coupant ces lambeaux
» de chairs pourries, ſous prétexte de
» ſéparer le mort du vif, ſinon de
» donner occaſion à la pourriture de
» pénétrer plus avant en ôtant une
« portion qui pourroit préſerver l'au-
» tre ......

Il impute enſuite la propagation de la gangrene qui ſurvint à ſa malade, à la malpropreté & au changement de ſituation qu'il occaſionna forcément par l'enlévement des chairs qu'il fit à différentes fois : la malpropreté peut être en effet une cauſe de gangrene ou plutôt aider à ſes progrès ; mais elle n'eſt pas par elle-même une cauſe aſſez déterminante pour ne s'en prendre qu'à elle ; je viens de faire voir que la malpropreté n'eut aucune part au progrès de la gangrene du Gendarme dont il a été queſtion, M. de la Motte va bien-tôt faire voir lui-même que la gangrene a une cauſe plus immédiate.

» Que le Chirurgien, dit il (*b*),
» taille, tranche, & coupe tant qu'il
» voudra, il ne faut pas qu'il prétende
» arrêter les progrès de la gangrene par
» cet extrême remède, ni qu'elle céde

(*a*) Page 81 & ſuivante.
[*b*] Page 83.

» à aucun autre, à moins que la fiévre » venant à diminuer peu à peu ne finisse » entiérement & que la maladie ne » cesse ; sans cela, plus on coupe des » parties gangrenées & plus on donne » lieu à la gangrene d'aller plus avant.

C'est aussi le sentiment de M. Quesnay (*a*), il rapporte la même Observation comme un appui sur lequel il fonde la même pratique. M. de la Motte a prétendu de plus qu'il ne falloit pas scarifièr tandis que la maladie dont elle est l'effet & qui l'accompagne, continue. M. Quesnay porte la sévérité de cette régle plus loin (*b*) ; il veut que l'on bannisse les scarifications ou du moins qu'on les differe jusqu'à ce que la suppuration commence à cerner l'escarre ; on va bien-tôt voir que de retarder les incisions n'est pas le sentiment de M. de la Motte. On va voir au contraire que la Méthode qu'il a constamment suivie est de scarifier, quoique la maladie continue sans s'arrêter, & que s'il rapporte deux Observations qui semblent opposées à ce sentiment, il ne les a pas rapportées pour justifier le sentimeut de M. Ques-

(*a*) Pag. 85.
(*b*) Pag. 388.

nay. Ceci a besoin d'attention, c'est un point de pratique important & en même-tems fort obscur.

Il est à remarquer que ce denier rapporte quatre Observations du premier, comme des preuves qu'il ne faut scarifier que lorsque la suppuration commence à cerner l'escarre gangreneux. On va juger si M. Quesnay a trouvé cette pratique dans l'Auteur qu'il commente : je vais rapporter ces Observations à mon tour, du moins les premieres, telles qu'elles sont dans l'original, en supprimant ce dont je n'ai pas besoin pour l'objet que je traite.

VIII. Observation. Qui prouve qu'on ne doit que scarifier, & qu'on le doit malgré les progrès de la maladie. M. de la Motte Obs. 18.

» Il survint, dit-il, une pareille gangrene (au siége) à une jeune fille » malade depuis deux jours d'une fiévre continue très-violente, accompagnée de délire . . . . . Cette gangrene s'étendoit depuis le coccix jusques aux grandes lévres de la vulve, & depuis une hanche jusqu'à » l'autre. Je n'y fis autre chose que de » légeres scarifications à des endroits » & de profondes à d'autres, selon que » la mortification avoit plus ou moins » de profondeur, afin de donner lieu » aux remèdes de pénétrer dans cette

» grande quantité de chairs mortes » ſans en enlever la moindre portion.

La Nature fit inſenſiblement le retranchement de ces chairs, aidée par les remèdes convenables, la malade guérit au bout de ſix ſemaines.

IX. Obſervation. Qui prouve contre la malpropreté. Par le même.

Second exemple qui prouve de plus que la malpropreté n'a pas été la cauſe immédiate de la gangrene. » Un jeune » Eccléſiaſtique étant tombé dans une » fiévre continue des plus fâcheuſes, » avec des redoublemens, quoiqu'il » ſe tînt toujours fort propre, & que » ſon eſprit ne fût point aliéné; il ne » fut pas moins ſuſceptible du même » accident que la malade dont je viens » de parler. La gangrene lui vint aux » mêmes endroits & eut au moins la » même étendue, ayant ſans ceſſe aug- » menté *tant que la violence de la fiévre* » *perſiſta*; je ſcarifiai les chairs de cette » gangrene comme j'avois fait dans la » cure précédente, ſans ôter la moin- » dre portion de chairs ſcarifiées, & » me contentai de tenir un emplâtre » de ſtirax deſſus, qui les fit détacher » dès que le malade commença à ſe » porter mieux.

Je ne vois donc pas par ces deux exemples qu'on doive ſe diſpenſer de

ſcarifier, même quoique la maladie qui accompagne la gangrene perſiſte ; je ne vois pas non plus qu'il ſoit de régle d'attendre que la ſuppuration commence à cerner l'eſcarre. M. Queſnay n'a donc pas dû tirer cette conſéquence de ces deux Obſervations ; on voit bien manifeſtement au contraire que M. de la Motte inciſoit profondément avant que l'eſcarre commençât à ſe cerner & pendant que la fiévre continuoit, quelque violente qu'elle fût. M. Queſnay n'eſt pas plus fondé à donner comme précepte d'attendre que la maladie ait ceſſé, par les deux autres Obſervations qui ſuivent, puiſque ſelon l'expoſé même de M. de la Motte, il ne fut pas queſtion de ſcarifier, ce qui n'empêcha pas que les deux malades ne guériſſent de même.

Il eſt néceſſaire de remarquer ici, qu'il n'eſt pas rare de trouver dans les Auteurs des différences dans les procédés qui ſemblent ſe contrarier. M. de la Motte a voulu prouver par ces quatre exemples qu'il eſt de la bonne pratique de ne pas enlever les chairs gangrenées, & il a eu raiſon : ce point de pratique eſt donc décidé ſans contradiction ; il n'en eſt pas de même du

conſeil qu'il donne de toujours ſcarifier, puiſqu'on voit qu'il a été infidèle à ce précepte par les dernieres Obſervations, & qu'il n'a pas moins réuſſi ; on peut donc croire que la Méthode de ſcarifier ſi préconiſée par cet Auteur, eſt équivoque ou indéciſe ; mais le contraire ſe verra mieux dans la ſuite, c'eſt-à-dire que l'on verra à quel point il étoit partiſan des inciſions dans cette maladie.

On peut obſerver en attendant, par rapport aux deux Obſervations qui ſemblent contredire les deux premieres, qu'il n'a pas ſcarifié dans l'une ; parce que, comme il le remarque lui-même (*a*), la malade dont il s'agit étoit ſi mal, que perſuadé de l'inutilité des inciſions, il prit le parti de la laiſſer mourir en paix : elle guérit cependant contre toute attente & par les ſecours ordinaires ; ce qui doit faire penſer que des cures auſſi ineſpérées donnent rarement des préceptes.

Quand à la ſeconde de ces Obſervations (*b*), on n'y voit ni une maladie auſſi longue, ni auſſi violente ; on ne voit pas non plus une gangrene auſſi

[*a*] Vingtiéme Obſervation.
[*b*] Vingt-uniéme Obſervation.

étendue & aussi considérable que les précédentes ; d'ailleurs l'Auteur rapporte dans ce fait une circonstance qui écarte toute contradiction. Ce fut de donner des coups de lancette (*a*) pour s'assurer de la profondeur de la gangrene, lesquels peuvent passer pour des incisions capables de favoriser l'effet de l'égiptiac & du stirax, dont l'Auteur continua l'usage, & dont il fait l'éloge.

L'insinuation des remèdes anti-putrides étoit le grand motif de l'emploi que ce Praticien faisoit des incisions ; comment prétendre en effet, que ces remèdes puissent pénétrer des plaques gagreneuses, *dures comme la corne d'une lanterne, ou au moins comme le cuir de la semelle de soulier* (*b*) : Ils ne le peuvent, sans doute, que par des ouvertures faites avec une lancette, & de préférence avec le bistouri ; de sorte qu'étant poussées jusqu'au vif, elles commencent par mettre les parties étranglées plus à l'aise.

Des remèdes que l'on employe dans ces occasions, notre Observateur ne s'arrête pas à ceux dont M. Sharp van-

(*a*) Page 97.
(*b*) Page 102.

ra le mérite, il en employe dont les vertus ſont tout enſemble deſſicatifs, fortifiants, ſpiritueux, &c. Par exemple, le vin, l'eau-de-vie, l'eau de chaux, l'eau phagédénique, les lotions faites avec la myrrhe, l'aloës, les ariſtoloches, le ſucre candi, quelquefois un peu de ſublimé corroſif mis dans une certaine quantité de vin &c. J'évite de parler des cas où il convient de ſe ſervir de préférence de ces remèdes, ainſi que de bien d'autres, l'Auteur les diſtingue; mais il s'en faut qu'il approche de M. Queſnay dans cette partie: je reviens aux inciſions, j'eſpere en prouver le mérite par une Obſervation qui vient à l'appui des précédentes, & qui exige un détail.

X. Obſervation. Inciſions faites pendant la violence de la maladie qui précéda la gangrene.

Le Valet-de-Chambre de M. d'Arbaub, Brigadier des Armées du Roi, fut tout-à-coup attaqué il y a environ deux ans d'une fiévre continue très-vive, accompagnée de redoublemens & de délire, & deux jours après d'une plaque gangreneuſe du diamètre d'environ la paulme de la main vers le lombe gauche; elle fut priſe par ceux qui le ſoignoient pour une meurtriſſure reſſemblant à une tache d'encre, pluſieurs ſaignées &c. bruſquement faites,

non-ſeulement n'empêchérent pas la gangrene de ſe manifeſter auſſi ſubitement ; mais encore ne diminuérent rien de la maladie.

Je fus prié de voir le malade. Cette plaque étoit très-unie ne faiſant pas la moindre inégalité ; on l'auroit priſe en effet pour une tache ou une plaque d'encre, la fiévre étoit conſidérable, le délire par intervale ; il étoit à lui dans ce moment, il ne put me rien dire ſur cet accident, il l'ignoroit entiérement.

Je diviſai cette plaque avec un biſtouri, par des inciſions profondes & parallèles ſans qu'il ſortit une goute de ſang, & ſans que le malade reſſentit la moindre douleur. La chair coupée étoit également noire & très-coriaſſe, mais non pas ſi dure que la peau, qui l'étoit d'une maniere très-remarquable.

Je voulois du ſang & des douleurs, j'enfonçai le biſtouri plus avant, & j'anticipai ſur tout le contour de la plaque, ſur les chairs vives. Le ſang vint, il étoit noir & épais. Les douleurs ſe firent reſſentir comme je le déſirois ; pour lors j'imbibai les ouvertures d'eau-de-vie que je trouvai ſous la main, dans laquelle je fis fondre du ſel commun, tandis que je laiſſois aux

vaisseaux le tems de se dégorger. J'ajoûtai à ce remède un digestif fort d'égiptiac, & par-dessus un emplâtre d'onguent de stirax.

Le malade fut resaigné plusieurs fois ; la fiévre, les redoublemens & le délire persistérent encore quelques jours, sans que la gangrene augmentât, ni sans y remarquer non plus aucune disposition à suintement, pas même dans la partie des incisions qui excédoit l'étendue de la gangrene, au contraire je remarquois dans ces endroits comme le reste, une aridité & un desséchement extrême.

Les parties voisines de celles qui sont gangrenées ne sont sûrement pas saines, je les regarde comme participantes du gangrené & du sain, état qui prouve que la gangrene n'est pas contagieuse par elle-même. Il prouve aussi que les scarifications sont efficaces aux parties voisines d'un mal si susceptible de progrès ; soit, comme je l'ai dit, par le dégorgement & la détention qu'elles occasionnent, soit par la facilité qu'elles donnent aux remèdes antiputrides de pénétrer, avantages qui donnent à la Nature le tems de défendre les parties saines.

Je remarquai le troisiéme jour de ce traitement local un rebord un peu saillant dans le contour gangrené, il étoit un peu rouge ; j'en augurai favorablement, je le regardai comme une borne qui annonçoit un suintement prochain. Le lendemain il fut plus mollet, la rougeur plus étendue du côté des chairs vives. Les angles des incisions étoient sensibles, & le malade ressentoit une impression d'une douleur sourde dans toute l'étendue du mal. C'étoit autant d'aprêts & d'annonces d'une suppuration voisine, le délire n'existoit plus depuis la veille ; la peau qui jusques là avoit été très-séche se relâcha & devint humide. La fiévre diminua dès ce jour même, mais elle continua ainsi diminuée encore quelques jours.

La suppuration s'établit cependant, elle l'étoit parfaitement lorsque la fiévre cessa tout-à-fait. Pour lors voyant que tout s'animoit je coupai les tranches parallèles qui avoient acquis la dureté de la corne, & je les détachai du fond où elles tenoient encore étroitement ; elles n'étoient pas pourries, cependant elles commençoient à exaler un commencement d'odeur putri-

de, la Nature en ſeroit vraiſemblablement venue à bout, mais tardivement; en les emportant avec le biſtouri, la guériſon ſe trouvoit déja commencée, le reſte de l'eſcarre ſe détacha entiérement, la régénération ſe fit, & la cicatrice fut finie.

On voit particuliérement par cet exemple les raiſons ſur leſquelles j'établis mon opinion ſur la néceſſité des inciſions; ſi après ce que je viens de dire on trouve cette opinion outrée, je trouve ma juſtification dans M. de la Motte. Voici une nouvelle preuve qui fait parfaitement connoître la pratique de ce grand Chirurgien ſur le fait dont il s'agit; il fut demandé pour une brûlure énorme, laquelle dégénéra bien-tôt en gangrene.

XI. Obſervation. Inciſions pouſſées à l'excès & avec ſuccès. M. de la Motte Obſerv. 25.

» Je commençai, dit-il, par faire » des ſcarifications; mais au lieu de les » faire légéres, je fus obligé au con- » traire de les faire profondes; encore » fallut-il en faire juſqu'à deux & trois » fois dans le même endroit, avant » que de voir le ſang, toutes ces par- » ties s'étant gonflées de maniere que » je me fatiguai à force de ſcarifier, » tant cette gangrene étoit étendue; » ce qui m'obligea de donner mon biſ-

» touri à un Chirurgien présent, afin » qu'il eût sa part de la fatigue. L'Auteur fut dédommagé de sa peine par le plaisir qu'il eut de guérir cette malade ainsi tailladée.

Il résulte donc enfin de ces deux régles générales, 1°. Qu'il faut faire des scarifications dans la gangrene, & 2°. Qu'il ne faut pas couper par lambeaux les chairs mortes, soit au-dessous des vives, soit pour les séparer de ces dernieres.

Il est des gangrenes dont les progrès sont si rapides, qu'à peine a-t'on le tems de penser au remède. On trouve dans les Auteurs des exemples de ce genre, ils ne sont pas même rares; celles que j'ai vûes de ce genre approcher le plus de cette rapidité extraordinaire est à M. de ***, Introducteur des Ambassadeurs; c'est un fait assez récent pour se rappeller l'impression que sa mort fit sur les esprits. En voici le détail.

XII. Observation. D'une Gangrene dont les effets furent rapidement funestes.

Je fus prié à dîner chez lui par occasion, par M. son Fils, le malade ne me parut pas l'être; il étoit tout habillé dans un fauteuil, un pied sur un tabouret : j'avois l'honneur d'être connu de lui, il me reçut avec gayeté & po-

liteſſe. Il avoit à l'extrémité du gros orteil une tache noire & un peu épaiſſe, d'une grandeur à pouvoir être couverte avec le bout du petit doigt ; elle étoit environnée d'une rougeur foncée d'une ou deux lignes d'étendue, & au-delà d'une légére œdematie ; la douleur étoit des plus médiocres ; j'y ſentis un peu plus de chaleur que dans le voiſinage, & le malade y ſentoit plus de froid que de chaleur.

Il étoit parfaitement perſuadé que cet objet étoit trop indifférent pour mériter mon avis ; cependant il me le demanda : cet objet indifférent en apparence me parut un point de gangrene, voiſin d'un éclat dangereux ; le ſang du malade étoit naturellement vif & âcre ; je le ſçavois, j'en avois vû des effets dans la derniere campagne en Flandres où il avoit eu une médiocre écorchure à la jambe, qui mérita des ſoins aſſidus.

J'eus à combattre à différentes repriſes pendant le traitement une rougeur éréſipélateuſe, qui reparoiſſoit plus vîte que je ne la diſſipois ; je jugeai dès ce tems que ſon ſang exigeoit des attentions pour l'avenir ; je lui rappellai cette époque, & par degrés je

parlai de sa situation présente de maniere à l'effrayer ; il ne fut pas ébranlé, je ne fis impression que sur l'esprit de Monsieur son fils présent à cette consultation fortuite. Le malade n'avoit de confiance qu'en M. Molin & M. Boudou, qui l'avoit déja vû dans cette occurrence, M. Veyret étoit son Chirurgien ordinaire.

Je demandai une consultation avec ces Messieurs pour le lendemain ; elle n'eut pas lieu ; je laissai le malade dans la pleine sécurité où il étoit que son mal n'étoit rien : j'étois d'un sentiment bien contraire ; ce point ou tache gangreneuse qui avoit sa source dans la nature de son sang, que M. Delapeyronie fut obligé de corriger quelques années auparavant pour le guérir d'une médiocre opération, & dont il ne seroit pas venu à bout sans le moyen qu'il employa : d'autres circonstances relatives au mauvais pronostic que je tirois sur cette étincelle de feu, m'engagérent à persuader en particulier au Fils ce que je n'avois pû persuader au Pere ; j'y réussis mais infructueusement.

Nous dînâmes cependant ; le malade se rendit facilement à la salle à man-

ger ; il dîna ſur une chaiſe longue & fut très-gai. Trois jours après on manda précipitamment MM. Molin & Boudou ; le premier remède dont celui-ci uſa fut de lui couper le gros orteil, & le lendemain deux autres. On fit des inciſions dans pluſieurs endroits, elles furent inutiles ; il n'étoit plus tems de lui couper la jambe, & ce n'étoit pas le cas : il mourut le quatriéme ou le cinquiéme jour depuis la premiere opération, d'une gangrene univerſelle.

On trouve dans les Auteurs des gangrenes encore plus rapides ; il en eſt entr'autres une frappante (*a*), elle commença de même par un orteil, elle s'étendit en trois heures juſqu'au ventre, & tua le malade.

Les gangrenes de ce genre ayant néceſſairement leur ſource dans un vice général des liqueurs, laiſſent peu de reſſources à l'Art & à la Nature : de tels exemples ſervent biens moins à enrichir la Chirurgie qu'à prouver la miſere de notre exiſtence ; c'eſt pourquoi j'évite des réflexions qui ſeroient ſuperflues.

Il eſt des gangrenes d'un genre

(*a*) Schenkius.

plus traitable, quoique les premiers progrès se fassent presque aussi rapidement ; elles s'arrêtent pour un tems à un certain terme que la Nature particuliere de ce mal semble prescrire elle-même de maniere à se fixer quelquefois tout-à-fait, jusques-là même que la partie gangrenée se sépare entiérement sans aucun secours de l'Art ; d'autres n'ont point de bornes, mais leurs progrès étant lents & tardifs, nous permettent de les attaquer avec avantage ; il en est enfin qui mettent des années à franchir une articulation.

XIII. Observation. Progrès rapides d'une gangrene qui s'arrêta tout-à-coup.

J'ai vû un cas singuliérement compliqué. Un Religieux de l'Abbaye d'Orval, âgé de plus de soixante ans, fut attaqué d'un point gangreneux au pied approchant de celui dont j'ai parlé plus haut, avec cette différence qu'en deux heures la gangrene s'empara du gros orteil & de tout ce qui recouvre l'os du métatarse qui le soutient & s'arrêta-là, laissant les autres orteils libres, ainsi que le reste du pied. Un autre Religieux, Médecin de la maison, effrayé de l'amputation qu'un Chirurgien vouloit faire de ce doigt & de l'os du métatarse qui le soutient, comme je l'ai dit, proposa de me mander ; je vis

le malade trois jours après ; la gangrene n'avoit fait nul progrès pendant ce tems. La peau qui d'abord avoit paru d'un rouge foncé étoit devenue noire, mon avis eût été de ſe contenter de l'application des remèdes anti-putrides, & de quelques légéres ſcarifications ; mais ayant apperçu trois horribles ulcéres à la partie moyenne & inférieure de cette jambe, que ce Religieux panſoit avec ſoin depuis pluſieurs années, & ayant appris que ces ulcéres avoient ſouffert quelque dérangement depuis l'apparition de la gangrene, je me déterminai à l'amputation de la jambe après m'être aſſuré de ſa ſenſibilité ; l'opération fut faite à l'ordinaire, le malade guérit après deux mois de panſemens.

Il eſt très-poſſible que la gangrene s'en fût tenue où elle s'étoit fixée, & que la Nature aidée des remèdes eût ſéparé le mort du vif ; mais craignant les effets du mauvais voiſinage de ces ulcéres, je me déterminai pour le parti violent que je pris avec le même Chirurgien qui vouloit faire la premiere amputation, & qui conduiſit la playe pendant preſque toute la cure.

Les gangrenes qui ſe fixent ne ſont

pas rares ; il y en a même des con-
nues par les causes dont elles sont
l'effet. La gangrene qui vient de froid
ou par compression, ne survient pas
quand on peut éviter l'un & empêcher
l'autre ; ce sont des causes particulie-
res de gangrene que l'on peut préve-
nir & dont on peut arrêter le progrès;
celle qui vient de froid se guérit par
son contraire, ou du moins est bornée
par la chaleur modérée graduée & ra-
nimée qu'on lui oppose ; nulle compa-
raison de ce genre de maladie à celle
qui est causée par un vice particulier
dans les liqueurs.

La gangrene qui survient par com-
pression des arteres & des nerfs prin-
cipaux cesse quand on met ces parties
en liberté. Les liqueurs qui ne peuvent
s'en retourner d'où elles viennent se
corrompent après s'être dépravées, &
corrompent à leur tour les parties mê-
mes qui les ont apportées. Si le gon-
flement qui naît de la stagnation de ces
liqueurs subsiste, la gangrene survient
& même la pourriture. Ce genre de
gangrene n'emprunte rien des vices du
sang ; le mieux constitué ne peut en
pareil cas se garantir de l'affection pu-
tride où il arrive par degrés ; c'est

quelquefois l'effet d'un caillot de ſang appliqué contre une artére ouverte capable d'en arrêter le cours en partie, & d'empêcher totalement ſon retour.

L'étranglement des parties occaſionné dans les Playes d'armes à feu ; par le déchirement & la contuſion de ces parties, les expoſe plus ſouvent & plus déterminément à ce genre de gangrene ; M. Sharp qui n'eſt pas auſſi enthouſiaſmé des merveilleux effets du quinquina pour ces eſpèces de gangrenes qu'il veut nous faire croire que le ſont ſes compatriotes, n'accorde pas à ce remède (*a*) la vertu de la guérir : il a raiſon, il n'eſt pas même capable de les fixer. Il ne le pourroit qu'en détruiſant la cauſe ; mais les vertus du quinquina & celle des inſtrumens tranchans qui conviennent ſi fort dans ce dernier genre de gangrene, ne ſe reſſemblent nullement & n'ont aucun rapport.

Je m'apperçois cependant que je rends mal le ſens de l'Auteur, on en pourra juger. Voici le texte : » Les » mortifications qui viennent uniquement de froid ou de compreſſion, » ceſſent d'ordinaire dès que la cauſe

[*a*] Page 322.

» eſt ôtée, & par conſéquent ſont ra-
» rement des cas propres à démontrer
» la vertu du quinquina. Cela doit être
du moins pour les cas de compreſſion,
étant exactement vrai qu'il n'appartient
pas au quinquina de remettre en liberté des parties qui ſont comprimées,
nos idées ſur ce point ſont très-conformes; il n'en eſt pas de même quand
à ce qui ſuit. » *Il y a cependant deux*
» *ſortes de gangrene, dit-il, où le quin-*
» *quina réuſſit mieux; celle qui vient*
» *des cauſes internes & celle qui eſt pro-*
» *duite par de violens accidens externes,*
» *comme des Playes d'armes à feu, de*
» *fracture compliquée, &c.*

Je ne puis imaginer que l'Auteur ait voulu ranger ſous la même claſſe ces deux genres de gangrene, comme étant également ſoumiſes aux bons effets du quinquina; comment concevoir en effet que ce remède, ou tout autre pris intérieurement, puiſſe avoir la même vertu pour deux genres de gangrene ſi différentes par les cauſes qui les produiſent. Je n'expliquerai pas comment le quinquina agit ſur la gangrene de cauſe interne, l'expérience autoriſe ſon uſage & cela nous ſuffit ici; mais ce ſilence ne convient pas

dès qu'on peut prouver que M. Sharp eſt dans l'erreur lorſqu'il prétend que le quinquina peut avoir le même ſuccès ſur la gangrene occaſionnée par les violens accidens des Playes d'armes à feu.

On ne connoît que très-imparfaitement la plûpart des gangrenes compriſes dans la claſſe des gangrenes de cauſe interne : nous avons cependant des Traités ſur cette maladie qui méritent notre eſtime & notre confiance ; nous connoiſſons incomparablement mieux la gangrene qui accompagne les violens accidens des Playes d'armes à feu, du moins ſi l'on s'en rapporte à ce que nous en avons dit dans cet Ouvrage, où l'on a dû voir les ſuites funeſtes de certains accidens des Playes. Que pourroit-on attendre du quinquina dans les cas où il s'agit d'employer les ſecours les plus éclairés de la Chirurgie ? Sa ſublime vertu pourra-t'elle empêcher que la gangrene ne s'empare d'une partie où la circulation manque ? & s'oppoſera-t'elle à la pourriture dont elle eſt menacée ? De tels prodiges ne doivent être attendus que de la Chirurgie opérante, aidée de la ſage adminiſtration des remèdes, parmi leſquels

on peut comprendre le quinquina, soit intérieurement soit à titre de lotion.

Si nous donnons atteinte à la célébrité de ce remède pour la gangrene; ce n'est pas que nous ne fassions cas de ses vertus : il doit être placé avec distinction dans la classe de ceux que l'on employe dans le traitement des Playes menacées de gangrene comme coopérateur aux procédés directs de la Chirurgie ; c'est-à-dire à ceux qui attaquent la tension & l'étranglement des parties contuses & déchirées ; on s'en sert encore à titre d'absorbant ou de correctif, lorsque quelqu'une des conditions d'une bonne suppuration manquent, & sans qu'on puisse en accuser la Playe.

Nous n'expliquerons pas comment le quinquina peut opérer les bons effets qu'on remarque dans son usage pour certaines Playes, dans la crainte de ne pas satisfaire ceux qui exigent trop des explications Phisiques, ou qui s'y livrent trop particuliérement ; nos réflexions ont pris une autre route, & nous nous y sommes tenus pour éclaircir autant qu'il a dépendu de nous la pratique de notre Art, comme la plus importante & la plus néceſsaire dans son exercice.

L'usage

L'usage de ce remède s'est paticuliérement accrédité dans les amputations après que la suppuration est établie ; comme elle est nécessairement longue par les difficultés de parvenir à la cicatrice, dont la formation dépend uniquement de la Nature, on ne peut trop s'occuper de tout ce qui peut contribuer à rendre la suppuration louable ; or rien ne peut y contribuer plus efficacement qu'un remède dont l'action agit d'abord sur l'estomach, & par-là se rend capable d'épurer la source des liqueurs qu'une trop longue suppuration dérange, par l'ennui d'un trop long régime. Nous avons des remarques à faire qui doivent paroître plus importantes, il s'agit de tabler sur ce que *l'Auteur entend par une mortification dans laquelle une portion du corps est destinée à perir & aucune autre de plus.*

» C'est dequoi, dit-il (*a*), nous » avons une infinité d'exemples dans » nos Hôpitaux, où nous voyons la » gangrene s'arrêter dans un certain » endroit sans le moindre secours de » l'Art. La même chose arrive dans » les autres espèces de gangrenes cau- » sées par des accidens violens, dans

[*a*] Page 372 & 373.

» lesquelles on observe que le mal s'é-
» tend jusqu'à une certaine distance, &
» non au-delà.

Ce que nous avons de corporel est destiné à cesser d'être, & nous sommes sans cesse assujettis à l'action des causes qui en abrégent la durée. Cette vérité connue depuis que le monde existe, n'a pas besoin de commentaire. On sçait que nous ne vivons que pour mourir ; mais ce qu'on ne sçait pas est par quel genre de maladie nos jours doivent être terminés. En seroit-il autrement de quelque portion de notre corps ? En est-il qui soit destinée à périr de la gangrene, de maniere qu'on ne puisse pour d'autres craindre le même sort ?

Aucune portion ou aucune partie de notre corps, ne peut, généralement parlant, être exempte de gangrene, parce qu'il n'en est aucune ou la circulation ne puisse être interceptée, & dans laquelle il ne puisse se rencontrer quelque principe de dissolution putride ; chaque partie porte en soi des dispositions plus ou moins prochaine de gangrene, sans qu'aucune soit privilégiérement destinée à périr de cette maladie, & si la voisine de celle qui en est

affectée ne périt pas de même, c'eſt que la cauſe qui l'a produite borne ſes effets en s'affoibliſſant.

On ne peut pas diſconvenir qu'on ne voye des gangrenes de ce genre, c'eſt-à dire qui s'arrêtent ; mais s'il eſt rare d'en voir qui produites par des cauſes intérieures ſe bornent ſans le ſecours de l'Art, il eſt encore beaucoup plus rare d'en voir de ce genre produites par des cauſes externes.

SECTION VI.

Des cauſes de Gangrenes connues ſous le nom de Gangrenes locales.

L'Auteur comptant toujours que la gangrene s'arrêtera d'elle-même, donne de nouvelles preuves du mérite de l'inaction qui fait la baſe de ſa pratique. On peut être ſurpris qu'ayant vû une *infinité* de cas où ce phénomène eſt arrivé, il n'en ait détaillé aucun : bien loin de-là, il ſe contente de dire (*a*), qu'il y a des gangrenes qui ſont d'une nature critique, & dans leſquelles » la mortification s'étend juſqu'à » un certain endroit : mais nous n'a-

[*a*] Page 326.

» vons pas de moyen pour juger qu'el-
» le sera cette étendue ; & par con-
» séquent ne sçachant pas où la mor-
» tification s'arrêtera, nous ne sçau-
» rions déterminer l'endroit où il faut
» couper.

Les Anciens mettoient les gangre-nes critiques dans la classe des locales, & les attaquoient comme nous dans la partie même, certains que la cause y résidoit ; mais la maniere d'atta-quer cette maladie particuliere étoit différente de la nôtre ; c'est ce que j'ai fait voir dans la Section précédente, & c'est ce qui établit quand à ce point la différence de leur Chirurgie à la nôtre, & en même-tems la différence de l'état présent de la Chirurgie de M. Sharp, à celui où elle est par rapport à nous.

Les Anciens distinguoient de même que nous une gangrene critique de celle qui vient de cause externe. Celle-ci s'étend nécessairement & tue le ma-lade par ses progrès, si l'on ne les pré-vient par des incisions & des remèdes convenables, ou par la soustraction du membre gangrené, qui est la vraye ma-niere de séparer le mort du vif.

Parmi les causes externes de gan-grene celles qui occasionnent le plus

fréquemment cette maladie ſont des Playes d'armes à feu inconnues aux Anciens, & qui ont mérité une étude particuliere des Modernes; ceux qui ſont dans l'uſage d'en traiter, n'ignorent pas les régles par leſquelles on peut ordinairement prévenir la gangrene, & par ces mêmes régles il eſt également aiſé de calculer quelle ſera l'étendue de ce genre de maladie.

La gangrene n'eſt pas une maladie primitive ni contagieuſe par elle-même. M. Sharp n'a pas voulu y prendre garde; elle eſt l'effet ordinaire de l'inflammation, comme celle-ci l'eſt de l'irritation des parties nerveuſes, un degré de quantité de plus de la premiere méne à la pourritute qui eſt le dernier terme de l'irritation dont je viens de parler; ces différens états ſont remarquables principalement à la gangrene qui arrive aux Playes d'armes à feu, où l'on ſçait que le premier degré, c'eſt-à-dire l'irritation, eſt toujours précédée du déſordre que cauſe le choc des corps contendans que les armes à feu pouſſent avec une ſuprême véhémence; c'eſt pour cela même que dès le premier appareil nous commençons par dilater les Playes dont il s'agit.

Cette conduite de nos compatriotes n'a jamais dépendu d'un usage fortuit; il est ancien, nous n'avons fait que l'accréditer par un plus grand usage.

On a vû dans la Section précédente qu'en prévenant les progrès de la gangrene par des incisions dont la quantité est prescrite par des connoissances certaines; nous arrêtons la gangrene même dans l'excès de ces progrès; nous connoissons donc le moyen par lequel nous pouvons juger qu'elle sera l'étendue de cette maladie, mais si notre conduite est si éclairée dans ce genre de gangrene, elle l'est beaucoup plus dans les gangrenes de cause externe, dont nous pouvons non-seulement calculer l'étendue, mais encore les différens états qui la précédent; *nous pouvons donc déterminer l'endroit où il faut couper.*

Nous n'ignorons pas que les divers états qui précédent la gangrene parfaite se succédent quelquefois si rapidement qu'ils se confondent de maniere qu'on voit le dernier sans avoir apperçu les autres; c'est ce qu'on observe dans certaines Playes d'armes à feu, où l'excès de la contusion & du gonflement n'a pas été prévenu par

des dilatations convenables. Cette gangrene n'eſt encore ou peut n'être que locale ; mais elle ceſſe de l'être lorſque retardant le parti qu'il convient prendre, on donne le tems à la malignité des ſucs ſtagnans ou croupiſſans, de refluer dans le ſang pour y porter un mêlange hétérogéne capable de bouleverſer toute l'œconomie animale ; & c'eſt ce qui arrive lorſque par quelque raiſon que ce ſoit on differe trop long-tems une amputation indiſpenſable.

M. Sharp a vû le remède qu'on peut oppoſer à cet orage, & je ne ſçai pourquoi il n'a pas voulu s'y arrêter. Voici la raiſon qu'il en donne : » J'ai cependant crû (*a*) que ſi on coupoit le » membre au-deſſus de l'endroit où la » gangrene s'eſt arrêtée, la maladie » pourroit vraiſemblablement guérir ; » mais je penſe que cela arrive rarement : car juſqu'à ce que la Nature » ſe ſoit entiérement débarraſſée du » virus putrifiant, c'eſt à dire, juſ- » qu'à ce que la gangrene ſoit tout- » à fait arrêtée, la cauſe de la mor- » tification continue de ſubſiſter ; & » nonobſtant que la partie ſur laquelle » elle ſe ſeroit jettée n'exiſte plus,

(*a*) Page 326.

» elle se jettera nécessairement sur une
» autre.

Cette doctrine présente des idées qui semblent se contredire ; en effet, comment la Nature peut-elle se débarrasser du virus putrifiant, si la cause de ce virus subsiste au point de faire passer la gangrene d'une partie à une autre ? Il est clair que si la gangrene s'arrête la cause est locale, & que si elle s'étend le principe putrifiant est dans le sang, soit qu'il y soit parvenu par le reflux du vice local ; comme cela arrive à la gangrene qui naît de la mutilation que les armes à feu causent aux parties qu'elles frappent.

Il n'est pas toujours sûr, il n'est pas même ordinaire qu'une cause locale de gangrene borne ses effets à la mortification apparente aux sens. Quoique j'aye avancé qu'elle n'est pas contagieuse par elle-même, elle ne fait pas moins de progrès : il faut pour qu'elle n'en fasse pas que le vice putrifiant cesse par l'épuisement de la cause dans une certaine étendue, ou que de sa nature il soit borné à de simples effets, comme on le voit assez fréquemment dans certaines mortifications, qui s'arrêtent après leur premiere impression,

même ſans que l'Art ait mis ſon ſecours en uſage, & c'eſt ce qu'à fort bien obſervé M. Sharp.

Il eſt des cauſes de gangrene dans la claſſe des externes, qui ont des effets plus orageux, plus continus, & dont il faut attaquer immédiatement la cauſe ſi l'on veut les borner. Ce que je vais dire ſuffira pour faire connoître ces eſpèces de cauſes. Que ne doit-on pas craindre de tout étranglement qui arrête les liqueurs dans la partie qui eſt violemment étranglée ? L'Auteur veut-il que l'on attende que la mortification qui doit néceſſairement en réſulter, s'arrête malgré la perſévérance de l'étranglement ? Cette idée ne peut être tombée dans ſon eſprit ; elle n'a pas été ni n'eſt encore de l'état préſent de la Chirurgie, qui recommande partout où elle prononce ſes oracles, qu'il faut non-ſeulement couper avec célérité les parties qui étranglent les autres, & qui s'étranglent elles-mêmes ; mais encore qu'il faut prévenir les étranglemens en coupant les parties qui ſont ſuſceptibles de cauſer de tels effets ; & c'eſt ce qu'on fait avec précipitation dans les Playes d'armes à feu &c. où il eſt de régle invariable de

bien dilater les parties mutilées ; il eſt à remarquer que ſi les Chirurgiens Anglois traitent toujours les Playes d'armes à feu, comme nous en avons vû pluſieurs de traitées après la Bataille de Dettenghen ; il eſt, dis-je, à remarquer que l'état préſent de leur Chirurgie eſt de ſe diſpenſer d'un ſecours dont la nôtre fait un ſi bon uſage, bonté qui a été prouvée par les mauvais ſuccès de leurs bleſſés à la différence des nôtres.

Le genre de gangrene dont la cauſe eſt générale peut être conſidéré ſous deux eſpèces différentes. Dans l'une on apperçoit un vice primitif qui a été conçu dans le ſein de nos liqueurs, par leur appauvriſſement ou par quelqu'autre principe indépendant de toute cauſe extérieure. La ſeconde eſpèce peut être l'effet d'une cauſe locale, qui, comme je l'ai déja, peut en plus ou moins de tems influer dans le ſang aſſez de vice gangreneux pour infecter le corps entier des liqueurs.

Ces diſtinctions d'une maladie auſſi capitale, influent merveilleuſement dans la pratique de notre Art. Ceux de nous qui diſtinguent une gangrene de cauſe locale d'une gangrene dont la

cauſe eſt générale, ne prennent pas le change dans le pronoſtic, il ne faut pas même avoir une expérience du premier ordre, pour ſçavoir combien il eſt dangereux d'attendre qu'une cauſe locale ou particuliere devienne générale ; c'eſt-à-dire que les effets de la premiere deviennent la cauſe de la ſeconde.

M. Sharp veut que ſans égard pour ces différences, on attende réſolument que la gangrene s'arrête ; tranquille ſur ſes progrès, voici comme il continue à autoriſer ſon inaction Chirurgique.

» Auſſi, dit il (*a*), a-t'on ſouvent » trouvé par expérience, qu'après une » amputation pour une gangrene qui » s'étendoit, celle-ci a tout de ſuite » attaqué le moignon ou quelqu'autre » partie du corps, ce qui ſuffit pour » montrer *l'abſurdité* qu'il y a de faire » l'amputation pendant que la gan» grene s'étend.

M. Boucher (*b*) fortifie l'opinion de l'Auteur par ſon propre ſentiment, & par pluſieurs Obſervations qui tendent à prouver le danger de l'amputa-

(*a*) Même page & page 327.

(*b*) Mémoires de l'Académie, tome 2. page 477. ſeconde partie.

tion dans la propagation de la gangrene ; la premiere de ces Obſervations ſemble particuliérement confirmer ce que dit l'Auteur Anglois : La voici telle qu'il la rapporte.

XIV. Obſervation. Sur une Gangrene au moignon après l'Amputation.

» On fit dans l'Hôpital Comteſſe
» l'amputation de la cuiſſe à un Cadet
» Hollandois, qui avoit eu la jambe
» écraſée d'un éclat de bombe au ſiége
» de Tournay ; le ſujet n'ayant pas
» été panſé pendant les premiers jours,
» ſa jambe étoit tombée en mortifica-
» tion : on jugea qu'il n'y avoit pas
» d'autre parti à prendre que celui de
» l'amputation pour en arrêter les pro-
» grès ; elle fut faite le huitiéme : le
» ſujet mourut deux jours après avec
» la gangrene au moignon & à la cuiſſe.

Cette Obſervation étant donnée comme une preuve fondamentale, il eſt queſtion d'examiner ce qu'elle vaut dans le point dont il s'agit.

Une jambe écraſée par un éclat de bombe eſt communément ſuivie d'accidens qui ménent à une fin malheureuſe, malgré tous les ſecours de l'Art & le pouvoir de la Nature.

M. Boucher le penſe ainſi (*a*). On ne doit donc pas regarder comme ex-

(*a*) Premiere Partie, pag. 288.

traordinaire que la gangrene ſoit ſurvenue au moignon & que ce bleſſé ſoit mort ſi promptement. L'état de ſtupeur, où devoit être la partie bleſſée & tout le ſiſtême nerveux, devoit ſuffire pour cauſer une gangréne univerſelle, & pour expliquer la cauſe de la gangrene ſurvenue au moignon ; il n'étoit donc nullement néceſſaire d'avoir recours à une ſemence de gangrene occaſionnée (*a*) par une tuméfaction phlogeſtique.

J'oſe donc m'éloigner du ſentiment de ce Docteur, dont je fais d'ailleurs tout le cas imaginable ; ſon acquieſcement au ſentiment de M. Sharp, prouvé ſelon lui par cette Obſervation, a d'autant plus lieu de nous ſurprendre, que M. Boucher a été à même de voir ſurvenir fréquemment la gangrene au moignon des amputés dans des cas où l'on devoit moins s'attendre à voir éclore cette prétendue ſemence.

M. Faure, dont il n'approuve pas la méthode, pourroit lui dire : j'aurois ſuſpendu l'amputation à ce bleſſé, j'aurois attendu pour juger les ſuites de la commotion où le bleſſé étoit quand on l'a opéré ; à quoi j'ajoute, non pour

(*a*) Mém. page 476.

lui faire cette opération six semaines après selon la nouvelle méthode de ce Chirurgien ; mais ou pour laisser mourir le blessé en paix ou pour l'amputer, après avoir donné le tems à la Nature de se reconnoître, ou enfin pour tâcher de le guérir sans en venir à cette extrémité.

M. Boucher reconnoît des gangrenes locales, il les distingue de celles qui sont causées par un vice critique : Voici une note importante qu'il a consacrée à M. Sharp, elle mérite d'être rapportée en entier.

» Il est absolument nécessaire, dit-
» il (*a*), dans les gangrenes de causes
» internes critiques, d'attendre qu'el-
» les soient bornées pour avoir lieu
» d'espérer que l'amputation soit suivie
» d'un heureux succès ; l'expérience fait
» voir que cette précaution n'est pas
» moins requise dans les gangrenes
» dont le vice est local, & dans les-
» quelles on ne peut s'en prendre à la
» perversion de la masse des liquides.
» Il a régné il y a environ trois ans,
» dans les environs marécageux de la
» campagne des environs de Lille, un
» mal épidémique, que les Paysans ap-

(*a*) Page 477.

» pelloient le feu de S. Antoine. C'é-
» toit une inflammation gangreneuse
» sourde qui prenoit aux pieds & ga-
» gnoit plus ou moins la jambe, atta-
» quant ceux qui habitoient les marais
» ou qui y travailloient : le membre se
» trouvant sphacelé en très-peu de
» tems, l'amputation prompte parois-
» soit être la seule ressource indiquée ;
» elle fut cependant infructueuse dans
» plusieurs sujets auxquels on se pressa
» de la faire avant que la mortification
» fût bornée. M Pyaloux, Chirurgien
» d'un Bourg voisin, instruit par de
» bons Ouvrages, & appuyé par des
» conseils de quelques Chirurgiens de
» notre Ville, avoit vû d'ailleurs que
» la Nature abandonnée à elle-même
» en pareil cas, avoit quelquefois sé-
» paré en entier le membre sphacèlé,
» & que cette séparation avoit été sui-
» vie de la guérison ; ce Chirurgien,
» dis-je, prit le parti de ne plus faire
» l'amputation, que la mortification
» ne parut absolument bornée par une
» ligne circulaire de séparation bien
» profonde ; il en fit plusieurs dans ces
» circonstances & toutes lui réussirent,
» même deux amputations de la cuisse.

Ceux qui ne donnent leur confiance

qu'à bonnes enſeignes, peuvent croire ſans peine qu'un récit de cette importance méritoit d'être conſtaté dans les formes; c'eſt une faute d'y avoir manqué; parce qu'on peut croire que M. Boucher, ne parlant que d'après d'autres, on peut lui en avoir impoſé; on ne doit pas douter que pluſieurs de ces malades à qui on fait trop précipitamment l'amputation n'en ayent perdu la vie; cela eſt ordinaire dans tous les cas où on fait cette opération. On ne peut pas douter non plus que la gangrene ſe ſoit arrêtée à pluſieurs & qu'ils ſoient guéris par l'amputation après avoir été commencée par la Nature; ce qui doit ſurprendre eſt, que les premiers ſoient tous morts & que les ſeconds ſoient tous guéris; d'autant plus que le nombre des uns & des autres a dû être grand, puiſqu'il a été queſtion d'une gangrene épidémique; de plus une inattention de la part de l'Obſervateur qui embarraſſe eſt l'incertitude où il nous met ſur une circonſtance eſſentielle; ſçavoir ſi ces hommes gangrenés l'ont été aux deux jambes, ou ſeulement à une. Je trouve encore une difficulté que je ne puis réſoudre, la gangrene eſt-elle ſurvenue aux moi-

gnons de ceux qui ſont morts, avant de l'être ? Et a-t'on dû imputer leur mort à propagation de cette maladie ? Il ſemble que M. Boucher n'ait rapporté ce détail que pour prouver les effets de la prétendue ſemence grangreneuſe cependant il n'en parle pas.

Je fis part de mes doutes à l'Auteur dans le voyage que j'ai fait à Lille cette année 1754. C'eſt un mal, ſans doute, qu'il n'ait pas vû par lui-même ce qu'il rapporte ; cependant voulant éclaircir de bonne foi ce myſtere, & ayant fait des recherches : voici les éclairciſſemens qu'il m'a communiqués.

Certificat de M. Vandegracht, Maître Chirurgien de Lille, du 19 Juillet 1754.

» Je ſouſſigné certifie que le ſieur » Pyaloux, Chirurgien en Chef de » l'Hôpital de Sclin près de Lille, m'a » aſſuré que dans la gangrene épidémi- » que appellée le feu S. Antoine qui a » régné en 1749 & 1750. dans plu- » ſieurs Villages voiſins des marais, » il avoit fait pluſieurs amputations à » des membres gangrenés, infructueu- » ſes, pendant que la gangrene s'éten- » doit, que s'étant déterminé à ne plus » en faire que le mal ne fût borné par » un commencement de ſéparation en- » tre le mort & le vif, il avoit réuſſi » dans toutes celles qu'il avoit faites

» dans ce cas, & notamment deux am-
» putations de la cuisse; que de tels
» succès ne lui étoient pas nouveaux,
» ayant déja vû des membres gangre-
» nés se séparer d'eux-mêmes, ce qui
» le détermina à prendre ce parti, fut
» aussi la lecture qu'il avoit faite de l'ex-
» cellent Traité de M. Sharp sur la
» gangrene.

M. Vandergracht finit par faire l'éloge du mérite de M. Pyaloux mort en 1751. il n'a pas pris garde que ce Chirurgien n'a pû lire l'excellent Traité du Chirurgien Anglois en 1749 ni 1750. puisqu'il n'est imprimé qu'en 1751. Voici ce que ce Chirurgien m'a fait communiquer pour son compte concernant la matiere dont il s'agit.

XV. Observation. Sur une Gangrene où l'amputation ne fut faite que lorsque la Gangre ne fut bornée.

Il déclare que dans le mois d'Août 1750. il a traité avec M. Laury, Maître Chirurgien établi à Boudesec, Village du voisinage de Lille, un Paysan du même Village âgé de 76 ans attaqué de la gangrene épidémique dont il a été question, à la main & à l'avant-bras, il dit qu'il ne voulut pas faire l'amputation pendant qu'il ne vit aucune séparation du mort avec le vif: qu'en attendant que la Nature fît cet

effort il uſa des remèdes qu'il crut les plus propres à borner la gangrene, ce qu'ayant obtenu vers le dixiéme jour de ce traitement il fit auſſi-tôt l'amputation de l'avant-bras, trois travers de doigts au-deſſous de l'endroit où la gangrene s'étoit bornée. Ce Chirurgien voyant enſuite que trois artéres principales fourniſſoient abondamment de ſang, en fit la ligature, après quoi il abandonna le malade à M. Laury qui le guérit ſans qu'il ſurvînt le moindre accident.

J'ai rapporté cette Obſervation pour ne pas manquer à M. Boucher qui me l'a remiſe, car d'ailleurs elle eſt totalement inutile à ſon ſentiment & à celui de M. Sharp, elle eſt même inutile à tout autre point & de théorie & de pratique.

Voilà les preuves que M. Boucher put recueillir pour lors, afin de donner à ſa note l'autenticité dont elle a beſoin, on voit aſſez qu'elle ne ſuffiſent pas ; au reſte ce n'eſt la faute de ce Docteur, que parce que M. Pyaloux a manqué de donner lui-même cette autenticité ; il eſt vrai que s'il l'eût donnée, il eut été contredit par des Chirurgiens de Lille, qui ont été

également employés pour la guérison de cette prétendue gangrene épidémique ; il suffira pour le faire croire de rapporter deux Observations qui m'ont été communiquées par M. Chastanet, Chirurgien Aide-Major des Armées & de l'Hôpital Militaire de Lille ; je vas les transcrire mot à mot telles qu'elles sont, m'ayant paru mériter d'être données en entier.

Premiere Observation.

XIV. Observation. Sur une amputation faite dans la propagation de la Gangrene. Par Chaitanet.

» Le 13 Novembre 1749. je fus » demandé pour voir Marie-Anne-» Toinette Buisset, âgée de 16 ans & » demi, demeurant à Hocron, Paroisse » de Samghin en Wep ; je lui trouvai » les doigts du pied droit gangrénés, » elle me dit qu'elle avoit ressenti » quinze jours auparavant de vio-» lentes douleurs dans cette partie, » lesquelles étoient suivies de mouve-» mens convulsifs si furieux, qu'elle » étoit obligée de se jetter sur le ven-» tre, & de se traîner dans cette si-» tuation tant que la douleur persis-» toit, & qui recommençoit trois & » quatre fois le jour, & duroit cha-» que fois une demie-heure ; ces accès » commençoient par un sentiment de

„ chaleur très-vif, & finiſſoient par un „ froid inſupportable. Lorſque la peau „ commença à changer de couleur & „ que les doigts ſe noircirent ce ne fut „ plus dans cette partie qu'un mêlange „ de douleur, d'engourdiſſement, de „ peſanteur & d'inquiétude, nulle ten- „ ſion ni inflammation : la malade „ étoit ſans fiévre elle avoit au con- „ traire le poux petit, enfoncé & „ languiſſant.

„ Je n'héſitai pas à lui faire de pro- „ fondes inciſions non-ſeulement ſur „ la partie attaquée de gangrene ; mais „ auſſi ſur les parties ſaines du pied, „ voiſines de celles qui étoient affec- „ tées, il ne ſortit de ces différentes „ inciſions qu'un ſang très-noir & en „ petite quantité. Je les baſſinai avec „ l'eau camphrée & amoniacée, je mis „ la malade à l'uſage d'une infuſion de „ quinquina, d'abſinthe & de cala- „ menthe dans du vin de Bourgogne, je „ ne retirai aucun fruit de ces premiers „ ſecours la mortification ſe commu- „ niqua bien-tôt ſur le coup du pied „ & autour de ſon articulation avec „ la jambe ; ces différens progrès ſe „ firent en moins de quinze jours ; „ mais voyant que j'attendois en vain

» que la gangrene se fixât, que les
» doigts du pied par où cette maladie
» avoit commencé se séparoit sans ef-
» fort, & jugeant de la conséquence
» de cette propagation par le progrès
» que la gangrene faisoit dans l'éten-
» due de la jambe, je pris le parti de
» faire l'amputation de cette partie.

» Elle fut faite en présence de M.
» Planque, Chirurgien-Major, dans
» le lieu accoutumé, au dessous de
» la tubérosité du tibia, environ cinq
» pouces au-dessus de la mortification.

» Après avoir circulairement coupé
» les chairs à la maniere ordinaire, &
» scié les deux os, je lâchai le tourni-
» quet pour faire la ligature des vais-
» seaux, je m'en dispensai ne voyant
» pas sortir une goute de sang; j'en
» fus surpris avec d'autant plus de rai-
» son que la malade avoit beaucoup
» souffert de l'opération, & que les
» chairs du moignon étoient rouges &
» vermeilles; je fis des frictions avec
» des linges chauds sur le trajet des
» vaisseaux, espérant que divisant le
» sang il pourroit couler par leur ou-
» verture, précaution inutile, il n'en
» coula pas; les artéres étoient trop
» oblitérés & leur calibre trop rétressi;

» j'introduiſis dans leur capacité un » ſtilet, comptant que le ſang couleroit » le long de cet inſtrument ; il n'en » ſortit que quelques goutes fort noir » & polipeux.

» Cette circonſtance me fit aban- » donner le deſſein que j'avois de faire » la ligature ; je panſai le moignon » avec de la charpie trempée dans l'eau- » de-vie, & je trempai de même le » reſte de l'appareil.

» Je fis faire enſuite un digeſtif » avec le baume d'Arceus, l'onguent » baſilicum, l'huile d'ipericum, l'é- » giptiac & le ſtirax liquide, Je fis » continuer le vin de Bourgogne, » préparé comme je l'ai dit, & par » intervalle on lui en donnoit d'un » autre dans lequel on avoit fait bouil- » lir un peu de canelle & de ſucre.

» Je levai l'appareil le lendemain » contre l'uſage ordinaire ; j'apperçus » cinq ou ſix taches noires de la gran- » deur d'une piéce de ſix ſols ſéparées » les unes des autres, le reſte des » chairs ne me parut pas auſſi vif que » la veille ; je ne doutois pas que ce » ne fût un commencement de gan- » grene au moignon, ce ſoupçon me » fit prendre des précautions pour

„ éviter qu'elle ne se confirmât mieux
„ elles me réussirent. Je joignis à huit
„ onces de mon digestif la même quan-
„ tité d'essence de térébenthine, je mis
„ séparément une quantité de cette li-
„ queur que je fis chauffer à un certain
„ degré, j'y trempai les bourdonnets
„ & les plumaceaux enduits du diges-
„ tif, & je les appliquai ainsi chaude-
„ ment sur la playe du moignon. Le
„ reste de l'appareil fut trempé dans
„ une fomentation aromatique animée
„ d'eau-de-vie camphrée.

„ Ce pansement fit beaucoup souf-
„ frir la malade, elle eut même un peu
„ de fiévre, dont je ne fus pas fâché ;
„ j'apperçus vers le sixiéme jour de la
„ suppuration, les escarres qui me pa-
„ rurent bornées, & je vis avec satis-
„ faction qu'elles n'étoient pas pro-
„ fondes & qu'elles commençoient à se
„ détacher ; il n'y en avoit plus le dou-
„ ziéme jour, les plus superficielles
„ étoient tombées d'elles-même, & j'a-
„ vois enlevé les autres avec la pointe
„ du bistouri, les chairs avoient pris
„ une bonne couleur à mesure que
„ la suppuration s'étoit établie ; ce
„ qui fit que je retranchai du digestif
„ l'essence de thérebentine & l'égyp-

„ tiac

„ tiac. La ſuppuration en devint plus „ abondante, le bon état de la Playe „ fit des progrès ; l'exfoliation ſe fit „ au bout de deux mois & demi, & „ la cicatrice ſuivit de près.

„ C'eſt ainſi que s'eſt terminée cette „ grande maladie ſans ligature de vaiſ- „ ſeaux, ſans la moindre effuſion de „ ſang pendant la cure, ſans aucune „ dénudation ni ſaillie des os & ſans „ rien de fâcheux. Je laiſſe aux Maîtres „ de l'Art à juger ſi j'eus raiſon de ne „ pas attendre que la mortification ſe „ bornât par elle-même, du moins „ le ſuccès me juſtifie ; bien des „ exemples malheureux dans le même „ tems, & dans le même village où il „ régnoit une gangréne ſéche épidémi- „ que ; bien des exemples malheureux „ dis-je, me déciderent au parti que j'ai „ pris de faire l'amputation dans la „ propagation de la gangréne, & quoi „ qu'on en diſe dans l'excellent Ouvra- „ ge de l'Académie Royale de Chi- „ rurgie, l'Obſervation ſuivante peut „ au moins balancer le ſentiment de „ ceux qui penſent qu'il faut toujours „ attendre que la gangréne ſe borne „ par elle-même.

Réflexions de l'Auteur.

SECONDE OBSERVATION.

XIX. Observation. Par le même sur une amputation faite dans une gangréne bornée.

„ Le nommé Jean Planque âgé de „ 60 ans, Habitant de Saing-Hin en „ Wep, me fit demander vers le commencement de Décembre 1749. „ Je lui trouvai le pied droit noir & „ desséché, le tibia & le péronné dénué „ entiérement des parties qui auparavant les environnoient, voulant „ sçavoir le commencement & le „ progrès de cette maladie : voici le „ compte qui me fut rendu.

„ Il y avoit deux mois & demi que „ ce malade avoit senti des douleurs „ violentes aux doigts du pied, qui „ furent bien-tôt suivies d'un sphacele „ parfait ; le pied se dessecha sans donner aucune mauvaise odeur & en „ moins de quinze jours la jambe eut „ le même sort : enfin la mortification „ se borna à la partie supérieure de la „ jambe vers l'endroit de la tubérosité du tibia ; il se fit en cet endroit un ligne circulaire qui en moins „ de huit jours pénétra jusqu'aux os. „ La même chose arriva au-dessus de „ l'articulation du pied de maniere que „ tout ce qui fut compris entre ces

„ deux lignes circulaires tomba & laiſſa
„ les deux os à nud. Le pied s'étoit
„ conſervé dans ſon entier, parfaite-
„ ment deſſeché. Le cercle de la partie
„ ſupérieure de la jambe ſuppuroit, il
„ ni avoit point de douleur au genouil
„ n'y à la cuiſſe. Je ſciai les deux os,
„ après quoi je pançai la Playe avec
„ un digeſtif; j'eus des ſuppuraions,
„ néammoins la Playe reſta toujours
„ pâle & blafarde & le malade mourut
„ le ſixiéme jour.

Ces deux Obſervations par l'appui qu'elles ſe prêtent, forment une critique intéreſſante contre l'opinion de M. Sharp, que M. Boucher a adoptée, mais avec des reſtrictions. Le premier veut, comme je l'ai déja dit, qu'on attende à perpétuité que la gangréne s'arrête d'elle même, il eſt *abſurde* dit-il de faire l'amputation tant que la gangréne s'étend. Notre Compatriotte *a*) veut au contraire, qu'on s'empreſſe de la faire quand la gangréne eſt prête à gâgner l'endroit au-deſſus duquel on doit faire la ſection des chairs, pour couper le membre. Cette diférence de ſentiment quant à ce point, me fait penſer que l'un des deux Auteurs voit

(*a*) Pag. 477.

périr les malades avec trop de ſécurité & que l'autre voudroit enfin les ſauver en faiſant une opération trop retardée.

M. Chaſtanet s'eſt acquis le droit de concilier leur diférens avis, il donne aſſez de tems à la Nature pour qu'elle prenne le parti que Mr Sharp attend trop, & il prévient M. Boucher qui met trop de riſques dans ſon attente.

La premiere Obſervation du Chirurgien Aide-Major doit faire ouvrir les yeux à M. Boucher. Cette Obſervation jointe à la ſeconde doivent confondre M. Sharp ; dans l'une on voit une ſemence de gangréne impuiſſante quand les ſecours de l'Art ſont employé à propos. J'ai vû le moignon de la malade qui fait l'objet de cette Obſervation ; je n'ai pas vû de cicatrice mieux faite, ni moins d'apparence de dénudation & de ſaillie. Je voudrois expliquer pourquoi il n'eſt pas ſurvenu la plus petite hémoragie pendant la cure, quoique les chairs fuſſent rouges & vermeilles, même au moment de l'amputation ; mais je ſens que je ne le puis d'une maniere ſatisfaiſante ; la nouveauté du cas m'embaraſſe ; le moignon n'étoit pas gangréné ; il paroît ſeulement qu'il étoit prêt de l'être ; s'il

l'eût été la ſuppuration n'eût pas été purulente, & ſuppoſé que de putride elle fût devenue telle, il y auroit eu une dénudation proportionné à la perte de ſubſtance des parties ſuppurées.

Le rétréſſiſſement du calibre des artéres remarqué par M. Chaſtanet, peut bien faire appercevoir que la cauſe de cette gangréne étoit dans les artéres même ; mais elle n'explique pas comment leur action organique a pû ſe rétablir, & en même tems retenir le ſang dans des calibres qui ont dû ſe dilater juſqu'à reprendre leur forme naturelle.

On voit par le malade de la ſeconde Obſervation, que faute de ſecours aſſez éclairés la Nature a opéré par elle-même, la ſéparation du mort & du vif, que le Chirurgien Anglois attend avec tant de confiance. L'amputation, ſelon lui, s'eſt donc faite à propos ; on a vû ce qui en eſt réſulté. Or ſi l'on conclut d'après ces deux Obſervations, il n'y a pas de doute qu'il n'y ait plus de riſque d'attendre que la gangrene s'arrête, que de l'attaquer dans ſes progrès.

S'il eſt des gangrenes locales de cauſes externes, comme on n'en

peut douter, il en eſt auſſi de cauſes internes, mais à la vérité elles ſont plus difficiles à concevoir : cependant ſi l'on examine avec attention quelques gangrenes de ce genre, on ſera perſuadé qu'il en eſt plus fréquemment que M. Sharp ne le penſe.

J'ai dit plus haut qu'une gangrene qui s'arrête pouroit bien être une gangrene locale, c'eſt-à-dire que ſa cauſe réſide dans cette partie même, & cela quoi qu'elle puiſſe être émanée immédiatement du ſang. Je conçois que cette derniere peut arriver de deux manieres. La premiere par un tranſport d'une humeur putride dans le ſang, dont la Nature s'eſt débarraſſée pour la dépoſer ſur une partie ; l'expérience autoriſe cette opinion, mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en prouver la réalité.

Le ſecond genre de gangrene locale de cauſes internes, peut d'abord dépendre d'un vice particulier de la partie qu'elle attaque ; l'impreſſion que ce vice commence par faire ſur les artères, eſt un ſentiment ſur cette eſpéce de cauſe qui a été réfléchi & combattu ; il paroît qu'il eſt adopté aujourd'hui, ſans qu'on ait dit encore qu'elle

eſt la nature particuliere de ce vice, ni de quelle maniere il agit ſur le ſyſtême arrériel & enſuite ſur celui des nerfs, qui ſont communément les derniers attaqués dans ce genre de gangrene.

On ne remarque pas dans la gangrene de cette claſſe, non plus qu'à toute autre eſpéce de gangrene ſeches, d'engorgement ſenſible, à la différence de la gangrene humide, la partie morte ſe deſſéche au contraire; ce qui fait penſer à celui qui a le mieux réfléchi ſur cette gangrene, que ce deſſéchement préſerve la partie de diſſolution putride, ce qui n'ariveroit pas ſi les ſucs étoient ſtagnans, & engorgés, comme dans la gangrene humide; ce qui fait auſſi que ces deux genres de gangrene ſont ſi eſſentiellement diférens par leurs principes originaires, leur eſſence, leur cauſes, leur ſignes, & même leur traitement, à bien des égards.

L'inflammation accompagne rarement la gangrene ſéche de l'une & l'autre cauſe, auſſi ſe termine t'elle beaucoup plus ſouvent par deſſéchement que par la voye de purulence.

On voit dans une Obſervation d'un

Observation Desséchement suprême. Par M. De la Motte.

de nos plus fertiles Obſervateurs ; qu'un de ſes malades eut les chairs gangrennées auſſi dures que la corne, & il eſt vrai que communément elles réſiſtent à l'inſtrument le mieux afilé. L'Auteur que je viens de citer, dit qu'il en eſt qui ſont auſſi noires & auſſi racornies que ſi on les avoit fait ſécher au feu, j'ai vû des parties ainſi transformées.

La douleur & le ſentiment de froid vont de compagnie avec cette maladie, la premiere eſt d'autant plus durable que les nerfs ſont les derniers attaqués de mort, ce qui fait que les eſprits animaux ſont violemment & long-tems agités dans les nerfs qui, comme on ſçait, ſont les organes du ſentiment, comme le ſang l'eſt de la chaleur, que la partie perd toujours dans cette maladie de plus en plus par le défaut d'action dans le vaiſſeaux ſanguins.

SECTION VII.

De quelques reflexions ſur le traitement de la Gangréne ſéche, qui peuvent ſervir de récapitulation.

UN des points capitaux qui me reſte à traiter, un peu plus particulierement, eſt de ſçavoir, ſi réſolument il convient d'abandonner la gangrene à elle-même, c'eſt-à-dire, s'il faut attendre qu'elle s'arrête afin que ce qui eſt mort ſe ſépare naturellement de ce qui eſt vivant.

Ce ſeroit une grande découverte en Chirurgie, d'établir comme une regle invarible qu'il faille attendre que la gangrene ſe fixe d'elle-même ; c'eſt l'opinion de M. Sharp. Ce ſeroit donc une découverte dont la Chirurgie lui ſeroit redevable ſi cette opinion n'étoit combattue par les maximes de la théorie & les loix de l'expérience. Cet Auteur s'eſt certainement abuſé en confondant dans ſa pratique la gangrene ſéche & la gangrene humide.

La différence de ces deux genres de maladies eſt trop manifeſte dans l'état préſent de notre Chirurgie pour qu'on

puisse s'abuser sur leur caractére. Je n'ajoûterai rien à ce que j'ai dit précédemment dans cet ouvrage de la gangrene humide, je crois avoir suffisamment prouvé que ce seroit pécher contre les régles les mieux établies de la Chirurgie d'être dans l'inaction pendant les progrès de cette maladie, & de ne pas l'attaquer Chirurgicalement dans son commencement & même dans ses progrès.

Si nous sommes parvenus à distinguer si afirmativemeut la gangrene humide de la séche, il s'en faut bien que nous soyons encore parvenus au point de distinguer dans celle-ci celle qui s'arrête de celle qui ne s'arrête pas; les vrais signes pour y parvenir nous manquent, parce que nous ne connoissons pas suffisamment les principes, ou la nature de ces deux espéces, très-differentes par elles-mêmes non-seulement parce que l'une se fixe & que l'autre ne se fixe pas; mais encore parce que cette derniere dans quelques espéces, iroit rapidement, si des incisions convenables ne précédoient l'usage des remédes les plus efficaces. Ces deux genres different encore par d'autres circonstances essentielles qu'il

eſt inutile de répéter. M. Sharp avoue dans la ſeule Obſervation qu'il a donnée, qu'il en eſt de fort lentes dans leurs progrès, & ce qui doit paroitre étrange eſt que cette Obſervation ne ſoit qu'une allégation inutile pour lui : & que ſans le vouloir, il en ait fait une Obſervation favorable à notre ſentiment.

XXI. Obſervation. Sur une gangrêne qui ne fut bornée que par la mort du malade, page 312.

» J'ai vû, dit-il, un cas où la gan-
» grene vint fort lentement, enſorte
» qu'au bout de trois mois, depuis
» qu'elle avoit commencé, elle n'in-
» commodoit pas beaucoup le malade,
» quoi qu'elle eût gâgné juſqu'à la
» moitié de la jambe, en montant ;
» néanmoins quelque tems après, le ma-
» lade tomba en langueur & mourut.

Eſt-ce une omiſſion de l'Auteur de ne pas dire ce qu'il fit ou ce qu'il eût fallu faire pour empêcher les ſuites funeſtes d'une gangrene, ſi lente à faire des progrès ? Peut-être ne fit-il rien dans la confiance que cette maladie borneroit enfin ſon étendue par une ligne de ſéparation qui le mît en état de faire l'amputation. Il y a lieu de croire qu'en attendant il ne fit rien d'eſſentiel, cette inaction, étant l'objet de ſa pratique, ſi on en excepte quelque deſ-

fensif d'une foible vertu. Cette conduite, ce me semble, prouve médiocrement l'état présent de la Chirurgie, ou plûtôt ne le prouve pas, le malade eut trouvé d'autres secours dans nos mains, la crainte que le vice gangreneux ne fluât dans le sang, nous eut fait employer des moyens ou plus efficaces, ou plus propres à tirer un pronostic instructif. Tel est l'état de notre Chirurgie, à quoi j'ajoûte qu'il n'est pas différent, quant à ce point, de ce qu'il étoit du tems de Paré jusqu'à M, De la Motte, & de celui-ci jusqu'à nous.

Ce malade de M. Sharp, ne prouve donc pas du tout qu'il faille attendre que la gangrene s'arrête d'elle-même, il prouve au contraire la nécessité de supposer qu'elle ne s'arrêtera pas ; ensorte qu'il est évident qu'un malade dans ce cas courra moins de risques en prévenant les progrès de la gangrene par des incisions ou par l'amputation, comme fit M. de Chastanet dans la premiere Observation, que d'attendre comme M. Sharp l'a fait.

Cette attente peut être prescrite lorsque l'on voit un commencement de ligne circulaire, qui trace des bornes

aux parties mortes; on peut n'y toucher pour lors que pour finir l'amputation commencée par la Nature ; elle pourroit la finir elle-même, mais avec plus de tems, c'eſt une gangrene dont la cauſe eſt locale, & dont les effets ont été épuiſés dans l'eſpace qu'elle a parcouru. Il peut en être de même dans ces tranſports d'humeurs putrides répandus dans le ſang & dont j'ai parlé ailleurs, dont la Nature ſe débaraſſe pour accabler une partie par un effort de méchanique inconcevable. On a vû de ces tranſports gangreneux critiques mettre la Nature dans un état de liberté dont elle ne jouiſſoit pas auparavant. J'ai précédemment mis cette gangrene dans la claſſe des locales. Il ne faut pourtant pas trop s'occuper de l'eſpérance que ces deux eſpéces ſe fixeront ; le tems & certaines tirconſtances doivent limiter cette attente, que trop de ſécurité doit rendre funeſte. M. De la Motte va nous éclaircir, à la vérité, autrement qu'il ne ſe l'eſt propoſé.

XXII. Obſervations ſur une gangréne critique trop long-tems méconnue & trop négligée ; par M. De la Motte, Obſ. 22.

Une femme qu'il avoit accouchée, il y avoit un mois ; relevée & ſe portant bien, fut tout à coup ſaiſie d'une douleur extrême à un pied, ſans qu'il parût la moindre affection à cette partie.

L'Auteur ne se défiant pas assez de cette douleur, eut recours à un cataplasme anodin *simple*, mais la douleur augmentant, il en appliqua cinq heures après un autre, fait avec les farines, les fleurs de camomilles, de mélilot, le populeum & la graine de lin; la douleur augmentant encore, il eut recours à un cataplasme *confortatif* fait avec d'autres farines, les poudres aromatiques, & en appliquant ce dernier, il apperçut que la jambe étoit tuméfiée & même enflammé jusqu'à la jarretiere. Il me semble qu'il pouvoit déja soupçonner un vice gangreneux prêt à se développer & qu'il étoit visible que ce développement se faisoit à grands pas: c'est de quoi cependant il ne fut nullement occupé, puisqu'il se contenta de réapliquer le même cataplasme. Il croyoit la dou leur parvenue à son dégré le plus éminent, il se trompa elle augmenta encore; mais enfin elle diminua peu à peu, la malade devint tranquile de maniere à passer une nuit *heureuse*,
» ce qui me porta, dit l'Auteur, à la
» laisser dans cet état jusqu'au matin
» à dix heures que je fus la voir, ce
» que je différai de faire la sçachant
» mieux.

Il ne penſa pas que ce mieux étoit un mal funeſte. Il avoit déja parlé de cette *étonnante* douleur à M. Fremont, Chirurgien ; celui-ci ſe rendit ſeul chez la malade ; elle releva elle-même l'appareil pour lui faire voir un pied qui l'avoit ſi fort tourmentée, & auquel elle ne ſentoit plus aucune douleur. Ce Chirurgien apperçut de groſſes phlictaines, qui s'étendoient ſur la jambe ; il ſe contenta cependant de remettre le même cataplaſme. Il fut enſuite chercher l'Auteur pour l'avertir de cet accident. M. De la Motte s'y attendoit ſi peu, & en fut ſi médiocrement ſurpris qu'il l'attribua à l'application trop chaude du cataplaſme : enfin ces phlictaines & la ceſſation inattendue de la douleur, ouvrirent les yeux à l'Obſervateur, il ne douta plus que la gangréne ne fût annoncée par ces ſignes. Ce jugement trop tardif ne fut que trop bien confirmé, le pied juſqu'au deſſous des maléoles étoit entiérement mortifié. L'Auteur qui dans le fond de ſon ame devoit ſentir qu'il avoit perdu du tems, ne s'occupa pas de faire des inciſions, qui euſſent été auſſi inutiles dans ce moment ; qu'elles auroient pu être avantageuſes antérieu-

rement, & ne ſongea qu'à faire au plûtôt l'amputation. Deux heures de retard, depuis cette réſolution, & dont l'Auteur ne dit pas la raiſon, empêcherent que cette opération ne fût faite.

La mortification qui n'étoit qu'au pied juſqu'aux maléoles, gâgna dans ce court eſpace de tems juſqu'au genou. Un progrès ſi rapide en impoſa au deux Chirurgiens. Un troiſiéme mandé le lendemain par des Dames charitables, qui trouverent bien étrange qu'on abbandonnat ainſi la malade, fut plus hardi ou plus imprudent, il fit l'amputation de la cuiſſe, elle ne réuſſit pas, & cela devoit être.

L'Auteur s'étoit abſenté, il trouva l'amputation faite à ſon retour; il fut étrangement ſurpris que ce Chirurgien nouveau venu, eût fait cette opération; *tandis que cinq jours auparavant*, M. Fremont & lui s'étoient refuſés à l'amputation de la jambe. Il fait ſur cet événement des réflexions très-ſenſées, ſi on les applique au moment où l'amputation fût faite, laquelle doit être blâmée avec raiſon, s'il eſt vrai comme l'Auteur le dit (*a*), que la gangré-

(*a*) Page 108.

ne s'étoit communiquée juſqu'au tronc des gros vaiſſeaux au-dedans de l'abdomen ; mais ces réflexions ſont faites d'après coup. La conduite de M. De la Motte n'eſt pas moins blâmable de ne s'être pas aſſez défié des après du développement de la gangréne, & il n'eſt pas moins fondé de blâmer le troiſié- Chirurgien d'avoir fait l'amputation après ce développement.

Une vive douleur qui ſe manifeſte inopinément, qui perſévere en augmentant & qui ne fait appercevoir aucune cauſe ſenſible ni aucune altération dans la partie où elle réſide, doit faire craindre qu'elle n'annonce une mortification prochaine, ſurtout après un mois d'une couche qui, peut-être, fut conduite ſans trop de précaution ; mais l'Obſervateur n'ignoroit pas que cette douleur, que rien ne peut appaiſer, n'eût en elle, ou ne fut produite par un principe d'une gangréne future. J'avoue que la ſécurité de ce grand Praticien m'étonne ; lui qui recommande ſi déterminément les inciſions dans les diſpoſitions à gangréne, ainſi que dans la gangréne même.

Ceux qui connoiſſent l'Auteur que j'oſe blâmer dans cette occaſion, ont

dû trouver étrange qu'il ne fût pas convaincu, ou tout au-moins persuadé que la gangréne existoit lorsque M. Fremont, qui avoit vû fortuitement la malade, lui dit que la douleur avoit entiérement cessé, & qu'il avoit apperçu plusieurs phlictaines sur la partie qui venoit d'être si excessivement douloureuse, à quoi ce Chirurgien dont M. De la Motte fait éloge ajouta qu'il étoit à craindre que la guérison sur laquelle M. De la Motte avoit compté dès la veille, ne fût une gangréne confirmée par la cessation de la douleur & l'apparition de ces phlictaines. Il paroît que notre Observateur n'en fut que médiocrement persuadé ; mais il en fut convaincu lorsque dans un nouvel examen qu'il fit, *il truva le pied jusqu'au dessous des maléoles, absolument mortifié.*

La malade dans ce dernier état devoit s'attendre à une prompte décision sur le parti qu'il falloit prendre, aussi fut-il pris ; il n'étoit plus tems de reculer ; mais les incisions qui eussent pû être efficaces quelque jours auparavant, parurent superflues dans ce moment. M. De la Motte se décida tout-à-coup pour l'amputation de la

jambe, après cependant avoir tâtonné le terrain avec la foible pointe d'une lancette pour s'aſſurer juſqu'où laperte du ſentiment s'étendoit.

Deux heures de retard employées à diſpoſer un appareil, que l'on eut pu faire en beaucoup moins de tems, ſuffirent pour rendre l'amputation impratiquable, la gangréne n'ayant fait qu'un ſaut depuis le deſſous des maléoles, où elle s'étoit d'abord fixée juſqu'au genouil. Cette rapidité dont l'Auteur fut ſurpris, je ne ſçais pourquoi, l'étonna au point qu'il ne vit d'autres reſſources que de réappliquer le même cataplamſme fait antérieurement pour calmer la douleur, & du reſte d'abbandonner la malade à ſon triſte ſort.

Je ne penſe pas qu'on puiſſe reconnoître à cette indolence un Auteur, qui vient de nous donner, dans ce qui a précédé, de ſi beaux préceptes pour prévenir & pour arrêter les progrès d'un mal auſſi dangereux; apeine M. Sharp pourroit le juſtifier, ſi cette Obſervation lui étoit connue.

L'idée de M. De la Motte n'a pas été cependant d'imaginer que cette gangréne ſe fixant, & que la Nature

pourroit séparer le mort du vif, comme l'auteur Anglois s'y seroit attendu. L'Observateur crut la malade perdue sans ressource, surtout voyant que le lendemain la gangréne s'étoit accrue jusqu'à la moitié de la cuisse; ce qui fit qu'il convint avec son Collegue de continuer le même cataplâsme ; » plus, comme il le dit (*a*), pour con- » soler cette malade par l'espérance, » en voyant que nous ne l'abandon- » nions pas, que dans la pensée qu'il » lui pût être d'aucune utilité.

XXIII. Observation. Sur le même sujet par le même. Obs. 83.

L'Auteur fait la même faute dans l'Observation suivante. Une Religieuse fut saignée au pied pour suppléer à des régles trop tardives: une légére douleur se fit sentir à la circonférence de la piquûre qui fut suivie d'inflammation. Il apperçut le quatriéme jour de la saignée, la gangréne autour de la piquûre, il fit quelques légeres scarifications sur des endroits livides, qui furent suivies d'effusion de sang & de douleurs. Au pancement du soir voyant que la gangréne augmentoit, il augmenta les scarifications qu'il porta jusqu'à la jarretiere. Le peu de succès de tout ce qu'il fit n'ayant

(*a*) Page 107.

pas empêché le progrès du mal, le lendemain, de l'avis de trois Conſultans réunis au ſien, il fut réſolu de faire l'amputation qui auroit déja du être fatie.

M. De la Motte s'explique aſſez mal ſur le retardement de l'amputation, il eſt difficile de juſtifier ſa conduite & celle des Conſultans réunis, de n'avoir pas fait cette opération dans un ſecond pancement qu'on lui fit ce jour même, au lieu des inciſions qui furent douloureuſement répétés. En indiquant l'amputation pour le lendemain; c'étoit vouloir ſe mettre comme ils firent dans la néceſſité de ne pas faire cette opération, en donnant le tems à la gangréne de faire des progrès qui firent mourir la malade.

Il eſt ſans doute des cas où l'amputation peut-être retardée avec ſuccès, il en eſt d'autres où la perte des minutes doit être comptée pour beaucoup; il en eſt très-peu à perdre dans la gangréne qui annonce la pourriture, ou qui y eſt déja arrivée : on ne doit pas en perdre non plus dans les cas où l'inflammation eſt voiſine de la mortification.

Il eſt à remarquer qu'une diſpoſition gangréneuſe, la gangréne & le dégré

des progrès de cette maladie qui mene au déſeſpoir, ne ſont quelquefois qu'un tems qu'on a de la peine à diviſer.

Dans le cas où cette diviſion peut-être faite, le tems le plus favorable pour prévenir les progrès qui rendent le ſecours de l'Art impuiſſant eſt dans l'intervale qui ſe trouve de l'inflammation qui précede la gangréne à la gangréne même.

Quelque rapidement que cet intervale ſe perde vis-à-vis de l'inattention du Chirurgien ; il peut cependant y avoir encore loin de cet inſtant à la mort dont un malade eſt menacé.

L'inflammation dont il s'agit, peut n'être que la ſuite d'une compreſſion & de l'étranglement des parties ; elle peut être l'effet d'une métaſtaſe, qui a débaraſſé la Nature d'une humeur qui la menaçoit plus dangereuſement ailleurs.

Dans les cas de ce genre, le retardement des procédés & des premiers ſoins eſt de la derniere conſéquence ; parce qu'il peut y avoir un beaucoup moindre intervale de la mortification à ſes progrès funeſtes, que de l'inflammation à la mortification. D'ailleurs e

procédant dans ce premier tems, on y ajoûte le ſecond, c'eſt-à-dire la durée de la mortification avant qu'elle arrive à la pourriture.

Ces deux tems que la cauſe ou le genre de la gangréne rend quelquefois remarquables, ſont auſſi différens par les procédés; on place les inciſions dans le premier tems & l'amputation dans le ſecond. Les inciſions ont pour derniere reſſource, de tâtonner le terrain pour ne pas faire l'amputation dans la gangréne, l'inſenſibilité des parties gangrénées ne ſe manifeſte pas toujours à nos ſens, au lieu qu'on ne s'y trompe jamais quand on les diviſe avec l'inſtrument tranchant.

L'Auteur accompagne les deux Obſervations précédentes, de réflexions qui ſemblent devoir ſervir à prouver qu'il ne faut pas faire l'amputation dans la propagation de la gangréne. On pourroit croire cependant que ces deux malades auroient pû gâgner, ſi on la leur avoit faite, à l'un lorſque l'Auteur s'occupoit à changer les divers cataplaſme dont il fit l'uſage; à l'autre avant de redoubler les ſcarifications; en tout cas il ne pouvoit en arriver pis. Le mauvais exemple fourni

par le premier malade auroit dû du-moins faire changer de conduite pour le second. Ma critique m'eſt dictée par l'Auteur même, c'eſt ce que l'on va voir par l'Obſervation ſuivante.

XXIV. Obſervation. Sur une gangréne abandonnée. Par M. De la Motte.

On le manda pour une Demoiſelle âgée de 60 ans, qu'il trouva dans une extrême ſaleté, avec les pieds livides jusqu'aux maléoles, & ſans ſentimens; accidens cauſés par le froid.

» Je n'eus pas beſoin, dit-il, d'un » long examen pour connoître le mal, » ni beaucoup réfléchir pour réſoudre » ce qu'il convenoit de faire, qui » étoit de couper les deux jambes; » mais comme cette entrepriſe étoit » extrême, & ſon exécution violente, » on envoya chercher M. Bouquan- » ville Docteur en Médecine, & M. » Fromont Chirurgien, qui convin- » rent bien avec moi de la néceſſité de » l'opération; mais que l'âge & la foi- » bleſſe à laquelle cette Demoiſelle » étoit réduite, ne permettoit pas de » l'entreprendre, pourquoi l'on quitta » le deſſein & l'on abandonna la bonne » Demoiſelle à ce qui en pourroit ar- » river, ſe contentant d'envelopper » les pieds & les jambes de compreſſes » trempés dans de l'eau-de-vie, avec

» des

» des briques chaudes dont on les en-
» tourra, pour y rappeller la chaleur
» & conserver celle qui pourroit res-
» ter au-dessus.

» Trois jours ensuite M. Doucet y
» fut appellé, & ayant vû cette mala-
» de, examina cette maladie de même
» que ses forces, & l'état dans lequel
» elle étoit ; lui ayant encore trouvé
» de la ressource, m'envoya chercher
» de nouveau & me fit avertir d'appor-
» ter avec moi ce qu'il convenoit pour
» ces deux opérations ; je m'y rendis
« de grand matin avec mes deux gar-
» çons, & tout ce qui étoit nécessaire.

L'appareil prêt, il coupa une des jambes, & l'autre quatre heures après. La malade toute âgée qu'elle étoit & affoiblie, continue l'Auteur, soutint très-bien ces deux opérations. La cure s'en fit en assez peu de tems avec une bonne & entiére cicatrice.

Cette conduite, comme on le voit, ne ressemble nullement à celle que ce Chirurgien a tenue dans les deux derniers exemples. On est fâché de voir que sans M. Doucet cette malade alloit encore être abandonné sous prétexte qu'il ne faut jamais faire l'amputation dans le progrès de la gangréne.

On ne peut donc trop s'étonner de voir penser & agir si différemment un Praticien aussi éclairé ; si je me trouvois dans les mêmes circonstances , je ne balancerois pas à faire l'amputation avec plus de confiance aux deux premiers malades. 1°. A cause de la différence de l'âge. 2°. Parce qu'amputer deux jambes , ou n'en amputer qu'une , me feroit pancher de préférence pour le dernier parti. 3°. Par la raison , encore qu'une gangréne causée par le froid , comme le fut celle de cette Demoiselle , peut être attendue par l'espérance que la gangréne se fixera.

L'amputation des deux jambes à une personne si âgée, est sans doute une cruelle extrémité. Un Philosophe sans trop estimer ni dédaigner la vie , pourroit bien demander si elle vaut un tel sacrifice ? La Chirurgie ne répond pas à de telles questions ; sa morale nous porte par état à employer toutes ses ressources pour conserver la vie ; c'est l'objet de nos études , de notre application & de notre expérience : c'est principalement elle qui nous fait hasarder des opérations douteuses , quelquefois même dans des cas où tout

paroît désespéré, comme étoit celui de cette Demoiselle, pour lequel M. Drouet à joué le rôle d'un Chirurgien qui sçait prendre son parti.

Mon dessein n'est pas de faire son éloge au dépend de l'Observateur, sa bonne foi dans le récit de cette Observation nous rend ce célébre Chirurgien encore plus estimable. Peu d'Auteurs du moins, selon moi, méritent au même dégré la confiance qu'on lui doit; j'avoue ma reconnoissance, il m'a souvent servi de guide ; ce qui me porte à conseiller aux Eléves de s'occuper sérieusement de la lecture de la Chirurgie de cet Auteur. Il n'est pas infaillible dans la matiére que je traite, une des plus obscures de la Chirurgie. Aussurplus quel est dans notre Art celui qui peut prétendre à l'infaillibilité à juste titre ? Rien de plus difficile que de donner des régles invariables principalement pour certains genres de gangréne. Pourquoi par exemple cette maladie ne s'est elle pas arrêtée aux deux premiers malades de ces trois derniers dont je viens de parler, comme elle s'arrêta dans une quatriéme occasion rapporté par notre grand Observateur, & dont voici le détail.

XXV. Oservation. Sur une amputation que la Nature fit, sans le secours de l'Art. De la Motte page. 119.

Une fille, dit-il, âgée de dix-sept ans, ayant la gangréne bien confirmée à une jambe, l'Auteur voulut la lui amputer pour lui conserver la vie; elle s'y opposa opiniâtrement; la jambe se sépara au genouil dans l'article, dont-elle guérit parfaitement: sans s'être servie d'aucun remede que de linge blanc.

Faut-il de ce succès en faire une régle si générale qu'il faille comme M. Sharp, attendre que toutes les gangrénes s'arrêtent? Mais qui ne voit en méditant cette régle que trop de funestes exemples la contrarient trop visiblement. M. De la Motte ne se conduisit pas toujours par elle dans les les gangrénes qu'il traita. Il dit à l'occasion de cedernier exemple, que quand la mortification fait d'une heure à l'autre de rapides progrès, ce sera toujours inutilement que l'on fera l'amputation. Cela peut être dans quelque esépce; mais il s'en faut bien que cela soit toujours, surtout dans les gangrénes de causes externes, que cet Auteur confond ici avec celles qui sont produites par des causes intérieures, & ce n'est qu'après avoir fait voir ailleurs qu'elles méritent d'être distinguées.

Un Cavalier ayant ſes poches pleines de grenades faites avec du carton, & le feu y ayant pris ; ce fut pitié dit dit l'Auteur, de voir ce malheureux brûlé depuis la hanche juſqu'au pied. L'ayant apporté trois jours après à l'Hôpital, les Chirurgiens-Majors qui avoient vû le malade avant l'Auteur & qui le virent avec lui, furent d'avis de ſcarifier la jambe, la cuiſſe & la hanche, afin d'enlever la meilleure partie de ſes chairs brûlées, gangrénées & mortifiées; les quilles étoient d'une puanteur inſupportable : M. De la Motte adopta les ſcarifications, pour donner occaſion aux remédes d'agir afin de donner à la Nature la force de ſe d'ébarraſſer de cette quantité de chairs pourries, mais il rejetta le conſeil d'enlever les lambeaux. Les inciſions furent faites, les eſcarres ſe ſéparerent, enfin le malade guérit ſans aucune incommodité.

XXVI. Obſervation. Sur les avantages des inciſions ſans enlever les lambeaux de chairs par M. De la Motte. Obſ. 26.

Je penſe qu'on ne peut plus douter de la néceſſité & des avantages des inciſions ; je l'ai déja dit ; on relâche les parties tendues & on les dégorge ; On ouvre des voyes aux remédes pour porter leur vertu juſqu'aux parties qui jouiſſent encore de la vie, mais qui trop voiſines de celles qui ſont mortes,

ſeroient indubitablement atteintes du même vice, ſi on ne les mettoit en état de ſe défendre. De plus, on juge par elles de la profondeur de la gangréne, en mettant pour ainſi dire ſous les yeux le ſentiment de la partie. Les idées que l'on prend de la ſenſibilité ſont d'un très-grand avantage ; on ſcait à quoi s'en tenir, elles preſcrivent les bornes de l'Art. Saviard auroit pû ſe diſpenſer de couper la cuiſſe à la malade dont j'ai parlé ; & M. Ledran auroit ſçu ſi on devoit extirper la jambe de ſon malade.

Les inciſions ne peuvent donc être qu'inutiles, mais on tire un avantage de cette inutilité même comme on vient de le voir. La pratique des inciſions eſt donc le réſultat d'une régle ſinon invariable, du moins générale.

Nous n'avons pas des principes auſſi ſûrs pour déterminer l'amputation, parce que nous ignorons ſi la gangréne ſe fixera quelque part ou ſi elle ne ſe fixera pas. Si les progrès n'ont pas de fin, le malade périra indubitablement. On ne peut le ſauver qu'en ſacrifiant la partie déja morte, la conſervation de la vie doit valoir ce ſacrifice ; c'eſt la plus part du tems un reproche à ſe faire

Mais pourquoi voulant prouver l'inutilité de l'amputation, donne t'il pour exemple l'Obſervation concernant la Religieuſe dont il a été queſtion puiſqu'on voit dans ſon détail que la gangréne ne fit pas à beaucoup près ſes progrès d'une heure à l'autre & encore moins à la femme accouchée dont il parle dans l'Obſervation qui précede celle-là. On voit au contraire que l'une & l'autre de ces gangrénes ne firent des progrès que lorſqu'on leur eut donné le tems d'éclater, ſoit par la multiplication du vice gangréneux dans la partie, ſoit par ſon reflux dans le ſang. La Demoiſelle aux deux jambes amputées ne fait pas un cas différent; la gangréne eut éclaté auſſi maheureuſement, ſi le conſeil des tois Conſultans,& dont étoit l'Auteur, reût été ſuivi.

J'ai peut-être trop inſiſté ſur ces trois Obſervations ; en tout cas mon intention eſt bonne, je cherche à déchirer le voile qui nous cache la vérité : je n'oſe me flatter d'y avoir réuſſi, jeſpére qu'un autre ſera plus heureux ; c'eſt pour cela que j'ai raſſemblé tant d'Obſervations diverſes, perſuadé que ce ſera principalement à

elles que la Chirurgie en ſera redevable. J'ai déja prouvé ſuffiſamment, ce me ſemble, qu'il ne faut pas enlever par lambeaux les chairs gangrénées & que loin de fixer la gangréne par cette méthode, c'eſt au contraire lui donner de nouvelles forces. L'Auteur du Traité de la gangréne a adopté ce ſentiment.

Cet Auteur ne penſe pas de même ſur les ſimples inciſions dans cette maladie, du moins il veut qu'on n'en faſſe que lorſque la fiévre qui l'accompagne eſt ceſſée. Il a cru que ce dernier ſentiment étoit auſſi celui de M. De la Motte; mais il s'eſt trompé, comme je l'ai fait voir précédemment. De la maniere que je l'ai entendu, j'ai cru voir diſtinctement que M. De la Motte preſcrivoit les inciſions comme une régle générale, & c'eſt en conſéquence que j'ai rapporté pluſieurs de mes Obſervations dans la vûe de prouver la même choſe; ſi elle ne ſuffiſent pas pour autoriſer leur uſage; voici encore une nouvelle preuve de leur bonté; elle ſervira à faire voir de nouveau, les deux grands préceptes de l'Auteur dont nous empruntons tant de choſes, la néceſſité des inciſions & l'avantage de *ne pas enlever* les lambeaux.

de tarder trop long-tems à prendre ce ce parti. La guerison de la malade à qui M. De la Motte coupa les deux jambes à dû lui donner des regrêts, de n'avoir pas fait l'amputation aux deux malades qui précedent cette Observation.

On peut attendre que la gangréne s'arrête quand ses progrès sont tardifs, que la mauvaise odeur ne s'en mêle pas, que le gonflement & la tuméfaction ne se metrent pas de la partie, & par conséquent qu'elle reste dans le desséchement.

C'est un avantage de finir une amputation commencée par la Nature; & la raison en paroît simple si l'on se rappelle les deux grands inconvéniens qui se rencontrent dans les amputations ordinaires; le rétablissement de la circulation & l'établissement de la suppuration. Ces deux inconvéniens se rencontrent peu dans l'amputation déja commencée par la Nature; la suppuration est établie, & la circulation est arrangée; mais ces exemples sont rares. On peut en toute sûreté avoir toujours les instrumens tous prêts.

M. Boucher ne connoît pas d'amputation infructueuse de l'espéce dont je

viens de parler ; mais il se trompe, il y en eut plusieurs à l'occasion de la gangréne épidémique dont il à été question,&notamment celle que j'ai rapporté d'après M Chastanet,que ce Docteur a pû ne pas ignorer. La guérison en ce cas qui m'a parû la plus frappante, est celle qu'il rapporte à la fin de la même notte dont j'ai parlé. L'original de cette Observation qu'il m'a communiquée lui-même, mérite d'être rapporté en entier : c'est par elle que je vais finir cette partie de mon Ouvrage. Serai-je assez heureux pour avoir prouvé que l'état présent de la Chirurgie est différent de celui que nous a donné M. Sharp.

XXVII. Observation. Deux amputations faites au même malade commencée par la Nature & finie par l'Art, par M. Thery.

„ Je soussigné Maître Chirurgien de „ Lille, Chirurgien en Chef de l'Hô- „ pital Comtesse, déclare qu'à la fin „ de l'hyver . . . . l'on a ammené dans „ ledit Hôpital un négre âgé d'envi- „ ron dix-neuf ans, venant d'une mai- „ son de correction, où il avoit été „ renfermé dans un souterrain humide. „ Il me dit qu'il ne sentoit plus ses „ deux jambes quoi qu'il y eût ressenti „ quinze jours auparavant de très-vi- „ ves douleurs. J'observai que la peau „ qui n'avoit pas changé de couleur

„ étoit un peu pâteuſe avec quelques „ légéres phlictaines. Je commençai par „ appliquer les topiques uſités en pareil cas ; mais je ne tins pas long-tems „ ne voyant pas jour d'en tirer un „ effet prompt & ſuffiſant, ce qui fit „ que je me hâtai de faire des ſcarifications aux deux jambes ; mais quoi „ que je les euſſe faites profondes, le „ malade n'en reſſentit aucunes douleurs. Voyant qu'elles étoient inſuffiſantes, je fis appeller en conſultation M. Robillard Médecin de l'Hôpital, & M. Marche Chirurgien en „ Chef de l'Hôpital Saint Sauveur.

„ Il s'étoit fait à la jambe droite, „ un peu au-deſſus de la partie moyenne une ligne de ſéparation circulaire „ qui marquoit les bornes de la mortification.

„ Le reſultat de la conſultation fut „ d'en venir inceſſamment à l'amputation des deux jambes, ce qui fut „ exécuté ſur le champ à la jambe droite, & elle eut tout le ſuccès poſſible, puiſque la Playe du moignon „ ſe conſolida en ſix ſemaines, ſans „ qu'il ſurvint aucun accident.

„ Le malade ne voulut pas permettre qu'on lui fit de ſuite l'amputation „ de l'autre jambe, quelques preſſantes

„ que fussent nos sollicitations. Nous
„ ne doutâmes pas qu'il ne payât bien
„ cher la peine de son opiniâtreté, &
„ qu'il ne rendît infructueuse l'opéra-
„ tion déja faite, cependant il arriva
„ tout autrement. A la vérité le pied
„ & une bonne partie de la jambe tom-
„ berent en pourriture; il eut des fris-
„ sons & la fiévre, occasionés sans
„ doute par le reflus de la matiére pu-
„ tride, & pour lequel on eut recours
„ au quinquina; mais la mortification
„ se borna à quatre travers de doigts
„ au-dessous du genou, la séparation
„ des chairs gangrénées s'étant faite
„ tout autour jusqu'aux os. En cet état
„ le malade consentit à se laisser am-
„ puter cette jambe pourrie. Il ne fut
„ question que de scier les os à l'en-
„ droit de la séparation; & afin de hâ-
„ ter leur exfoliation que je crus indis-
„ pensable, j'employai le cautère ac-
„ tuel. Il fallut bien qu'on obtînt aussi
„ aisément la consolidation de cette
„ Playe, que de celle de l'autre ampu-
„ tation; étant devenue fistuleuse au
„ bout de quelques mois; mais enfin
„ elle se cicatrisa au bout de deux ans;
„ A Lille ce 19. Juillet. 1754.

FIN. THERY.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un manuſcrit intitulé : *Examen de pluſieurs parties de la Chirurgie, d'après les faits qui peuvent y avoir rapport; par M.* BAGIEU, *Ecuyer, Maître en Chirurgie du Collége de Paris, & Chirurgien-Majot des Gendarmes de la Garde du Roi*, je l'ai trouvé utile & digne de l'impreſſion. A Paris ce 14 Octobre 1755.

MORAND,
Cenſeur Royal.

EXTRAIT DES REGISTRES

De l'Académie Royale de Chirurgie du 8 Janvier 1756.

MEssieurs PIBRAC & de GARANGEOT, qui avoient été nommés par l'Académie pour examiner un manuſcrit intitulé : *Examen de plusieurs parties de la Chirurgie d'après les faits qui peuvent y avoir rapport ; par M. BAGIEU, Ecuyer, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* en ayant fait un rapport avantageux, l'Académie a conſenti que M. BAGIEU prenne à la tête de ſon Ouvrage le titre d'Académicien. Je certifie le préſent Extrait conforme à l'Original.

MORAND,
Secrétaire perpétuel.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amée le Sieur BAGIEU, de Notre Académie de Chirurgie, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre : *Recherches sur plusieurs parties de la Chirurgie, dont la solidité est prouvé par les faits* : s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer sondit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres Personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce puisse être sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois

mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DELAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DELAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayans cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Compiegne le douziéme jour du mois d'Août, l'An de grace 1755. & de notre Regne le quarantiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre treize de la Chambre Royale des Libraires-Imprimeurs de Paris

N°. 588. Fol. 458. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense Art. 4 à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires, prescrit par l'Art. 108. du même Réglement. A Paris le 19 Septembre 1755.

DIDOT, *Syndic.*



